TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 146 — 48 PAGES — MARDI 13 SEPTEMBRE 1977

Avec le lancement du satellite OTS

Le marché des télécommunications spatiales s'ouvre pour l'Europe

LIRE PAGE 21



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La visite en France de M. Gierek

Une amitié confirmée

Lorsqu'il avait fait, en octobre 1972, son premier voyage officiel à Paris, M. Gierek avait déclaré que le moment était venu « de donner un contenu nouveau à une vieille amitié ». Le contraste était grand entre la qualité des rapports politiques entre les deux Etats et la minceur des échanges économiques. Les Français étaient pour les Polonais les interlocuteurs privilégiés en Europe de l'Ouest : n'avaient-ils pas les premiers proclamé que la frontière Oder-Neisse était définitive ? Mais les hommes d'affaires restaient à la traîne : la France se tenait au quatrième rang des partenaires capitalistes de la Pologne.

M. Gierek avait, et il a toujours, un programme ambitieux : il entend faire de la Pologne un pays développé tout en versant immédiatement aux habitants les bénéfices de l'expansion. Les biens de consommation ne peuvent être sacrifiés à l'industrie lourde. Les drames qui à diverses reprises ont frappé la nation depuis vingt ans incitent d'ailleurs les gouvernants à la prudence : le pouvoir ne veut ni ne peut imposer une austérité que la population jugerait intolérable.

Mais les ressources sont limitées. La hausse des cours mondiaux oblige à serrer les cordons de la bourse, et les conditions atmosphériques de cette année compliquent la tâche des autorités. Aussi le plan national d'investissement est-il remis en cause. En attendant que soit défini ce qui est indispensable et ce qui peut attendre, les achats d'équipement sont freinés. Actuellement, l'accent est mis sur la modernisation de ce qui existe, non sur la création d'entreprises. Les firmes françaises qui commercent avec Varsovie doivent s'adapter à cette situation, explorer de nouveaux secteurs.

Certes, à Paris on est disposé à examiner avec compréhension les souhaits de M. Gierek. Même si son pays traverse une phase économique difficile, il a du répondant pour l'avenir. D'une façon générale, les prêteurs sollicités font confiance à un pays qui a des réserves de puissance et qui va devenir, par exemple, un des principaux producteurs mondiaux de cuivre. De plus, l'équipe au pouvoir bénéficie d'un préjugé favorable, en dépit des événements qui ont défrayé la chronique depuis un an. Le 22 juillet dernier, en faisant bénéficier de l'amnistie des militants ouvriers et des intellectuels emprisonnés après les troubles de juin 1976, M. Gierek a marqué sa volonté de mettre un point final à cette douloureuse affaire. La conclusion n'allait pas de soi. Certains dirigeants ne pensaient-ils pas que pour juguler l'agitation il fallait utiliser la plus grande fermeté à l'égard des récalcitrants ? Le premier secrétaire en a jugé autrement. Dans son interview au « Monde » il affirme : « Nous n'avons aucun détenu politique », et il proclame sa conviction : « Nous ne voulons pas en avoir. » Cela suffit pour apaiser les esprits sinon pour ouvrir le dialogue auquel aspirent les opposants.

Le premier secrétaire entend perfectionner la « démocratie socialiste » telle qu'elle est et *multiplier* les contacts directs avec la population. En revanche, il reste sourd aux appels à « la démocratisation de la société » que lui adressent les contestataires.

Même s'il le voulait, le chef du parti ouvrier pourrait-il ouvrir un débat sur ce thème ? Tout homme d'Etat polonais se fixe pour règle de ne jamais inquiéter les Soviétiques. Dans les prochaines semaines le premier secrétaire recevra le chancelier Schmidt puis se rendra en Italie. Est-ce un hasard s'il commence par la France cette reprise de contact avec le monde capitaliste ? Même s'il n'attend pas de ce nouveau voyage des résultats spectaculaires, il sait que de tels déplacements sont indispensables pour confirmer une amitié séculaire.

La crise aiguë qui persiste en Occident ne peut réjouir qui que ce soit

estime dans une interview au « Monde » le premier secrétaire du parti ouvrier polonais

M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, était attendu à Orly ce lundi 12 septembre à 15 h. 30. Il devait avoir aussitôt après un premier entretien en tête à tête avec M. Giscard d'Estaing, puis assister à un dîner offert par le président de la République.

Dans une interview qu'il a accordée avant son départ à notre envoyé spécial et au correspondant du Monde *en Europe centrale, M. Gierek indique qu'il voit dans cette nouvelle visite* « avant tout la possibilité de continuer notre dialogue sur ces deux plans importants : le resserrement de la coopération et de l'amitié franco- polonaise, ainsi que l'intensification de l'action commune des deux pays en faveur de la détente ». *Il dit encore que* « la crise aiguë qui malheureusement persiste » *(à l'Ouest) ne peut réjouir qui que ce soit.*

Une bonne partie des conversations de Paris sera notamment consacrée aux incidences, sur les échanges franco-polonais, de la crise économique mondiale. Dès son arrivée au pouvoir, en décembre 1970, M. Gierek a confirmé la réputation de gestionnaire qu'il s'était acquise en Silésie.

Cet ancien mineur, à la différence d'ailleurs des dirigeants des Etats socialistes, connaît l'Occident : il fut ouvrier mineur en *France de 1926 à 1934 (*il fut alors expulsé pour avoir organisé une grève), et en Belgique de 1937 à 1948. C'est un homme direct que les discussions d'affaires intéressent visiblement plus que les querelles idéologiques... Il sait donner à ses interlocuteurs l'impression d'avoir tout son temps à leur consacrer.

Les discussions politiques seront conclues par la signature d'une déclaration commune. Les hommes d'Etats feront le classique tour d'horizon de la situation internationale... Les conversations devraient porter en particulier sur le désarmement et la conférence de Belgrade.

(Lire, page 3, l'interview de M. Gierek.)

Le rétablissement de la Généralité de Catalogne

• Les élus réclament un contrôle parlementaire sur le futur exécutif

• La population de Barcelone a participé massivement à la fête nationale

Les Catalans ont participé massivement, le 11 septembre, à Barcelone, à la « diadia » — la fête nationale. La manifestation a eu lieu dans le calme, hormis quelques incidents provoqués, en fin de journée, par des groupes de séparatistes et d'anarchistes. Elle a permis aux forces politiques catalanes d'apporter la preuve de la profondeur du sentiment autonomiste dans cette partie du pays.

Cette démonstration intervient alors que les élus du 15 *juin* dernier poursuivent, avec M. Adolfo Suarez, des négociations en vue de modifier, dans un sens plus démocratique, l'accord récemment intervenu entre Madrid et Josep Tarradellas, président du gouvernement catalan, en exil en France depuis la fin de la guerre civile. Ces élus réclament un contrôle parlementaire sur le futur exécutif.

Les deux parties sont convenues de rétablir, « à titre provisoire », la Généralité de Catalogne, sans attendre l'élaboration de la Constitution espagnole. M. Tarradellas en serait le président, indique l'agence espagnole Cifra. Mais l'accord ne prévoit pas une reconnaissance de l'Assemblée provisoire constituée « de facto » par les parlementaires catalans élus le 15 juin.

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Des centaines de milliers de Catalans d'origine et d'adoption, répondant à l'appel de leurs partis politiques, s'étaient donnés rendez-vous dans l'après-midi du dimanche 11 septembre sur le paseo de Gracia, à Barcelone. C'est *la première* fois depuis la guerre civile qu'ils étaient autorisés à célébrer ainsi la « *diada* », leur fête nationale. La plupart des manifestants, nés après la guerre civile, avaient appris pour la circonstance les strophes de *Als segadors*, un hymne anonyme qui évoque de vieilles jacqueries.

Communistes et démocrates-chrétiens, socialistes et centristes, les dirigeants de toutes les formations politiques étaient presents, sauf un, M. Laureano Lopez Rodo L'ancien ministre de Franco est l'unique député catalan de l'Alliance populaire, un parti qui revendique l'héritage d'un régime encore plus impopulaire en Catalogne que dans le reste de l'Espagne. Les militants s'étaient confondus dans une même foule. Ils avaient été invités par les organisateurs de la manifestation à ne scander que des slogans unitaires, en particulier « *Volem et statut* » *(« Nous voulons un statut »* [d'autonomie]).

Les indépendantistes, qui s'étaient réunis dans la matinée sur le parvis de Sainte-Marie-de-la-Mer, dans la vieille ville, avant de gagner le paseo de Gracia avec leurs drapeaux étoilés, n'ont pas pu imposer leur consigne : les « *forces d'occupation* » — l'armée et la police, composées pour l'essentiel de non-Catalans — qu'ils prétendaient chasser brillaient d'ailleurs par leur absence

C'est donc avec sagesse que la Catalogne a revendiqué son autonomie. Les manifestants ont renouvelé leur confiance aux dirigeants des partis politiques qui ont pris, la semaine dernière, le relais de M. Josep Tarradellas, président en exil de la généralité, pour négocier directement avec le gouvernement de Madrid un statut provisoire d'autonomie. Bien que le retour de M Tarradellas, qui incarne un régime aboli en 1936 par Franco, ait été, pendant la campagne précédant les élections du 15 juin, un slogan unitaire, on n'a guère vu le portrait du vieil homme dans la manifestation de dimanche Le président Adolfo Suarez, qui l'avait choisi comme interlocuteur privilégié, devra en tenir compte.

« Nous ne voulons pas de la généralité « présidentialiste » que Madrid cherche à nous imposer », affirment les dirigeants des principaux partis.

PHILIPPE LABREVEUX.

(Lire la suite page 6.)

LE DÉBAT POLITIQUE A GAUCHE ET AU SEIN DE LA MAJORITÉ

- **Méfiance persistante du P.C. à l'égard du P.S.**
- **Volonté confirmée des non-gaullistes de s'unir face à M. Chirac**

LIRE :

— *Pages 10 à 15, le compte rendu des réunions politiques du week-end ;*

— *pages 12 et 13, le dossier de la rencontre « au sommet » de la gauche.*

ENTRETIENS

LES « GRILLES » DU TEMPS

Il n'y a plus de « maîtres à penser » dans une société où la contestation individuelle ou collective est de règle. Du moins certaines personnes, sociologues, économistes, philosophes, hommes de lettres, artistes, savants, voire industriels observant l'évolution de notre époque, ont réussi à prendre suffisamment de recul pour dégager des interprétations de la société dans laquelle nous vivons. Ils nous proposent une grille pour déchiffrer les messages de notre temps, soit les plus généraux, soit ceux qui intéressent plus directement leur discipline. Ce sont leurs réponses que nous présenterons chaque semaine à nos lecteurs.

Alain Giraudo a commencé par interroger le sociologue Henri Mendras sur l'évolution de la société rurale française.

Nous avons assisté à la fin des paysans

nous déclare M. Henri Mendras

I. — LES MÉFAITS DE L'EXODE RURAL

● *Henri Mendras, vous êtes le père d'une théorie sociologique : « la fin des paysans ». Or, cette assertion est mise à mal par le discours politique actuel...*

— Contrairement à ce que tout le monde dit, j'affirme et je réaffirme que nous avons assisté à la fin des paysans. Quant j'ai écrit mon livre, il y a dix ans, je n'ai pas mis de point d'interrogation au titre, car c'était un constat, un constat de décès : il n'y a plus de société paysanne, donc plus de paysans.

● *Ne jouez-vous pas sur les mots ?*

— Non. Il s'agit simplement de donner une définition précise du paysan. J'entends par paysans des gens qui vivent dans une société relativement autarcique économiquement et relativement autonome politiquement par rapport à la société qui les englobe et qui ont une forme de vie complètement particulière. Eh bien, cela, qui était la caractéristique de la société paysanne depuis l'an mil jusqu'à aujourd'hui, a disparu (1). Ce qui ne veut pas dire, bien évidemment, qu'il ne reste pas des agriculteurs et des gens vivant à la campagne. Les ruraux de la France contemporaine sont des citoyens qui participent à la vie économique et sociale. Il n'y a plus aucune différence fondamentale de nature entre un agriculteur de la Dordogne et un ouvrier de Boulogne-Billancourt. Il y a des différences secondaires, mais pas la différence raciale d'il y a un siècle. Alors, le paysan de la Dordogne produisait pratiquement tout ce qu'il consommait. Pratiquement, la nation ne faisait appel à lui qu'au moment des conflits pour défendre le territoire. Mais politiquement il ne participait à la vie politique qu'au travers des notables.

● *Pourquoi tout le monde parle encore des paysans ?*

— D'abord, parce que les agriculteurs et les campagnes ont relativement plus de poids que dans le système d'influence politique. Les hommes politiques sont obligés de parler des paysans et des campagnes, car ils ont tous un morceau de clientèle rurale. Or ils ne savent pas leur parler autrement que dans le langage traditionnel, disons « paysanniste ». Seconde raison : l'urbanisation folle des vingt dernières années qui a conduit à un dégoût de la ville. La campagne, la vie villageoise, sont devenues des thèmes idéologiques, très forts.

Propos recueillis par ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 2.)

(1) Voir *Sociétés paysannes*. Armand Colin, 1976.

AU JOUR LE JOUR

Hommes pressés

« On ne conçoit pas un Mirabeau joli cœur, un Danton anémique, un Robespierre mou ni un Saint-Just tiède », *a expliqué M. Chirac aux maires R.P.R., voulant par là dire que la politique, comme la guerre, ne se fait pas en dentelle.*

Il est exact que le président du R.P.R. n'est ni joli cœur, ni anémique, ni mou, ni tiède, mais il devrait se rappeler que les quatre figures historiques qu'il évoque, sorties de l'ombre en 1789, y étaient toutes définitivement retournées cinq ans plus tard, l'une pour cause de maladie, les trois autres pour cause d'une vie politique qui n'était ni tiède, ni molle, ni anémique.

De tels destins nous confirment, certes, que la vie politique n'est pas une affaire de joli cœur, mais n'est-il pas imprudent d'évoquer à cet égard un temps où les hommes trop pressés avaient tendance à perdre la tête ?

BERNARD CHAPUIS.

FESTIVAL DU FILM A DEAUVILLE

Mythologies américaines

Déjà trois ans ! C'est en 1975 qu'Andre Halimi et Lionel Chouchan ont lancé le Festival de Deauville du cinéma américain. Un festival sans compétition, sans récompenses, mais qui peut servir de rampe de lancement pour les sorties parisiennes. Trois ans et un succès grandissant. Cette année, Mme Anne d'Ornano, maire de la ville, accueillait l'ambassadeur des Etats-Unis et M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement. Les « major compagnies » américaines avaient envoyé plus de films que les années précédentes et des producteurs français et américains se sont rencontrés, ont discuté.

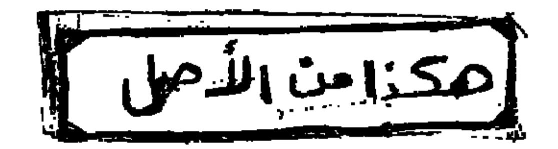
Le public de Deauville est peu sensible — encore que l'amitié franco-américaine soit, ici, exaltée — à ces discussions de coulisses dont sortiront peut-être un jour — qui sait ? — des coproductions entre les deux pays. Il est venu, ce public, voir — et applaudir — Gregory Peck, Vincente Minnelli et Sydney Pollack, visiteurs auxquels on rendait hommage (Elizabeth Taylor, elle, s'était décommandée, aussi lui a-t-on supprimé son hommage). Il est venu voir des films aux titres déjà célèbres (« Annie Hall », « Bobby Deerfield », « la Guerre des étoiles »). Il est venu, en somme, découvrir l'Amérique car Deauville, depuis trois ans, c'est bien le reflet de la société américaine à travers le cinéma.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 29.)

La COB transmet à la justi
le dossier de la Française Eric





idées

Le point de vue de...

LOUIS FEUVRIER : notre espace national est mal utilisé

Ingénieur, M. Louis Feuvrier est conseiller national du Mouvement des démocrates.

OUBLIONS un instant les polémiques des théoriciens de la politique sur les tares du capitalisme et du socialisme, et sur les vertus du libéralisme ou du programme commun, pour considérer ce qui nous concerne directement : les difficultés françaises, sans cesse présentes, comme ces maladies récurrentes qu'on croit parfois guéries et qui sévissent à nouveau après quelques mois ou quelques années de rémission.

La première de ces maladies, rebelle à tous les traitements, c'est évidemment l'inflation, génératrice de comportements économiques malsains et de conséquences sociales injustes.

La seconde est le chômage, gaspillage de force, d'intelligence — gaspillage d'hommes — et, lui aussi, créateur d'injustice.

Notre troisième fléau, moins aigu mais aussi grave, est la mauvaise utilisation que nous faisons de notre espace national comme de nos hommes, c'est-à-dire l'insuffisance de ce qu'on appelle l'aménagement du territoire, les excessives différences de densité démographique et industrielle entre nos départements et nos régions.

A cela s'ajoutent les déséquilibres extérieurs, puisque la balance des comptes frôle le déficit quand elle n'y tombe pas tout à fait, ce qui signifie que le pays n'arrive pas, ou arrive à peine, avec ses exportations, à payer les biens et services qu'il doit importer.

Ce sont là des constatations simples. S'il est vrai que chacun des maux énumérés demande un remède spécifique, une vue d'ensemble est avant tout nécessaire, le choix d'une direction et la volonté de s'y maintenir.

***

Le gouvernement a abandonné la planification, qui peut seule permettre les choix nécessaires, et la gauche ratiocine sur les nationalisations d'industries existantes, parfois promises à la stagnation, au lieu de prévoir les moyens d'en créer de nouvelles.

Or, si nous considérons les pays industriels qui résistent le mieux à la crise actuelle, nous constatons qu'ils s'appuient sur une industrie plus puissante que la nôtre, plus sophistiquée, créatrice d'une plus grande valeur ajoutée, comme la chimie fine, l'électronique, la machine-outil.

L'amélioration de la situation économique passe donc par la relance sélective des investissements productifs dans les secteurs reconnus fondamentaux pour l'avenir du pays : l'industrie et la recherche.

***

L'industrie agro-alimentaire illustre de façon frappante la langueur française.

Il s'agit ici de valoriser une production de base dont l'exportation pourrait devenir un atout de plus en plus précieux dans les échanges internationaux, autrement dit pour notre indépendance économique et politique.

Or il faut dire et répéter que, malgré certains efforts méritoires, notre situation, si on la compare à nos possibilités, est un véritable scandale national.

L'entrée de la France dans le Marché commun devait assurer une large utilisation de notre potentiel agricole. Or qu'en est-il depuis deux ans ? Nos importations de produits agricoles et agro-alimentaires — qui ont atteint 60 milliards de francs en 1976 — se sont accrues globalement de 30 % et de 52 % avec les pays de la Communauté, à qui, outre les tomates de Hollande et les vins italiens, nous achetons surtout des produits transformés (biscuiterie, conserverie), alors que les exportations ont pratiquement stagné : 5 % vers l'ensemble des pays clients, et 8 % seulement avec ceux du Marché commun.

Certaines considérations climatiques — la sécheresse de 1976, par exemple — et économiques — la hausse de plusieurs produits sur le marché mondial — peuvent expliquer en partie la baisse du taux de couverture de nos échanges agricoles. Mais on ne saurait nier l'insuffisance du développement agricole français et surtout de la transformation des produits de la terre. On ne peut négliger non plus les procédés plus ou moins « protectionnistes » de quelques pays qui, comme les Etats-Unis, font obstacle à l'entrée des produits français.

La valorisation de notre production agricole doit donner à la France la place qui lui revient au sein de la Communauté et réduire le déficit de nos échanges avec l'Amérique du Nord.

Certes, voilà des sujets dont on ne parle guère dans les officines politiques. Pourtant, ils intéressent les citoyens que les discussions sur les solutions en « isme » commencent à lasser sérieusement et qui considèrent que ni le désordre ni l'efficacité ne sont d'un seul côté.

Lorsqu'un objectif a été défini, la nationalisation ou le système de marché apparaissent non comme les dogmes absolus de deux religions opposées, mais comme des moyens pour l'atteindre. A ce but doit s'appliquer l'enthousiasme du citoyen. On parle beaucoup en ce moment des « nouveaux philosophes ». Le Mouvement des démocrates fait appel aux nouveaux citoyens.

Les grilles du temps

Les méfaits de l'exode rural

(Suite de la première page.)

Depuis dix ans, les Français rêvent tous de vivre dans un village, alors que cela n'était pas vrai à ce point il y a vingt ans. De ce point de vue, les écologistes ne font que suivre, ils ne sont qu'une variante d'un mouvement qui est à peu près général dans ce pays. Et les gens, quand ils pensent à ça, pensent retrouver le village qu'ils imaginent avoir été celui de leurs grands-parents.

● *N'est-ce pas du passéisme ?*

— Ah oui ! c'est une réaction passéiste. Toutes les études historiques dont on dispose sur les villages n'ont aucun rapport avec ce que les urbains imaginent. Ils pensent que le village, c'était le bonheur. Or la vie villageoise était plutôt horrible au dix-neuvième siècle. On ne pouvait rien faire, on était les uns sur les autres, on crevait de faim, on était mal logé. Les choses les plus atroces s'y déroulaient.

Personnellement, pour être franc, je participe à l'idéalisation de la vie à la campagne au dix-neuvième siècle. Pour une raison particulière : je suis un fils de bourgeois, et, schématiquement, j'ai toujours regardé la campagne de la fenêtre de mon château. Donc, pour moi, la vie à la campagne a toujours eu des agréments, sans aucun des désagréments qu'elle avait pour d'autres.

Un « coût social » phénoménal

● *Et en tant que sociologue ?*

— J'ai été contre la politique du C.N.J.A., contre l'idée que les meilleurs allaient devenir « compétitifs » et qu'ils allaient rendre l'agriculture française compétitive sur les marchés internationaux, et en particulier européens, au prix de l'exode rural de ceux qui n'étaient pas capables de suivre le progrès. Il a été très rapidement visible que la position d'un Bernard Lambert était plus lucide que la position d'un Michel Debatisse. En gros, Debatisse a dit : il y a un agriculteur qui s'en va en ville, il laisse ses terres à l'agriculteur qui reste ; c'est le meilleur qui reste, on lui donne des crédits et du conseil technique pour s'agrandir et pour produire au meilleur coût, afin de mettre l'agriculture française en état de compétition avec l'agriculture néerlandaise, par exemple. Lambert répondait : le système de progrès ne s'arrêtera jamais, et l'agriculteur sera prolétarisé, parce que ce sera le Crédit agricole et le marché qui commanderont, et l'agriculteur passera son temps à rattraper le progrès en investissant (2). Il avait une formule frappante : *« Petit agriculteur deviendra gros, pourvu que Crédit agricole lui prête vie. »*

» Depuis le début, je partage — à l'étonnement de Lambert, d'ailleurs — la même idée. On a fait acheter des tracteurs aux agriculteurs français, ce qui a eu pour conséquence de les mettre en déficit et par conséquent d'accélérer l'exode rural. J'ai trouvé cela monstrueux, de mettre pratiquement les petits paysans dans une situation telle qu'ils étaient obligés d'acheter des tracteurs pour alimenter l'exode rural. Ce qui était d'un « coût social » élevé et aussi un gaspillage d'investissement absolument phénoménal, à la fois pour les agriculteurs qui restaient et pour les agriculteurs qui s'en allaient. Or on a vécu pendant vingt ans sur l'idée que l'exode rural est profitable à l'économie nationale. Cela est sans doute vrai puisque nous avons progressé en termes de comptabilité nationale. Pourtant, le prix en a été payé par les agriculteurs, seuls, ceux qui restaient et surtout ceux qui s'en allaient. J'ai toujours trouvé cela monstrueux.

● *Est-ce que vous avez une solution de rechange ?*

— Je suis convaincu que, si on y avait réfléchi sérieusement, la solution Modef aurait été infiniment plus raisonnable. C'est-à-dire maintenir une population agricole relativement plus nombreuse, et ne pas trop s'intéresser à ce qu'elle produisait. Parce qu'un agriculteur qui subsiste dans un système traditionnel ne coûte pas cher à la nation. Et de toute façon il produit. Quant à la production agricole, elle est largement suffisante dans l'état du marché international. Aucun économiste sérieux n'a essayé d'étudier si la solution préconisée par le Modef dès 1968 était économiquement viable. Pourtant on en avait parlé à la commission Vedel...

● *Il est quand même assez étonnant qu'un « sociologue bourgeois » reprenne à son compte les positions du Modef...*

— Non ! Les positions du Modef ne sont absolument pas « marxistes ». Ce sont des positions politiques de défense d'une catégorie sociale. Et, paradoxalement, je continue à penser que cette défense d'une catégorie sociale était probablement économiquement moins coûteuse pour la nation que l'exode rural accéléré que nous avons connu. La logique politique est souvent plus rationnelle que la « rationalité » économique. Il n'y a aucun doute : on a fait payer un prix moral, psychologique et social extraordinaire à la paysannerie, et un prix économique exagéré à la nation.

● *Dans un passage de votre livre* Sociétés paysannes, *vous dites qu'au cours des dix derniers siècles le modèle d'organisation paysanne s'est reproduit en dépit d'une série d'avatars innombrables. N'avez-vous pas le sentiment qu'il arrive à se reproduire quand même à l'heure actuelle, sous une forme plus originale, qui est celle de l'organisation coopérative ou syndicale, qu'il y a une tendance à réformer sans cesse des cellules qui permettent aux agriculteurs de vivre, de s'organiser ?*

Pieds et poings liés

— Ah non ! Absolument pas. Les organisations agricoles, tous les réseaux divers qui se sont mis sur pied, qui se développent et qui fleurissent, sont très précisément les moyens par lesquels la société industrielle détruit la paysannerie. La caractéristique propre de la paysannerie, c'était sa relative indépendance, qui la maintenait en marge du système économique et politique national. Or toutes ces institutions, au contraire, encadrent les agriculteurs et les laissent pieds et poings liés entre les mains des mécanismes de décision nationaux.

● *Qu'est-ce qui vous a paru le plus déterminant dans l'évolution : le machinisme, les engrais ?...*

— Je suis convaincu que ce qui a été déterminant dans cette mutation a été le « boom » économique général de l'après-guerre. Les agriculteurs, les paysans, à ce moment-là, ont été pris dans le mouvement global de croissance économique qui a traversé la France. Il ne faut pas oublier que René Dumont était alors conseiller du plan Monnet. Il a préconisé la révolution fourragère, l'exode rural et la mécanisation. Par conséquent, je suis convaincu que la « révolution agricole » est un sous-produit de la révolution globale de la société française, un rattrapage technico-politique qu'a fait la France au cours des vingt dernières années. Les aspects juridique, politique, gouvernemental (lois d'orientation, règlements, etc.) ont été des épiphénomènes.

Il est surtout frappant que les agriculteurs aient tout « inventé », que les décisions politiques soient toujours arrivées après. Les relations Debatisse-Pisani me paraissent ainsi tout à fait exemplaires : Michel Debatisse a amené les idées, Edgard Pisani les a fait passer au Parlement. Toutes ces innovations techniques, les agriculteurs les ont acceptées avec voracité ; bien plus, ce sont eux qui ont poussé à l'innovation. Ils ont eu une fringale de technique. D'autre part, toutes les « trouvailles » sociales du type CETA, CUMA, GAEC, etc. (3), ce sont les agriculteurs qui les ont inventées. Jamais ces organismes ne sont venus du haut. Même l'économie rurale a progressé à la remorque, sous la pression des agriculteurs progressistes plus que du fait de l'inventivité des chercheurs !

● *Quel a été le rôle des problèmes fonciers dans cette évolution ?*

— Les organisations agricoles du type C.N.J.A. considéraient, à la suite des économistes, la terre comme un instrument de production. Ils estimaient donc qu'elle devait être traitée exactement comme un instrument de production, qu'elle devait être rémunérée en fonction de sa capacité à produire. Or, la terre n'est pas simplement un instrument de production. C'est aussi un cadre de vie. C'est aussi une valeur-refuge dans le système libéral. Refuser de voir ces deux autres rôles de la terre, c'était en voiler la réalité.

» De surcroît, l'espace est, pour l'ensemble de la nation, une valeur très importante : par exemple, tous les problèmes de défense nationale se traitent en termes d'espace. On a complètement oublié, ces vingt dernières années, la liaison directe qu'il y a entre problèmes agricoles et problèmes de défense nationale. Autrefois, la masse des paysans défendait le pays dans les tranchées. Maintenant, l'ensemble de l'espace du pays doit être occupé pour ne pas permettre, en cas de conflit international, que s'ouvre une tête de pont ennemi.

» Bref, l'espace rural, qui n'avait aucune valeur dans le système de croissance économique que nous avons connu de 1950 à 1970, a pris une grande importance. Et depuis 1970, pour des raisons qu'aucun économiste n'a élucidées, à ma connaissance, il est clair que l'espace prend une valeur proprement marchande. Jusqu'à présent les problèmes fonciers ont toujours été traités par les organisations agricoles qui n'ont voulu voir que la « terre, moyen de production agricole » et ont masqué ce phénomène fondamental. D'ailleurs, si le prix de la terre a crû si rapidement, alors que la productivité de l'agriculture et les prix agricoles croissaient relativement plus lentement, c'est bien que les autres fonctions ont pris une importance nouvelle et primordiale. »

Propos recueillis par ALAIN GIRAUDO.

Prochain article :

LE « SYSTÈME » RÉCUPÉRATEUR

(2) Voir le tome IV de l'*Histoire de la France*, par Gervais, Jollivet et Tavernier. Seuil, 1977.

(3) CETA (Centre d'études techniques agricoles) ; CUMA (Coopérative d'utilisation du matériel en commun) ; GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun).

Psychologie en miettes

SAIT-ON que le manque de liens affectifs a les mêmes conséquences chez l'animal que chez l'enfant ? Des expériences ont été faites qui l'ont confirmé. C'est ainsi que des jeunes singes privés de leur mère, et qui n'ont pas eu d'autre contact pour se blottir qu'un mannequin de fil de fer, resteront perturbés et incapables, devenus adultes, d'avoir une vie sexuelle et même d'avoir des relations personnelles avec d'autres singes. D'autres, élevés en contact avec un mannequin recouvert d'une peau de singe, resteront aussi très perturbés, mais moins que ceux privés de ce contact de la peau, évoquant un corps maternel pour le blottissement protecteur.

***

Etre bien dans sa peau, c'est ne pas être dans celle de ses parents.

***

René Diatkine raconte l'histoire juive suivante qui, selon lui, contient l'essence même de la psychiatrie :

Un homme se tourne et se retourne nerveusement dans son lit cherchant en vain le sommeil. Son épouse, inquiète, lui demande ce qui ne va pas. « *C'est que demain,* explique-t-il, *je dois rembourser à notre voisin, Lévy, une traite, et que je n'ai pas un sou...* » Sur ce, sa femme se lève, ouvre la fenêtre et appelle Lévy. Ce dernier, enfin réveillé, met la tête dehors : « *Mais que se passe-t-il ?* » « *Est-il vrai que demain mon mari doit absolument rembourser une traite ?* », interroge l'épouse. « *Oui, c'est exact* », répond Lévy. « *Eh bien, il ne pourra pas vous payer, car il n'a plus un centime* », ajoute-t-elle avant de refermer la fenêtre et de rejoindre son mari sous les couvertures. « *Pourquoi as-tu fait cela ?* » lui demande, interloqué, ce dernier. « *Parce que, avant, c'était toi qui ne pouvais pas dormir et que maintenant ce sera lui...* »

***

Si tu n'es plus capable de rire de toi-même, il est temps que les autres se mettent à rire de toi.

L'expérience de Rosenthal mériterait d'être rappelée à chaque nouvelle génération d'étudiants en psychologie et en biologie. Ce professeur américain confia cinq souris grises à chacun de ses douze élèves avec la consigne de leur aprendre à trouver leur chemin dans un labyrinthe. Il informa six élèves que leurs souris étaient douées d'un sens aigu de l'orientation — ce qui était faux — tandis qu'il affirmait aux six autres que leurs souris, pour des raisons génétiques, étaient dépourvues de tout sens de l'orientation — ce qui était également faux. Il résulta de cette expérience que les souris prétendument douées se comportèrent de façon étonnamment intelligente, alors que les autres furent incapables de progrès.

Intrigué par ces faits, R. Rosenthal transposa cette expérience dans une école des quartiers pauvres de San-Francisco : après avoir fait semblant de tester l'intelligence de tous les écoliers, il tira au sort le nom de deux élèves sur cent qu'il présenta aux enseignants comme particulièrement prometteurs sur le plan intellectuel. Les résultats de l'expérience furent stupéfiants : les élèves présentés comme brillants réalisèrent de réels progrès — tel ce petit Mexicain, considéré par son précédent professeur comme retardé, qui se révéla parfaitement doué. Mais il y a plus : quand un écolier du « lot des élèves inintelligents » effectuait de bons travaux, il était aussitôt remis à sa place de « cancre » par l'enseignant, qui n'admettait pas inconsciemment d'être dérangé dans le pronostic qu'on lui avait prédit.

***

L'homme est un animal perpétuellement à la recherche de significations, et il les trouve toujours.

ROLAND JACCARD.

Autour de Jean Rostand

Comme on lui demandait de quelle façon il aimerait mourir, l'académicien répondait : « Avant ceux que j'aime. »

Comme on lui demandait quel serait pour lui le comble de la misère, le même académicien répondait : « Vivre sans but. »

Son père avait fait dire à Cyrano de Bergerac :

« Moi, c'est moralement que j'ai mes élégances. » *Et aussi :* « Mais on ne se bat pas dans l'espoir du succès. Non, non, c'est bien plus beau lorsque c'est inutile. »

Sa mère avait écrit :

« Car vois-tu chaque jour je t'aime davantage, Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain. »

Il est mort avant nous.
Avant nous qui l'aimions.

GERARD DENOY.

LA VISITE EN FRANCE D...

Nous n'avons et ne...

A TRA...

Le Monde

LA VISITE EN FRANCE DU PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI OUVRIER UNIFIÉ POLONAIS

« Nous n'avons et ne voulons avoir aucun détenu politique »

nous déclare M. Edward Gierek

« M. le premier secrétaire, la crise économique qui frappe l'Occident touche par ricochet les pays socialistes. Les secousses économiques du monde occidental n'auraient-elles pas modifié les objectifs que vous vous êtes assignés ? Continuez-vous à vouloir construire, dans le délai prévu, une deuxième Pologne ?

— Effectivement, nous aussi nous ressentons indirectement les effets de la crise qui se manifeste en Occident, en particulier par la hausse des prix des produits importés et la réduction de nos exportations, en raison de la récession dans l'industrie et du chômage dans de nombreux pays. Cela provient des difficultés que nous nous efforçons de surmonter. Nous apportons des modifications à nos plans, mais il n'est pas question de renoncer à nos objectifs socio-économiques essentiels ; en général cela n'entre pas en ligne de compte. Les buts fondamentaux que nous avons fixés dans notre stratégie de développement en 1971, et que nous avons confirmés en décembre 1975 au VII° congrès de notre parti, demeurent actuels. Nous tendons donc à les réaliser.

» Je voudrais constater qu'à côté de la mobilisation au maximum de nos propres forces, de nos moyens, la coopération, dont la croissance est dynamique avec notre plus grand partenaire économique, l'Union soviétique, et avec les autres pays du Conseil d'assistance économique mutuelle, nous est d'une grande aide à cet égard. L'économie des pays socialistes, dont les principes de développement et de fonctionnement sont tout à fait autres qu'en Occident, n'est pas sujette aux crises. Nos difficultés sont également d'un autre genre : d'une façon générale, ce sont des difficultés et des tensions résultant du rythme rapide de croissance et non de la récession ou de la stagnation de la production.

» Quand on parle de la « construction d'une seconde Pologne », il ne s'agit évidemment que d'une expression imagée, qui se rapporte principalement à nos plans de doubler les ressources en logements. Nous n'avons pas fixé de délai précis dans ce domaine, cela exigera un temps et c'est un programme de longue haleine. Nous prévoyons uniquement que d'ici à 1985 nous réaliserons l'essentiel de ce programme, c'est-à-dire que nous garantirons un logement aussi confortable que possible à chaque famille. La progression du nombre de nouvelles familles et aussi l'accroissement démographique sont très rapides, puisque dans l'actuelle décennie près de sept millions de jeunes issus de la forte poussé démographique d'après-guerre entrent dans la vie active. Nous leur avons garanti à tous un travail dans l'économie nationale en expansion. Nous voulons aussi, le plus rapidement posible, assurer un logement aux familles qu'ils fondent. C'est pourquoi la construction de logements est pour nous une tâche sociale prioritaire.

— Vous considérez sans doute la crise actuelle en Occident comme une confirmation de la doctrine des pays socialistes selon laquelle les crises dans le capitalisme sont inéluctables. Or cette crise est en même temps préjudiciable aux pays socialistes. Pour vous, qui dirigez un Etat ayant d'étroites relations avec l'Occident, l'analyse du monde de l'année 1977 doit éveiller des sentiments contradictoires ?

— Ce n'est pas une question de sentiment. Je ne pense pas que la crise aiguë qui, malheureusement, persiste réjouisse qui que ce soit. Vous parlez de ses incidences sur les échanges économiques entre l'Est et l'Ouest. Bien plus négatives sont ses répercussions sociales, en particulier le chômage et l'inflation. C'est que le progrès s'associe avant tout avec la conscience sociale et politique, et non avec les crises. L'histoire nous l'apprend, et je le sais de par ma propre expérience, que la grande crise de l'entre-deux-guerres a eu des *conséquences politiques tragiques.* Ce ne sont pas les communistes qui l'ont « mise à profit », mais le fascisme. Il importe aux communistes de se soucier de la situation sociale, économique et politique des travailleurs, et non, comme on essaie de l'insinuer parfois, de spéculer sur les crises.

Le prix de vente des produits de consommation

— Estimez-vous qu'il est nécessaire de réajuster sur le marché intérieur les prix de vente au détail des marchandises par rapport à leur coût de production ? Par quels moyens comptez-vous y parvenir ?

— A plus longue échéance, c'est une nécessité économique. Nous n'envisageons aucune réforme globale ou, en général, plus importante du système des prix dans le proche avenir. Nous ne tenons pas d'ailleurs à calculer tous les prix en fonction des coûts de production. Je pense qu'avec l'intensification de la production agricole et l'accroissement en conséquence inévitable des coûts de production, les prix d'un certain nombre de produits alimentaires de première nécessité devront être subventionnés par l'Etat pendant une assez longue période.

» En cinq ans, la consommation de viande et de produits carnés a augmenté en Pologne d'environ 20 kilos par habitant. Notre agriculture n'est pas actuellement en mesure de suivre une croissance aussi rapide de la consommation, et les mauvaises conditions atmosphériques, au cours de plusieurs années successives, ont encore aggravé la situation. Cette année est même particulièrement difficile, comme dans la plupart des pays d'Europe.

» Voilà notre problème. Nous l'examinons avec pondération et plutôt dans une longue perspective. Le plus important ce ne sont pas les prix mais l'accroissement accéléré de la production agricole. C'est là-dessus que nous concentrons notre attention et nos moyens.

— Cette question ne sera donc pas réglée avant la prochaine conférence nationale ?

— Il n'y aura pas de décision en ce domaine avant cette conférence prévue en janvier prochain ni sans doute tout de suite après.

Une agriculture « à structure arriérée »

— Les tentatives de collectivisation agraire faites vers 1949 n'ont pas réussi. La majorité des paysans sont des exploitants individuels. Toutefois, la mécanisation de l'agriculture n'est pas assez développée et la production est toujours insuffisante. Quelle sera la politique agricole polonaise à court et à moyen terme ?

— Par cette question vous touchez précisément certaines causes du problème posé dans votre précédente question. Effectivement, nous avons une agriculture insuffisamment mécanisée et à structure arriérée, car, dans leur majorité, les exploitations individuelles sont petites. En moyenne elles ont 4,8 ha.

— Quelle superficie vous paraîtrait adéquate ?

— Je ne serais pas mécontent si les fermes avaient 15, 20 ou 30 hectares. Dans notre politique nous tablons sur le renforcement et sur une plus grande productivité de tous les secteurs de l'agriculture, donc sur les exploitations d'Etat qui jouent un rôle pilote dans la modernisation de la production, sur diverses formes d'exploitations coopératives fondées sur le principe strictement observé de l'adhésion librement consentie, de même que sur le renforcement et une productivité accrue des exploitations individuelles. Nous soutenons surtout, notamment par d'importants crédits d'Etat, les moyennes exploitations qui se spécialisent dans la production végétale ou animale. Nous développons aussi, bien entendu, les grandes fermes d'élevage industriel.

— En juin 1976, la hausse des prix proposée au Parlement polonais a provoqué les événements que l'on sait. Comment appréciez-vous ces événements, avec le recul d'un an ?

— De la même façon que je les appréciais aussitôt après. Je voudrais rappeler que la proposition faite alors par le gouvernement prévoyait tant une hausse des prix de certains produits alimentaires qu'une augmentation compensatrice des salaires et pensions. Cette proposition — ce n'était pas une décision, je le souligne, s'est heurtée à la réaction négative que vous savez d'une partie du personnel, ce qui résultait plutôt de l'incompréhension des intentions et du caractère de la réforme proposée.

— Mais ce fut tout de même un phénomène d'une ampleur exceptionnelle ?

— Vous savez, des grèves véritables *n'ont éclaté* que dans neuf usines et encore tous les ouvriers n'ont pas participé au mouvement. A Ursus, par exemple, les deux tiers des travailleurs sont restés à leurs postes. Ces événements, indépendamment des émotions qu'ils ont suscitées, avaient un caractère social et non politique, bien que, surtout plus tard, d'aucuns, dans notre pays et aussi certains milieux hostiles à la détente en Occident, aient voulu les présenter autrement et les exploiter à leurs fins politiques. Hélas, une partie aussi de la presse occidentale a présenté ces problèmes sous un faux jour. Nous avons tout fait, immédiatement après les événements et par la suite, pour désamorcer les tensions et éliminer les problèmes liés à ces événements. Je suis persuadé que nous y sommes parvenus. Revenir sur ces questions ne sert à rien de bon.

« Nous n'avons et ne voulons avoir aucun détenu politique »

— Les mécanismes actuels du dialogue entre le pouvoir et la population vous semblent-ils suffisants et satisfaisants ? Existe-t-il un seuil au-delà duquel la critique semble inadmissible ?

— Il n'y a aucun seuil pour la critique fondée et socialement constructive. Il n'y a aucun seuil *non plus dans le développement* du dialogue — je préférerais ici plutôt le mot conversation que dialogue — entre le pouvoir et la population.

— Quelle différence faites-vous donc entre la conversation et le dialogue ?

— La conversation, c'est un contact direct avec la population, qui permet de parler de tous les problèmes y compris des petits problèmes de la vie quotidienne. Je reçois en outre des signaux directs de tout le pays. Des dizaines de milliers de lettres me parviennent : cent cinquante mille l'an dernier. Certaines sont écrites avec des larmes. Chaque semaine, on me communique les plus intéressantes ou les plus aggressives et je dis ce qu'on doit faire.

» La démocratie socialiste est une formation relativement jeune, en perpétuelle évolution, qui perfectionne ses formes, institutions et mécanismes. Je pense que le système, mis en place et inscrit dans la Constitution, de consultation de la société au sujet de tous les projets socialement importants, a réellement enrichi notre démocratie dans l'action.

» Bien entendu, il ne faut pas confondre ces questions avec la politicaillerie, et encore moins avec les *tentatives* visant à troubler la tranquillité et l'ordre social. Nul en Pologne n'est condamné pour ses opinions. Nous n'avons et ne voulons avoir aucun détenu politique. En revanche, comme tout Etat qui veille à ses intérêts vitaux et à la légalité, nous ne pouvons pas tolérer et nous ne tolérerons pas les tentatives de violer la légalité, de perturber la tranquillité et l'ordre public. C'est sans doute tout à fait compréhensible.

— Estimez-vous que l'eurocommunisme est phénomène durable ?

— Attendons, l'histoire jugera.

— En tout cas, vous ne condamnez pas le phénomène ?

— Il ne s'agit pas de condamner, c'est une discussion. Mais *il faut comprendre que si* certains politiciens non communistes exploitent ce problème pour diviser les communistes, ça ne peut me plaire.

Les dangers de la course aux armements

— Comment appréciez-vous, les résultats et les suites de l'Acte final d'Helsinki ?

— Je les apprécie hautement. A la conférence d'Helsinki, au nom de la Pologne, j'ai appelé son acte final, la Grande Charte de la paix en Europe. J'estime que son importance pour l'Europe va, avec le temps, non pas diminuer mais accroître. Nous considérons l'élaboration et la signature de cet acte comme un événement historique, comme un grand succès de tous ses signataires.

» Je pense qu'en général nous pouvons apprécier positivement la mise en œuvre de l'acte. Sur la base de ses principes et dispositions et dans l'esprit de cet acte, un net progrès a été réalisé dans les relations bilatérales, une série de problèmes ont été réglés entre les Etats. Un des exemples de ces effets positifs, c'est le progres qui s'accomplit dans les relations entre la République populaire de Pologne et la République fédérale d'Allemagne. C'est ce qu'a confirmé ma visite de l'an dernier en R.F.A. et que confirmera sans doute la visite que rendra prochainement en Pologne le chancelier fédéral, M. Helmut Schmidt. On pourrait citer d'autres exemples de ce genre.

» La première phase de la rencontre de Belgrade des représentants des Etats signataires de l'acte peut être appréciée d'une façon positive. Je suis convaincu que toute cette rencontre aura un déroulement constructif et des résultats positifs.

» Il y a aussi, évidemment, des problèmes difficiles Ce qui nous préoccupe gravement, c'est l'absence de progrès notable dans la détente militaire, c'est la poursuite de la course aux armements, ce sont les nouveaux dangers qui, en conséquence, apparaissent, et notamment la prolifération des armes nucléaires et l'introduction de nouveaux types de ces armes. Nous assistons aussi à un regain d'activité de diverses forces hostiles à la détente.

» Toutefois, personnellement, je suis optimiste. Je crois en la poursuite de la détente qui est l'unique voie admissible et indispensable à tous les pays, surtout d'Europe. Nous accueillons avec satisfaction tout ce qui favorise cela, par exemple, les récents documents de haute importance signés par les dirigeants de la France et de l'Union soviétique. Nous espérons que les négociations en cours marqueront un progrès réel dans le dialogue soviéto-américain, tellement important pour la situation internationale dans son ensemble.

» La détente, à notre avis, est une nécessité objective du monde contemporain, découlant du rapport réel des forces et du besoin de dévlopper les relations entre pays à systèmes différents, en accord avec les principes de la coexistence pacifique. Nous estimons qu'on ne peut pas et qu'on ne doit pas s'écarter de la voie de la détente. Au contraire, nous sommes convaincus que ce processus grandement positif est irréversible. »

— Depuis votre visite à Paris, en 1972, la coopération polono-française a-t-elle progressé comme vous vous y attendiez ? Qu'espérez-vous de votre visite actuelle en France, monsieur le premier secrétaire ?

— Le progres réalisé est certainement très important et intéresse tous les domaines de la vie. Nous sommes tout particulièrement satisfaits du développement de notre coopération économique, plus rapide et plus étendue que jamais. C'est ainsi que au cours des cinq dernières années, la la France est passée de la cinquième à la deuxième place parmi nos partenaires occidentaux, et elle s'est avancée au premier rang, pour ce qui est des livraisons de biens d'équipement. C'est avantageux pour les deux pays, cela consolide la base matérielle de *leur coopération* dans d'autres domaines, élargit les contacts et renforce l'amitié traditionnelle polono-française.

» Je voudrais souligner l'importance que revêt pour l'ensemble de la coopération polono-française la compréhension et le soutien témoignés par le président de la République, M. Giscard d'Estaing, à l'égard des points essentiels de cette coopération. Personnellement, je me réjouis beaucoup du contact amical que nous avons noué et que nous entretenons à ce sujet. J'apprécie également la possibilite d'un échange d'opinions assez fréquent avec le président de la République sur diverses questions internationales, dans l'intérêt de la continuation et du développement de la politique de détente en Europe.

» Je vois dans ma nouvelle visite en France avant tout la possibilite de continuer notre dialogue sur ces deux plans importants — le resserrement de la coopération et de l'amitié polono-française ainsi que l'intensification de l'action commune des deux pays en faveur de la détente.

» Et puis, évidemment, je suis content de revoir votre grand pays et votre belle capitale, de pouvoir rencontrer à nouveau les Français. A propos de votre précèdente question, je puis dire que la Pologne et la France donnent ensemble un des exemples les plus éloquents de la mise en œuvre constructive et aussi large que possible de l'Acte final d'Helsinki. C'est, dans les conditions actuelles, la meilleure façon de continuer les longues et belles traditions de l'amitié polono-française. »

Propos recueilils par
BERNARD FÉRON
et **MAUNEL LUCBERT.**

La Pologne et la France veulent élargir la coopération entre leurs petites et moyennes entreprises

Le refroidissement de l'économie polonaise marque les relations entre Varsovie et Paris. En raison du coup de frein sur les investissements en Pologne, le temps des grands contrats conclus par des entreprises françaises, apparaît — du moins pour l'instant — révolu. Ainsi, la visite de M. Gierek ne donnera lieu à la signature d'aucun projet important ; mais elle fournira l'occasion d'une réflexion sur l'avenir des échanges entre les deux pays.

Les Polonais ont notamment renoncé à la réalisation d'une raffinerie de pétrole à Gdansk, qui intéressait la société Technip pour un montant de 3 milliards de francs. La rentabilité de ce projet n'est pas apparue évidente, alors même que se posaient des problèmes de crédit et d'écoulement des produits raffinés. Au total, les contrats de ventes d'équipement français ont atteint 2,1 milliards de francs en 1976 — la seule construction de l'usine d'engrais de Police représenta 1,8 milliard de francs et seulement 350 millions depuis le début de 1977.

La France a été, l'an dernier, le premier vendeur occidental de biens d'équipement ; mais l'Allemagne fédérale a fourni à la Pologne — à la fin août — un crédit de 5 milliards de francs pour la réalisation d'une usine de gazéification du charbon. Globalement, la France a été, en 1976, le *sixième fournisseur de la Pologne* (5,8 % du total des importations polonaises), derrière l'U.R.S.S. (25,5 %), la R.F.A. (8,7 %), la R.D.A. (7,6 %), les Etats-Unis (6 %) et la Tchécoslovaquie (5,9 %). Elle a été aussi son sixième client (3,3 % du total des exportations de la Pologne), après l'U.R.S.S. (30,3 %), la R.D.A. (9,9 %), la Tchécoslovaquie (7,8 %), la R.F.A. (6,3 %) et la Hongrie (3,5 %)

Alors que les échanges avec la Pologne représentent à peine 1 % de son commerce extérieur, la France subit, comme ses concurrents, les effets de la remise en ordre de l'économie polonaise, qui se traduit par une réduction de l'excédent enregistré à l'égard de Varsovie : 270 millions de francs au cours du premier semestre de 1977 contre 800 millions durant la même période de 1976, les exportations françaises ayant baissé de 24 % et les importations augmenté de 11 %. Le surplus de la balance française avait atteint 1,2 milliard de francs en 1975 et 1,5 milliard de francs en 1976.

La Pologne souhaite réaliser le rétablissement complet de son équilibre commercial. Jusqu'à présent, elle fournit à la France surtout des matières premières (50 % des achats de la France) : charbon (4 millions de tonnes de charbon-vapeur et 2 millions de tonne de coke), cuivre (30 000 tonnes en quatre ans) ; mais son souhait de vendre davantage se heurte à des réticences et des réticences et des difficultés de fixation des prix. Varsovie veut surtout diversifier ses exportations et livrer davantage de produits finis ; mais les producteurs polonais ont à compter avec la crainte d'une nouvelle concurrence. Aussi est-il question d'aller au-delà de l'achat des deux bateaux « vracquiers » (140 millions de francs) que M. Chirac, alors premier ministre, s'était engagé à acquérir.

La visite de M. Gierek donnera lieu à la signature d'un arrangement relatif à l'élargissement de la coopération franco-polonaise entre les petites et moyennes entreprises (missions, expositions, accords en matière de spécialisation de la production et d'organisation de la vente...), afin de consolider un courant régulier d'échanges. Cette visite permettra aussi d'évoquer la coopération financière entre les deux pays. Jusqu'à présent, la Pologne n'a dépensé que 2,5 milliards de francs sur l'enveloppe de 7 milliards de crédits accordés pour les années 1976, 1977 et 1978. Des lignes supplémentaires pourraient toutefois être attribuées en faveur du charbon et du cuivre polonais. Enfin, il sera sans doute question de la dette extérieure de la Pologne, qui, vis-à-vis de la France, représente environ 9 milliards de francs, soit 15 % de son endettement global.

M. B.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● L'ETAT DE SIEGE NE SERA PAS ASSOUPLI, pas plus que le couvre-feu instauré après le coup d'État du 11 septembre 1973, a annoncé le général Pinochet, à l'occasion du quatrième anniversaire du putsch militaire. — *(A.F.P.)*

● ENVIRON SIX MILLE PERSONNES ONT MANIFESTE le dimanche 11 septembre, à Stockholm, contre le régime chilien. Evoquant la situation dans ce pays, quatre ans apres le coup d'État militaire, le ministre suédois des affaires étrangères, Mme Karin Söder, a déclaré, dans un communiqué publié le 10 septembre : *« La consternation que nous avons ressentie, au lendemain de ce putsch militaire brutal, est restée présente dans nos consciences. Il est tragique de pouvoir constater que nos pires inquiétudes se sont confirmées dans les faits, au cours de ces quatre années de dictature militaire. Nous exprimons aujourd'hui avec la même vigueur notre aversion pour la répression au Chili et notre solidarité avec ses victimes. »* *(Corresp.)*

États-Unis

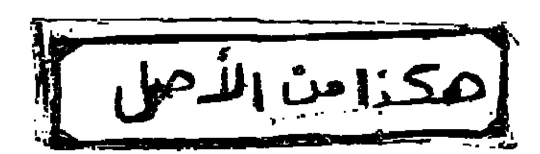
● M. ROBERT BYRD, leader de la majorité démocrate au Sénat, s'est ouvertement prononcé samedi 10 septembre en faveur d'une démission rapide de M. Bert Lance, directeur du bureau de la gestion et du budget de l'administration Carter, auquel on reproche diverses indélicatesses financières. M. Carter a d'autre part annoncé qu'il traiterait de l'affaire Lance, mercredi 14 septembre, au cours d'une conférence de presse. — *(A.F.P.)*

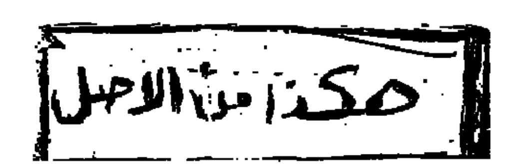
Suisse

● LA TRENTIEME FETE DU PEUPLE JURASSIEN, qui a réuni des dizaines de milliers de personnes dimanche 11 septembre, à Delémont, a été placée sous le signe de l'unité des six districts francophones, dont trois demeureront rattachés au canton de Berne. Les dirigeants autonomistes ont réaffirmé leur détermination de poursuivre « la lutte jusqu'à la libération de l'ensemble du Jura ». Dans une résolution adoptée à main levée, les manifestants ont réclamé l'ouverture de négociations en vue de permettre la réunification du Jura par *les voies légales.* — *(Corresp.)*

Zaïre

● LA PEINE DE MORT a été requise samedi 10 septembre contre M. Nguza Karl I Bond, ancien ministre zaïrois des affaires étrangères, accusé de haute trahison, qui comparaissait devant la Cour de sûreté de l'Etat à Kinshasa. Le tribunal rendra son verdict mardi. L'ancien ministre a plaidé non coupable. Une équipe de la télévision belge s'est vu refuser l'autorisation de rester au Zaïre pendant le procès.





[redacted]

DIPLO

...GRAPHIE

... unique au monde »

Une diplomatie française

EP

CA

Une nouv

DIPLOMATIE

BIBLIOGRAPHIE

« Un métier unique au monde »

de Kurt Waldheim

Le livre de M. Waldheim, *Un métier unique au monde*, fruit de plusieurs dizaines d'heures d'entretien avec Eric Rouleau, journaliste au *Monde*, constitue un excellent dossier sur l'importance croissante du rôle des Nations unies comme sur les limites étroites dans lesquelles ce rôle s'exerce. La clarté et la concision de ce dossier, la conviction qui l'anime, témoignent de l'ardeur et de la foi avec lesquelles M. Waldheim exerce ses fonctions à la tête de l'organisation mondiale.

Il est facile, certes, de dauber l'ONU, « *le machin* », selon le général de Gaulle, qui n'employa d'ailleurs cette expression que le temps de la guerre d'Algérie. Mais, rappelle M. Waldheim, l'ONU n'est que le miroir du monde, de ses contradictions. Il est injuste dès lors de railler ses faiblesses qui sont le seul résultat du refus des Etats membres de se conformer soit à l'« *arbitrage du directoire des Grands* », au sein du Conseil de sécurité, soit au « *verdict de la majorité automatique* » au sein de l'Assemblée. Le nationalisme, en effet, « *phénomène majeur de notre époque (...) prend des formes négatives lorsqu'il s'écarte de la communauté mondiale pour atteindre des objectifs de caractère égoïste* ».

Selon M. Waldheim, les trois tâches principales de l'ONU sont les suivantes : le maintien de la paix et de la sécurité, le changement pacifique dans le monde, l'effort en vue de planifier le devenir de l'homme dans une perspective de coopération globale.

Pour M. Waldheim il faut instaurer un nouvel ordre économique mondial qui mette fin au scandale résultant de ce que 70 % de la population de la terre subsistent avec 30 % seulement du revenu mondial. Vingt-quatre pays sont au bord de la famine. En 1975, 13 milliards de dollars à peine ont été consacrés au développement alors que plus de 300 milliards l'étaient aux dépenses militaires. Cette situation apparaît insupportable à cet ancien diplomate aux tendances conservatrices, qui fut dans son pays, avant d'être élu à l'ONU, le candidat des électeurs de droite à la présidence de la République.

Les contacts permanents de M. Waldheim avec les dirigeants de tous les pays du monde l'ont conduit à comprendre ce que la plupart des Occidentaux ont le plus grand mal à percevoir, à savoir que les pays en développement entendant bénéficier d'un traitement égal à celui des autres, « *supportent de plus en plus mal l'occidentalocentrisme* » générateur, à leurs yeux, d'incompréhension et de préjugés.

Une diplomatie tranquille

C'est une diplomatie tranquille et obstinée, faite de négociations bilatérales et multilatérales permanentes, que M. Waldheim poursuit inlassablement. Les exemples qu'il donne à propos du problème chypriote et du conflit israélo-arabe, constituent la matière de chapitres passionnants, malheureusement trop brefs. Ceux-ci n'en apportent pas moins, avec d'intéressantes précisions, dont certaines sont des révélations, la démonstration à la fois du caractère indispensable et des limites de la contribution de l'ONU à la recherche d'une solution pacifique des conflits.

Tant d'efforts, des résultats si modestes... On comprend que M. Waldheim considère son poste à la fois comme l'un des plus passionnants et l'un des plus frustrant du monde. « *On y compte*, dit-il, *les sommets d'espérance de l'humanité, mais on y sonde aussi les abîmes de sa faiblesse.* »

On trouvera sans doute outrancier les éloges dont le secrétaire général de l'ONU gratifie systématiquement, dans cet ouvrage, les dirigeants des Etats avec lesquels il est appelé à négocier. Mais peut-il faire autrement à la tête d'une organisation intergouvernementale dont le seul moyen d'action est la persuasion ? Peut-on, pour la même raison, s'étonner du peu de temps et des propos désabusés qu'il consacre à des problèmes aussi capitaux que la défense des droits de l'homme et du désarmement ? Pour progresser dans ce domaine, sans doute n'a-t-il pas tort d'estimer qu'il faut d'abord réduire la peur, par le règlement pacifique des conflits, et l'injustice par la recherche d'un nouvel ordre économique mondial.

JEAN SC'WŒBEL.

★ Editions Stock, 233 pages, 42 F.

L'U.R.S.S. DÉNONCE LA FABRICATION DE FUSÉES AU ZAÏRE PAR LA R.F.A.

Moscou (A.F.P.). — Commentant la construction en cours d'une importante base de lancement dans une partie du territoire zaïrois récemment concédée à la firme ouest-allemande Otrag, l'agence Tass a accusé, samedi 10 septembre, la République fédérale d'Allemagne de « s'orienter ouvertement vers le développement de la fabrication de fusées les plus diverses, y comprise de puissantes diverses, y compris de puissantes fusées porteuses ». Sous le prétexte d'exploration de l'espace, ajoute-t-elle, la base du Zaïre peut être utilisée pour la création et la mise au point, par des spécialistes ouest-allemands, de fusées balistiques de combat de différentes catégories, y compris de fusées capables de porter des charges nucléaires ».

L'agence soviétique affirme, d'autre part, que les fusées basées au Zaïre « peuvent être dirigées sur des objectifs situés tant sur le territoire africain que sur d'autres continents ». Elle fait était de la « crainte » de l'Europe et de la « préoccupation » croissante des autres continents devant « la progression de l'Allemagne de l'Ouest sur la voie d'une nouvelle militarisation ».

EUROPE

Pays-Bas

En marge du procès d'Assen

LA POLICE A DÉCLENCHÉ UNE OPÉRATION VIGOUREUSE DANS LES QUARTIERS MOLUQUOIS

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Le calme est revenu, ce lundi 12 septembre, dans les quartiers moluquois d'Assen et de Bovensmilde, dans le nord du pays, après les violents incidents qui ont opposé, samedi, la police à de jeunes activistes moluquois.

A la recherche de caches d'armes, la police néerlandaise, aidée de pelotons de gardes mobiles et de militaires, avait bouclé les quartiers moluquois d'Assen et du village proche de Bovensmilde, où les passagers d'un train et les enfants d'une école avaient été pris en otages au mois de juin dernier.

« Si les « flics » n'étaient pas intervenus... »

L'action policière de samedi a été menée avec une dureté inconnue jusqu'ici aux Pays-Bas. De nombreux coups de feu ont été tirés, et les dégâts sont importants dans le quartier : vitres brisées, portes enfoncées, etc. Le bilan est cependant réduit : après une trentaine d'interpellations, quatre Moluquois sont toujours détenus dans les locaux de la police, seize procès-verbaux pour détention d'armes illégale ont été dressés, deux mitraillettes, sept pistolets, un revolver, deux cent cinquante cartouches et des cocktails Molotov ont été saisis. Le plan d'une nouvelle prise d'otages a également été découvert.

Le gouvernement néerlandais a fait savoir qu'il entendait maintenir le dialogue avec la population moluquoise. Mais celle-ci semble avoir été traumatisée par l'action de la police. Quant aux habitants néerlandais d'Assen, ils en sont très satisfaits : « *Si les « flics » n'étaient pas intervenus, nous y serions allés nous-mêmes* », dit-on ce lundi dans les rues d'Assen.

MARTIN VAN TRAA.

Suède

A BARSEBACK

La manifestation antinucléaire a réuni quinze mille personnes

De notre correspondant

Stockholm. — Près de quinze mille personnes ont participé, samedi 10 septembre, à Barseback, dans le sud de la Suède, à la deuxième « marche antinucléaire nordique », organisée principalement par les mouvements écologistes de Scandinavie et de Finlande. Jamais une manifestation de ce genre n'avait rassemblé autant de monde en Europe du Nord. Plus de quatre mille Danois avaient franchi le détroit pour venir manifester devant les deux réacteurs de Barsebäck. Ils se sentent, en effet, concernés au plus haut point puisque l'usine se trouve pratiquement en face de Copenhague, à moins d'une demi-heure de ferry-boat.

L'annonce de l'arrivée de petits groupes écologistes allemands et français avait inquiété la direction de Sydkraft, la compagnie propriétaire de la centrale, qui avait tenu à avertir la police. Mais le défilé s'est déroulé dans le plus grand calme.

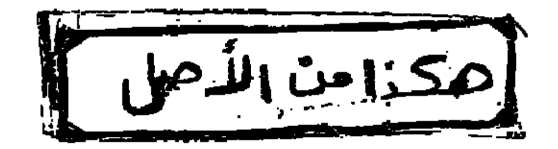
La politique énergétique demeure en Suède un problème épineux pour les trois partis de la coalition gouvernementale. Le Parti du centre, antinucléaire, a bien du mal à faire accepter son point de vue à ses partenaires *libéraux et conservateurs*. Sur quelques chantiers, les travaux de construction sont freinés, mais les décisions délicates sont continuellement repoussées. Et cette « fuite en avant » contribue à faire planer un doute qui n'est peut-être pas de nature à favoriser les investissements industriels.

Toutefois, les besoins de la Suède en électricité, en 1985, ne semblent pas aussi importants qu'on le pensait encore il y a deux ans : des statistiques récentes montrent qu'ils seraient de 133 milliards de kilowatts-heures contre les 159 prévus antérieurement, ce qui voudrait dire que huit réacteurs, au lieu de treize, suffiraient. Mais, dans l'industrie, on fait remarquer que « *la recession explique partiellement ces chiffres, qui ne sont pas tout à fait fiables* ».

Le gouvernement souhaite faire appliquer strictement la loi votée en avril 1977 sur les conditions de la mise en service des réacteurs nucléaires. Aux termes de ce texte, l'autorisation est donnée si les constructeurs peuvent présenter un contrat satisfaisant, portant sur le retraitement de l'uranium usagé, ou sur son stockage s'il n'est pas retraité. En ce qui concerne le réacteur de Barsebäck 2, ce contrat devait être présenté avant le 1er octobre, mais, les négociations avec la Cogema et la Hague n'ayant toujours pas abouti, il est probable qu'une dispense sera accordée pour quelques mois. Les sociaux-démocrates estiment qu'un accord sur ce point avec la France n'est pas urgent et que la Suède peut conserver ses combustibles irradiés dans des bassins, pendant une quinzaine d'années.

ALAIN DEBOVE.

LA S.N.C.F. COMMUNIQUE :
Electrification 25.000 V. Gargan - Aulnay-sous-Bois.
La mise sous-tension des installations de traction électrique sur le parcours Gargan - Aulnay-sous-Bois aura lieu le 14 septembre 77. Il y a DANGER DE MORT à toucher ces lignes, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un objet quelconque.



EUROPE

Allemagne fédérale

La police demande de nouvelles précisions aux ravisseurs de M. Schleyer

L'affaire Schleyer est toujours dans l'impasse. Les ravisseurs du chef du patronat ouest-allemand, qui avaient pris contact, samedi 10 septembre, avec Mᵉ Payot, l'avocat suisse qui a été accepté comme médiateur, n'avaient pas encore réagi lundi en fin de matinée au message de la police allemande, demandant de nouvelles précisions.

Lundi matin, Mme Schleyer, la femme de l'otage, a demandé aux autorités, dans un message publié par le quotidien à grand tirage « Bild Zeitung », de sauver la vie de son mari en remplissant les conditions posées par le commando.

De notre envoyé spécial

Bonn. — En prenant contact, samedi soir 10 septembre, avec Mᵉ Denis Payot, avocat genevois, dont ils avaient souhaité la présence lors de la libération éventuelle de leurs amis, les auteurs de l'enlèvement de M. Hanns-Martin Schleyer ont-ils entamé la négociations de la dernière chance ? On serait tenté de le croire si l'on considère que, une semaine après le rapt du président du patronat ouest-allemand, le gouvernement fédéral parait être resté maître du jeu.

Grâce à une indiscrétion de l'avocat, on a su que le bureau criminel fédéral avait d'ailleurs répondu aux exigences formulées par les terroristes par une nouvelle demande de précisions : quelle serait la destination de l'avion qu'ils prendraient avec leurs amis, si ceux-ci étaient libérés ? Après avoir insisté sur la difficulté qu'il y aurait à trouver un équipage volontaire, la police a également exigé du commando *« une preuve contrôlable que M. Schleyer est toujours en vie »*. Bref, la tactique des autorités ouest-allemandes n'a pas changé : elle est toujours de temporiser.

L'opposition chrétienne-démocrate commence, en dépit de sa participation à *« l'état-major de crise »*, à prendre ses distances et à critiquer une équipe qui, dit-elle, s'est révélée incapable de juguler la « fraction armée rouge ». *« La C.D.U. exige des mesures concrètes contre le terrorisme »*, soulignait samedi l'un de ses porte-parole. On est loin de l'unanimité manifestée durant l'enlèvement de M. Peter Lorenz par la classe politique ouest-allemande tout entière. Un député C.D.U. a même déclaré : *« La seule chose que les contribuables veulent encore financer, c'est l'enterrement des terroristes. »* Et le parti chrétien-démocrate recevrait plus de mille lettres par jour réclamant, notamment, le rétablissement de la peine de mort contre les terroristes.

Un nouveau sondage d'opinion vient conforter la C.D.U. et la C.S.U. dans leurs critiques contre le gouvernement. Il a été réalisé à la fin de la semaine par l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*. *« Pensez-vous que le gouvernement fédéral a pris suffisamment au sérieux jusqu'ici la menace du terrorisme ? »* était-il notamment demandé ; 78 % des réponses accusent M. Schmidt de l'avoir prise trop à la légère (ce chiffre atteint 84 % chez les personnes âgées). Il se confirme, en revanche, qu'une majorité d'Allemands ne craignent pas davantage, depuis l'attentat de Cologne, pour leur sécurité personnelle : 60 % des « sondés » demeurent cependant partisans de ne pas céder aux exigences des ravisseurs, contre 37 %.

L'opinion publique, dans l'ensemble, reste cependant calme. Les obsèques des trois policiers tués, samedi dernier, n'ont donné lieu qu'à un léger incident à Stuttgart.

Heinrich Böll contre un « troc meurtrier »

Un certain nombre de personnalités de gauche multiplient les appels à la raison en direction des membres du commando Hausner, et se désolidarisent de leur action. L'écrivain Heinrich Böll, prix Nobel, a notamment publié, dimanche, un message dans lequel il condamne *« le troc meurtrier de la vie humaine contre la vie humaine »*, et déclare à l'adresse des ravisseurs : *« Si vous tuez encore, vous n'obtiendrez rien de ce que vous voulez obtenir et cela aura des conséquences inimaginables pour tout le pays ainsi que pour vos amis emprisonnés. »* De même, le pasteur Niemoeller, dont la présence avait également été requise par le commando pour l'accompagner dans son éventuelle évasion, a indiqué que, tout en se tenant prêt pour une telle mission, il était *« indigné »* devant *« cet attentat meurtrier »*.

Il n'est jusqu'au petit parti communiste (marxiste-léniniste) ouest-allemand, le D.K.P., réuni en congrès à la fin de la semaine à Offenbach, qui n'ait condamné *« une action contraire aux intérêts de la classe ouvrière et des travailleurs »*.

BERNARD BRIGOULEIX.

DÉVIANCES ET TRAHISON

Au fond, ils sont bien utiles, ces terroristes de tous bords : ils consolident — ce n'est certes pas leur intention ! — les murs lézardés de sociétés en crise en permettant aux bien-pensants de faire taire les critiques et d'éviter les analyses.

Il est à l'évidence plus aisé de s'interroger sur l'avenir des démocraties face au terrorisme que de tenter de réfléchir sur un système qui engendre le chômage, offre peu d'espoir à ses jeunes, ravage la nature, maintient en place des dictatures dans le tiers-monde. Il est à l'évidence plus aisé de qualifier de *« perversion de l'esprit »* (1) une ébauche de compréhension accompagnée de quelques questions, et l'ouverture d'un journal aux vues les plus diverses, que de se demander si l'asservissement de la presse à l'argent n'est pas une de ces perversions qui, justement, bloquent le dialogue, conduisent aux suicides les démocraties et sécrètent en leur sein une poignée d'enragés.

Dans ces colonnes, Jean Genet a exposé, sur l'Allemagne contemporaine, son point de vue. D'autres ont, sur notre voisin et le problème du terrorisme, exprimé des opinions différentes, voire opposées. Des lecteurs, allemands et français, ont écrit et ont été publiés. Des revues de presse, étrangère et française, ont complété l'analyse. D'autres journaux ont préféré fuir la difficulté et ne rien dire qui puisse indisposer. C'est leur droit... et leur habitude.

En R.F.A., la presse s'insurge, confondant à souhait et à dessein l'opinion d'un homme et celle d'un journal, ne retenant que ce qui lui déplaît, puis glissant vers un procès plus général. Ainsi, selon la *Süddeutsche Zeitung*, dont on attendait davantage de sérieux, *le Monde* négligerait *« depuis des années la couverture de l'actualité de la République fédérale... »*. Et un journaliste de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* prétend avoir lu dans ces pages que nous avions présenté la R.F.A. comme *« un Etat policier »*...

Il est bon — et rare — que les médias s'interrogent sur leur travail ; ils doivent chercher sans cesse à cerner mieux le réel. Il est, en revanche, désolant qu'ils isolent, dans les colonnes du voisin, le point de vue « déplaisant », déforment les jugements émis, manient l'amalgame avec grossièreté. Cela est désolant, mais ne devrait pas étonner.

Les pouvoirs établis et leurs relais intellectuels, bloqués qu'ils sont, sécrètent des dissidents. Peu importe que l'évidente pathologie de certains soit le parfait négatif de la pathologie officielle ! Ils sont, à l'Ouest comme à l'Est, des criminels de droit commun qu'il faut mettre hors d'état de nuit, même si les moyens dont ils usent sont incomparables ! Et gare à ceux qui, tout en condamnant leurs méthodes, se demandent si leur déviance n'est pas le terrifiant reflet de la trahison, par les pays libres, de leurs idéaux proclamés !

Lorsque de tels raisonnements, attentats à l'intelligence, commencent à poindre, il est temps de procéder à un bilan de santé de la démocratie. — J. D.

(1) Max Clos, *le Figaro* du 10 septembre.



Espagne

Le rétablissement de la Généralité de Catalogne

(Suite de la première page.)

C'est, en effet, à un tel système qu'aboutirait l'accord de principe récemment conclu entre MM. Suarez et Tarradellas, et dont la presse espagnole a révélé, dimanche, les détails.

Selon ce projet, la Généralité ne compterait, jusqu'à l'adoption d'un statut d'autonomie définitif, que deux organes : la présidence et le *Conseil* ou gouvernement. M. Tarradellas serait réinstallé dans ses fonctions par un décret-loi de Madrid, mais il serait aussi chargé de désigner les membres du *Conseil*. C'est là une prérogative que les dirigeants politiques jugent incompatibles avec les règles de la démocratie parlementaire. Ils réclament la reconnaissance de l'assemblée des élus catalans — représentant la légitimité des urnes — face à la légitimité historique incarnée par M. Tarradellas.

A l'issue de la première phase des négociations menées par le président de la Généralité et le chef du gouvernement espagnol, un certain flottement s'était produit à Barcelone parmi les dirigeants des partis. On avait pu croire à un succès de M. Suarez. Mais, forts de leur victoire aux élections du 15 juin les socialistes et les communistes ont réagi, entraînant à leur suite les autres leaders catalans. *« Nous avons défendu auprès de M. Suarez, qui nous a reçus jeudi dernier, les principes d'une Généralité vraiment démocratique*, nous a déclaré M. José Maria Riginer, dirigeant du parti socialiste ouvrier espagnol en Catalogne. *Nous voulons qu'une institution reflétant la volonté populaire contrôle le pouvoir exécutif, et nous ne pouvons accepter que des hommes désignés par le franquisme fassent partie du* Conseil. » Le président du gouvernement espagnol semble avoir renoncé à imposer la présence au sein du *Conseil* des représentants des *diputaciones* (conseils généraux) des quatre provinces catalanes, élus sous le régime antérieur. La composition de cet organe devrait en tout cas donner lieu à un débat très serré.

Certes, M. Tarradellas s'est engagé, avant et après le scrutin du 15 juin, à respecter le verdict des urnes. Mais les leaders catalans ne lui font pas totalement confiance. *« C'est un homme blanc le matin et noir le soir »*, nous a dit l'un d'entre eux. Ils exigent de lui un engagement écrit. Leur méfiance à l'égard de M. Suarez n'est pas moindre ; ils dénoncent un chantage au coup d'Etat ; s'il existe bien un tel risque, soutiennent-ils, le gouvernement tend à le grossir pour servir ses intérêts : *« Nous ne demandons au gouvernement de Madrid que ce qui lui est possible de nous accorder dans la légalité*, nous a dit M. Riginer. *M. Suarez a d'ailleurs besoin d'arriver à un accord avec nous pour aborder ensuite, avec de meilleures chances de succès, le problème basque, plus difficile à résoudre en raison, notamment, de l'influence de la gauche non parlemenaire. »*

PHILIPPE LABREVEUX.

● RECTIFICATIF. — Par suite d'une coquille, il a été écrit dans *le Monde* du 10 septembre que le parti de M. Suarez, l'Union du centre démocratique, n'avait que quarante-sept sièges à la Chambre des députés. Il fallait lire : 47 % des sièges.

● *Le président du Parlement européen, M. Emilio Colombo*, a estimé samedi 10 septembre à Recoaro-Terme (Italie), que les élections européennes au suffrage universel ne pourront pas *« vraisemblablement se dérouler, comme prévu, au printemps de l'année prochaine »*. — *(A.F.P.)*

ASIE

Chine

POUR LA SECONDE FOIS EN UNE SEMAINE

M. Teng Hsiao-ping se dit déçu par l'attitude de Washington envers Pékin

De notre correspondant

Pékin. — Pour la seconde fois en moins d'une semaine, M. Teng Hsiao-ping vient d'exprimer en termes dénués d'équivoque la déception que lui causait la diplomatie américaine envers la Chine. Le vice-président recevait, samedi 10 septembre, une délégation de la Diète japonaise devant laquelle il a de nouveau déclaré que la récente visite à Pékin du secrétaire d'Etat américain, M. Vance, avait constitué un *« pas en arrière »* dans les relations entre les États-Unis et la Chine. Il avait employé pratiquement la même expression, le 6 septembre, devant une délégation de l'agence américaine Associated Press (*le Monde* du 8 septembre). Parlant à ses interlocuteurs japonais, il a reproché aux Américains de *« jouer deux cartes en même temps »* (sous entendu, Pékin et Taipeh), ajoutant que la République populaire ne pouvait tolérer une telle approche du problème de la normalisation des relations diplomatiques sino-américaines.

M. Teng, ainsi que M. Kissinger en avait fait l'expérience, est réputé pour son franc-parler. La position qu'il vient de reconquérir dans la hiérarchie et sa qualité de principal sinon seul expert de politique étrangère, à la tête du régime, l'autorisent, en outre, à s'exprimer avec une particulière netteté. Le fait cependant qu'à deux reprises en quelques jours il ait jugé utile de porter ainsi publiquement un jugement aussi sévère sur le comportement de l'administration Carter appelle quelques explications.

Pékin est irrité par les hésitations de l'administration américaine sur le chapitre de la normalisation des relations entre les deux pays. Cette irritation s'était manifestée dès le printemps, lorsque apparurent entre Chinois et Américains de sérieuses divergences d'interprétation sur le sens d'engagements pris dès 1972 par M. Nixon. Au début de juillet, Pékin estimait encore nécessaire de rappeler les conditions que mettait la R.P.C. à une normalisation de ses liens avec les Etats-Unis. *(Le Monde* du 6 juillet.) Les diplomates Chinois n'ignorent rien, en fait, des tendances hostiles à une rupture avec Taïwan qui se manifestent dans l'entourage de M. Carter, et dont l'un des principaux conseillers du président M. Brzezinski, passe pour être un influent représentant. L'entrevue que M. Vance a accordée samedi au représentant de Taïwan, à Washington, M. Shen, a été aussitôt relevée à Pékin et n'a pu qu'accroître les doutes qu'on y éprouve quant aux intentions du partenaire américain et à son goût du « double jeu ».

Les dirigeants chinois, dans ces conditions, apprécient très peu de faire les frais d'une opération par laquelle les Etats-Unis tendraient à accréditer l'idée d'un « progrès », lequel résulterait d'un assouplissement de la position chinoise, à seule fin de démontrer que M. Carter avance sur un terrain où son prédécesseur n'a pu que marquer le pas. C'est ce qu'a clairement dit, samedi, M. Teng aux parlementaires japonais. *« Nous ne pouvons permettre aux Etats-Unis de tromper le monde. »*

Il est possible que le vice-président chinois soit d'autant plus ferme dans ses propos que son retour au pouvoir a parfois été interprété comme annonciateur d'une diplomatie moins rigoureuse sur les principes. C'était mal connaître un homme chez qui la plupart de ses interlocuteurs étrangers ont rencontré un négociateur habile, mais d'une rare intransigeance. Le « pragmatisme » n'empêchant pas d'ailleurs qu'au moment où M. Teng manifeste son irritation envers M. Vance, une importante mission commerciale chinoise débarquait aux États-Unis pour y être aussitôt reçue par M. Vance et par le vice-président Mondale.

ALAIN JACOB.

● *M. Henry Jackson*, ancien candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis et l'un des sénateurs les plus influents, s'est prononcé dimanche 10 septembre en faveur de la vente d'équipements militaires américains à la Chine. Le sénateur de l'Etat de Washington a toutefois précisé, au cours d'une interview télévisée, qu'il était opposé à la fourniture à Pékin de la technologie nécessaire à la fabrication d'équipements militaires ainsi que de tout matériel nucléaire. La prise de position de M. Jackson a coïncidé avec la publication dans le *New York Times* d'une note interne du Pentagone recommandant un assouplissement du contrôle des exportations en Chine de produits finis des industries américaines de l'armement et de l'électronique. — *(A.F.P.)*

Malaisie

LE PENDU DE PENANG

La loi est appliquée en Malaisie. Publié voici deux ans, un décret stipule qu'aucune considération d'âge ne peut jouer lorsque la faute a trait à la sécurité. De fait...

La Far Eastern Economic Review *de Hongkong rapporte, dans son édition du 9 septembre, que, le 25 août, un jeune Malaisien, qui avait, en février, lors de son arrestation, treize ans et onze mois, a été condamné à mort par la Haute-Cour de Penang pour avoir été trouvé porteur d'un pistolet et de cartouches. Il fut pendu.*

La défense avait mené un dur combat, insistant notamment sur les conditions dans lesquelles (selon l'accusé) l'adolescent était entré en possession de l'arme et de ses vingt cartouches : un gangster lui en avait confié la garde, dans un sac de plastic, le menaçant de représailles s'il l'ouvrait. Un informateur (âgé de quinze ans, que la police n'amena pas à l'audience) permit l'arrestation du jeune homme qui se trouvait un matin dans un bistrot, le sac à la main.

Le pouvoir malaisien entend faire des exemples, et notamment prévenir l'utilisation de jeunes par les révolutionnaires clandestins.

Népal

● LE ROI BIRENDRA a nommé, lundi 12 septembre, M. Kirti Nidhi Bista, premier ministre, en remplacement de M. Tulsi Giri, dont la démission avait été annoncée vendredi.

[Avant de remplacer le chef de gouvernement, le roi Birendra a, pour la première fois, consulté les représentants des institutions mises en place en vertu de la réforme constitutionnelle de 1975. M. Bista pourrait être chargé de poursuivre la « démocratisation ». La politique étrangère du petit royaume enclavé est dominée par ses relations avec ses deux grands voisins, l'Inde et la Chine. Bien que les raisons de la démission de M. Giri n'aient pas été précisées, il n'était pas parvenu, ces dernières semaines, à faire valoir, auprès de New-Delhi, les revendications népalaises portant notamment sur la liberté de transit sur le territoire indien. M. Bista, qui fut déjà premier ministre de 1969 à 1970, et de 1971 à 1973, pourrait être l'artisan d'une politique plus rigide à l'égard de l'Inde et davantage tournée vers la Chine.

AMÉRIQUES

Canada

M. PEYREFITTE FAIT ÉTAT D'UNE « STAGNATION » DANS LES RAPPORTS FRANCO-QUÉBÉCOIS

(De notre correspondant.)

Montréal. — Avant de se rendre à Ottawa, M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice et garde des sceaux, en visite officielle au Québec, a présidé, le dimanche 11 septembre, la séance de clôture du congrès annuel de l'association Québec-France.

Ce voyage était, pour le ministre français, l'occasion de célébrer le dixième anniversaire des accords de coopération qu'il avait signés, le 14 septembre 1967, avec M. Daniel Johnson, alors premier ministre du Québec. Il s'agissait aussi de préparer le prochain voyage en France de M. René Lévesque, premier ministre actuel, qui aura lieu au début du mois de novembre. M. Peyrefitte a également signé, avec son homologue québécois, un accord qui prévoit l'allégement des procédures judiciaires impliquant les ressortissants français au Québec ou des ressortissants québécois en France.

Le voyage du ministre français a donné lieu à des communiqués contradictoires où perçait une certaine nervosité de la part du gouvernement d'Ottawa. Le gouvernement fédéral a commencé par indiquer que le ministre français s'était rendu au Canada à son invitation, avant de concéder, dans une étape ultérieure de cette petite guerre des amours-propres, que le Québec avait, lui aussi, convié le ministre de la justice à venir, mais après Ottawa. M. Peyrefitte nous a précisé que le Québec était à l'origine du voyage et que le premier ministre fédéral, M. Trudeau, lors de son passage en France, au printemps dernier, l'avait invité à venir également à Ottawa.

La visite de M. Peyrefitte n'a pu dissimuler entièrement les insuffisances de la coopération franco-québécoise. Attentif à souligner les *« énormes progrès »* réalisés depuis 1967, dans le domaine des échanges culturels et linguistiques notamment, le ministre de la justice reconnait que *« l'on n'avance pas depuis quelque temps »*. *« Il y a bien*, dit-il, *une certaine stagnation. Je ne crois pas que celle-ci soit due à une moindre volonté politique, mais, comme aucun mécanisme n'a été mis en place pour assurer une impulsion régulière, les fonctionnaires chargés d'assurer cette coopération se sont peu à peu laissé emprisonner dans un phénomène bureaucratique qui existe dans tous les pays... »* — A.-M. C.



Espagne

Le rétablissement de la Généralité de Catalogne

AMÉRIQUES

Canada

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

UN ENTRETIEN AVEC LE CHEF DE L'OPPOSITION DU SOUDAN

Une réconciliation nationale implique la « restauration des libertés essentielles »

NOUS DÉCLARE M. SADEK EL MAHDI

Le président soudanais, le général Gaafar El Nemeiry, a procédé, le samedi 10 septembre, à un important remaniement ministériel. Il assume désormais les fonctions de premier ministre, de ministre de l'économie et des finances. Celui qui passait pour être l'« architecte » de la politique « pro-occidentale » du régime depuis la sanglante élimination des communistes en juillet 1971, M. Mansour Khaled, cède le portefeuille des affaires étrangères à M. Rached El Taher, qui abandonne le présidence du gouvernement.

Ces changements sont vraisemblablement en rapport avec le projet du général Nemeiry de se « réconcilier » avec le front de l'opposition de droite. Tous ceux qui s'étaient rendus coupables de menées subversives ou de crimes contre l'Etat ont été amnistiés, les procès ont été annulés, la libération des détenus politiques, de toutes tendances — trois mille au total — vient de s'achever.

La voie est ainsi dégagée pour l'ouverture de négociations entre le chef de l'Etat soudanais et le leader de l'opposition, M. Sadek El Mahdi, président du Front national (qui regroupe tous les partis à l'exception des communistes) en vue d'une « réconciliation nationale ». « Cet objectif ne pourra être atteint qu'avec la restauration des libertés essentielles », nous a déclaré M. Mahdi au cours d'un long entretien qu'il nous a accordé à Londres, où il vit encore en exil.

Le processus de normalisation a été amorcé le 7 juillet dernier à l'issue d'une rencontre secrète qui s'est déroulée à Port-Soudan entre le président Nemeiry et M. Mahdi, alors que ce dernier était sous le coup d'une condamnation à mort : il avait organisé la tentative de coup d'Etat du 2 juillet 1976, qui s'était soldée par un millier de morts.

Six mois plus tard, le colonel Maamoun Awad Abou Zeid, membre du Conseil de la révolution, alors ministre de l'intérieur, vint à Londres pour examiner avec M. Mahdi les possibilités d'une réconciliation. Les échanges, par le truchement de divers intermédiaires, aboutirent à l'insolite rendez-vous de Port-Soudan.

Issu d'une grande tribu qui s'illustra depuis le dix-neuvième siècle par ses luttes contre l'hégémonie britannique et les velléités de domination de l'Egypte, chef spirituel de la puissante secte des Ansars, allié à diverses formations traditionnelles, des nationaux-unionistes aux frères musulmans, M. Sadek El Mahdi avait cependant de bonnes raisons de penser que les risques d'un guet-apens étaient minimes.

« *Le général Nemeiry*, poursuit-il, *me réserva un accueil cordial. Notre entretien se prolongea de 22 heures le 6 juillet jusqu'au lendemain à 7 heures, après quoi je repris l'avion pour Londres. Nous sommes tombés d'accord qu'une amnistie générale et l'arrêt de toute action subversive de notre part devraient précéder l'élaboration d'un accord politique.* »

La trêve ainsi conclue correspondait aux intérêts des deux parties. La crise économique et sociale que connaît le Soudan, le chômage, l'émigration massive d'ouvriers spécialisés, de membres de professions libérales, d'enseignants vers les pays pétroliers, une cascade de complots et d'attentats, incitèrent le général Nemeiry à renoncer à l'arme de la répression qui s'était dangereusement émoussée. En revanache, l'échec de la tentative du 2 juillet 1976, les épurations qui s'ensuivirent, notamment dans l'armée, le désarroi et les controverses ainsi suscités dans les rangs de l'opposition, conduisirent M. Sadek El Mahdi à rechercher un *modus vivendi*. Préoccupés par l'avenir du régime de Khartoum, les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, entre autres, auraient encouragé les deux adversaire à se réconcilier.

« *Un compromis nous paraît d'autant plus réalisable que nos divergences se sont singulièrement amoindries au fil des années* », nous dit M. Mahdi avant de préciser : « *Le Front national que je préside, en effet, estime, tout comme le gouvernement de Khartoum, il est vrai à des degrés différents, que dans un pays en voie de développement, l'armée a un rôle national à jouer, que le multipartisme n'est pas une alternative à la dictature, que l'Islam doit devenir une force de progrès, que le développement économique ne peut s'accomplir que sur le modèle socialiste, que l'Etat doit garantir les droits et le bien-être des classes laborieuses.* »

Trois conditions

Grand, filiforme, d'allure altière dans sa robe traditionnelle aux manches évasées, un collier de barbe mettant en valeur les traits réguliers du visage, l'aspect de celui que l'on désigne communément comme étant le « *leader de l'extrême droite* » tranche avec les idées modernistes qu'il défend. Agé de quarante-deux ans, licencié en sciences économiques de l'université d'Oxford, M. Mahdi a sensiblement évolué depuis son passage au pouvoir en 1966-1967. Le premier ministre de l'époque se distinguait par un anticommunisme intransigeant, un « *conservatisme éclairé* », qui lui avaient aliéné des forces qui se situaient à gauche comme à droite.

Bien qu'il se soit refusé à divulguer le contenu du document en sept points qu'il a remis au général Nemeiry pour servir de base à leurs négociations, des informations de source sûre font état de quatre conditions posées par l'opposition : l'annulation de l'état d'urgence, le retrait du Soudan des troupes égyptiennes, le « rééquilibrage » des relations de Khartoum avec les grandes puissances et les Etats africains, en particulier avec l'Ethiopie.

M. Mahdi ne nie pas que le régime du lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam, chef d'Etat éthiopien, fournit une aide à son mouvement, mais il affirme avec force : « *Il n'est pas dans notre intérêt de soutenir les séparatistes de l'Erythrée contre Addis-Abeba, qui a les moyens de susciter, en guise de représailles, des troubles dans le sud du Soudan. La sécession érythréenne serait préjudiciable à l'ensemble des pays africains, dont les frontières établies à l'époque coloniale devraient rester immuables.*

» *Nous devons cesser de mener les guerres d'autrui par procuration, et au contraire jouer un rôle pacificateur visant à concilier les intérêts nationaux de l'Ethiopie et les aspirations légitimes du peuple érythréen à l'autonomie. toute destabilisation dans la corne de l'Afrique ne manquerait pas d'avoir des conséquences au Soudan.* »

Le leader de l'opposition est favorable à une politique neutraliste. « *Le Soudan devrait s'abstenir de prendre partie dans les luttes d'influence que se livrent les grandes puissances sur le continent noir. Notre intérêt national exige que nous ayons des relations amicales et équidistantes avec les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Cette dernière peut nous fournir une aide économique et militaire appréciable. Les armes soviétiques sont plus maniables, plus abondantes et moins onéreuses que celles offertes par l'Occident aux pays en voie de développement. En tout cas, la diversification de nos sources d'approvisionnement est indispensable pour garantir notre souveraineté nationale.* »

Après avoir rendu hommage au président Carter, « *qui paraît donner le pas à la défense des droits de l'homme sur des intérêts mercantiles* », M. Mahdi se dit « *déçu de l'attitude de la France, qui tente de se substituer aux Etats-Unis en soutenant toutes les dictatures en Afrique* ». « *C'est dommage*, ajoute-t-il, *car la France aurait pu utiliser à d'autres fins son capital de prestige moral, plutôt que de se discréditer, comme elle le fait, aux yeux des peuples africains.* »

La coopération avec les communistes

Abordant le problème du conflit israélo-arabe, M. Mahdi estime que l'Europe et l'U.R.S.S. devraient jouer un rôle plus actif pour favoriser un règlement. « *Dire que les Etats-Unis détiennent 99 % des cartes dans ce domaine n'est pas raisonnable*, dit-il. *C'est le contraire qui est vrai : en raison de ses liens avec Israël, l'Amérique est la puissance la moins bien placée pour contraindre l'Etat juif au réalisme.* »

Le chef de l'opposition soudanaise estime qu'une pleine et durable réconciliation israélo-arabe ne serait possible qu'à certaines conditions : « *la restauration de la crédibilité militaire des belligérants arabes, avec éventuellement le soutien de l'U.R.S.S.* », l'amendement de la résolution 242 dans un sens favorable aux droits nationaux du peuple palestinien, l'abolition de la « *loi du retour* » et de la discrimination exercée à l'égard des Arabes en Israël.

Sur le plan intérieur, M. Mahdi prône la réforme des institutions afin de les démocratiser, le rétablissement des libertés politiques et civiles, la transformation du parti unique actuellement établi à Khartoum en « *un véritbale rassemblement national, librement consenti, qui n'exclurait même pas les communistes si ces derniers devaient renoncer, comme les eurocommunistes, à des notions dépassées, telles la dictature du prolétariat et la fidélité inconditionnelle à l'U.R.S.S.* ».

« *Il faut démythifier le marxisme, intégrer les communistes à la communauté nationale pour sortir notre pays du sous-développement*, ajoute-t-il. *Les divergences idéologiques mises à part, nos positions respectives ne sont pas très éloignées. Nous avons choisi, nous aussi, la voie socialiste en matière économique et nous sommes convaincus que, dans ce domaine, nous avons beaucoup à apprendre du modèle soviétique, qui a réalisé des progrès indéniables en un laps de temps relativement court. Tout comme les communistes, nous estimons encore que le rôle de l'U.R.S.S. sur la scène internationale est indispensable à l'ordre et à l'équilibre mondiaux.* »

Le chef de l'opposition insiste à plusieurs reprises sur le fait que la situation du Soudan étant « *en pleine évolution* », il lui est difficile de prévoir la nature de l'accord qu'il finirait par conclure avec le général Nemeiry. Cependant, certains observateurs qualifiés à Khartoum doutent qu'un compromis soit, à l'heure actuelle, possible, compte tenu des divergences qui subsistent sur la politique tant intérieures qu'extérieure. Le chef de l'Etat soudanais, soutient-on encore, ne serait même pas disposé à engager des négociations avec un mouvement qui cherche visiblement à modifier les bases mêmes de son régime, mais aussi à partager les responsabilités du pouvoir.

ERIC ROULEAU.

SI UN RÈGLEMENT DE PAIX N'INTERVIENT PAS

L'Arabie Saoudite menace de limiter sa production pétrolière

L'Arabie Saoudite a menacé, samedi 10 septembre, de limiter sa production pétrolière si aucun progrès n'était réalisé sur la voie de la paix au Proche-Orient. Recevant les membres d'une délégation parlementaire japonaise, le cheikh Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, a laissé entendre que son pays envisageait d'imposer un plafond de 8,5 millions de barils par jour à sa production pétrolière, à moins que des mesures ne soient prises pour mettre fin à l'impasse au Proche-Orient. « *Il existe*, a-t-il dit, *deux conditions préalables à une augmentation de la production destinée à faire face aux demandes croissantes des pays industriels : l'instauration de la paix au Proche-Orient, fondée sur l'acceptation par Israël du retour à ses frontières de 1967, et l'acquisition par l'Arabie Saoudite de la technologie susceptible d'assurer la transition vers l'ère post-pétrolière.* »

A Jérusalem, d'autre part, le gouvernement israélien a approuvé, dimanche, les grandes lignes des projets de paix que le ministre des affaires étrangères, M. Dayan, doit soumettre au secrétaire d'Etat américain et qui excluent la restitution aux Arabes de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. M. Dayan avait déclaré samedi qu'Israël était prêt à intégrer les trois cents mille réfugiés « *apatrides* » du territoire de Gaza, auxquels il donnera « *la possibilité du choix entre les citoyennetés israélienne et jordanienne* ». Le problème palestinien, a-t-il dit, ne pourra être résolu que « *si les réfugiés, dont le nombre est estimé à 1 600 000, étaient intégrés dans les pays dans lesquels ils se trouvent. Ce n'est qu'une fois achevée cette intégration par les pays arabes qu'Israël négociera avec les Palestiniens de la Cisjordanie, dont une partie seulement sont des réfugiés* ». — *(U.P.I., Reuter, A.F.P.)*

Syrie

La campagne contre la corruption a déjà abouti à l'arrestation de plusieurs personnalités

De notre correspondant

Beyrouth. — La campagne contre la « *corruption* » et l'« *enrichissement illicite* », ordonnée par le président Assad en Syrie, est en train de prendre une ampleur telle que la crise du Proche-Orient et le problème de l'inflation semblent relégués au second plan. A Damas, comme partout ailleurs en Syrie, cette campagne constitue avec l'épidémie de choléra, qui aurait fait jusqu'à présent une soixantaine de victime, le principal sujet de préoccupation de la population.

L'enquête est menée par une commission spéciale présidée par un dirigeant du parti Baas au pouvoir, M. Ahmed Diab. Parallèlement opéreraient deux commissions secrètes, l'une au sein du Baas, l'autre au sein de l'armée.

Seize arrestations ont été annoncées, le 2 septembre, dont celles de plusieurs directeurs généraux d'offices publics, et une saisie conservatoire a été opérée sur leurs biens. Déjà, des noms circulent. Parmi ceux-ci, bien que le président de la commission ait démenti que des commerçants soient impliqués, ceux de deux richissimes hommes d'affaires, MM. Osman Al Aïdi et Saëb Nahas, qui auraient été incarcérés (1). Le chef du gouvernement, M. Kleifaoui, a interdit à tous les fonctionnaires ayant rang de directeur de quitter le pays sans autorisation préalable.

Ceux-ci devront présenter des comptes détaillés pour tous les voyages qu'ils ont effectués en 1977. Les hauts fonctionnaires et les personnes occupant ou ayant occupé des postes de responsabilité, notamment les ministres, sont par ailleurs tenus de présenter, dans un délai d'une semaine, une déclaration sur l'origine de leurs biens depuis leur entrée en fonction. La fortune du conjoint et des descendants est soumise à la même déclaration.

La corruption dans l'administration était devenue notoire à Damas, depuis plus d'un an. Chargé de mettre de l'ordre dans les services publics, le chef du gouvernement, M. Kleifaoui avait offert de démissionner, en juin dernier, s'estimant dans l'impossibilité de mener à bien sa tâche. Son départ avait été retardé jusque après les élections, et une lutte sourde s'était engagée au sein du Baas. Le scrutin qui s'est déroulé les 1er et 2 août ayant été marqué par une faible participation de l'électorat (20 à 30 % selon les informations parvenues à Beyrouth), le président Assad avait décidé de réagir. Dans un discours prononcé au cours de la séance inaugurale de l'Assemblée du peuple, il avait donné le signal de la campagne contre la corruption, en même temps qu'il faisait don à l'Etat de ses biens personnels.

LUCIEN GEORGE.

(1) Selon l'A.F.P., une dizaine d'officiers supérieurs membres de l'entourage du commandant Rifaat El Assad, frère du président syrien Hafez El Assad, auraient été arrêtés en relation avec cette affaire. Il s'agirait d'officiers qui bénéficiaient de la confiance du commandant Assad. Ce dernier est le chef des toutes-puissantes « forces spéciales » de l'armée syrienne, garde prétorienne du régime de Damas.

AFRIQUE

Tunisie

Libres opinions

A l'épreuve de la démocratie

par JEAN ROUS

Si les meilleurs amis français de la Tunisie critiquent la répression politique dans ce pays, ce n'est point parce qu'ils le mettent sur le même plan que ces pays africains où un totalitarisme de droite ou de gauche anéantit toute justice et toute liberté. C'est, au contraire, parce qu'ils estiment que la Tunisie est mûre pour un régime de démocratie pluraliste organisé selon la spécificité tunisienne. En ce sens, le dernier procès politique contre Ben Salah et ses amis manifesta quelque hésitation entre la sévérité et la relative clémence. Mais un procès politique ne remplace pas le dialogue.

Depuis quarante ans, en dépit des hauts et des bas d'un circuit tourmenté, le président Bourguiba et le mouvement destourien préparent la Tunisie au gouvernement du peuple ; mais actuellement, avant le saut décisif et inévitable, nous assistons à des tergiversations et à des hésitations regrettables qui se traduisent par le recours aux facilités et aux erreurs de la répression politique.

Cette maturité de la Tunisie pour une démocratie pluraliste s'explique par trois mouvements complémentaires et parfois contradictoires de l'histoire tunisienne.

* * *

Tout d'abord, une évolution tout à fait originale dans la lutte anti-impérialiste qui s'est traduite par la stratégie bourguibiste que Domenach a appelée la « décolonisation intelligente ». Ce mouvement était par lui-même formateur de l'esprit démocratique. Il reconnaissait l'existence de l'autre, et postulait que la décolonisation ne devait pas être seulement nationale, mais démocratique et sociale.

En second lieu, après l'indépendance, ce furent les grandes réformes de structure (nationalisations, planification), la réforme de l'enseignement aux effets considérables, même si elle aboutit à des contradictions, la laïcité et la modernisation de l'Etat, les chantiers de développement, les villages d'enfants, la libération des mœurs et, tout particulièrement, de la femme (abolition de la polygamie), sans précédent dans les pays arabes, l'essor des maisons de jeunes et les grands festivals culturels, etc. Certaines expériences, même trop précipitées, comme la coopératisation généralisée, sont à l'honneur de la Tunisie, même si elles ont motivé un recul et une sorte de NEP, qui a eu aussi ses aspects positifs et négatifs.

En troisième lieu, l'existence d'une opposition diversifiée, quoique encore clandestine, est un des signes de cette maturité tunisienne. En effet, les deux principaux mouvements de cette opposition sont, si je puis dire, des rejetons de l'arbre destourien : l'un, libéral, avec le groupe animé par Mestiri, Caïd Essebsi, Assib Ben Amar, l'autre, socialiste de gauche et populiste, animé par Ben Salah. Toutes les difficultés actuelles proviennent de ce que cette opposition n'est pas encore légalisée, or elle devrait l'être, puisque ces deux mouvements n'ont pu être tolérés dans le cadre du parti unique, et en ont même été exclus.

* * *

En vérité, le problème qui se pose est bien celui du parti unique. Or celui-ci, qui était nécessaire pendant les vingt premières années de l'indépendance, pour la construction du régime, ne se justifie plus dès lors que s'affirme, dans tout le pays, la diversité démocratique. Il y a un an, le groupe des libéraux a proposé nettement le choix du pluralisme, sans d'ailleurs être inquiété, en lançant un Manifeste pour les vingt ans de l'indépendance. En juin 1970, le président Bourguiba, retour de France, reconnaissait les erreurs bureaucratiques et annonçait une nouvelle ère plus démocratique. Mais, après enquête auprès de ses membres, le parti unique l'a de nouveau emporté. Il aurait dû alors, pour se justifier, tolérer avec libéralisme toutes les tendances.

Divers symptômes montrent que le choix démocratique est inéluctable. Une Ligue des droits de l'homme a été autorisée. Que veut-on qu'elle fasse, sinon revendiquer toutes les libertés, y compris celle d'organisation. Cependant, si la conférence pour la défense des libertés a été regrettablement interdite, elle n'en a pas moins adressé au monde son Manifeste d'un esprit très destourien. On dit que le parti au pouvoir serait très partagé, et cela résulte même de certains discours ministériels qui se prononcent pour l'ouverture libérale. Tant mieux. Toutefois, la décision finale repose sur l'autorité du président Bourguiba reconnue par tous au-delà des partis. Ses hésitations étaient motivées par la peur de l'anarchie qu'il décèle dans certaines traditions historiques de la Tunisie. Mais, depuis, il y a eu les institutions nées de l'indépendance et, surtout, la formation inculquée par le mouvement destourien et son puissant syndicalisme. La Tunisie a tout à gagner, en prestige et en efficacité, à instaurer une démocratie pluraliste, organisée sérieusement selon sa spécificité propre, après consultation des intéressés — y compris ceux qui sont à libérer ou à amnistier — et discussions publiques du Parlement et de toutes les organisations nationales

En Afrique, les exemples du Sénégal, du Maroc, de l'Egypte, qui, quelle que soit leur politique intérieure, voire leurs erreurs, ont accepté l'existence d'une opposition légale, montrent que cette expérience ouvre une nouvelle perspective à un continent en proie aux oppressions et aux interventions de toutes sortes. Or, la Tunisie, par sa tradition d'organisation et de rigueur, est encore mieux préparée que certains de ces pays, à l'exercice de la démocratie. C'est pourquoi, il peut être contesté difficilement que nous sommes arrivés à l'heure du choix. Et on sait que l'histoire ne pardonne pas plus les ratages qu'elle ne repasse les plats.

En ce qui me concerne, comme vieil ami de ce pays, si riche de qualités, je tiens à exprimer l'espoir que le président Bourguiba rendra un nouveau et grand service à la cause de la Tunisie, de la démocratie et de l'Afrique.

LE « SOMMET » DE L'O.U.A. SUR LE SAHARA OCCIDENTAL EST AJOURNÉ

M. Bongo, chef de l'Etat gabonais et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, a annoncé, samedi 9 septembre, que la Zambie ne pourrait pas accueillir le « sommet » extraordinaire de l'O.U.A. sur le Sahara occidental, en raison de l'aggravation des combats le long des frontières entre la Zambie et la Rhodésie. Dans un message, le président Kaunda lui a fait savoir que la Zambie ne pourrait pas garantir la sécurité des délégations. Il s'avère également, a-t-il ajouté, qu'à ce jour deux Etats seulement ont versé leur contribution financière pour l'Organisation de cette rencontre. De plus, le quorum requis n'a pas été atteint. M. Bongo a annoncé que le secrétariat général de l'O.U.A. poursuivrait des consultations afin de trouver un Etat acceptant d'accueillir la conférence. — (A.F.P.)

* * *

[Le principe d'un « sommet » consacré au différend qui oppose le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, d'un côté, au Maroc et à la Mauritanie, de l'autre, avait été retenu par la rencontre des chefs d'Etat réunie à l'île Maurice en 1976, décision, confirmée par le « sommet » de Libreville en juillet 1977, qui a fixé un lieu, Lusaka, et une date, la première quinzaine d'octobre. Des divergences ont rapidement éclaté lorsque M. Eteki M'Boumoua, secrétaire général de l'O.U.A. entreprit de préparer cette réunion. Le gouvernement marocain refuse la présence du Front Polisario. Il n'accepte pas que la conférence soit financée par les seuls pays favorables à ce mouvement et exige que soit garanti le quorum des chefs d'Etat. — D.J.]



AFRIQUE

Tunisie

Libres opinions

A l'épreuve de la démocratie

Tunisie

M. Nouira se félicite du rapprochement avec la Libye

Tunis (U.P.I.). — Le premier ministre tunisien, M. Nouira, qui présidait, à la fin de la semaine dernière, une conférence des cadres du parti unique et des organisations nationales, a démenti les rumeurs qui laissaient entendre qu'une situation économique et financière de plus en plus précaire pourrait amener, à bref délai, son départ. « Je proclame, de la manière la plus catégorique, a poursuivi M. Nouira, que le gouvernement n'est pas disposé à laisser les pêcheurs en eau trouble tenter de saper les efforts de la Nation entière et de porter préjudice à la réputation de la Tunisie. Le gouvernement est maître de la situation. »

M. Nouira s'est ensuite félicité des bonnes relations de coopération qui se sont établies entre Tunis et Tripoli après une année de tension souvent très vive.

« La crise qui a assombri nos rapports avec la « jamahirya » (communauté) libyenne sœur a pu être dénouée grâce à la sagesse du président Bourguiba, a-t-il dit. Nous sommes ainsi parvenus à une formule de règlement du litige relatif au plateau continental dans le golfe de Gabès. Aussi, suis-je convaincu qu'il n'y a plus aucune raison pour que, dans l'avenir, nos relations de coopération ne s'intensifient pas, car autant les intérêts de conjuguent, autant les relations entre nos deux pays se rapprochent dans d'autres domaines, politique, social, notamment. »

« Happy end » ou nouveau rebondissement ? Depuis la fusion manquée de Djerba, en 1974, les relations tuniso-libyennes ont été marquées par tant de crises, toujours suivies de rapprochements et de déclarations d'amitié, qu'il est difficile de se prononcer. Il semble cependant que, cette fois, les deux « frères ennemis » souhaitent véritablement s'engager sur la voie de la coopération, même si celle-ci n'est pas dénuée d'arrière-pensées.

Cette évolution s'est précisée au début du mois d'août, lorsque le ministre de l'agriculture, M. Hassan Belkhodja, a fait une visite officielle de cinq jours en République libyenne. Il devait en revenir avec un important accord de coopération agricole.

« Il semble bien, écrivait en commentant la visite de M. Hassan Belkhodja le quotidien destourien *l'Action, que la Tunisie et la Libye s'orientent vers une nouvelle forme de coopération qui dépasse les relations de bon voisinage. »*

Quelques jours plus tard, le journal libyen *Al Ousbouh El-Syassi* publiait un article signé du rédacteur en chef, M. Abderrahman Chalkam. S'adressant au Conseil de la révolution libyenne, l'auteur demandait à cet organisme de *« rectifier son erreur et de se retourner résolument vers le Maghreb arabe ». « Dès sa naissance,* écrivait-il, *la révolution du 1er septembre s'est orientée vers le Machrek arabe sans donner au Maghreb toute l'importance qu'il mérite, malgré les liens d'ordre culturel, économique et social que nous avons avec cette partie du monde. »*

Cet article a été abondamment cité par la presse tunisienne, mais aussi par les journaux algériens et marocains. Les échanges de visites à différents niveaux se sont multipliés à la fin du mois d'août entre Tunis et Tripoli. Deux ministres, MM. Abdalah Fahrat (défense) et Fouad Mebazaa (jeunesse et sports) ont pris la tête de l'importante délégation tunisienne qui a assisté aux festivités célébrant le huitième anniversaire de la révolution libyenne du 1er septembre 1969. A peine venaient-ils de regagner Tunis le 3 septembre que l'on annonçait l'arrivée à Tripoli de M. Habib Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) venu s'entretenir avec son homologue libyen des problèmes posés par le nouvel afflux de main-d'œuvre tunisienne.

Une partie délicate

Tout pousse les deux anciens adversaires, qui avaient été bien prêts de se faire la guerre en mai dernier lorsque Tripoli avait installé une plate-forme de forage pétrolier dans une zone contestée du golfe de Gabès, à se réconcilier. Le colonel Kadhafi, amer et désabusé après l'attaque égyptienne de juillet dernier, pourrait bien chercher dans un rapprochement avec Tunis une compensation à ses déboires, quitte à renoncer au moins momentanément à une fusion contre laquelle M. Nouira a toujours lutté. Ce dernier, de son côté, affronte une situation économique et financière délicate. L'automne, après un ramadan marqué par une flambée des prix, s'annonce difficile. La décision de la C.E.E. de limiter les importations de vêtements fabriqués outre-mer, porte un coup à l'industrie textile et pourrait se traduire par la mise au chômage de plusieurs milliers de personnes. A peine lancé, l'ambitieux cinquième plan, qui doit assurer le *« décollage économique »* du pays, pourrait être compromis.

M. Nouira joue néanmoins une partie délicate. Il n'est guère apprécié à Tripoli, qui le tient pour le principal responsable de l'échec de Djerba. A l'intérieur, il doit faire face à l'offensive du clan prolibyen mené par l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Masmoudi, qui revendique la paternité de l'évolution en cours et vient d'annoncer son prochain retour en Tunisie (*le Monde* du 9 août). M. Masmoudi s'est assuré un allié de poids en la personne de M. Habib Achour. En se réjouissant du dénouement d'une crise *« qui avait assombri les relations avec la Jamahirya libyenne sœur »*, le premier ministre a démontré qu'il entendait rester maître du jeu. Il l'a confirmé en rappelant, sans le nommer, que *« la plus haute instance du parti »* avait désavoué les thèses de M. Masmoudi et avait exclu ce dernier du P.S.D. M. Nouira sait cependant que le principal enjeu se situe sur le terrain économique, même si les difficultés actuelles sont, comme il l'a affirmé *« exagérément gonflées pour servir de prétexte à d'autres desseins ».*

DANIEL JUNQUA.

LE CONFLIT DE L'OGADEN

L'aviation éthiopienne a bombardé une ville en Somalie

Alors que le régime militaire éthiopien célèbre, ce lundi 12 septembre, en présence de nombreuses délégations des pays socialistes, le troisième anniversaire de la destitution de l'empereur Haïlé Selassié, les combats redoublent d'intensité dans la province de l'Ogaden. Selon Radio-Mogadiscio, trois chasseurs F-5 éthiopiens ont bombardé samedi 10 septembre la ville somalienne d'Hargeisa, qui sert de base arrière aux troupes somalies opérant en Ethiopie. Les trois appareils auraient été abattus par des missiles sol-air après avoir lâché des bombes qui ont notamment endommagé un avion de transport soviétique Antonov.

Purges à Addis-Abeba

Le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) affirme d'autre part avoir chassé les derniers défenseurs éthiopiens de la ville de Jijiga, située dans le nord de l'Ogaden. Pour Addis-Abeba, au contraire, la troisième attaque somalienne contre Jijiga aurait été repoussée. Les deux capitales s'accordent cependant pour reconnaître que les combats ont été très violents et ont fait de nombreuses victimes. Signe de cette aggravation des combats : un nouvel afflux de réfugiés éthiopiens à Djibouti, où ils seraient désormais près de cinq mille.

Les combats paraissent reprendre également sur le front nord entre les forces érythréennes et les troupes et milices éthiopiennes. Ces dernières ont entrepris de rouvrir la route vers Asmara (capitale de la province). Les fronts érythréens, en revanche, ne sont pas parvenus à surmonter leurs divergences. Le Front populaire de libération (F.P.L.E.), qui regroupe une majorité de chrétiens, refuse toujours de fusionner avec le FLE, dominé par les musulmans, et avec le troisième « front », beaucoup plus marginal, créé voici un an par M. Osman Saheh Sabbe, ancien chef de la mission extérieure du F.P.L.E.

A Addis-Abeba, un important remaniement politico-militaire a notamment abouti, la semaine dernière, à l'éviction du général Gisaw — qui passait pour pro-américain — du poste de chef d'état-major. De nombreux administrateurs provinciaux et une douzaine d'ambassadeurs ont également été remplacés. A l'occasion des cérémonies du troisième anniversaire de la révolution éthiopienne, la presse soviétique, nous signale notre correspondant à Moscou, multiplie les témoignages de solidarité avec Addis-Abeba. La *Pravda* insiste cependant sur les *« manœuvres »* des Etats-Unis et des autres pays occidentaux qui cherchent à *« écraser le régime de gauche »* en encourageant ses adversaires nationalistes et séparatistes.

● *M. Robert Galley,* ministre français de la coopération, est arrivé à Djibouti ce lundi matin 12 septembre pour une visite qui devrait durer trois jours. — *(A.F.P.)*

Togo

« Les pays africains doivent à tout prix éviter d'attiser leurs divergences idéologiques »

nous déclare le général Eyadema

Dans l'interview qu'il nous a accordée, le général Eyadema du Togo, séjourne à Paris jusqu'au 15 septembre. Hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing, jeudi 8 septembre, il rencontrera, mardi prochain, M. Raymond Barre. Le chef de l'Etat togolais, qui s'est déjà entretenu à deux reprises avec M. Robert Galley, ministre de la coopération, rencontrera également M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le 13 septembre.

Le général Gnassingbe Eyadema, président de la République exprime également son inquiétude devant l'aggravation des divergences idéologiques en Afrique.

« Les informations concernant la politique intérieure togolaise sont rares. Cependant, périodiquement, les étudiants togolais font état d'une sévère répression qui sévirait dans leur pays...

— Les étudiants sont d'éternels contestataires au Togo comme ailleurs... Ils multiplient les distributions de tracts hostiles. Nous ne pouvons admettre de telles attitudes subversives alors que l'on peut, tout à fait librement, s'exprimer dans le cadre démocratique de notre parti, le Rassemblement du peuple togolais... J'ajoute que des étudiants voltaïques inscrits à l'université du Bénin, à Lomé, ont participé, il y a quelques mois, à toute cette agitation, ce qui est très grave de la part d'étrangers accueillis dans notre pays. J'ai cependant poussé la clémence jusqu'à leur permettre d'achever leur année universitaire... mais je n'en veux plus l'année prochaine. Est-ce cela que vous appelez une sévère répression ?

— Certes, monsieur le Président, mais on parle aussi d'exécutions sommaires.

— Je n'ai jamais fait exécuter personne. Aucun procès politique n'a eu lieu au Togo. Le 24 avril 1967, un militaire a tenté de m'assassiner. Je l'ai chassé de l'armée, et, bien, qu'un tribunal militaire l'ait condamné, je l'ai personnellement fait remettre en liberté...

— Le régime togolais est tout de même un régime militaire, avec ce que cela implique de rigueur...

— A Lomé, le régime est en réalité un régime civil, puisque, excepté moi-même, tous les ministres sont des civils. Ce n'est d'ailleurs pas le rôle des officiers d'exercer des responsabilités civiles. Lorsqu'ils sont appelés à le faire, cela ne doit être qu'à titre exceptionnel et temporaire.

— Dans ces conditions, avez-vous l'intention, comme les dirigeants militaires du Ghana ou de la Haute-Volta, de préparer la voie à une normalisation complète de la vie politique ?

— J'ai proposé de le faire à plusieurs reprises. A chaque fois, des démonstrations populaires spontanées ont eu lieu, me demandant de demeurer à la tête de l'Etat.

— On vous prête l'intention de demander une rectification de la frontière occidentale du Togo au détriment du Ghana. Est-ce exact ?

— Nous ne voulons pas remettre en cause le principe de l'intangibilité des frontières tel qu'il est proclamé par la charte de l'Organisation de l'unité africaine. En revanche, pourquoi n'aurions-nous pas la possibilité de faire jouer le droit à l'autodétermination prévu par cette même charte ?

— Vous envisagez donc une rectification ?

— Nous demandons le respect de nos frontières naturelles...

— Que pensez-vous de la lutte menée depuis plus de quinze années par les Erythréens ?

— Il faut que le droit à l'autodétermination, comme le droit aux frontières naturelles, joue pour tous les peuples, y compris, bien sûr, le peuple érythréen...

— La détérioration de la situation en Erythrée, et plus généralement dans l'ensemble de la Corne orientale de l'Afrique, vous inquiète-t-elle ?

— Ce qui m'inquiète, c'est la gravité des conflits idéologiques qui déchirent le continent africain. Peut-être la faiblesse majeure de l'O.U.A. consiste-t-elle à continuer de mettre l'accent sur les questions politiques. Les intérêts idéologiques divisent les Africains, alors que les intérêts économiques les rapprochent. Il faut éviter à tout prix d'attiser nos divergences idéologiques et, au contraire, mettre l'accent sur nos complémentarités économiques... C'est pourquoi le Togo place des espoirs importants dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO, qui, après la récente adhésion de l'archipel du Cap-Vert, regroupe seize Etats. Il faut, dans toute la mesure du possible, travailler à l'élargissement de tels regroupements économiques régionaux...

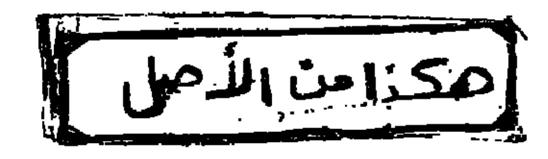
Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

Rhodésie

M. IAN SMITH CONSULTE PRETORIA AU SUJET DU PLAN ANGLO-AMÉRICAIN

M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, était attendu lundi 12 septembre à Pretoria, où il devait avoir un nouvel entretien avec M. John Vorster, son homologue sud-africain. Les entretiens entre les deux hommes d'Etat devaient porter essentiellement sur la réponse du gouvernement Smith à l'offre de règlement constitutionnel qui lui a été faite le 1er septembre dernier par M. David Owen, secrétaire britannique au Foreign Office, et par M. Andrew Young, ambassadeur américain auprès des Nations unies. Selon le correspondant à Salisbury du *Guardian,* M. Smith, soumis à de fortes pressions de la part des militaires et de l'Afrique du Sud, accepterait finalement certains points du projet de règlement.

D'autre part, à Lusaka, M. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, a accusé dimanche 11 septembre l'armée rhodésienne d'avoir lancé des bombes au napalm dans le district de Feira, sur la rive du Zambèze, le 31 août dernier. Le président a annoncé que son pays possédait lui aussi de telles bombes et était en mesure de les lancer sur la colonie britannique rebelle. — *(A.F.P., Reuter.)*



LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ » A LA COURNEUVE

M. Marchais : nous n'allons pas à la discussion avec « le couteau sur la table »

De nombreux débats politiques ont été organisés samedi 10 et dimanche 11 septembre, dans le cadre de la fête de « l'Humanité ». A l'occasion d'une rencontre consacrée à l'information, M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F. et directeur du quotidien communiste, a indiqué que, au milieu de l'année 1978, « l'Humanité » serait réalisée en offset et photocomposition. Il a précisé que le quotidien avait augmenté sa diffusion de 30 % depuis le lancement, en janvier dernier, de la nouvelle formule. « L'Humanité-Dimanche » connaît, pour sa part, une progression de plus de 35 %. M. Leroy a également signalé que le groupe Peugeot-Citroën — dont le P.C.F. demande la nationalisation — a suspendu sa publicité à la presse communiste. Enfin, il a annoncé que, à la mi-octobre, « l'Humanité-Dimanche » publierait une édition spéciale consacrée aux entreprises.

Des délégations du P.S., du Mouvement des radicaux de gauche, du P.S.U. de l'Union progressiste, de l'Union des gaullistes de progrès, et de la C.G.T., se sont rendues à la fête

Dans le discours qu'il a prononcé dimanche 11 septembre à l'occasion du meeting central de la Fête de *l'Humanité*, M. Georges Marchais a dénoncé la politique économique du gouvernement. Evoquant le plan Barre, il a noté :

« *Il a réussi à rendre plus pauvres ceux qui étaient déjà pauvres et plus riches ceux qui étaient déjà immensément riches. C'était son objectif. Et le résultat, c'est que notre pays s'est enfoncé un peu plus dans la crise.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a poursuivi :

« *La France est aujourd'hui dirigée par une petite caste d'aristocrates de l'argent, égoïstes, cyniques, impitoyables, prêts à tout pour arriver à leurs fins.*

» *Laisser faire ce pouvoir et ce grand patronat, ce serait les laisser aggraver les choses dans tous les domaines. Laisser faire les Giscard et les Ceyrac, ce serait condamner le pays à la catastrophe. (...)*

» *J'appelle toutes nos organisations, tous les communistes à être chaque jour et partout les défenseurs les plus ardents des intérêts des travailleurs et de leurs familles, de tous ceux qui peinent, de tous ceux qui souffrent. Nous sommes et nous serons toujours à leurs côtés. Nous sommes et nous voulons être toujours mieux leur parti.* »

M. Marchais a également évoqué le manifeste de la majorité. « *Ce qui caractérise ce texte ronflant,* a-t-il noté, *c'est qu'il ne dit finalement rien.* » Il a ajouté :

« *Pour parer à toutes les éventualités, la droite s'emploie à garder — comme on dit — deux fers au feu. Naturellement, elle s'efforce de sauver la majorité actuelle. Mais elle cherche aussi, au cas où elle serait battue en mars prochain, elle cherche une alternative qui permettrait de prolonger le règne du grand capital sous une couverture de gauche. Giscard d'Estaing a évoqué lui-même à plusieurs reprises une telle possibilité. Ses calculs s'appuient sur l'expérience du passé, car cela s'est déjà produit souvent dans notre pays. Et ils s'appuient sur l'expérience étrangère, car on sait que plusieurs pays d'Europe sont dirigés par des partis socialistes qui mènent une politique parfaitement antisociale et antidémocratique. Ce n'est certainement pas par hasard que Giscard, hier encore, vient de faire l'apologie des socialismes suédois et allemand.* »

« Aboutir à un bon accord »

Le secrétaire général a alors abordé l'actualisation du programme commun. Il a déclaré :

« *On ne peut rien changer en France aujourd'hui, on ne peut pas faire le moindre petit pas en faveur des travailleurs sans mettre en œuvre une politique nouvelle, cohérente, sans procéder à des réformes profondes qui s'attaquent vraiment à la domination et au gâchis du grand capital. Croire qu'on peut améliorer le sort du plus grand nombre sans procéder à ces réformes, c'est aller vers d'amères désillusions, c'est se préparer à subir la même politique qu'aujourd'hui. (...)*

» *Nous n'allons pas à la discussion avec « le couteau sur la table ». Nous y allons pour discuter sérieusement. Nous y allons avec la volonté de défendre les intérêts des travailleurs, de faire en sorte que le changement leur profite à eux, de veiller à ce que les espoirs qu'ils mettent dans le changement démocratique ne soient pas déçus et qu'ils ne se retrouvent pas demain aux prises avec une politique à la Callaghan, à la Schmidt ou à la Mario Soares. Nous voulons aboutir à un bon accord.*

» *Dans les conditions actuelles, nous ne pouvons cependant pas dire si nous y parviendrons. Car, si l'on s'en tenait aux propositions du parti socialiste, on ne pourrait pas mettre en œuvre la politique nouvelle que vous attendez.*

» *Comment le parti socialiste aborde-t-il, en effet, la discussion ? Il maintient dans le flou ses positions dans des domaines essentiels. Sur une série de questions, il est en recul par rapport au programme commun de 1972. Il affirme à l'avance qu'il dira « non, non et non » à nos propositions, que ceci ou cela « n'est pas négociable ». Un secrétaire du parti socialiste, Louis Mermaz, explique même que les socialistes doivent — je cite — « imposer leur » volonté » aux communistes. Au congrès de Nantes, les dirigeants socialistes avaient d'ailleurs ouvertement affiché leur aspiration à être un parti « dominant » et à diriger seuls le pays.*

» *Ce langage péremptoire, ce comportement, ne sont pas conformes à l'esprit unitaire. Ils conduisent les commentateurs politiques à en conclure que le parti socialiste ne veut pas « se lier les mains », qu'il ne veut pas prendre d'engagements trop précis. D'autres évoquent la possibilité d'un gouvernement socialiste homogène, excluant les communistes... Quand on se rappelle le passé, quand on constate que des élus socialistes continuent ici et là de faire alliance avec la droite, et quand on sait aussi que Giscard d'Estaing — comme je le rappelais tout à l'heure — n'a pas perdu espoir de trouver une solution de rechange pour le grand capital en cas de défaite de la droite, eh bien ! on comprend que les travailleurs s'interrogent, on comprend qu'ils soient vigilants.*

» *Il y va, je le répète, de l'issue de leur combat. (...)*

» *Oui, nous en appelons à l'intervention des travailleurs. C'est grâce à leur intervention qu'a été signé le programme commun en 1972. C'est grâce à elle qu'a été conclu l'accord national sur les municipales l'an dernier. Qui s'en plaint aujourd'hui ? La droite. Eh bien ! c'est le signe que c'est la bonne voie et qu'il faut poursuivre en ce sens. L'union, une bonne union qui porte ses fruits pour les travailleurs, c'est l'affaire des travailleurs eux-mêmes, c'est votre affaire.* »

Suspicion persistante

Les centaines de milliers de militants, de sympathisants et de curieux, qui ont participé samedi et dimanche, à La Courneuve, à la traditionnelle fête de *l'Humanité* y ont bénéficié de conditions atmosphériques exceptionnellement favorables, qui contrastent singulièrement avec celles des deux années précédentes.

C'est sous un ciel radieux que M. Marchais s'est adressé à ses fidèles, mais il aurait fallu que son propos fût bien différent de ce qu'il fut pour que l'on puisse escompter la dissipation des nuages qui planent depuis le mois de mai sur l'union de la gauche. Le secrétaire général du P.C.F. a, certes, indiqué qu'il ne se rendrait pas au « sommet » du mercredi 14 septembre avec l'intention de mettre « *le couteau sur la table* », mais il n'en a pas moins affirmé clairement et vigoureusement que « *si l'on s'en tenait aux propositions du parti socialiste on ne pourrait pas mettre en œuvre la politique nouvelle que vous attendez* » et il a répudié par avance et sans appel tout ce qui pourrait ressembler à « *une politique à la Callaghan, à la Schmidt ou à la Mario Soares* ».

M. Vastel, délégué national du Mouvement des radicaux de gauche, en a conclu que « *le parti communiste semble ne plus faire confiance à ses partenaires en cas de victoire lors des élections législatives* ». M. Bussereau, secrétaire du bureau politique du parti républicain, s'est ému de « *la violence inouïe des propos de Georges Marchais à l'égard de ses alliés socialistes* » et M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., est allé beaucoup plus loin encore en décelant dans le discours de La Courneuve « *des tonalités impérieuses, dominatrices, je dirais même staliniennes* ».

Aucun élément nouveau

C'était là grossir et dramatiser à plaisir une intervention qui n'apportait, en fait, aucun élément nouveau au dossier épineux de l'actualisation du programme commun. Dès son éditorial de *l'Humanité* du 5 septembre, M. Marchais avait déjà indiqué : « *Si l'on s'en tenait aux propositions du parti socialiste on ne pourrait pas mettre en œuvre la politique nouvelle que vous attendez, vous, les travailleurs.* » Tout au long du mois d'août et des premières journées de septembre, les divers porte-parole du P.C.F. ne s'étaient pas privés de suspecter le P.S. de chercher à « rassurer la droite » et de nourrir des arrière-pensées « social-démocrates ».

La suspicion demeure. Ni plus ni moins. — R. B.

● *M. Dominique Vastel*, délégué national du Mouvement des radicaux de gauche : « *Le terme de « politique du soupçon » me semble juste. Il est désagréable d'entendre que si l'on n'est pas communiste on est toujours tenté par la droite. Il n'y a pas de bonne et de mauvaise gauche. C'est toute la gauche qui va gagner en mars prochain. Le parti communiste semble ne plus faire confiance à ses partenaires en cas de victoire lors des élections législatives. Une petite déception : à son tour Georges Marchais néglige la présence des radicaux de gauche...* »

M. JEAN LECANUET : le P.C. d'autrefois.

M. Jean Lecanuet, ancien ministre d'Etat, président du C.D.S., a déclaré dimanche 11 septembre à Antenne 2 : « *Si je prenais tout à fait au sérieux les propos de M. Marchais, je dirais qu'il n'y a pas d'accord possible entre communistes et socialistes.*

» *Ce qui est grave, dans ce discours, c'est que M. Marchais a introduit la menace permanente de ce que j'appellerai la démocratie de la rue. M. Marchais essaie de s'appuyer sur des mouvements qu'il dit « de masse » (encore qu'il soit loin de représenter tous les ouvriers et tous les travailleurs) afin de faire céder M. Mitterrand, et si, par malheur, ils arrivaient tous deux au pouvoir, M. Marchais exercerait une pression constante sur M. Mitterrand pour l'amener là où il veut le conduire.*

» *M. Marchais a usé de tonalités impérieuses, dominatrices, je dirai même staliniennes. On a retrouvé, ce dimanche, à La Courneuve, le P.C. d'autrefois.* »

ITINÉRAIRES

« Régionalisation » : ce thème aura marqué la fête de *l'Humanité* 1977, le samedi 10 et le dimanche 11 septembre. Dans l'immense parc paysager de La Courneuve (Seine - Saint - Denis), les différents « espaces régionaux » répartis en étoile autour de la scène centrale ont attiré plusieurs centaines de milliers de personnes.

Place de Sologne, avenue du Lot, place de Brière, avenue du Cambrésis... dans une imbrication savante de stands animés par les fédérations départementales et par les sections, de « tables rondes » où la politique coudoyait les buvettes et les stands de « bouffe », la grande fête communiste a, de fait, épousé le visage composite du territoire français. A l'espace Est, on savait ainsi proposer un verre de sylvaner accompagné, d'une part de kouglof et rappeler la lutte des « Montefibre » ; à l'espace Midi, on trinquait, pousse-rapière à la main, en évoquant les salariés de chez Fumon. Dans ce maquis d'échoppes, de buvettes, de stands, sous un ciel invariablement bleu, voici les étapes d'un itinéraire parmi d'autres.

Samedi, 15 h. 30. Espace Nord. Sous la toile rouge du podium, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Champagne », quatre femmes et un homme parlent. Titre ou intitulé de la discussion : « Débat sur les femmes. » Devant une assistance sage et clairsemée, on s'appuie sur la toute récente loi-cadre « *tendant à instaurer pour la femme la promotion, l'égalité, la liberté dans le travail, la famille, la société* », proposée par les parlementaires communistes. Le code de la famille, l'image du corps de la femme dans les manuels scolaires, les brimades et les violences dans les entreprises, tous les aspects de la question sont évoqués. Soudain, un reproche aux « debaters » :

« *Vous n'avez pas répondu à la question sur la prostitution.*

— *Nous n'avons pas pensé qu'elle rentrait dans le problème de la femme. Ce n'est pas un anathème, mais cela ne rentre pas directement dans nos préoccupations.*

— *C'est quand même un problème de femmes !*

— *C'est un problème de société.* »

Mme Gisèle Moreau, député de Paris, prend alors le micro : « *Ecoutez, franchement, sur ce terrain nous ne sommes pas prêts. La prostitution, pour nous communistes, c'est épouvantable. Nous y réfléchissons ; nous assemblons des données.* »

17 heures... De l'autre côté de la scène centrale (le stand du comité central), l'espace Midi, l'un des plus réussis. Les gradins des arènes — composition logique de tubulures bleues — accueillent un public très jeune, en jeans. Sur la scène, quatre hommes vêtus de noir : le Cuarteto Cedron. Accords de guitare, quelques mots de bienvenue, la voix de Juan Cedron s'élève :

Le soleil n'appartient à personne
Le chant du coq n'appartient à personne
Le jour n'appartient à personne
Et à personne n'appartient la révolution (...).

Deux drapeaux rouges frappés d'une croix d'or flottent au côté de deux drapeaux tricolores. Juan Cedron interprète *le Chant du coq*. Tonnerre d'applaudissements.

Côte à côte

18 heures. Sur l'ensemble du parc de La Courneuve, c'est le moment de la discussion politique. Le Cuarteto Cedron laisse la place à MM. René Piquet, membre du bureau politique, et Michel Doumenc, journaliste à *l'Humanité*. Espace Centre : MM. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, et Michel Cardoze, chef du service culturel du quotidien communiste, succèdent au festival de la magie, avec Ranky. Le chapiteau rouge et bleu, soutenu par deux mâts principaux, est comble. Un public un peu plus âgé que la moyenne des visiteurs. La discussion ? « *Pour ce qui concerne la stratégie du soupçon, eh bien, je répète ce que j'ai déjà dit. Nous ne soupçonnons pas gratuitement. Nous nous fondons sur l'expérience des travailleurs.* » Un peu plus loin, M. Leroy affirme : « *On ne peut pas tout faire à la fois : satisfaire les banquiers et les chômeurs* » et « *Un petit pas mégoté, cela signifie rester dans la crise. Il faut un vrai changement.* »

Au même instant, Myriam Makeba, voix profonde, est sur le grand plateau ; dans un coin, un groupe de rock (le groupe Cyclope) libère force décibels, au grand contentement de deux à trois cents « freaks » ; à 100 mètres, l'harmonie-batterie municipale de Saint-Pol-sur-Mer développe les accents d'une musique servie par cent-soixante-dix exécutants. La fête...

Cocktail politique, musical, culinaire. Cocktail culturel.

Une nuit douce tombera sur ces jeunes qui se promènent sac de couchage à la main et badge sur la poitrine (« *Je suis communiste, pourquoi pas vous ?* » ; « *J'ai versé au fonds électoral national* »). Entre des annonces publicitaires commerciales et politiques, une voix rappelle : « *Allo ! Allo ! Si vous perdez vos amis, nous avons créé un point de rencontre, place des Vosges.* »

Dimanche, deuxième journée, deuxième round. Le ciel bleu toujours. La même foule. Les stands de la cité internationale font recette ; la cité du livre attend les visiteurs pour lesquels des paniers à provisions sont prévus. Le discours de M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., est le point fort de la journée. « *Le centre politique de la fête* » a écrit *l'Humanité Dimanche*. Les calicots — innombrables à La Courneuve (« *L'actualisation du programme commun, c'est votre affaire* » ; « *Avec les communistes, pour un bon programme commun* ») — en sont un écho. Succès. Le modeste lâché de tracts par voie aérienne de M. Jean Montaldo, auteur du livre *les Finances du P.C.F.*, qui se plaint de censure à la Fête de *l'Humanité*, n'y changera rien. Ce lundi matin, *l'Humanité* répond : « *L'auteur prétend que nous imposons une liste noire aux exposants. De fait, son éditeur à qui, pas plus qu'aux autres, il n'a été imposé quoi que ce soit, a sans doute, par tact, éloigné le bouquin de son éventaire.* »

M. Marchais annonce, il est 16 h. 30, que plus de six mille personnes ont adhéré au parti communiste dans l'enceinte, de la fête. A 20 h. 30, alors que les chœurs et orchestre du Théâtre Bolchoï entrent en scène, la marche des jeunes chômeurs s'ébranle à La Courneuve mettant le cap sur Strasbourg. Avant un feu d'artifice désormais traditionnel, la fête de *l'Humanité*, s'il en était encore besoin, avait fait la preuve de son pouvoir d'attraction. « *C'est le moment,* nous a dit un militant, *où les communistes de toute la France se trouvent réunis, côte à côte.* »

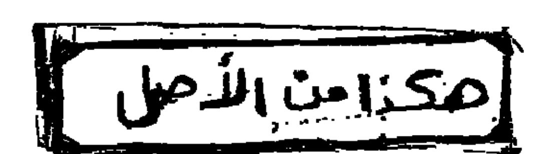
LAURENT GREILSAMER.

Le cô

crée des œuvres d'

d'Enveloppes O

commémora



COURNEUVE
avec « le couteau sur la tabl
ITINÉRAIRES
ptionnel.
DHEIM

POLITIQUE

L'ACTUALISATION

LES DOSSIERS

Les dirigeants de l'union de la gauche se retrouvent mercredi 14 septembre, à 10 heures, au siège du parti socialiste, pour poursuivre, au plus haut niveau, l'actualisation du programme commun. Les délégations, qui comprendront chacune dix personnes, seront dirigées par MM. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, et Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste.

Les négociateurs doivent, en principe, revoir les passages du programme commun modifiés, actualisés ou complétés par le « groupe des quinze », dont les travaux se sont terminés le 28 juillet. La polémique qui s'est engagée à ce sujet entre les partis de gauche jusqu'à cette échéance, et qui a ensuite rebondi, cet été, ne doit pas faire oublier que de nombreux points d'accord sont acquis.

C'est ainsi que, dans la première partie du programme commun actualisé, figure désormais une clause prévoyant la limitation du cumul entre les activités rémunérées et les retraites. Il reste toutefois à en préciser les modalités d'application. Un chapitre concernant l'emploi a été créé. La gauche se fixe l'objectif de créer cinq cent mille emplois dès la première année qui suivra son arrivée au pouvoir.

Parmi les apports nouveaux en matière sociale figure également la modulation de la participation patronale au financement de la Sécurité sociale. L'assiette des cotisations ne sera plus limitée aux salaires, mais étendue aux autres activités de l'entreprise.

***

Le chapitre logement-urbanisme-équipements collectifs est intitulé désormais « Le cadre de vie et une qualité nouvelle de vie ». Il préconise un effort d'amélioration qualitatif du logement et des équipements collectifs et la mise en place d'un plan de lutte contre la pollution et les nuisances. La gauche a repris une proposition de M. Michel Crépeau, député, vice-président du M.R.G., selon laquelle priorité sera donnée aux systèmes de recyclage et aux procédés de production non polluants. Dans chaque région devra être créé un institut d'analyse et de contrôle des pollutions.

Dans le domaine de l'éducation nationale, le nouveau libellé précise que « la mise en place du service public de l'éducation nationale sera négociée sans esprit de revanche, ni spoliation, ni monopole ».

Parmi les nouveaux droits individuels que la gauche veut instituer, il y a le droit pour les femmes de porter exclusivement, si elles le souhaitent, leur nom patronymique et le droit d'éligibilité à dix-huit ans pour les élections municipales.

Des chapitres ont été ajoutés concernant les anciens combattants et les rapatriés. Le sort des immigrés est, lui aussi développé.

Dans la seconde partie, consacrée à la démocratie économique, les négociateurs sont tombés d'accord sur le fait que la réforme du droit de licenciement doit être réalisée par la loi en distinguant le licenciement pour faute, pour inaptitude, et pour motif économique. Pour le reclassement dans les cas de licenciements pour motif économique, les P.M.E. et les entreprises connaissant des difficultés exceptionnelles dûment constatées pourront éventuellement recourir à des fonds publics.

***

Bien que des divergences importantes subsistent en matière de nationalisations, radicaux de gauche, socialistes et communistes sont déjà d'accord pour préciser que, au terme de l'application du programme commun à côté du secteur public étendu, la majeure partie de la production et de la commercialisation sera réalisée par les entreprises privées. Le secteur public est présenté comme devant jouer un rôle-pilote.

Le texte actualisé traite aussi de la « nouvelle croissance » et préconise notamment l'amélioration de la qualité et l'allongement de la durée d'usage des produits. Sans qu'un taux soit fixé, les trois partis ont retenu le principe d'une forte croissance. Sur la politique énergétique, un grand débat national, régional et local est préconisé. Le contenu de la politique énergétique est également précisé. Elle s'appuiera notamment sur le charbon, le nucléaire et l'hydraulique, afin de limiter les importations de pétrole.

Dans le domaine de la politique industrielle, le P.C.F. a fait admettre l'idée de contrats de programme sectoriels. Il a également présenté une vingtaine de mesures tendant à démocratiser le fonctionnement des entreprises. Si des divergences subsistent à ce niveau, il a été admis que les comités d'entreprise pourraient suspendre toute fabrication mettant en danger des salariés.

Dans le domaine de l'agriculture, le texte de 1972 a été refondu. L'agriculture est à présent considérée comme un secteur majeur de l'économie. Le nouveau texte prévoit un renforcement de la politique d'installation des jeunes agriculteurs ainsi qu'une nouvelle politique des prix et des marchés visant notamment à garantir la progression du revenu des petits et moyens producteurs.

En matière de commerce et d'artisanat, et à la demande du M.R.G., il a été précisé que la politique du crédit apporterait aux entreprises des moyens de développement et d'accès au crédit dans des conditions respectant leur liberté de choix. Il est précisé en outre que les discriminations qui pèsent sur les P.M.E. en matière de crédit seront levées. Des plans d'épargne-instrument leur seront proposés, ouvrant droit à des crédits favorables.

Le texte consacré aux libertés individuelles qui figure dans la troisième partie a, lui aussi, été entièrement revu. La nouvelle rédaction précise que « la loi garantit le droit au respect des différences ». « La diversité des cultures des mœurs, des genres de vie, sera protégée », peut-on lire.

Les partis et les candidats aux élections devront publier leur budget et les frais de campagne électorale seront plafonnés, prévoit la gauche, qui affirme très clairement que le suffrage universel est « le seul fondement légitime du pouvoir ».

En matière de contrôle parlementaire, les pouvoirs des commissions d'enquête et de contrôle seront étendus. Les séances des commissions permanentes et des commissions d'enquête seront publiques. Les groupes parlementaires bénéficieront en outre d'un droit d'expertise.

Enfin, en matière de monopole de la radio-télévision, une brèche est ouverte. A l'issue des travaux du « groupe des quinze », le nouveau texte prévoit en effet que, « dans le cadre du service public de la radiodiffusion, pourra être autorisée la création d'antennes locales pour en confier l'exploitation à des collectivités territoriales ».

En revanche, la question de la publicité de marques à la télévision n'est toujours pas tranchée.

La quatrième et dernière partie du programme commun traite de la défense et de la politique étrangère. Le P.C.F. a fait préciser les notions d'indépendance nationale et de coopération. Il a notamment fait inscrire comme un objectif fondamental le rééquilibre de la balance commerciale avec les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale.

***

Lors des premières discussions, les négociateurs sont d'autre part tombés d'accord pour décider qu'un gouvernement de gauche examinerait « les candidatures à la C.E.E. qui pourraient être proposées par des gouvernements démocratiques en tenant compte par priorité de l'intérêt des productions agricoles et industrielles françaises ».

Les trois partis de gauche sont également d'accord pour indiquer qu'ils agiraient en vue de faire appliquer l'acte final de la conférence d'Helsinki dans toutes ses dispositions, « sans négliger ni privilégier l'une ou l'autre ».

Enfin, il est prévu d'adjoindre au nouveau programme commun un calendrier d'application. Il se présente en deux colonnes : l'action du gouvernement, celle du Parlement. L'action du gouvernement est précisée pour les premiers jours, puis elle fixe des objectifs à atteindre au cours des trois premiers mois et, enfin, durant la première année.

On retrouve bien sûr dans ce calendrier les désaccords qui subsistent au niveau du programme lui-même, notamment en matière de politique sociale. En effet, en dépit de l'important travail d'actualisation déjà réalisé, de nombreuses divergences subsistent. Un texte sur le respect de la propriété privée, proposé d'un commun accord par les communistes et les radicaux de gauche, n'est pas, par exemple, approuvé par le P.S. L'ensemble du chapitre DOM-TOM a également été réservé pour le « sommet ».

Nous avons groupé dans le tableau ci-contre les principaux points de divergence en résumant les positions de chacun des trois partis.

Il convient d'y ajouter quelques divergences qui n'apparaissent qu'au niveau du calendrier. C'est ainsi que le P.C.F. demande que soit mise en œuvre, dès la première année, la réforme des structures industrielles et bancaires, celle des relations économiques internationales, de l'école et du cadre de vie. Il préconise la mise en place de missions d'étude placées sous la responsabilité des ministres concernés, le Parlement étant saisi dans les douze mois. Le P.S. propose un débat parlementaire sur ces questions, sans préciser davantage.

THIERRY PFISTER.

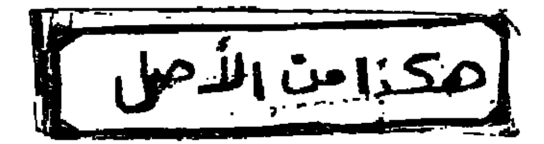
DE LA RENCONTR

POINTS LITIGIEUX M.R.G.

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

LES DOSSIERS DE LA RENCONTRE « AU SOMMET »

<table>
<tr><th>POINTS LITIGIEUX</th><th>M.R.G.</th><th>P.S.</th><th>P.C.</th></tr>
<tr><td colspan="4">PREMIÈRE PARTIE : Vivre mieux, changer la vie</td></tr>
<tr><td>SMIC</td><td>Le SMIC à 2 200 F en avril 1978 pour 40 heures hebdomadaires.</td><td>Le gouvernement proposera, en avril 1978, lors d'une négociation avec les syndicats, que le SMIC soit porté à 2 200 F pour 40 heures hebdomadaires.</td><td>Le SMIC devrait être fixé, dès aujourd'hui, à 2 200 F pour 40 heures hebdomadaires.</td></tr>
<tr><td>EVENTAIL DES SALAIRES</td><td>La gauche aura la volonté de réduire l'éventail, mais aucun chiffre ne doit être lancé.</td><td>Le « resserrement de l'éventail » doit porter sur l'ensemble des revenus et non sur les seuls salaires. En ce qui concerne les salariés, leur pouvoir d'achat net devrait, indépendamment de leur situation familiale, évoluer autour d'un rapport de 1 à 7.</td><td>Engager une politique de réduction de l'éventail des salaires par une hausse rapide des rémunérations les plus basses afin que, au terme de la législature, l'écart maximal évolue autour d'un rapport de 1 à 5. Augmentation différenciée de 4 %, en moyenne, dès les premiers mois d'application du programme, pour les salaires compris entre 2 200 F et 8 800 F.</td></tr>
<tr><td>PRESTATIONS SOCIALES</td><td>Ne pas chiffrer.</td><td>Relèvement de 25 % des allocations familiales. Les prestations familiales doivent être indexées, sans abattement et versées dès le premier enfant.</td><td>Revalorisation de 50 % des allocations familiales. Le reste de la proposition est en accord avec le P.S.</td></tr>
<tr><td>RETRAITES</td><td colspan="2">60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, mais au niveau des droits acquis.</td><td>60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes, avec pension complète.</td></tr>
<tr><td>IMMIGRES</td><td>Refus des propositions socialiste et communiste.</td><td>Droit de vote pour les scrutins locaux. Refus de la proposition communiste.</td><td>Versement des prestations familiales directement aux familles, dans le pays natal. Association des immigrés à la gestion des collectivités locales selon des modalités qu'elles détermineront. Représentation des immigrés au sein des comités économiques et sociaux.</td></tr>
<tr><td>EMPLOI</td><td>Hostilité à l'obligation du reclassement préalable en cas de licenciement pour cause économique.</td><td>Hostilité aux propositions communistes, mais accord avec le P.C.F. pour imposer le reclassement préalable.</td><td>Possibilité pour les comités d'entreprise de suspendre toute décision de licenciement. Interdiction d'exporter des capitaux s'il en résulte un démantèlement de l'outil de production national.</td></tr>
<tr><td>POLITIQUE FONCIERE</td><td>Même proposition que le P.S., mais avec une réserve sur la taxe foncière progressive. Refus de la proposition du P.S. sur les terrains préemptés.</td><td>Adaptation de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, avec utilisation de la valeur vénale déclarée. Taxe foncière progressive sur les terrains bâtis et non bâtis, et taxe sur les plus-values déterminées à partir des valeurs vénales déclarées. Affectation des terrains appartenant aux collectivités publiques au service des besoins publics. Les terrains préemptés ne pourront être que concédés et non revendus.</td><td>Adaptation de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique avec utilisation des prix de référence. Taxe foncière sur les terrains bâtis et non bâtis, déterminée à partir des prix de référence et taxe sur les plus-values foncières au-delà des prix de référence. Refus de la proposition du P.S. sur les terrains préemptés.</td></tr>
<tr><td>LOGEMENT</td><td>Priorité non chiffrée aux H.L.M.</td><td>Priorité non chiffrée aux H.L.M.</td><td>Les trois quarts des 700 000 logements qui doivent être construits chaque année, en moyenne, devront relever du secteur H.L.M. Engagement d'entreprendre, dès 1978, 100 000 H.L.M.</td></tr>
<tr><td>EDUCATION NATIONALE</td><td>Un grand service public, national et laïque.</td><td>Un grand service public, unique et laïque. Si la « nationalisation » ne signifie pas monopole, l'absence du mot « unique » pourrait être interprétée comme rendant possible la mise en place ultérieure de deux services publics, dont un seulement serait laïque.</td><td>Un grand service public, national et laïque. Gratuité des frais scolaires dès la rentrée de 1978.</td></tr>
<tr><td>DROITS DE LA FEMME</td><td>Congé de maternité allongé à 20 semaines.</td><td>16 semaines.</td><td>18 semaines.</td></tr>
<tr><td colspan="4">DEUXIÈME PARTIE : démocratiser l'économie</td></tr>
<tr><td>DROIT SYNDICAL</td><td>Refus des propositions du P.C.</td><td>Refus des propositions du P.C.</td><td>Une heure d'information mensuelle laissée à la disposition des syndicats et rémunérée. Création de conseils d'atelier ou de service, élus.</td></tr>
<tr><td>GESTION DU SECTEUR PUBLIC ET NATIONALISE</td><td colspan="2">Responsable de l'orientation, de la direction et de la gestion, le conseil d'administration ou le conseil de surveillance des entreprises nationales sera constitué de représentants élus des travailleurs (composant au moins le tiers du conseil), de représentants des usagers (syndicats, associations sociales, familiales, de consommateurs ou de défense de l'environnement, élus locaux et régionaux, coopératives, utilisateurs industriels), et de représentants désignés par le gouvernement. Ces derniers ne pourront être majoritaires. Le conseil d'administration ou le conseil de surveillance élira son président sur des listes d'aptitudes proposées par le gouvernement.</td><td>Responsable de l'orientation, de la direction et de la gestion, le conseil d'administration des entreprises nationales constitué de représentants élus des travailleurs (composant au moins le tiers du conseil) sur listes présentées par les syndicats représentatifs, de représentants des usagers (syndicats, associations sociales, familiales, de consommateurs ou de défense de l'environnement, élus locaux ou régionaux, coopératives, grandes entreprises nationales) et de représentants désignés par le gouvernement. Ces derniers ne pourront être majoritaires. Le conseil élira son président et désignera la direction générale de l'entreprise.</td></tr>
<tr><td>EXTENSION DU SECTEUR PUBLIC</td><td>Nationalisations des principales banques de dépôt seulement. Une exception est notamment prévue pour les banques de dépôt régionales.
Suppression de la clause permettant aux salariés de demander la nationalisation de leur entreprise.
Indemnisation des actionnaires par des obligations et des titres non amortissables, intéressés aux bénéfices de l'entreprise mais n'ouvrant pas droit au vote.</td><td>Maintien des nationalisations. Les filiales à 100 % sont elles aussi nationalisées. En ce qui concerne la sidérurgie, transformation en participation, pouvant être majoritaire, des prêts consentis par l'Etat. La sidérurgie devrait entrer dans le secteur public dans une seconde étape postérieure à la législature au cours de laquelle sera appliqué le programme commun. Nouvelle rédaction de la clause permettant aux salariés de demander la nationalisation de leur entreprise. Indemnisation des actionnaires identique à celle du M.R.G.</td><td>Extension des nationalisations à Peugeot-Citroën, la C.F.P.-Total et à la sidérurgie (Denain-Nord-Est-Longwy ; Marine-Wendel ; Empain-Schneider et Chiers-Châtillon). Nationalisation des sociétés dans lesquelles les groupes nationalisés possèdent, au total, plus de 51 % des parts.
Indemnisation des actionnaires par des obligations.</td></tr>
<tr><td>FISCALITE</td><td>Création d'un impôt sur les fortunes supérieures à 2 millions de francs par famille, à un taux de 0,5 à 2 %. L'impôt sur le capital des sociétés et autres personnes morales sera assis sur l'actif net (taux de 1 %).</td><td>Un nouvel impôt annuel, progressif et à faible taux sera institué sur le capital des sociétés et les grosses fortunes (au-dessus de 2 millions de francs).</td><td>Impôt sur les fortunes supérieures à 1 million de francs par personne (ou 2 millions par famille) à un taux de 1,5 % à 8 % (au cours des premières négociations, le P.C.F. avait accepté de ramener le taux de 0,5 % à 8 %). L'impôt sur le capital des sociétés sera assis sur la valeur des immobilisations, stocks et titres de participation, avec un abattement à la base de 2 millions (taux de 1 % à 2,5 % selon l'importance du rapport du capital à la valeur ajoutée).</td></tr>
<tr><td>POLITIQUE AGRICOLE</td><td>Formules de location-vente des SAFER aux jeunes agriculteurs. Refus des offices fonciers.</td><td>Extension des SAFER en offices fonciers disposant d'un droit de préemption sur les terres agricoles, pour en assurer la location de préférence à la vente aux agriculteurs.</td><td>« Démocratiser » les SAFER. Refus des offices fonciers.</td></tr>
<tr><td colspan="4">TROISIÈME PARTIE : démocratiser les institutions</td></tr>
<tr><td>LIBERTES</td><td>Les tribunaux de l'aide judiciaire pourront être saisis de toute atteinte à l'une quelconque des libertés affirmées par la charte prévue par la gauche. Ils pourront prendre toutes mesures, faire toutes injonctions, ordonner toutes astreintes à l'encontre de toutes personnes ou toutes autorités quelles qu'elles soient.</td><td>Réserve sur la formulation du M.R.G. comme sur la proposition du P.C.F.</td><td>Les juridictions seront en règle générale collégiales. Le principe du double degré de juridiction sera respecté dans tous les cas.</td></tr>
<tr><td>INSTITUTIONS</td><td>Scrutin proportionnel limité aux élections législatives, sénatoriales et éventuellement dans les communes de plus de 20 000 habitants aux municipales. Refus des autres propositions du P.C.F.</td><td>Représentation proportionnelle pour les élections à l'Assemblée nationale, au Sénat, aux assemblées régionales et pour les conseils municipaux des grandes villes. Refus des autres propositions du P.C.F.</td><td>Représentation proportionnelle à toutes les élections, y compris aux cantonales.
Election aux assemblées régionales dès la première année d'application du programme commun. Démocratisation du Conseil économique et social. Suppression du contrôle a priori du ministère des finances.</td></tr>
<tr><td colspan="4">QUATRIÈME PARTIE : contribuer à la paix</td></tr>
<tr><td>DEFENSE</td><td colspan="2">Le désarmement général universel et contrôlé est l'objectif du gouvernement. Action pour l'organisation d'une négociation internationale en vue de ce désarmement. En attendant, armement nucléaire maintenu en état, la décision finale appartenant aux Français. M. Mitterrand a suggéré un recours à la procédure référendaire. Refus de la politique « tous azimuts ».</td><td>La France devra s'associer aux conférences sur le désarmement. Maintien de l'armement nucléaire et adoption de dispositions permettant de le rendre indépendant. Politique de défense « tous azimuts » et refus d'intégrer la défense dans tout bloc, quel qu'il soit. Refus du recours à la procédure référendaire.</td></tr>
<tr><td>PROCHE-ORIENT</td><td>Ne pas exclure la constitution d'une patrie palestinienne en Cisjordanie, fédérée avec le royaume de Jordanie.</td><td>Formulation réservée.</td><td>Reconnaissance du droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie et à créer un Etat national indépendant.</td></tr>
<tr><td colspan="4">Structures du gouvernement</td></tr>
<tr><td></td><td>Création d'un ministère de l'économie et du plan par refonte du ministère de l'économie et des finances.</td><td>Réserve générale du P.S., qui ne souhaite pas traiter de ces aspects.</td><td>Division du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'intérieur afin de créer, d'une part, un ministère du plan, et, d'autre part, un ministère des collectivités locales et de la réforme administrative.</td></tr>
</table>



POLITIQUE

Face au R.P.R., les autres partis de la majorité souhaitent le renfort de M. Barre

En prenant position en faveur d'un front des partis non gaullistes de la majorité, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (que M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, qualifiait dimanche de « diviseur, fidèle à lui-même ») a mis en évidence le souci qu'ont ces partis de faire face ensemble au R.P.R. Leurs dirigeants souhaitent que M. Raymond Barre les aide dans cette démarche. Au micro d'Antenne 2, M. Jean Lecanuet a émis le souhait que le premier ministre joue le rôle de « coordonnateur » de la majorité, mais centristes et giscardiens voudraient, en réalité, que le premier ministre se consacre plus spécialement à l'animation du camp non gaulliste. Il n'est pas certain que M. Barre réponde à leurs vœux.

On en parle pratiquement depuis août 1976. C'est une question qui est posée avec plus d'acuité encore depuis les élections municipales qui mirent en lumière les désaccords de la majorité : quand M. Barre va-t-il se mettre à la politique ? Quand acquerra-t-il ce p o i d s, cette « dimension » qui seraient si utiles, non seulement aux giscardiens, aux centristes et aux radicaux, mais aussi au président de la République, dans leurs efforts pour tenir tête à M. Chirac ? Si utiles que, moins de six mois avant les élections législatives, les uns et les autres commencent à s'impatienter.

Avant l'été, les dirigeants du C.D.S. et du parti républicain se relayaient pour annoncer avec conviction et insistance que le chef du gouvernement allait passer à l'action politique, qu'il allait *« prendre des initiatives »*, qu'il parlerait. Ces prédictions équivalaient en fait à autant d'injonctions adressées indirectement à M. Barre. Elles étaient, de plus, tout à fait dans la ligne de ce que souhaitait l'Elysée, M. Giscard d'Estaing ayant à plusieurs reprises (et en particulier lors de son discours de Carpentras, le 8 juillet), indiqué que le premier ministre prendrait, le moment venu, la direction des opérations.

En ce mois de septembre, c'est sur le thème des « objectifs d'action », autrement dit d'un semblant de programme, que les responsables des partis non gaullistes tentent d'obtenir un engagement de M. Barre et attendent son entrée en lice. Depuis quelques semaines, en effet, ni M. Lecanuet, ni M. Barrot, ni M. Soisson, ne manquent une occasion de faire état des projets du premier ministre en matière de « propositions concrètes » ; même M. Servan-Schreiber en tient compte dans ses propos. Toutefois, comme avant l'été, l'insistance même avec laquelle ces responsables évoquent le projet témoigne d'une certaine inquiétude. C'est que, du côté de l'hôtel Matignon, il semble, d'une part, que l'on ne soit pas pressé, d'autre part, que l'on hésite encore sur la nécessité d'un tel engagement.

Le peu d'empressement du premier ministre à se jeter dans la mêlée est évident. Tactique ou incapacité ? Toujours est-il qu'à tous les appels qui lui ont été lancés, jusqu'à ce jour, il a répondu par des paroles encourageantes et des promesses. Mais il n'est pas passé aux actes. Cette prudence n'a peut-être pas que des aspects négatifs. La détente qui prévaut actuellement au sein de la majorité serait-elle ce qu'elle est si M. Barre avait pris, dès le printemps dernier (comme certains le souhaitaient), la responsabilité d'un regroupement des non-R.P.R. autour de lui ?

Quant aux hésitations sur le contenu du programme, elles revêtent une importance plus grande qu'on ne pourrait penser : l'avenir des rapports entre les partis de la majorité et la concrétisation d'une stratégie bien précise en dépendent.

Avec ou sans « arêtes » ?

En effet, on l'a vu en juin quand il fut pour la première fois question d'organiser un « front » des non gaullistes, on l'a vu à nouveau la semaine dernière lorsque M. Servan-Schreiber a évoqué les tractations « secrètes » entre radicaux centristes et giscardiens : la supériorité du R.P.R. demeure quasiment insupportable à ses partenaires et la volonté de ceux-ci de la contrer est toujours vivace. Ce sont-là des données permanentes qui guident la démarche du parti républicain comme celle du C.D.S. Ce sont aussi des données permanentes de la stratégie de M. Giscard d'Estaing... La détente officielle, la signature du manifeste, les rencontres régulières ne sauraient masquer ce fait.

Or si toutes les tentatives pour freiner la marche de M. Chirac ont échoué, s'il est vrai que, bon gré mal gré, les non-gaullistes sont contraints d'admettre que le président du R.P.R. mène le jeu, il leur reste cependant un espoir de se distinguer, de sortir de l'ombre de leur imposant allié, et cet espoir réside dans le programme de M. Barre.

Que le premier ministre rende publics des « objectifs d'action » acceptables par toutes les formations de la majorité, il aura fait œuvre utile mais, non déterminante. Même si ces objectifs sont mobilisateurs et ambitieux, le fait que le R.P.R. puisse les faire siens et même gagner quelque crédit à les promouvoir à sa manière ôterait à l'opération une grande part de son intérêt, du moins aux yeux des giscardiens et des centristes.

Que M. Barre, en revanche, inclue dans son programme ce que certains nomment des *« arêtes »* pour le R.P.R., c'est-à-dire des projets ne pouvant pas être pris en compte par le parti gaulliste — par exemple l'institution de la représentation proportionnelle dans le système électoral ou l'annonce d'un progrès important dans la construction européenne et il provoquera nécessairement un clivage, une mobilisation « s é l e c t i v e ». Ne s'engageront alors derrière lui que les partis non-gaullistes, le R.P.R. étant amené, dans ce cas, à jouer seul ses propres atouts au risque d'apparaître comme un facteur de division C'est là ce que souhaitent vraisemblablement M. Giscard d'Estaing et les dirigeants centristes et giscardiens : ainsi pensent-ils, l'image d'une coalition libérale et réformiste pourrait-elle se dessiner plus clairement pour l'opinion ; ainsi l'existence d'une force politique entre les gaullistes et les socialistes acquerrait-elle un peu plus de réalité. Ainsi réapparaît en fait la thèse du *« Front démocratique »* constitué au sein de la majorité ; thèse présentée la semaine dernière de façon quelque peu abrupte et inattendue si ce n'est inopportune pour ses partenaires par M. Servan-Schreiber, mais thèse bien réelle dont tout laisse penser qu'elle a été élaborée à l'Elysée.

Seulement voilà : M. Barre hésite. Ses récents interlocuteurs, aussi bien centristes que giscardiens ont, certes, obtenu l'assurance qu'il était décidé à présenter aux Français des « objectifs », une sorte de programme de législature. En revanche, ils n'ont nullement acquis la certitude que le premier ministre élaborerait un programme à « arêtes » et choisirait ce faisant de ne mener à la bataille qu'une partie de la majorité pour contraindre le R.P.R. à se démarquer.

Au C.D.S. et au parti républicain, à l'Elysée aussi, semble-t-il, on s'interroge sur les raisons de cette hésitation. On dit que le premier ministre observe avec attention les évolutions de sa cote et de celle de M. Chirac au fil des sondages. On admet que ses motivations et son intérêt ne sont pas forcément identiques à ceux de MM. Giscard d'Estaing, Lecanuet ou Soisson. On peut imaginer que le premier ministre répugne à se couper du plus puissant des partis qui le soutiennent, qu'il ménage ses rapports d'après 1978 avec M. Chirac, qu'il ne se sent pas non plus le moral d'un chef de file appelé à donner la réplique au maire de Paris. Ou, tout simplement, qu'il doute de l'efficacité d'une telle stratégie. M. Barre est en effet persuadé que c'est en conduisant l'économie qu'il fait de la politique et que son image dans l'opinion a plus à gagner s'il s'en tient à cette démarche que s'il se mêle des controverses en cours.

Quelles que soient les intentions du chef du gouvernement et la décision qu'il prendra au bout du compte, on constate que la cohésion « retrouvée » de la majorité depuis l'été ne fait, en réalité, que masquer des clivages qui demeurent les mêmes, des failles sans doute définitives aussi bien entre les formations gaullistes et non gaullistes qu'entre le chef de l'Etat et M. Chirac. Ces concurrences là ne sont pas près de s'éteindre.

Pour le moment, et dans la perspective des élections législatives, la compétition entre les partis s'exprime dans la volonté de collusion des « autres » face au R.P.R. Pour les responsables giscardiens et centristes cette alliance est même une nécessité s'ils veulent survivre à 1978. C'est cette nécessité qui les conduit à attendre de M. Barre qu'il les aide un peu.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

AU CONSEIL POLITIQUE DU C.D.S.

M. JEAN LECANUET : ni front antigaulliste ni confusion de tous les partis

Après le R.P.R., le parti républicain, le C.N.I.P. et le M.D.S.F., le Centre des démocrates sociaux a adopté, samedi 10 septembre, le manifeste de la majorité. Cette adoption n'a pas soulevé de difficultés particulières ; les mêmes réserves que celles qui avaient pu être entendues dans les autres partis ont été émises sur le caractère peu audacieux et imprécis du document.

Les membres du conseil politique ont aussi évoqué, au cours d'un débat de politique générale, la récente initiative de M. Servan-Schreiber en faveur d'un front des formations non gaullistes de la majorité. Les propos du président du parti radical ont été diversement jugés, mais, au niveau des dirigeants, on a pu noter une nette volonté d'apaisement. La première réaction des centristes aux « révélations » du député de Meurthe-et-Moselle avait été très modérée, puis M. Barrot avait haussé le ton, dénonçant le caractère « maladroit et démesuré » des déclarations de M. Servan-Schreiber. Samedi, M. Barrot a mis les adjectifs qu'il avait employés au compte d'un « agacement passager », et il a fait état de la nécessaire complémentarité des intérêts centristes, giscardiens et radicaux. De son côté, M. Lecanuet a rejeté toute idée de front antigaulliste, mais il a confirmé la nécessité pour les formations non R.P.R. de s'entendre pour ne présenter qu'un seul candidat en cas d'élection primaire au sein de la majorité. Même si cette démarche est fondée, au dire des centristes, sur le seul souci d'éviter la dispersion, elle n'en établit pas moins l'existence, sinon d'un « front », du moins d'une volonté d'entente face à M. Chirac. — N.-J. B.

Dans le discours qu'il a prononcé samedi 10 juillet devant le conseil politique du C.D.S., M. Jean Lecanuet a notamment déclaré : *« Au cours de l'été, nous sommes passés de la discorde à l'union (...). Il nous faut maintenir l'union mais aussi passer à l'expression de la différence. Autant la discorde est néfaste et absurde, et regrettable l'invective, autant la confusion serait dangereuse. Il faut s'interdire les fronts à l'intérieur de la majorité contre un rassemblement, le R.P.R., mais il ne faut pas tomber non plus dans la confusion, l'amalgame. Ce sera l'objectif de notre congrès de Lyon de dire ce que nous sommes (...) une force amicale mais parfois compétitive et rivale à l'intérieur de la majorité. »*

Pas de dispersion

Dans la motion adoptée par le conseil politique, on lit notamment : *« Le C.D.S. approuve la détermination de Raymond Barre qui, en dépit des pressions démagogiques de tous bords, poursuit sans relâche une politique de redressement, seule capable d'assurer progressivement le retour au plein emploi. (...)*

» Il appartient maintenant au premier ministre de présenter des objectifs d'action capables de mobiliser les Français afin de donner au pays un nouveau départ vers la justice, le progrès dans la liberté et l'Europe unie. »

Au cours de la conférence de presse qui a suivi la séance du conseil politique, M. Lecanuet a répondu à de nombreuses questions relatives aux récentes déclarations de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et à l'éventuelle constitution d'un front des formations non gaullistes. Il s'est interdit à la fois d'approuver l'idée d'un tel front et de critiquer le président du parti radical. Il a noté : *« Pour nous, la règle est de déterminer quel est, dans telle circonscription, le candidat de la majorité capable de l'emporter. L'expérience montre que, dans certaines circonscriptions, la candidature unique n'est pas la meilleure solution, mais je préfère aborder les problèmes en termes d'efficacité plutôt qu'en termes d'affrontement. Nous pensons, c'est vrai, que lorsqu'il y a pluralité de candidatures de la majorité, il ne faut pas qu'il y ait plusieurs non-R.P.R. Sinon, c'est la dispersion. D'où nos échanges de vues — cela n'a rien de secret — avec le parti républicain et les radicaux. Mais il n'y a pas là une volonté de dresser un camp contre l'autre. »*

« Agacement passager »

M. Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.S., est revenu sur le jugement qu'il avait porté sur l'initiative de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Dans une interview à l'Agence centrale de presse, il avait qualifié les propos du président du parti radical de « *circonstanciels, maladroits, inopportuns* » (*le Monde* du 10 septembre). M. Barrot a indiqué que les termes qu'il avait employés avaient été inspirés par un « agacement passager » qui ne remettait pas en cause le souci qu'ont les centristes de tenir compte des « *complémentarités* » qui les lient au parti républicain et aux radicaux.

A Narbonne

M. Hintermann : le socialisme français doit adopter une « stratégie Soares »

De notre correspondant

Narbonne. — Les Journées nationales de la Fédération des socialistes-démocrates — devenue, à cette occasion, parti socialiste-démocrate — ont eu lieu du vendredi 9 au dimanche 11 septembre à Narbonne. Ce mouvement, que dirige M. Eric Hintermann, ancien membre du comité directeur du P.S. et ancien secrétaire du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, est opposé à l'alliance socialo-communiste et, ne se reconnaissant pas dans la majorité, souhaite incarner depuis sa création, en 1975, une troisième voie pouvant éviter la division de la France en deux blocs.

Les journées de Narbonne ont été essentiellement consacrées à l'élaboration d'un avant-projet du programme dont disposeront les candidats du P.S.D. lors des élections législatives. Les travaux du vendredi ont été marqués par un débat sur l'Europe, animé notamment par MM. Eric Hintermann et Christian Dulcy, ancien secrétaire du groupe socialiste au Parlement européen. Le samedi a été consacré aux réunions des commissions et, en soirée, à la réception des congressistes par le maire de Narbonne, M. Hubert Mouly.

Dans le discours qu'il a prononcé dimanche, M. Hintermann a annoncé que le P.S.D. présenterait entre deux cent cinquante et quatre cents candidats aux élections législatives, « *afin que soit offert un moyen de s'exprimer aux Français opposés à la division du pays en deux blocs et qui ne se reconnaissent ni dans l'actuelle majorité ni dans l'alliance socialo-communiste* ».

Il a notamment déclaré : « *Quelle espérance apporte aux Français une majorité conservatrice sans projet pour changer le système et qui en est réduite à parer au plus pressé, à colmater les brèches, à éviter le naufrage ? (...) Quelle espérance offre aux Français une alliance entre le parti communiste et le P.S. qui va de crise en crise, fondée sur un programme vieux de cinq ans qu'ils n'arrivent pas à actualiser ? Le P.C. et le P.S. démontrent chaque jour qu'ils seraient bien incapables de gouverner le pays, tant leurs désaccords sont profonds. (...) Le socialisme français doit tirer les conclusions d'une alliance qui se révèle être une mésalliance. Il doit adopter une stratégie Soares d'un socialisme sans lien avec le parti communistes.* »

Le programme du P.S.D. sera soumis aux sections et aux fédérations avant d'être ratifié par le comité directeur et le prochain congrès prévu en janvier 1978.

Les élections législatives

M. JANNIN PRÉFET DE L'ISÈRE CANDIDAT DANS LES COTES-DU-NORD ?

Dans son numéro de septembre, le mensuel « Armor magazine » indique que M. René Jannin, actuel préfet de l'Isère, « serait le principal candidat de la majorité » dans la cinquième circonscription des Côtes-du-Nord (Lannion) dont le député sortant, M. Pierre Bourdelles (réf.) ne se représente pas. M. Bourdelles avait été réélu au second tour des élections législatives de mars 1973 avec 31 683 voix contre 27 392 à M. Jean Le Lagadec (P.C.). L'annonce de la candidature de M. Jannin, qui a été préfet des Côtes-du-Nord, de décembre 1967 à avril 1974, est considérée comme sans fondement par son entourage.

M. MICHEL BAROUIN GRAND MAITRE DU GRAND-ORIENT

M. Michel Barouin a été élu, le 10 septembre, grand maître du Grand Orient de France, par 17 voix contre 13 à M. Jacques Mitterrand, ancien grand maître, membre du parti socialiste (mais sans lien de parenté avec M. François Mitterrand).

M. Michel Barouin, quarante-six ans, est président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires. Conseiller général du canton d'Estissac (Aube), membre du parti radical, ancien membre du cabinet de M. Edgar Faure, il se situe, comme les deux précédents grands maîtres, MM. Serge Behar et Jean-Pierre Prouteau, dans la tendance du Grand Orient proche de la majorité. Il est président du congrès des loges parisiennes.

AU PREMIER CONGRÈS ...

M. Jacques Chirac : il est vain ...

POLITIQUE

AU PREMIER CONGRÈS R.P.R. DES MAIRES DE FRANCE

M. Jacques Chirac : il est vain de rêver à une conciliation générale

Le premier « congrès des maires de France », organisé à Paris par le R.P.R., et auquel participaient quelque quatre à cinq mille maires, dont un assez grand nombre de jeunes et de femmes (parmi lesquels plusieurs élus se réclamant du centrisme ou du radicalisme, comme Mme Nebout, adjoint au maire de Paris), s'est terminé, samedi soir 10 septembre, par un discours de M. Jacques Chirac. Le président du R.P.R. a usé d'un ton et d'un style nouveaux pour définir son éthique du combat politique. Précisant sa philosophie de la démocratie, qui doit être un « système d'autorité », il l'a opposée à la notion « aristocratique » du pouvoir, qui détourne et déforme la volonté populaire. Citant tour à tour Alain, Spinoza, Rousseau, Saint-Just et Tocqueville, il a exalté sa conception de la « démocratie du quotidien », seule capable de s'opposer à la technocratie et aux décisions arbitraires des états-majors. En proclamant qu'il serait « vain de croire à une conciliation générale », il a jugé l'entente universelle comme une utopie, l'œcuménisme comme une illusion et la fraternisation générale comme un rêve. Avec des accents gaulliens, dramatisant l'enjeu, il a appelé au combat idéologique contre le « marxisme » et donné comme modèles de lutteurs Mirabeau et Clemenceau, Poincaré et Jaurès, Pierre Mendès France et Charles de Gaulle.

Appuyé sur cette doctrine, parrainé par ces exemples, M. Jacques Chirac a contesté implicitement l'attitude de M. Giscard d'Estaing, de M. Servan-Schreiber ou de M. Soisson, sans toutefois les nommer. Cet éloge d'une démocratie plus rigoureuse et plus combative, doublé d'une attaque vigoureuse contre le programme commun, a été longuement applaudi, tout comme l'a été également l'appel à un élargissement de la majorité.

Auparavant, M. Alain Poher, président du Sénat, président de l'Association des maires de France et proche du mouvement centriste, avait insisté sur l'importance de la démocratie locale et dénoncé les interventions déplacées du pouvoir central et des « bureaux parisiens ». Ces thèmes ont été repris par les nombreux intervenants dans le débat, qui ont tous souhaité davantage de pouvoirs pour les élus locaux et plus d'autorité au niveau de l'Etat. Tous aussi ont dénoncé l'action des élus municipaux de la gauche et plus spécialement des communistes.

ANDRÉ PASSERON.

M. Jacques Chirac a déclaré dans son discours de clôture : « *La démocratie offense, par hypothèse, tous ceux qui s'attribuent, à un titre quelconque, des qualités ou des lumières supérieures, en vertu desquelles ils aspirent à faire prévaloir leur propre volonté. Tous ceux-là s'appliquent donc en permanence soit à la combattre soit à la frauder. Peu importe le titre dont ils se réclament. Le phénomène aristocratique se reconstitue, de siècle en siècle, presque à l'identique, sous les colorations historiques les plus diverses.*

» *Technocrates de tous bords, oligarques socialistes, dirigeants communistes, intellectuels infatués d'une mission pseudo-sacerdotale, plus quelques présidents abusifs d'entreprises privées ou nationalisées, et diverses autres catégories sans doute, l'énumération n'est pas exhaustive et n'épargne ni la gauche, ni la droite, ni le milieu : le tout se ramène à des variantes modernisées de l'aristocratie. Or, il n'arrive presque jamais qu'une aristocratie soit sensible aux grandes évidences du destin national.* »

L'orateur a poursuivi : « *On se demande par quelle aberration de grands partis, qui se prétendent de gauche, peuvent afficher en toute occasion ou presque, leur connivence avec les violations systématiques de la loi, les appels à l'indiscipline, la libération des instincts antisociaux, les saccages du patrimoine collectif, les divagations marginales, les folles offensives contre l'unité de la nation. On se demande comment ils aspirent à gouverner après avoir préparé les conditions d'une anarchie qui ajouterait, à tous les aléas de leur entreprise, une difficulté supplémentaire dont ils n'ont vraiment pas besoin. Est-ce parce que, en s'aigrissant dans l'opposition, ils ont fini par sympathiser avec toutes les révoltes, mêmes odieuses ou absurdes ? Est-ce parce que leurs directions et leurs comités sont dans une très large mesure colonisés par des intellectuels, eux-mêmes extrêmement éloignés du sentiment populaire ? Quoi qu'il en soit, cette gauche prétendue se montre totalement infidèle à l'inspiration de la Révolution française et même à la tradition du socialisme. Manifestement, elle invoque la démocratie sans plus savoir ce que c'est.* »

M. Chirac a déclaré encore : « *Les grandes décisions, les grandes réalisations de la République, n'ont jamais été obtenues sans bataille. On ne conçoit pas un Mirabeau joli cœur, un Danton anémique, un Robespierre mou ni un Saint-Just tiède. En d'autres temps, Gambetta s'est à peine moins battu qu'eux pour que la IIIe République fût conquise par les républicains. Briand s'est battu pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, aujourd'hui incontestée. Clemenceau se battait pour tout, jusqu'à tort et à travers, avant d'incarner la guerre elle-même dans la volonté de la victoire. Poincaré ou Jaurès, Pierre Mendès France ou Charles de Gaulle, il n'est personne qui ait inscrit dans notre histoire un apport mémorable sans avoir sévèrement lutté et sans avoir été durement attaqué en retour. Il est vain de rêver à une conciliation générale, qui ne serait qu'un point mort de la politique.* »

Il a ajouté : « *En revanche, il est vrai que notre majorité est trop étroite. Je ne pense pas seulement aux périls encourus lors des prochaines élections, mais aussi, plus encore, au gonflement, anormal en soi, d'une opposition qui capte des mécontentements divers, dont beaucoup sont justifiés, pour conduire les Français dans la voie de l'aventure, sinon de la servitude. C'est un fait que pas un Français sur dix ne souhaite le genre de démocratie dite populaire dont le processus socialo-communiste vise à nous doter. C'est un fait que, tout en leur disant le contraire, on les invite à entrer dans ce processus. Devons-nous, pour les détromper, nous montrer moins combatifs ?*

» *Mais non, évidemment non. Combatifs, nous ne l'étions pas assez lorsque nous laissions une technocratie régner sous notre couvert, lorsque nous laissions bafouer l'autorité de la République, lorsque nous hésitions devant une vérité certaine parce que son énoncé était réputé de droite ou de gauche, parce que son aspect semblait trop théorique ou au contraire sa conséquence trop concrète pour des propos de distinction. Combatifs, nous devons l'être beaucoup plus, en profitant des élections prochaines, non pas tant pour conserver l'ancienne majorité que pour la rénover (...).* »

M. Alain Poher a estimé que le questionnaire envoyé aux maires par le gouvernement sur la base du rapport Guichard sur les collectivités locales « *risquait d'être une occasion manquée* » car il est « *un document trop théorique, élaboré dans quelque bureau parisien et éloigné de nos préoccupations de chaque jour* ». Pour le président du Sénat, « *trois mots-clés : finances, structures et tutelle recouvrent la quasi-totalité de nos difficultés* ».

Après un long débat, une motion finale, adoptée à l'unanimité, demande une meilleure répartition des compétences entre les collectivités locales et l'Etat, l'allégement de la tutelle, un statut de l'élu local et du personnel communal. Dans le domaine financier, elle réclame « *le transfert d'une fraction d'impôts d'Etat* » (impôt sur le revenu ou T.V.A.), des dotations et des prêts globaux. Repoussant toute structure nouvelle, la motion souhaite un développement des syndicats intercommunaux à vocations multiples.

Deux élections cantonales...

AIN : canton de Saint-Rambert-en-Bugey (1er tour).

Inscr., 4 157 ; vot., 2 587 ; suffr. expr., 2 553. MM. Marcel Buis, ind., 794 voix ; Marc Perrot, P.S., 775 ; Jean-Pierre Aigrot, mod. maj., 646 ; Pierre Monier, P.C., 338. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège vacant depuis l'annulation, prononcée par le Conseil d'Etat, de l'élection, en mars 1976, de M. Marcel Buis. M. Buis avait été réélu au second tour de ces élections cantonales avec 1 389 voix contre 1 380 à M. Marc Perrot, P.S. Ce dernier avait demandé l'annulation du scrutin en raison de la diffusion, la nuit précédent le vote, de tracts diffamatoires.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 149 ; vot., 2 631 ; suffr. expr., 2 561 ; MM. Buis (ind.), 1 128 ; Perrot (P.S.), 651 ; Mme Elisa Marquis (mod. maj.), 394 ; M. René Drevert (P.C.), 388.]

VAL-D'OISE : canton de Sarcelles-Est (deuxième tour).

Inscr., 17 109 ; vot. 5 931 ; suff. expr., 5 733.

Mme Marie-Claude Beaudeau, adj. au maire de Sarcelles, P.C., 3 656 voix, *ELUE* ; M. Bernard Deforges, R.P.R., 2 077.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Michel Briand (P.C.), décédé, qui avait été réélu avec 5 516 voix contre 3 507 à M. Jean Charageat (U.D.R.) au second tour des élections cantonales de septembre 1973 dans le canton de Sarcelles, divisé depuis lors en deux cantons (Sarcelles-Est et Sarcelles-Saint-Brice où, en mars 1976, M. Raymond Lamontagne, mod. maj., a été élu).

Les résultats de ce second tour peuvent être comparés avec ceux recueillis dans une partie de l'ancien canton (soit quatorze bureaux de vote dont deux ont été légèrement modifiés lors du découpage de 1975). Michel Briand y avait obtenu 3 692 voix contre 1 963 à M. Jean Charageat sur 5 655 sufrages exprimés, 5 907 votants et 15 102 inscrits. Le candidat de la majorité, cette fois M. Deforges, gagne 1,51 point en pourcentage par rapport à 1973 (36,22 % contre 34,71 %).

Au premier tour, en 1973, Michel Briand avait devancé ses adversaires avec 2 581 voix, contre 826 à M. Jean Charageat, 741 à M. Pupponi (P.S.), 311 à M. Arrighi (Cent. dém.), 278 à M. Pringot (P.S.U.), 235 à M. Montet (div. maj.) et 163 à M. Perez (rad.). Il y avait eu 5 141 suffrages exprimés sur 5 258 votants et 15 110 inscrits.

... et une municipale

EURE : Bernay (1er tour).

Inscr., 6 080 ; vot., 3 531 ; suffr. expr., 3 478.

Liste de la majorité : MM. Michel Foucher, 1 798 voix, *élu* ; Robert Mazet, 1 725. Liste P.S. : MM. Jean-Pierre Rau, 1 207 ; Henri Marié, 1 015. Liste P.C. : M. Guy Blin, 645 ; Mme Claude Maillet, 531. *Il y a ballottage pour un siège.*

[Il s'agissait de pourvoir les sièges de deux conseillers municipaux dont l'élection, acquise en mars dernier, avait été invalidée en raison d'anomalies constatées sur les listes d'émargement. Ces deux conseillers avaient été élus sur la liste que conduisait le maire sortant, M. Gustave Héon, sénateur inscrit au groupe de la Gauche démocratique, président du conseil général de l'Eure. Cette liste de la majorité avait enlevé 26 des 27 sièges à pourvoir avec 2 532 voix en moyenne contre 2 189 à la liste d'union de la gauche, dont le chef de file, M. Claude Michel, P.S., député, avait été le seul élu. Il y avait eu 6 141 inscrits et 4 357 suffrages exprimés.]

EN ILE-DE-FRANCE

Soucis de rentrée

Les morosités de Montrouge

LE boulanger, l'épicière et la vendeuse du magasin de vêtements pour enfants sont unanimes : *« Ce n'est pas cette année que nous ferons fortune à Montrouge, les habitants sont rentrés fauchés de leurs vacances »*...

Montrouge (Hauts-de-Seine) commence avec cette muraille de bâtiments gris et ces enseignes au néon qui clignotent derrière la statue du maréchal Leclerc, porte d'Orléans. Ici, c'est depuis longtemps la banlieue, et les plus anciennes entreprises installées dans la ville, les imprimeries, ne sont pas loin de fêter leurs cent ans. Montrouge, c'est aussi le royaume des classes moyennes, le trou dans la « ceinture rouge » de la capitale : les habitants viennent au cours du mois de mars de renouveler le mandat de M. Henri Ginoux (CNI), député et maire de la ville.

« Nous avons examiné la situation au retour des vacances, elle n'est pas brillante », affirme-t-on à la section du parti communiste. *« Nous faisons du porte-à-porte pour vendre* l'Humanité *et cela nous permet de rencontrer les habitants et de connaître leurs difficultés »*, affirme M. Paul Amar, candidat d'union de la gauche aux dernières élections municipales. *« Depuis le début de l'année, plusieurs dizaines d'emplois du secteur secondaire ont disparu à Montrouge. Jusqu'à présent, des emplois du secteur tertiaire venaient compenser cette hémorragie, mais depuis quelques mois l'installation des bureaux s'est ralentie. En outre, avec la rentrée, les menaces de licenciement apparaissent dans plusieurs usines et la situation des Montrougiens devient de plus en plus difficile. »*

Les militants communistes citent le cas de *« plusieurs ouvriers qui ont écourté leurs vacances faute d'argent et sont aujourd'hui menacés de licenciement »*, de *« la camarade qui vient de perdre son travail sans espoir d'en retrouver un autre »* ou de *« la famille S... qui loge dans un taudis avec deux bébés. Le mari est au chômage depuis un an, ils n'ont pas le moyen de payer leur facture d'électricité. Le P.C. a réussi à empêcher une saisie avant les vacances, mais le problème va se poser à nouveau à la rentrée. »*

Ici comme ailleurs, ce qui domine l'actualité politique, c'est la querelle au sein de la gauche. *« Pour affronter cette situation difficile, le parti socialiste demeure réformiste*, affirme M. Amar, *nous l'avons constaté auprès de nos camarades socialistes. La seule garantie que le programme commun sera appliqué, c'est l'existence d'un parti communiste fort. A Montrouge, nous représentons 25 % des suffrages ; aux prochaines élections, nous espérons en représenter 30 %. »*

Du côté de l'hôtel de ville, on est plus optimiste quant à la situation actuelle et on rappelle les réalisations de la municipalité : quatre crèches, sept écoles maternelles, un lycée, quatre C.E.S. une école d'apprentissage, une bibliothèque, un foyer pour personnes âgées, plusieurs squares.

« Sans doute, reconnaît M. Georges Dalex, premier adjoint au maire, *des usines ont-elles fermé au cours des années passées, mais la perte des emplois secondaires a été largement compensée par l'arrivée d'emplois tertiaires. Depuis 1971, deux mille emplois nouveaux ont été créés à Montrouge. »* Seule ombre à ce tableau : *« Montrouge est une ville ancienne, dense, et il est difficile d'y trouver des terrains libres. Soixante-quinze logements sociaux seront néanmoins mis en chantier au cours des prochains mois. »*

Montrouge, ville mécontente ? Montrouge, ville sans souci ? La vérité doit se trouver quelque part entre le « *rien ne va plus* » des uns et le « *tout va bien* » des autres. Le véritable Montrouge, celui que l'on croise dans les rues, celui qu'on rencontre dans les magasins, l'assistante sociale de la ville le qualifie, en ces jours de rentrée de « *nerveux, tendu* ». *« Les Montrougiens sont moins heureux qu'avant »*, affirme-t-on au service social, où l'on s'attend à travailler plus cette année que les années précédentes, car *« depuis deux ans les dossiers de chômeurs se sont multipliés. Lorsque les enfants seront rentrés à l'école et que les factures commenceront à tomber, ils viendront nous voir. »*

Montrouge est morose, de cette morosité que donnent les soucis d'argent et la crainte de l'avenir; un mécontentement feutré, une inquiétude discrète, plane sur la ville. Les Montrougiens — comme bien d'autres — savent désormais que les temps sont plus difficiles.

MARIE CHRISTINE ROBERT.





Charonne dit adieu à son village

La troisième et dernière enquête d'utilité publique concernant le plan d'aménagement de la ZAC de l'ancien village de Charonne est ouverte jusqu'au 7 octobre à la mairie du vingtième arrondissement, où les documents peuvent être consultés (1). Un commissaire-enquêteur sera sur place les 5, 6 et 7 octobre. Que reste-t-il aujourd'hui du dernier village de Paris ? Le plan qui le concerne lui conservera-t-il son caractère ?

« *C'ETAIT un beau petit quartier* », dit un vieux monsieur coiffé d'une casquette. *Je suis né ici, je me suis marié ici. Avant, il y avait tout rue Saint-Blaise, un vrai commerce de campagne. Le bougnat venait vous livrer. C'était un ami. Maintenant, ils s'en vont tous les uns après les autres. Le « boucher de cheval » est fermé, le petit papetier ferme en septembre et le charcutier à la fin de l'année.* »

« *Je suis la seule à rester*, dit Mme Madeleine, la droguiste établie rue Saint-Blaise depuis mars 1931. *Et avec tous ces étrangers dans le quartier, j'ai peur pour cet hiver, quand la nuit tombera. Autrefois, ici, c'était très gentil, animé le jour, calme le soir, comme à la campagne. Mais, depuis qu'ils ont construit ces tours de trente étages rue Vitruve... Remarquez que le quartier a besoin d'être retapé. Il y a dix ans, il y avait des gens qui n'avaient même pas l'électricité. La grande jeune fille de la rue Riblette s'éclairait encore au pétrole. Cela dit, je crois qu'ils vont rénover d'une façon intelligente. Ils vont mettre le confort, et ceux qui le veulent pourront rester. Mais par rapport aux anciens loyers — de 80 à 100 francs par mois, — il y aura certainement du changement.* »

Un peintre a installé son chevalet sur le trottoir. Il peint la rue étroite et sinueuse qui monte vers l'église. La colline de Charonne est aussi haute que la butte Montmartre. On croise des personnes âgées, mais des jeunes aussi. Une fille bouclée qui habite le village : « *J'aime bien*, dit-elle, *ces maisons un peu rétro.* » Une mère de vingt ans avec son petit garçon passe toujours par ici parce que c'est joli. « *Malheureusement*, dit une dame, qui, elle aussi, fait souvent le détour, *ce quartier, on nous le change.* »

Une chose est certaine : on revient de loin. Le premier projet prévoyait de raser la rue Saint-Blaise pour faire place à des constructions neuves. La voirie était remodelée pour les besoins de la circulation, et un « bouquet » de douze tours d'une centaine de mètres de haut (R + 30) devait s'élever aux abords du boulevard Davout. En 1972, le ministère des affaires culturelles mit le holà et demanda le remaniement du plan. Aujourd'hui, la rue Saint-Blaise est sauvée de la place Saint-Blaise à la place des Grès. Cette partie la plus pittoresque est en effet située entre un monument classé, l'église Saint-Germain de Charonne, et le site inscrit de la rue Vitruve. Les façades sur rue seront conservées et restaurées. Le pire a donc été évité. Mais on n'a pas opté pour le meilleur.

La ZAC de rénovation — c'est-à-dire le béton — commence tout de suite après la place des Grès. Dans ce périmètre de 15 hectares délimité par la rue Vitruve, le boulevard Davout, la rue de la Croix-Saint-Simon et la voie de la S.N.C.F., lequel a été confié à la SAEMAR (Société anonyme d'économie mixte d'aménagement et de rénovation du secteur Saint-Blaise), sont prévus 4 333 logements, dont 2 030 H.L.M., et des équipements collectifs (gymnase, piscine, maison des jeunes, école maternelle). Le programme des tours d'habitation a été réduit. Trois seulement sur les douze prévues ont été construites, huit autres seront réalisées. Pour « ménager des échelles de transition », leur hauteur a été abaissée. Elle avoisinera, malgré tout, les 40 mètres. Un mail de 2 300 mètres carrés sera planté rue des Orteaux. Une partie des rues du Clos et Courat seront rendues aux piétons.

Mais revenons au village de Charonne. Deux sociétés, dont la majorité des capitaux sont détenus par la Ville de Paris, la SAERP (Société d'aménagement et d'équipement de la région parisienne) et la SAEMAR, se partagent la restauration des quatre îlots Saint-Blaise, et c'est regrettable. Pourquoi n'avoir pas confié la réhabilitation de ce petit périmètre de 5 hectares, qui fait un tout, à une seule société ? « *La Ville de Paris a sans doute voulu répartir les risques* », dit-on à la SAEMAR. Bien sûr, les deux sociétés se sont concertées, mais on ne peut dire qu'elles travaillent la main dans la main. La SAERP est responsable de la tranche la plus importante, soit quatre cents appartements à moderniser. Le lot de la SAEMAR en comprend une centaine.

Rue Saint-Blaise, les façades seront donc restaurées, et la voie transformée en promenade jusqu'à la place des Grès. Quatre mille mètres carrés d'espaces verts seront récupérés et ouverts au public. Des circulations intérieures nouvelles seront aménagées. Rien donc que de très classique.

La rénovation n'interviendra qu'en cœur d'îlot, sur 1,8 hectare, où deux cent quarante constructions neuves seront réalisées. Elles serviront au logement des particuliers et des activités qui existent actuellement, soit une cinquantaine de petites industries et d'artisans. Les hauteurs maximales seront limitées à 18 mètres. Un ensemble de 740 logements (500 anciens plus 200 neufs) sera donc disponible en fin d'opération. Sur ce total, il est prévu 170 logements H.L.M. et I.L.N. locatifs et le même nombre en accession à la propriété. Ceux-ci seront réalisés dans une phase ultérieure, et le prix au mètre carré sera vraisemblablement élevé.

Pas de petit Marais

Dans quel esprit la restauration va-t-elle être traitée ? « *Nous allons procéder en souplesse*, déclare-t-on à la SAEMAR, *et laisser de côté le bulldozer pour faire du travail de dentellière. La réhabilitation sera dictée par un souci de salubrité et de simplicité. On se bornera à installer le confort et la sécurité.* » C'est plus que nécessaire : 61 % des logements n'ont pas de salle de bains, 41 % n'ont pas l'eau chaude et 41 % pas de W.C. intérieurs. Pas de restauration de style, donc, ni de poutres apparentes. Charonne ne sera pas un petit Marais. A quelques exceptions près, il faut bien l'avouer, les maisons sont d'une qualité tout à fait moyenne. Elles n'ont de valeur que parce qu'elles forment un tout. Ici, c'est le tissu urbain, les places irrégulières, les entrées sous voûtes, les cours profondes et leurs quelques arbres, les impasses, qui sont intéressants. On le voit sur le cadastre, le parcellaire, comme celui de la rue Saint-Denis, n'a pas changé depuis le Moyen Age.

« *L'important est de maintenir le maximum de locataires en place* », fait observer la SAERP. « *Tout dépendra de l'importance réelle des travaux*, dit pour sa part la SAEMAR. *Et chacun sait que l'ancien réserve toujours des surprises. Quoi qu'il en soit, il y a dans l'îlot même la possibilité d'accueillir en H.L.M. ceux qui le désirent.* » Pour la tranche de quatre cents logements qui lui incombe, la SAERP a fait une demande d'aide programmée qui sera présentée au Conseil de Paris à la rentrée. Quarante-huit pour cent des ménages concernés ont en effet un revenu imposable inférieur à 20 000 francs. Après examen des travaux, la demande de crédits s'élève en moyenne à 20 000 francs par logement. Dernier point important : l'aide de l'Etat ne sera accordée au propriétaire que s'il accepte de conventionner son loyer. Une garantie que l'aspect social de l'opération sera respecté.

Lenteurs

« *Ce dont nous avons le plus à nous plaindre*, déclarent les responsables de l'Association de sauvegarde du village de Charonne, *c'est de la lenteur de l'administration. Depuis quinze ans qu'on parle de cette affaire, les gens du quartier vivent dans l'incertitude, et ils en ont assez. Dans la zone de rénovation, les travaux ne suivent pas assez rapidement les expropriations, tant pour les logements que pour les équipements publics. La crèche du boulevard Davout n'est toujours pas terminée. Le permis de construire a été accordé pour la piscine de la rue Vitruve, mais le chantier n'a pas encore démarré. Rien n'a été engagé non plus pour la bibliothèque.* »

Pour le village de Charonne, où en est-on ? Les deux plans de restauration sont approuvés. Tout dépend maintenant du financement. « *La décision devrait intervenir au plus tard en octobre*, dit-on à la S.A.E.R.P., *si bien que nous pourrions commencer un immeuble au moins à la fin de l'année.* » De son côté, la SAEMAR et l'Office public de H.L.M., qui restaurent à eux deux une centaine de logements, envisagent de donner le premier coup de pioche dans un an, et le chantier pourrait être terminé dans trois ans.

Dans les années 80-85, le village de Charonne, remis à neuf, sera côtoyé par l'îlot Saint-Blaise, un quartier du XXe siècle. L'horizon est déjà gâché. De la terrasse de l'église on voit s'élever les trois tours de la rue Vitruve, que bientôt huit autres viendront rejoindre. Dans le village, on est optimiste. Certes, la population va augmenter — elle devrait passer de 8 000 à 16 000 habitants sur l'ensemble de la ZAC, — et l'atmosphère changera. Mais on pense que le village bien restauré, apportera quelque chose de différent : un élément de vie, de gaieté, un autre type de commerce, un but de promenade ; bref, davantage de chaleur humaine. Malgré tout, hélas ! le béton cernera de bien près les lucarnes.

FLORENCE BRETON.

(1) 6, place Gambetta (20e), de 10 à 17 heures, sauf dimanches et jours fériés, et de 10 à 13 heures, les 5, 6 et 7 octobre.

Opinions et réactions

Des usines ferment

Paris devient un « *désert industriel* » et « *est livré de plus en plus aux promoteurs et aux affairistes* », estime l'U.D. C.F.D.T. de Paris.

Le secrétaire général du syndicat, M. J.-P. Bobichon, a précisé au cours d'une conférence de presse que de 1972 à 1975 le nombre des établissements installés dans la capitale a diminué de plus de 2 000, passant de 97 378 à 95 361. On compte aujourd'hui 110 000 sans-emploi sur les 1 930 000 salariés résidant à Paris, plus de la moitié travaillent dans le commerce, 20 % dans les services publics et 30 % dans l'industrie.

C'est dans les deuxième, huitième, neuvième, quinzième et seizième arrondissements que l'on trouve 50 % des emplois offerts à Paris. Les dix premiers arrondissements concentrent 545 700 habitants alors que les dix autres en hébergent le double.

Routes dangereuses

L'augmentation du nombre d'accidents graves sur les routes de l'Ile-de-France, en 1976 (1 382 personnes tuées, 1 316 en 1975), traduit un certain laxisme dans l'application des sanctions judiciaires aux infractions les plus importantes — vitesse et taux d'alcoolémie, — estime la délégation régionale à la sécurité routière.

Dans son bilan annuel, la délégation souligne que la substitution, le 1er janvier 1976, de l'autorité judiciaire à l'autorité administrative pour les retraits de permis de conduire a abouti, « *dans les faits, à des résultats absolument catastrophiques. Les parquets n'ont pu donner suite — en raison de contingences purement matérielles — au trop grand nombre de dossiers qui leur avaient été transmis, et très peu d'infractions ont été sanctionnées convenablement : 6,4 % de retraits de permis en 1976 contre 21 % en 1975* ».

La circulation en Ile-de-France, rappelle toutefois la délégation, est environ deux fois et demie plus sûre que dans le reste du pays : le nombre d'accidents (56 033) et de blessés (73 358) y a diminué de 1,2 % en 1976 par rapport à l'année précédente. Le plus grand nombre de tués (+ 5 %) est dû au seul fait qu'il y a eu beaucoup plus d'accidents graves.

La « note » des 10 000 logements

Après la présentation devant la commission extra-municipale de l'urbanisme et de l'architecture du rapport de M. Alain Gillot, architecte, sur la construction de dix mille logements sociaux dans la capitale (*le Monde* du 7 septembre), le groupe communiste de l'Hôtel de Ville déclare, dans un communiqué : « *Une lecture attentive de ce document fait apparaître clairement que, en dehors de la discussion théorique de certaines conceptions en matière d'urbanisme et de construction, aucun crédit n'est prévu pour réaliser les logements promis par M. Chirac, et qu'il n'est plus question de construire des logements H.L.M. à Paris.* »

Le financement d'un programme de construction et de réhabilitation de logements sociaux par la Ville sera, en fait, discuté au mois de novembre quand le maire de Paris et son premier adjoint, M. Christian de La Malène (R.P.R.), présenteront au Conseil de Paris le budget de la Ville pour l'année 1978.

La grande méconnue

Le conseil régional d'Ile-de-France a publié le premier numéro d'un bulletin d'informations régionales.

Dans un éditorial, M. Michel Giraud, président du conseil régional, précise que la publication se veut « politique », mais que seuls les élus de la majorité s'y exprimeront, « *le groupe socialiste et le groupe communiste ayant refusé d'y participer* ».

M. Alain Griotteray, rapporteur général du budget de la région, écrit, pour sa part : « *Il faudra encore longtemps pour modifier les comportements et transformer les mentalités avant que les habitants aient non seulement conscience d'appartenir à un ensemble géographique formé par huit départements, dont Paris, mais aussi à une organisation administrative capable de les aider dans leur vie quotidienne, par une action en faveur de certains types d'investissements collectifs particulièrement nécessaires.* »

★ 33, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

Les Halles, le faux

Nous voici revenus aux Halles. Pas n'importe comment. Par le biais d'un faux ; d'un faux bâtiment, avec de fausses fenêtres, et une fausse toiture, et de fausses portes, et peut-être de faux habitants — comme cela est déjà le cas, face au Centre Pompidou. Ainsi le faux est devenu une habitude. L'histoire — dont l'architecture reste le témoin le plus vigilant et le plus durable — nous enseigne que le faux en architecture est le signe magistral de la décadence.

Une décadence que nous ne voulons pas assumer, car momentanément les équivoques sont entretenues avec assiduité, tout étant tenté afin de nous éloigner d'un constat qui pourrait attester de cette décadence. L'article de Georges Dayan et Jack Lang qui demande la révision du programme de rentabilisation de l'espace des Halles — espace, lieu et territoire éminemment « publics » — et l'analyse d'un quartier qui n'est plus ce qu'il a été (*le Monde* du 19 juillet et du 27 août 1977) réalisée par l'équipe dirigée pas André Chastel montrent bien, si besoin est, combien le pouvoir laisse... causer pendant qu'il favorise, par la clandestinité des faits et la fourbe et subtile complicité administrative du mois d'août, la réalisation de décisions irréversibles.

Ainsi tout est en place.

La station du métro express qui ouvrira à la fin de 1977 et qui dans peu d'années va permettre le transit d'un million de personnes à 30 mètres sous terre ; un nouveau temple de la consommation en cours d'achèvement qui, miracle de la sémantique, s'approprie l'antique expression de « forum » sans que la signification construite lui corresponde ; un bâtiment de 27 mètres de haut, 58 mètres de long — « climatiseur des Halles », — déjà construit ; des logements dans des bâtiments en brique dont le dossier de demande de permis de construire est en cours d'instruction : un bâtiment « dont on ne connaît toujours pas le futur utilisateur » — mais dont on n'ignore pas l'architecte ; et, bien entendu... le jardin, tantôt espace vert, tantôt espace ludique, tantôt jardin à la française, tantôt lieu de repos et de récréation

Mais pourquoi donc, depuis tant d'années, tant de fourberie, tant de mensonges, tant d'illusions, tant de faux ? Une fois que cet espace privilégié par le temps sera livré aux utilisateurs, il faudra bien que les responsables soient là... Là où ils auront commis le massacre, là où ils auront bâti le faux, là où ils auront cédé au compromis, là où ils auront rentabilisé la bêtise... Qu'ils soient là pour que la lecture de la vérité puisse être faite publiquement. D'ici à cette date, déjà proche, pourront-ils dormir tranquilles ?

IONEL SCHEIN,
urbaniste-architecte.

L'APPLICATION DE

Les conséquences ... devront êtr

Comment et à que

L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Les conséquences sur l'environnement des projets d'aménagement devront être évaluées avant l'ouverture des chantiers

Les études d'impact déjà pratiquées aux Etats-Unis depuis cinq ans constituent le moyen le plus efficace de prévenir les déboires écologiques, puisque les constructeurs et les ingénieurs sont obligés de mesurer et de corriger par avance les nuisances de leurs projets. Théoriquement, elles mettent fin à cette course-poursuite à laquelle se livrent les aménageurs et les protecteurs de la nature et que ceux-ci perdent régulièrement, puisqu'ils sont placés devant des « coups partis », devant le fait accompli.

Au cours de la réunion de travail qu'il organise chaque mois avec les représentants des grandes associations d'écologistes, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a présenté, lundi 12 septembre, les dix décrets d'application de la loi sur la protection *de la nature. Parmi ceux-ci le plus important et le plus controversé est le décret d'application de l'article 2. Ce texte, qui doit être définitivement approuvé par le Conseil d'État d'ici quelques jours, oblige tous ceux qui entreprennent des travaux et aménagements de quelque importance à présenter au préalable une « étude d'impact », c'est-à-dire une analyse détaillée* des conséquences qu'aurait sur l'environnement la réalisation de leur projet et les précautions à prendre pour les éviter.

Le décret, qui devrait être publié vers la mi-octobre, sera applicable deux mois plus tard, vers le 15 décembre. On estime qu'il « touchera » environ deux mille chantiers par an.

Cette innovation capitale a été inscrite dans l'article 2 de la loi de protection de la nature qui, après cinq ans de laborieuse préparation, a été votée à l'unanimité le 10 juillet 1976. On attendait le décret d'application dont les trois ministres qui se sont succédé à l'environnement depuis un an annonçaient la parution imminente. Apparemment, sa mise au point a été difficile. Il a fallu surmonter les objections de tous ceux qui, à un titre quelconque, avaient déjà fait obstacle pendant des années à la loi sur la protection de la nature précisément parce qu'elle prévoyait l'étude d'impact.

Selon le décret qui est en cours d'examen, tous les travaux et aménagements entrepris par une collectivité publique ainsi que tous ceux qui nécessitent une autorisation administrative doivent être précédés d'une étude d'impact. Cela concerne donc les routes, autoroutes, aéroports, canaux, centrales électriques, barrages, lignes à haute tension, usines, lotissements, nouveaux quartiers, travaux de remembrement, etc.

Le dossier d'impact doit d'abord décrire l'« état zéro » du site et ses richesses naturelles. Il doit ensuite analyser l'influence du projet sur le paysage, les animaux, la végétation, le milieu naturel, les équilibres biologiques, le voisinage, l'hygiène et la salubrité publique. Il doit indiquer, en outre, pour quelle raison telle variante du projet a été retenue plutôt que telle autre... On demande enfin d'énumérer les mesures prévues pour supprimer, réduire, compenser, les conséquences dommageables de l'ouvrage et de fournir le devis de ces travaux préventifs.

L'étude d'impact est réalisée et payée par le maître d'ouvrage, *c'est-à-dire le constructeur.*

Echappent à l'obligation de fournir une étude d'impact tous les projets qui ont été déclarés d'utilité publique avant la mi-décembre 1977. Mais aussi un certain nombre d'opérations (une trentaine) dont on estime qu'elles ne peuvent avoir qu'une faible répercussion sur l'environnement.

Selon le projet, ce serait le cas de tous les travaux d'entretien, des installations de pêche maritime, des lignes à moyenne et basse tension, des conduites de gaz et d'eau, des réseaux d'égouts, des châteaux d'eau enterrés, des mini-centrales hydroélectriques, des travaux forestiers, des pare-avalanche et des pare-feu, des défrichements et zones d'aménagement concerté (ZAC) prévus dans les communes ayant un plan d'occupation des sols, et, d'une manière plus générale, de tous les chantiers représentant moins de 6 millions de francs.

Ce plancher financier est loin d'être absolu. En effet, même s'ils coûtent moins de 6 millions, les travaux de remembrement, les défrichements pour urbanisation, les lignes à haute tension, les centrales hydroélectriques et installations nucléaires, les mines et stockages souterrains de gaz, de pétrole ou de produits chimiques, les châteaux d'eau aériens, les grands campings et caravanings, les stations d'épuration, les immeubles, lotissements et ZAC prévus dans une commune dépourvue de plan d'occupation des sols resteraient soumis à l'étude d'impact préalable.

Même pour certaines des opérations exemptées d'étude d'impact les maîtres d'ouvrages seraient obligés de fournir une notice énumérant les conséquences du projet sur le milieu. Cette mini-*étude doit figurer dans les dossiers* concernant les ports de plaisance, remontées mécaniques, pistes de ski, lignes à moyenne et à basse tension, petites centrales, défrichements ruraux, campings et caravanings de taille modeste, stations d'épuration, pare-avalanche et pare-feu.

Notices et études d'impact sont jointes aux dossiers soumis à l'enquête publique et donc accessibles au public à ce moment-là. Quand l'ouvrage ne fait pas l'objet d'une enquête publique, l'étude d'impact est communiquée par le préfet à ceux qui la demandent, mais seulement après que le projet a été autorisé par l'administration et que cette décision a été publiée dans la presse. Mais les militaires sont seuls juges de la publicité à donner aux études d'impact concernant leurs projets.

Comment et à quel prix ?

L'ensemble de ces dispositions *appelle un certain nombre de remarques :*

1). Le projet de décret indique d'une manière assez générale ce que devra contenir l'étude d'impact mais ne fournit pas une « check-list » précise. On a voulu éviter, semble-t-il, que les études ne deviennent une pièce administrative supplémentaire avec des cases à remplir d'une simple croix. Les aménageurs devront prendre leurs responsabilités. Mais comment les ingénieurs dresseront-ils par exemple l'état zéro d'un site, c'est-à-dire l'inventaire de ses richesses naturelles ? C'est un énorme travail, à peine entrepris par des écologistes dans certaines régions comme l'Alsace et la vallée du Rhône.

Le ministère de *l'environnement* s'est doté d'un « atelier central d'environnement » qui groupe une quinzaine d'ingénieurs et d'agronomes. Ceux-ci s'efforcent de trouver une méthode pour réaliser les études d'impact. Ils sont disposés à venir en aide aux fonctionnaires et aux entrepreneurs privés pour leur expliquer comment appliquer le nouveau décret. On *compte aussi sur* les neuf ateliers régionaux du paysage et les seize délégués régionaux de l'environnement qui sont les antennes du ministère sur le terrain. Mais ces moyens paraissent dérisoires au regard des deux mille dossiers d'impact que l'on attend chaque année. Or le budget du ministère de l'environnement ne prévoit aucune création d'emploi en 1978.

Faute de directive précise, de « check-list » et de méthodologie, il faut s'attendre à voir fleurir au moins pendant quelques années quantité d'études très approximatives.

Non par mauvaise volonté mais *parce que les maîtres d'ouvrage* redoutent des frais supplémentaires : coût de l'étude elle-même (en réalité de 2 à 5 % seulement des études générales), coût des mesures correctives ou palliatives à prévoir en cas de nuisance.

2) Interprétant la loi « stricto sensu », le futur décret ne prévoit *d'étude d'impact que sur le milieu* naturel. Pourtant une autoroute, par exemple, peut n'avoir qu'une faible incidence sur le site traversé mais bouleverser la vie d'un canton rural en coupant les communications, en permettant l'afflux des citadins, en faisant « flamber » les prix des terrains, etc. Il faudra s'en remettre à la bonne volonté des *maîtres d'ouvrage pour évaluer tout* cela. Certains s'y préparent.

Ainsi la direction de l'équipement du Finistère a chargé un bureau d'étude d'analyser les conséquences d'une simple déviation de route départementale, non seulement sur le paysage et l'écologie *du secteur mais aussi sur son agriculture et sa géographie humaine.* D'autres services d'Etat dans la région Nord-Picardie ont préparé un plan type d'étude d'impact comprenant un chapitre démographie et urbanisme. L'homme n'est-il pas l'un des éléments de l'environnement — et parfois même le premier comme en milieu urbain ? La loi de protection de la nature l'a oublié. Il faudra *bien* « sur le tas » réparer cette peu justifiable omission.

3) Les projets de lignes électriques à moyenne tension (90 000 et 60 000 volts) *ne seront accompagnés* que d'une notice d'impacts sommaires quant aux travaux forestiers (coupes rases, routes d'exploitation). Ils échappent à toute obligation. Certes, les plus importantes forêts sont soumises à des plans de gestion et les forestiers s'affirment comme les premiers des écologistes. On ne peut s'empêcher de penser néanmoins que les électriciens et les forestiers se sont en l'occurrence mieux « défendus » que d'autres *professionnels. Est-ce justifié ?*

4) En vertu du principe de non-rétroactivité des lois, le texte examiné par le Conseil d'Etat ne s'applique pas aux projets ayant fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique avant la date d'entrée en vigueur du décret. Ainsi, la ligne du train à grande vitesse Paris-Lyon, plusieurs centrales nucléaires, des barrages, des autoroutes et d'autres grands aménagements, dont parfois les travaux n'ont même pas commencé, vont se réaliser sans qu'on ait sérieusement évalué leurs nuisances futures. L'exemple le plus frappant est celui du surrégénérateur de Creys-Malville, prototype controversé que l'on installe dans une région particulièrement peuplée.

Publicité insuffisante

5) Le projet de décret n'indique pas qui jugera de la validité des études d'impact. Ce sont donc les administrations, les préfets, les conseillers d'Etat qui, selon les procédures normales, les examineront *avec le reste du dossier. Le texte* prévoit cependant que le ministère de l'environnement — déjà consulté pour tous les projets dont le devis dépasse 20 millions de francs — pourra examiner telle ou telle étude d'impact et donner son avis. Là encore, le manque de personnel rend cette disposition bien théorique. Il appartiendrait donc aux associations et aux écologistes de détecter les études « bidons ». Le pourront-ils ?

6) La publicité donnée aux études d'impact paraît à cet égard tout à fait insuffisante. Certes, en cas de projet soumis à l'enquête publique, les études figureront au dossier déposé en mairie. Mais les commissaires enquêteurs attendront-ils pour *donner leur avis les contre-expertises* éventuellement menées par les écologistes ? De toute manière, les objections et oppositions formulées jusqu'ici sur les registres d'enquête n'ont que très rarement abouti à faire modifier substantiellement un projet. Les enquêtes publiques même récemment rénovées, même accompagnées d'études d'impact, resteront des formalités administratives, non des instruments de participation.

Pour les travaux non soumis à enquête publique, on en reste à la politique du fait accompli. En effet, selon le projet de décret, le public n'aura connaissance des études et notices d'impact qu'après que l'administration aura donné son feu vert *au projet. Et, de toute façon,* il n'a aucune possibilité de manifester son sentiment. On est très loin des « hearings », ces auditions publiques et contradictoires qui permettent aux citoyens américains et britanniques de donner leur avis sur les projets concernant le cadre de vie.

Cette procédure a pourtant paru si intéressante que, sur proposition du ministre de l'environnement de l'époque, M. André Fosset, le gouvernement avait chargé, il y a dix-huit mois, un conseiller d'Etat, M. Louis Fougère, d'étudier son « acclimatation » chez nous. Les propositions de M. Fougère sont entre les mains de M. d'Ornano depuis le 1er juillet. Pourquoi ne pas avoir profité de la mise au point du décret sur les études d'impact pour introduire les « hearings » en France ?

Les études d'impact ont pourtant été inventées pour fournir les informations permettant de résoudre les conflits entre aménagement et environnement. Si les citoyens concernés ne sont pas vraiment associés à cette procédure, comment la contestation écologique s'apaiserait-elle ?

Ni le ministère de l'environnement qui a rédigé la loi de protection de la nature, ni les parlementaires qui l'ont votée en confiant à l'administration le soin de régler les « détails » par décret, ni les fonctionnaires qui *ont exécuté ce travail n'ont osé* imaginer qu'on pourrait mêler plus étroitement les Français aux grands projets qui conditionnent leur avenir. Malgré son caractère novateur et ses excellentes intentions, le décret sur les études d'impact témoigne d'une certaine démission de la classe politique devant la technocratie.

MARC AMBROISE-RENDU.

RÉGIONS

Corse

Les autonomistes interrogent la gauche sur ses intentions

De notre correspondant

Ajaccio. — Dans une conférence de presse réunie le dimanche 11 septembre à Ajaccio, M. Xavier Belgodère, secrétaire général de l'Union du peuple corse (U.P.C.), et M. Lucie Alfonsi, porte-parole, ont dégagé l'enseignement que tire le mouvement autonomiste de la journée du 9 septembre. Ils ont fait observer que « *l'échec des manifestations officielles ne saurait éteindre le souvenir de la libération ou la mémoire des martyrs corses de la liberté que le peuple tout entier honore* ». A leur avis, il serait « *tendancieux et dangereux d'accorder au désaveu cinglant enregistré par les organisateurs maladroits de cette journée la valeur d'une caution quelconque au séparatisme et à la violence* ».

En revanche, l'U.P.C. estime que « *le peuple corse s'est clairement détourné du chemin sur lequel, depuis l'éclatant échec du rassemblement de Furiani — le 14 août — on a cherché à l'engager* ». Ce chemin, c'est celui de l'amalgame entre les autonomistes, « *qui mènent un combat démocratique et légal* », et les nationalistes clandestin du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) qui mènent des « *actions suicidaires* » pour obtenir l'indépendance.

Conséquence de cette journée d'« opportunisme politique » : l'U.P.C. vient de prendre deux décisions, qu'elle qualifie d'importantes, en vue des élections législatives. En premier lieu, l'envoi d'une lettre à MM. François Mitterrand, Georges Marchais et Robert Fabre demandant, « *pour éclairer l'opinion corse* », si les partis de gauche pensent « *adopter ensemble pour la Corse un projet unique en vue de sauver notre peuple de la disparition qui le menace* » et, si oui, s'ils comptent « *inscrire ce projet, le 14 septembre, dans le programme commun actualisé* ». Enfin, en cas de victoire de la gauche en 1978, le calendrier d'application.

Sur la Corse, les partis de gauche ont des projets divergents. Les socialistes ont déposé une proposition de loi portant « statut particulier » de l'île, les communistes vont en déposer une pour l'ensemble des régions, « *préférant un statut général à des statuts particuliers* », comme l'a déclaré M. Paul Laurent à Ajaccio le 25 juillet dernier. Les radicaux de gauche, enfin, préparent un projet de loi-cadre permettant à chaque région d'adopter des dispositions particulières.

Il n'est pourtant pas évident que de la réponse des trois leaders de la gauche dépendra l'attitude des autonomistes aux législatives, sauf si leurs formations admettaient « *la reconnaissance constitutionnelle du peuple corse* ». Mais la question est désormais posée de savoir si l'U.P.C. présentera des candidats dans les quatre circonscriptions insulaires — et le débat public y gagnerait, — si elle accordera un préjugé favorable à la gauche — car « *il n'y a rien à espérer de la droite* », qui n'est même pas interrogée, — ou bien si, comme il l'a fait depuis 1973, le mouvement autonomiste préconisera le vote blanc ou l'abstention.

PAUL SILVANI.

CORRESPONDANCE

Les difficultés des établissements Mattei à Bastia

Après l'article publié dans le Monde *du 8 septembre sur les difficultés de l'usine Mattei-Cap-Corse, à Bastia, M. Jacques Borghetti, P.-D. G de cet établissement, nous demande d'apporter les précisions suivantes :*

1) La société Mattei, sur l'incitation des pouvoirs publics, tant régionaux que nationaux, a consenti à la Sica Uvihacor la faculté de gérer et d'exploiter son fonds de commerce avec tous les éléments y attachés, avec la latitude d'en acquitter le prix à terme, au moyen de divers concours que les pouvoirs publics avaient promis de mobiliser à cette fin ;

2) Depuis cette date, soit le 10 août 1976, jusqu'à ce jour, la Sica Uvihacor, qui comprend notamment les membres du personnel de la société Mattei, a seule géré les fonds de commerce de la société Mattei ;

3) Il s'est avéré que, en définitive, les concours expressément promis des pouvoirs publics ne pouvaient être dégagés ; le conseil d'administration de la Sica Uvihacor a donc dû renoncer à poursuivre son exploitation ;

4) La société Mattei, écartée de la gestion depuis plus d'un an, ne l'a donc, en aucun cas, « désertée » comme l'indique votre correspondant ;

5) L'usine de la société Mattei est occupée par son personnel depuis le 23 juillet 1977 ;

6) Les pouvoirs publics ont alors demandé à M. Borghetti de promouvoir une solution de sauvetage pour des raisons tant sociales qu'économiques et d'obtenir le concours de tous les créanciers intéressés, s'obligeant pour ce qui les concerne à faciliter par des mesures diverses d'intervention cette formule de sauvetage ;

7) Le passif de la société Mattei n'est pas de 2 milliards 200 millions anciens mais de 16 millions de francs nouveaux ;

8) La créance de la société Mattei sur la société COVIREP, dont les dirigeants et les complices répondent pénalement de leurs agissements, n'est pas de 770 millions d'anciens francs, mais bien de 12 millions de francs nouveaux ;

9) M. Borghetti confirme qu'il n'entend pas procéder au dépôt du bilan de la société Mattei, mais, bien au contraire, œuvrer, avec le concours des pouvoirs publics et des créanciers, à dégager une solution préservant l'outil économique et social que représente le fonds de commerce de la société Mattei.

LA MODERNISATION DU CANAL DU MIDI

L'État et les régions se partageront les charges

explique M. Fourcade

Répondant à une question écrite de M. Edouard Schloesing, député réformateur de Lot-et-Garonne, le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, M. Jean-Pierre Fourcade, précise dans le Journal officiel *du 10 septembre quelles sont les intentions du gouvernement concernant la modernisation du canal du Midi. Cette modernisation est réclamée depuis plusieurs années par les régions intéressées.*

« Les trois régions d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Languedoc - Roussillon, directement concernées par la modernisation du canal du Midi entre Toulouse et Sète, y compris l'embranchement de Port-la-Nouvelle, ont fait connaître récemment qu'elles envisageaient favorablement une participation financière de 40 % aux travaux, l'Etat ne conservant à sa charge que les 60 % restants. Elles ont également exprimé le souhait que le programme de travaux des trois premières années (1977, 1978, 1979) permette de réaliser des sections fonctionnelles du point de vue du trafic et, en outre, concerne aussi bien l'extrémité ouest, côté Toulouse, que l'extrémité est, côté Sète et Port-la-Nouvelle, du canal.

» Après étude du problème, le programme des trois premières années pourrait donc être le suivant :

» La première année seraient réalisés les travaux de modernisation concernant la section Toulouse-Baziège, hors la traversée de Toulouse (11 millions de francs), la section Sète-Agde (5 millions de francs) et le canal de jonction jusqu'au port de Sallèles (6 millions de francs). Le total des travaux s'élèverait à 22 millions de francs financés à concurrence de 13.200.000 francs par l'Etat et 8.800.000 francs par les régions.

» La seconde année, les travaux concerneraient la traversée de Toulouse (13.500 000 francs) et la section Agde-Béziers (9.500.000 francs). Le total s'élèverait à 23 millions de francs à financer à concurrence de 13.800.000 francs par l'Etat et de 9.200.000 francs par les régions.

» La troisième année, les travaux comprendraient l'achèvement du canal de la Robine (15 millions de francs) et la section Baziège-Villefranche (10 millions de francs). Le total des travaux s'élèverait à 25 millions de francs, dont 15 millions de francs pour l'Etat et 10 millions de francs pour les régions.

» C'est donc en tout un programme de 70 millions de francs sur trois ans qui serait engagé, dont 42 millions de francs, soit 60 %, seraient financés par l'Etat et 28 millions de francs, soit 40 %, par les régions. Ces travaux pourront démarrer dès que les trois conseils régionaux intéressés auront donné leur accord sur ce programme triennal. »

JUSTICE

APRÈS L'EXÉCUTION DE HAMIDA DJANDOUBI

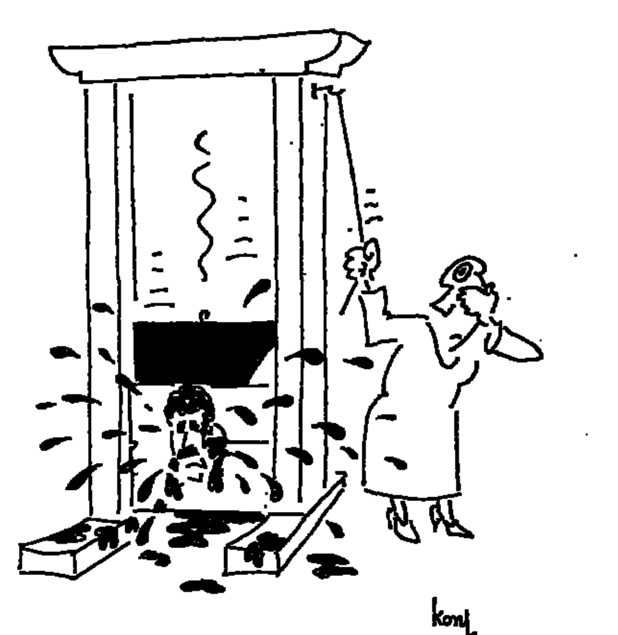
M. d'Ornano souhaite un débat sur la peine de mort au Parlement

Après l'exécution de Hamida Djandoubi, samedi 10 septembre à la prison des Baumettes, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a déclaré à R.T.L. : « *Il y a le problème philosophique de la peine de mort. Je pense qu'il serait bon que dans notre pays nous en débattions très largement. A partir du moment où la loi est ce qu'elle est... cette loi doit être appliquée.* » M. d'Ornano a estimé que même si le débat soulevait le cortège de passions et de préjugés inévitables, « *il est bon que le Parlement en débatte et que l'éclairage soit le plus fort possible. C'est une question philosophique extrêmement importante pour notre époque* ».

Pour sa part, l'Association française contre la peine de mort (114, rue de Vaugirard, Paris), observe : « *En ce cas particulier, il semble que compréhension et compassion auraient pu constituer des éléments de grâce, le condamné, amputé à vif d'une jambe à la suite d'un accident de travail, ayant subi un profond bouleversement de ce fait.* »

Le comité d'action des prisonniers (15, rue des Trois-Frères, 75018 Paris) estime que le chef de l'Etat a refusé sa grâce pour « *des raisons électorales* ».

Enfin la Ligue nationale contre le crime et pour l'application de la peine de mort (18, rue de Naples, 75008 Paris ; correspondance : B.P. 420.08, 75366 Paris, Cedex 08) déclare : « *Satisfaite de l'acte courageux du président de la République, la Ligue note que ne sont pas seulement passibles de la peine de mort les seuls assassins d'enfants. Le président de la République a tiré les conclusions obligatoires des paroles de son garde des sceaux qui, reconnaissant que la montée de la criminalité s'opposait à l'abolition de la peine capitale, soulignait* de facto *l'exemplarité de celle-ci.* »



(Dessin de KONK.)

CIVILISATION

Aucun chef de l'Etat de la IVe ou de la Ve République n'avait, jusqu'à 1974, réellement fait connaître son opinion sur la peine de mort. M. Giscard d'Estaing l'a fait cette année-là. Aucun n'avait si publiquement avoué son « aversion », fût-elle assortie d'exceptions. Le contraste n'en est que plus grand entre le principe proclamé d'« humanisme » et la rigueur des applications ; entre les répulsions de l'homme privé et les décisions de l'homme public. Aussi a-t-il suscité dans le camp des abolitionnistes un espoir qui s'est révélé vain. Après trois ans de mandat, M. Giscard d'Estaing a d'ores et déjà fait exécuter autant d'hommes que son prédécesseur en cinq années.

Voit-on ici la continuation du fameux « *oui, mais...* » : « *Pour l'abolition, mais...* » ? Naturellement le « mais » finit par l'emporter sur le « oui » et les exceptions sur l'« aversion ». A trois morts contre quatre grâces, aujourd'hui, le camp des partisans de la mort tient, si l'on ose dire, la corde dans ce combat plus que douteux.

On voudrait croire que la conscience a seule sa part dans cette lutte sinistre et que tout électoralisme en est absent. On voudrait être sûr que la seule coïncidence explique la parution dans un hebdomadaire, deux jours avant l'exécution de Hamida Djandoubi, d'un sondage favorable à la peine de mort. Si c'est vraiment une coïncidence, elle répète curieusement une publication identique en 1972, juste avant l'exécution des deux meurtriers de Clairvaux, Claude Buffet et Roger Bontems.

L'électoralisme n'a pas sa place dans une réflexion sur la peine de mort, le ministre de la culture et de l'environnement ne vient-il pas de le rappeler ? Rien n'est plus vrai.

La présence de la peine de mort dans les codes et, naturellement, son application, sont affaire de civilisation. En 1977, un pays dans lequel la loi permet la mort, et même l'ordonne, d'où que vienne l'ordre, n'est pas un pays civilisé. — Ph. B.

LE RÉCIT DE Me POLLAK

Après l'exécution d'Hamida Djandoubi, son défenseur, Me Emile Pollak, a décrit la scène à laquelle il venait d'assister, en soulignant deux faits : le condamné — qui était amputé d'une jambe — a dû remettre sa prothèse pour monter à l'échafaud (« les gardes lui ont fixé sa jambe artificielle et il est allé à la mort dans ces conditions-là ») *; la* « dernière cigarette » *lui a d'autre part été refusée. A ce propos, Me Pollak a déclaré :* « Il a fumé une cigarette, puis une deuxième : il aurait aimé tirer encore quelques bouffées d'une Gitane, son tabac préféré. Mais un homme qui se trouvait là à je ne sais quel titre — je crois qu'il s'agissait d'un haut fonctionnaire de police — a répondu : *« Ah ! non, cela suffit. Nous avons été conciliants. Il fallait y penser avant. »* *L'avocat a alors ajouté :*

« Que veut dire cet « avant » ? Imaginez la scène : pour avoir le droit de fumer une Gitane au moment de sa mort, il fallait y penser avant. »

En conclusion, Me Pollak a précisé que le spectacle d'une exécution n'était pas seulement pénible pour l'avocat : « Il doit être très pénible aussi pour les gardiens de prison qui, la plupart du temps, ont vécu à leur manière avec le condamné. » *Puis Me Pollak a estimé :* « C'est, je pense, la dernière exécution capitale. Il n'est pas pensable que la peine de mort ne soit pas supprimée. »

Pour sa part, Me Jean Goudareau, autre défenseur du condamné, a ainsi relaté les « préparatifs » de l'exécution :

« Il y a un silence particulièrement angoissant, et pourtant il y a près de trente personnes autour du condamné. Tout cela dure près de quarante minutes. C'est évidemment trop long et insupportable. » *Me Goudareau a, par ailleurs, déclaré qu'Hamida Djandoubi* « n'aurait jamais dû être exécuté en raison de son infirmité. Le rapport des experts qui avait été présenté au procès était bien sommaire. Nous avions demandé une étude plus approfondie sur les conséquences d'une amputation sur le psychisme de ces gens. »

● *M. Walter Folie a été expulsé du territoire français.* — Condamné à un mois d'emprisonnement pour infraction à un arrêté d'expulsion (*le Monde* du 9 septembre), M. Folie a été libéré samedi 10 septembre de la prison de Nice et conduit à la frontière franco-italienne, à Vintimille. Ce jeune Italien, inculpé, puis innocenté au cours de l'enquête sur le meurtre des époux Broderick (*le Monde* des 18 et 20 août) était depuis le jeudi 11 août en détention provisoire.

AUX ENTRETIENS DE NANTERRE

Multinationales et statut de l'avocat

Les entretiens de Nanterre, organisés pour la quatrième année par l'Association nationale des avocats de France (« le Monde » du 10 septembre), se sont achevés le samedi 10 septembre dans l'après-midi.

Durant les travaux, les professeurs Georges Brière de l'Isle et Pierre Reynaud se sont attachés, le vendredi 10 septembre, à faire le point, l'un sur les problèmes posés par la nouvelle codification du droit des assurances (la quarante-huitième depuis la Libération), et l'autre sur l'application du code de procédure civile entré en vigueur il y a près de deux ans.

Les aspects juridiques des entreprises multinationales ont également retenu l'attention des participants. Dans son rapport, le professeur Jean Schapira a proposé une définition de l'entreprise multinationale considérée comme « *une firme privée, qui contrôle en divers pays des actifs (industriels, commerciaux ou financiers) et qui coordonne l'emploi à l'échelle internationale* ». Le rapporteur a déploré l'absence de tout statut véritable de l'entreprise multinationale. Cette absence de statut prive d'une grande part de leur efficacité les mesures prises sur le plan interne ou à l'échelon international pour soumettre les groupes supranationaux à certaines contraintes.

En outre, pour le professeur Schapira, la capacité que possèdent les firmes multinationales de « *s'abstraire des lois du marché* » (Galbraith) oblige l'Etat à se doter d'instruments juridiques lui permettant de contrôler les relations internes entre sociétés mères et sociétés filiales.

Les séances de la troisième journée du colloque ont été consacrées au droit de la consommation, à la responsabilité du constructeur immobilier et au droit face aux atteintes à la personnalité.

Pour ce qui concerne la responsabilité du constructeur immobilier, les juristes des entretiens de Nanterre se sont prononcés en faveur d'une individualisation de la responsabilité. Ils estiment en effet que la présomption de responsabilité collective *in solidum* des divers exécutants de la construction aboutit à une dilution et à une dispersion préjudiciables en cas de litige.

En marge des travaux, ont été examinés divers sujets d'actualité. La confédération syndicale des avocats, qui groupe l'Association nationale des avocats de France et le Rassemblement des nouveaux avocats de France, a fait connaître sa position sur deux projets gouvernementaux.

Le premier est la suppression des frais de greffe, taxes et droits fiscaux en matière de procédure civile (*le Monde* du 3 septembre). Sur ce point, la Confédération se déclare « *satisfaite* », mais attend de connaître les modalités du projet gouvernemental pour « *apprécier la véritable portée de cette contribution normale, enfin consentie par l'Etat, à l'amélioration du service public de la justice* ».

La fiscalité des professions libérales

Le second projet commenté par la Confédération a trait aux dispositions budgétaires prévues dans la prochaine loi de finances et concernant la fiscalité des professions libérales. Les mesures envisagées par le gouvernement consistent à appliquer, notamment aux avocats, une déduction de 20 % pour les revenus inférieurs à 120 000 francs par an, et de 10 % pour les revenus dépassant cette somme. Ces réductions sont cependant soumises à diverses conditions, dont l'une est que les recettes brutes (au sens fiscal du terme) ne dépassent pas 525 000 francs.

Le communiqué de l'organisation syndicale indique que « la Confédération syndicale des avocats, qui a été à l'origine du combat pour l'égalité fiscale, se félicite que son action ait conduit les pouvoirs publics sur la voie de la réparation de l'injustice dont les avocats étaient les victimes, mais elle s'étonne et déplore que la réduction de 20 % ne puisse être appliquée sur la totalité du revenu net jusqu'à 350 000 francs comme pour les salariés et que soit ainsi maintenue une inégalité importante ».

FAITS ET JUGEMENTS

L'assassinat de M. d'Anglejean-Chatillon : une cinquième arrestation.

M. Charlie Ching, organisateur présumé de l'assassinat de M. Pierre d'Anglejean-Chatillon, directeur de la société d'Air liquide pour l'Extrême-Orient, tué à Tahiti dans la nuit du 26 au 27 août (*le Monde* du 31 août et du 9 septembre) a été inculpé, samedi 10 septembre à Papeete d'association de malfaiteurs et placé sous mandat de dépôt. Les enquêteurs soupçonnent M. Ching d'être le chef d'une organisation qui aurait à son actif, outre l'assassinat de M. d'Anglejean-Chatillon, la lettre de menaces reçue le 5 septembre par M. Francis Sanford, vice-président du conseil de gouvernement de la Polynésie française, chef de file du Front pour l'autonomie interne (il était réclamé à M. Sanford l'équivalent de 275.000 francs français) ainsi que l'attentat commis contre la poste de Papeete dans la nuit du 12 au 13 août (*le Monde* du 16 août).

Quatre hommes, soupçonnés d'avoir participé à la préparation de l'assassinat et de l'attentat avaient été arrêtés le 6 septembre.

M. Ching a déjà un passé politique et judiciaire. Condamné pour un vol de munitions commis en 1972 dans un dépôt militaire, il avait été emprisonné à Marseille et gracié en 1975. En septembre 1976, M. Ching, défenseur des thèses indépendantistes avait subi un échec aux élections législatives partielles qui avaient vu la victoire de M. Sanford. Il avait été battu, en mai dernier, aux élections territoriales, remportées par l'alliance des partis menée par M. Sanford.

Le ravisseur de M. Simon en voulait-il au « groupe » ?

« *Ce n'est pas à vous que j'en veux, mais c'est à votre groupe* », aurait déclaré à M. Roland Simon son ravisseur. Cette révélation faite, dimanche 11 septembre, par l'homme d'affaires lyonnais enlevé le 6 septembre et libéré cinquante-huit heures plus tard, n'est pas à elle seule de nature à faire progresser l'enquête de la police sur cet enlèvement insolite.

La seconde audition de M. Simon, samedi 10 septembre, n'a pas apporté d'éléments nouveaux. M. Simon affirme avoir reçu quelques heures avant son enlèvement un coup de téléphone lui faisant croire qu'une de ses voitures avait eu un accident au col de la Luère, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Lyon

Un pharmacien tue un cambrioleur.

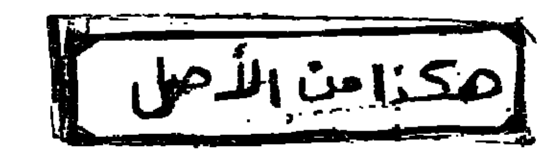
M. Gérard Jacquot, pharmacien à Vitteaux (Côte-d'Or) a mortellement blessé, dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 septembre, l'un des deux jeunes cambrioleurs qui s'étaient introduits dans son officine et y avaient dérobé des produits pharmaceutiques inscrits au tableau B. Inculpé de blessures volontaires ayant entraîné la mort, sans intention de la donner, M. Jacquot a été laissé en liberté. Jean-Pierre Lamotte, vingt-deux ans, a été mortellement atteint par une carabine Winchester, alors qu'il tentait de s'enfuir. Le second cambrioleur et un complice, qui attendait dans une voiture, ont été inculpés de vol qualifié et de complicité et écroués à la maison d'arrêt de Dijon.

Les meurtres de l'Ardèche : deux incarcérations.

MM. Allal, beau-frère de M. Pierre Conty, cultivateur, et Benoît Mouillot, âgé de vingt-deux ans, domicilié à Treynas, près de la Rochebesse, ont tous deux été placés sous mandat de dépôt samedi 10 septembre. Inculpés de recel de malfaiteurs et de biens volés, les deux hommes sont respectivement écroués aux prisons de Privas (Ardèche) et de Valence (Drôme). Mlle Marie-Thérèse Merlhiot, âgée de trente ans, compagne de M. Conty, a pour sa part été placée sous contrôle judiciaire, « *au secret, dans son intérêt* », précise-t-on.

On indiquait d'autre part ce lundi 12 septembre au parquet de Privas que le troisième malfaiteur dans l'affaire des deux assassins de l'Ardèche se prénommait Stef. Les enquêteurs du S.R.P.J. de Montpellier se livrent actuellement à de multiples vérifications pour s'assurer de l'identité complète de cette personne.

On précisait également au parquet que c'est après avoir entendu M. Allal que les enquêteurs avaient à nouveau perquisitionné au domicile de M. Conty (*le Monde* daté 11-12 septembre). C'est ainsi qu'ils ont découvert plus de 8 000 francs en pièces de 10, 5 et 1 francs. Dans un autre lieu — qui n'a pas été précisé, — les enquêteurs ont retrouvé un pistolet-mitrailleur 7,65 long, modèle 38 (*le Monde* du 9 septembre), dont les assassins avaient fait usage en tirant sur des gendarmes de la brigade de Joyeuse, le 24 août dernier. La vie du gendarme Dany Luczac, hospitalisé à Montpellier, est toujours en danger



RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Les femmes, sans contradiction

« L'homme en question », pardon, la femme en question, dimanche, sur FR 3, c'était Mme Benoîte Groult, écrivain, féministe. En question, c'est beaucoup dire En apothéose serait plus exact. Autour d'elle, les compliments, les congratulations montaient avec à peine, ici ou là, une petite pointe, un faux pas. L'un déclarait préférer à la compagnie des hommes « limités par leur métier de médecin, d'avocat », celle des femmes, ouvertes apparemment sur le vide d'une existence inactive. L'autre trouvait plaisant que l'auteur d'Ainsi soit-elle ait eu besoin d'un mari pour lui ouvrir les portes de la Bretagne, sa patrie d'adoption, ou de la littérature, je ne sais plus.

Simple taquinerie, bien sûr. Comment ne pas soutenir la cause des femmes ? Personne n'a osé. Aucun de nos mysogines patentés — la production les a, paraît-il, sollicités — n'a voulu reprendre du service. Ils ont tous refusé un rôle devenu injouable, trop désuet, véritablement rétro. Ce n'est pas à eux, évidemment, qu'il aurait fallu s'adresser. Ce n'est pas, non plus, à M José-Luis de Villalonga, homme du monde, un monde où « ce genre de problème » ne se pose pas, a-t-il pris soin de préciser — que d'élégance ! que de tact ! — en prenant ses distances avant de se précipiter, de s'étaler à l'écran.

Ni à Mme Régine Desforges, elle-même sujette à caution, forcément : elle publie des livres érotiques à la gloire ou à la honte, comme on voudra, de la femme-objet.

Non, c'est à une femme en colère, à une femme préoccupée qu'il aurait fallu s'adresser Depuis la lutte pour l'avortement libre, quel combat a-t-on mené en France ? A quoi s'est employé le M.L.F ? Sur quel front s'est-on battu ? Qu'a-t-on obtenu ? Un jugement un peu sévère dans une affaire de viol. Un congé sans solde offert aux seules mères de famille et refusé aux pères ! Beau résultat !

Puisque, aussi bien, ce sont les Américaines qui ont donné le départ de ce mouvement de libération, comment ne pas se sentir concernées par le terrible retour de bâton auquel on assiste, vingt ans plus tard, aux Etats-Unis : l'échec probable de l'amendement pour l'égalité des droits, les tribunaux de plus en plus indulgents envers les auteurs de viol, etc Le professeur Minkovski s'inquiétait de savoir quelle action Mme Groult comptait mener en faveur des Africaines mutilées à la puberté (excision du clitoris), histoire de leur interdire le plaisir C'est atroce, certes, et il est normal de s'en indigner, de tenter d'y mettre fin Mais en ce qui nous concerne, nous, les Françaises, il y a peut-être plus urgent Sur tous les plans. De la feuille de paie à la fiche électorale, les inégalités demeurent inchangées.

CLAUDE SARRAUTE.

LA DÉMISSION DE M. LOUIS DANDREL

Mme Jacqueline Baudrier : la réforme de France-Musique n'est pas remise en cause

Mme Jacqueline Baudrier, président de Radio-France, a accepté samedi 10 septembre la démission de M. Louis Dandrel, rédacteur en chef des programmes musicaux, responsable de « France-Musique ». Les producteurs de la chaîne auraient envisagé une démission collective. Il se peut que la réponse de Mme Baudrier à la lettre de démission de M. Dandrel constitue, néanmoins, un élément d'apaisement. Le président de Radio-France nous a en effet déclaré, samedi au téléphone, que la réforme de France-Musique, « voulue par M. Pierre Vozlinsky » (directeur des programmes et services musicaux) « ne serait pas remise en cause » mais qu' « un programme doit évoluer ». « Louis Dandrel a beaucoup apporté à notre radio, avec ardeur et enthousiasme », a ajouté Mme Baudrier.

Principal point de litige entre MM. Dandrel et Vozlinsky (le Monde daté 11-12 septembre), les ateliers d'enfants ne devraient pas être supprimés mais leur organisation et leur rôle repensés Enfin, l'opération de musique contemporaine prévue à Londres, Stockholm et Amsterdam aurait été annulée par M. Pierre Vozlinsky dès que celui-ci en aurait été informé, car il désirait promouvoir, plutôt que des créateurs étrangers, des musiciens français contemporains.

M. Dandrel parti, M. Vozlinsky devrait, selon l'expression de Mme Baudrier, « prendre en main directement les rênes de France-Musique ».

DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE

LE FIGARO : des structures boiteuses.

« Depuis deux ans, France-Musique n'est plus la discothèque feutrée de l'Europe classique et romantique : le vent est entré et a fait hurler. L'avenir dira sans doute que l'effet en fut salutaire. Bien que Dandrel eût, lui aussi, à souffrir de ses « maoïstes » qui en rajoutaient et, à certains égards, sabota:ent sa réforme. Quant au contrôle de la qualité, il n'a jamais pu être réalisé, de l'aveu même de Louis Dandrel, qui se disait happé par des tâches administratives. D'autre part, les conditions de travail imposées rendaient difficile la réalisation de certaines émissions.

» C'est la suppression partielle par Pierre Vozlinsky d'une série d'émissions de musique contemporaine qui a provoqué le départ précipité de Louis Dandrel : c'est, en fait, l'aboutissement d'un processus de détérioration où des structures boiteuses ont eu autant de part que des conceptions opposées sur les missions musicales de la radio. »

(JACQUES DOUCELIN.)

L'HUMANITE : une reprise en main.

« Les mouvements récents des producteurs de radio, largement suivis à France-Musique, ne sont pas pour rien dans ce qui est plus un changement de politique qu'un conflit de personnes ou une querelle esthétique.

» Il s'agit, pour la direction de la radio, d'opérer une reprise en main à l'approche des élections législatives.

» Depuis la mise en œuvre de la réforme, l'audience de France-Musique était en augmentation sensible. Qu'importe la satisfaction des auditeurs ? A une radio de qualité, la présidence de Radio-France préfère une radio sûre. »

(JEAN-MICHEL CORDIER.)

LE MATIN : les sondages n'ont pas raison.

« Entre la conception « plurielle » de la musique avancée par Louis Dandrel (...) et l'action de propagandiste prestigieux entreprise par Pierre Vozlinsky (...), il y avait, semble-t-il, un hiatus insoluble. Du moins dans l'organisation actuelle de la politique française, où l'on habille Pierre qu'au détriment de Paul, et où les écoles d'esthétique et de pensée, au lieu de s'enrichir dans une confrontation productive, sont appelées à se combattre, à se détruire.

» Pour une fois, les sondages n'ont pas eu raison. Il est vrai qu'ils s'opposaient à la raison d'Etat : les adversaires du pluralisme culturel ont leurs entrées dans les ministères.

» Il ne faut pas croire enfin que le problème France-Musique ne se poserait pas à la gauche. Au cours d'un débat organisé l'année dernière par l'Association de la critique, François-Régis Bastide, animateur d'une commission de réflexion au P.S., avait fait connaître ses réserves sur la transformation des programmes de la chaîne : il ne manifestait en particulier aucun enthousiasme pour la musique des Bambara. Au contraire, Jack Ralite (P.C.F.) avait affirmé que les Bambara avaient toute leur place dans le programme commun. Mais laquelle ? »

(MARTIN EVEN.)

LIBERATION : c'est fini.

« Ce départ est la conséquence d'une politique systématique de harcèlement et de normalisation de la part de la direction des programmes musicaux et de son directeur, Pierre Vozlinsky, dirigée contre la politique d'ouverture et de création pour laquelle Louis Dandrel et son équipe s'étaient battus depuis deux ans

» Ce départ n'engage pas que le directeur de France-Musique. Il sonne le glas de deux années d'invention et de recherches à France-Musique Il est probable que Louis Dandrel entraînera dans son sillage tous ceux dont la personnalité et l'esprit d'ouverture sont incompatibles avec le conformisme de la radio officielle. »

(FABIEN-ROLAND LEVY.)

TRENTE-SEPT OSCARS POUR « ROOTS »

● Les Emmys (oscars de la télévision américains) ont été distribués le 11 septembre. La série « Roots » (« Racines »), réalisée à partir du roman d'Alex Haley et relative aux origines d'une famille d'esclaves noirs américains, a obtenu, à elle seule, trente-sept récompenses Parmi les trois cent seize émissions en compétition, « Eleonor et Franklin », série romancée sur la vie de la famille Roosevelt (diffusée par FR 3), a également été distinguée, ainsi que Peter Falk pour « Colombo » et Angie Dickinson pour « Sergent Anderson ».

— *Avant-première* —

Poésie des « gens du Nord » sur TF 1

Les émissions de Claude Fléouter et de Robert Manthoulis, « Monde sans frontières » ont pour prétexte la musique. Mais, en nous faisant rencontrer des orchestres d'amateurs et des bardes locaux, c'est l'âme et le génie d'un peuple qu'il nous révèle. « La marche des gens du Nord » (coproduction TF 1, « le Monde », Seuil audiovisuel), ne manque pas à la règle. Elle a été réalisée par Claude Fléouter avec la collaboration de Denys Limon.

Ce Nord, c'est celui de la Grande-Bretagne : le Yorkshire, le Lancashire et l'Ecosse. Des régions âpres qui connurent leur heure de gloire sous la reine Victoria, au temps du « roi Coton » et du « roi Charbon », mais qui ont été les premières touchées par la crise des années 30, et par la dernière, celle des années 70.

Les « gens du Nord » sont métallos, mineurs, ouvriers du textile de père en fils. Ils sont aussi poètes, musiciens, amateurs de bonnes histoires et de bière forte. Dans tout cela, aucune tentation, petite-bourgeoise, par d'ouvriérisme. On est prolétaire et fier de l'être. Belle race au demeurant, dans laquelle, au gré des foules des pubs, on reconnaît les influences celtes, ibères ou saxonnes.

Il y a bien un professeur de « bon anglais » qui enseigne le « bon accent », clé de l'ascension sociale. Mais, les « gens du Nord », qui pratiquent encore un dialecte difficilement intelligible aux autres Anglais, n'y croient qu'à moitié. Ils préfèrent passer leurs loisirs à entraîner leurs levriers de course ou à célébrer au violon ou au « small pipe » — une sorte de demi-cornemuse — la grande saga des mineurs du temps jadis. Et, comme ils ne sont jamais à court d'inspiration, ils célèbrent aussi — déjà — le miracle du pétrole de la mer du Nord...

Parfois, ils chassent à courre, comme cet ancien mineur qui, inventeur d'une nouvelle machine à extraire le charbon, est devenu milliardaire et qui raconte son histoire avec simplicité, tandis que l'équipage et les chiens attendent impatiemment.

Mais les drames du passé sont restés vivaces dans la mémoire collective : les coups de grisou et, surtout, la « grande marche de Jarrow » qui mena, en 1930, des centaines de gueules noires sans travail au cœur de Londres.

Des panoramas de champs ou de rues noyés de brouillard — l'équipe a tourné en décembre au milieu de mille difficultés techniques — une plate-forme de forage dorée par le pâle soleil d'hiver, des personnages hauts en couleur, mais sincères et chaleureux, une traduction française — pour une fois vivante et précise — donnent de ces « gens du Nord » une image aussi exacte que poétique.

NICOLE BERNHEIM.

● *Télé-Junior*, nouveau magazine mensuel de télévision, a mis en vente son premier numéro le 7 septembre. Vendu 5 F, tiré à 425 000 exemplaires. *Télé-Junior* (9, rue de Verniquet, Paris) est édité par une société filiale de Junior-Productions. Le directeur de la publication est M. Franklin Loufrani.

LUNDI 12 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : LE GRAND DUEL, de G. Santi (1972), avec L. Van Cleef, P. O'Brien, D. Darel, H Frank, J. Hahn.

Un shérif cherche à protéger un homme, victime de la justice arbitraire d'un clan et poursuivi par des chasseurs de primes.
Un « western-spaghetti » classique, avec des scènes de violence.

22 h., Magazine : Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.

23 h., Internationaux de tennis à Forest-Hills.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2



20 h 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : Portrait de l'Univers : l'œnologie, de J. Lallier ; 23 h., Documentaire : Bande à part, de M. Gosset et M. Lefèvre. Réalisation L. Deramont (Jeudi, c'est ma maman qui fait l'école) ;

A Manoncourt, village lorrain, des mères de famille ont créé une école maternelle.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'AMOUR EN QUATRIEME VITESSE, de G. Sidney (1964). Avec E. Presley, Ann-Margret, C. Danova, W Demarest, N Blair

A Las Vegas, un coureur automobile désargenté cherche le moyen d'acheter un moteur spécial pour participer au Grand Prix. Il est aidé par une jeune fille amoureuse de lui.
Intrigue et réalisation insignifiantes dans des décors faussement luxueux. Et les chansons d'Elvis Presley, pour qui les aime.

21 h. 50, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dramatique : « le Père Perdrix », d'après C.-L. Philippe. Réalisation B. Saxel. Avec F. Chaumette, J. Brunel, G. Casadesus ; 21 h., Concert ; 22 h 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Tout cela est fragment, par H Champroux, avec E. Riva, M. Lonsdale, P. Delay ; 23 h. 50, Poésie : Chritopher Middleton.

FRANCE - MUSIQUE

20 h., Le délire des doigts ; 20 h 30, Le quatuor Esterhazy interprète des œuvres de Mozart, Haydn, Boccherini ; 22 h 30, France-Musique la nuit (Sonate en si bémol maj. K 570, de Mozart, par G. Leonhardt) ; 23 h., New-York, New-York ; 0 h 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h 10, Relais

MARDI 13 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous... à 14 h. 45, Série : La cloche tibétaine (rediff.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les jeunes, 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Chronique : Au-delà de l'horizon (Jules Verne : un grand voyageur), par A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 35, Série documentaire : Monde sans frontières (l'Angleterre ou la marche des gens du Nord), prod. et réal. Cl. Fléouter.

(Lire notre « Avant-première ».)

22 h. 25, Tennis : Finale du tournoi de Forest-Hills.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Kojak (rediff.) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... Les voiles de l'étrange (Topor), de J. Sternberg, réal. M. Honorin ; 18 h. 35, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre (Annie Girardot) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. FILM : LA SOURIS QUI RUGISSAIT, de J. Arnold (1959), avec P Sellers, J Seberg, D Kossoff, W Hartnell, T. Bateson.

Un minuscule et archaïque duché européen sombre dans une crise économique par la faute des viticulteurs californiens Un commando vêtu de cottes de mailles débarque à New-York. Pour gagner la guerre, son chef s'empare de la bombe « Q »
Une satire fort plaisante, dans la tradition des comédies d'humour anglais. Peter Sellers se déchaîne dans les déguisements de trois rôles.

22 h., Débat : Si tout le monde avait la bombe.

Avec MM Helmut Sonnenfeld, ancien adjoint de Henri Kissinger, Alfred Kastler, prix Nobel de physique, et John Philips, étudiant américain qui a construit une bombe dans sa cuisine

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Le dessinateur humoristique Mose, de J.-L. Mage et R. Brocas (FR 3 - Limoges) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : NOTRE-DAME DE PARIS, de J. Delannoy (1956), avec G. Lollobrigida, A. Quinn, J Danet, A Cuny, P Clay, R. Hirsch (rediff.).

Sous le règne de Louis XI, à Paris, l'amour et le dévouement du sonneur de cloches de Notre-Dame, sourd, bossu, monstrueux, pour une bohémienne victime du désir des hommes
L'intrigue mélodramatique et débridée du roman de Victor Hugo est figée dans une reconstitution académique. Mais Anthony Quinn est saisissant en Quasimodo.

22 h. 25, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Christopher Middleton (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Mort et Transfiguration » de W Reich (rediffusion) ; 8 h 30, « 1912 » (rediffusion) ; 8 h 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h 7 Les matinées de l'inactuel ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, Centenaire de la photographie : centenaire d'A Cortot, par B Gavoty ; 12 h 5, Ainsi va le monde : Parti pris ; 12 h 45, Panorama ;

13 h 30, Libre parcours variétés ; 14 h 5, Un livre, des voix : « Schwartzenmurtz ou l'esprit de parti », de R Levy ; 14 h 45, Les après-midi de France-Culture ; 17 h 30, Centenaire de la photographie : Jacques Thibaud et Pablo Casals, par S. de Nussac ; 18 h 30, Nouvelles de L Pirandello : « la Robe longue » (rediffusion) ; 19 h. 25, Sciences : A la découverte de l'Institut Pasteur ;

20 h. Dialogues Comment l'ordre règne au vingtième siècle, avec A Glucksman et Cl Broyelle ; 21 h 15, Musiques de notre temps ; 22 h 30, Entretiens avec... F Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Dramatique : « Tout cela est fragment » d'H Champroux, Avec E Riva, M Lonsdale, P Delay Réalisation A. Dave.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 12, Carrefours ; 10 h., La règle du jeu (reprises vers 10 h. 30) ; vers 10 h., Cours d'interprétation, d'Anner Bijlsma, violoncelle baroque ; 12 h., La chanson ; 12 h 40 Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-28) ; 14 h., Musique ancienne : « Crésus », extraits (Keiser) ; « Boris Godounov », extraits (J Mattheson) ; à 15 h., Tansman, Glinka, Smetana ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Magazine Ecoute ; 19 h., Jazz time ; 19 h 45, Le délire des doigts, par R. Koering : Originaux et autres incompris (Ravel, Gould Grainger, Godowsky, Granados).

20 h. 30, En direct de la Sainte-Chapelle : Festival estival de Paris (Cavalli, Monteverdi), par J. Bowman et G Malcolm) ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles »

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 12 SEPTEMBRE

— *M. Kurt Waldheim*, secrétaire général des Nations unies, est l'invité du « Club de la presse d'Europe 1, à 19 h. 30, à l'occasion de la sortie de son libre. *Un métier unique au monde.*

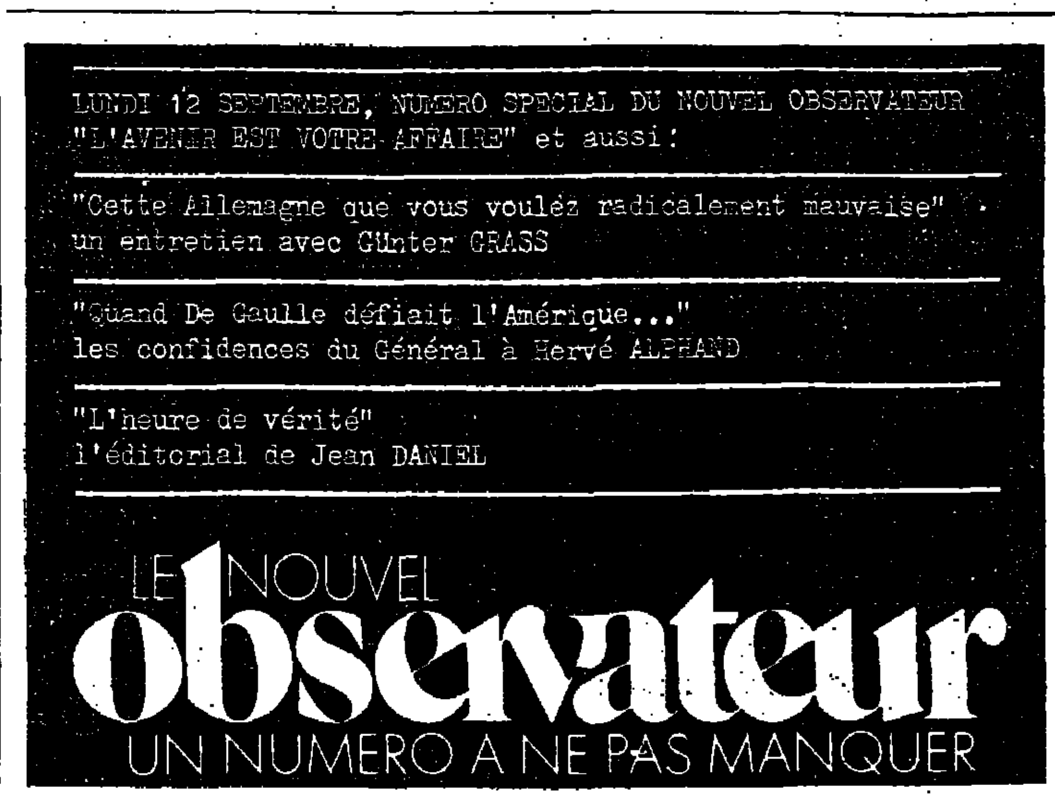
MARDI 13 SEPTEMBRE

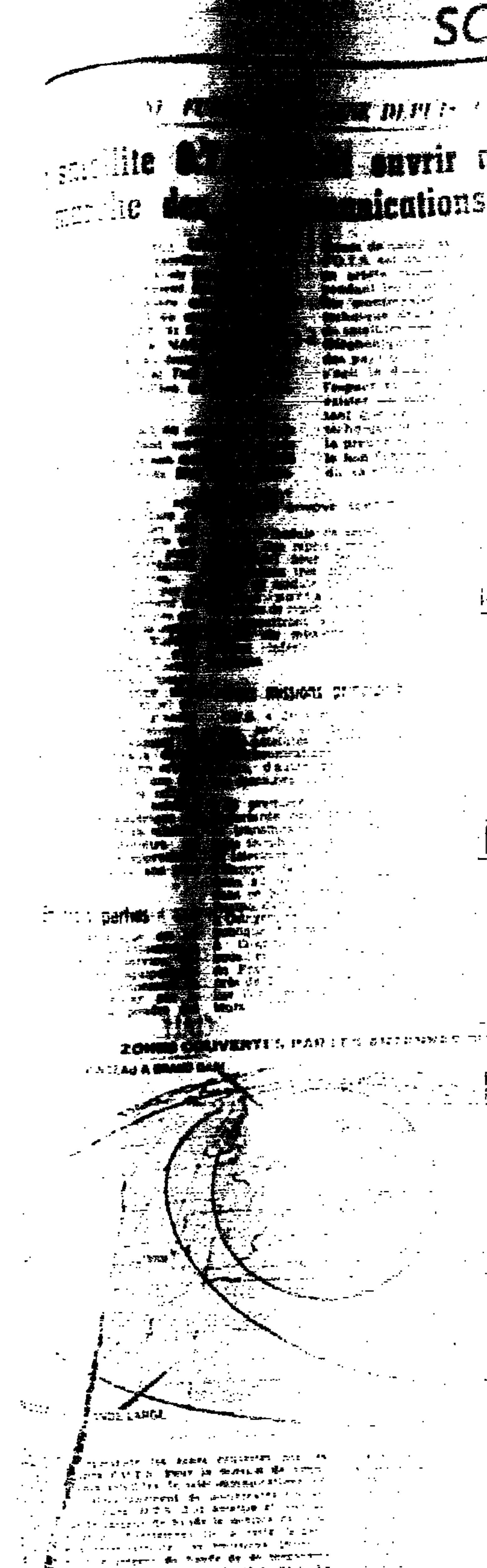
— *Un dossier sur la rentrée scolaire*, comprenant des interventions de M. René Haby, ministre de l'éducation, et des représentants d'associations de parents d'élèves et des syndicats, est présenté sur Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *MM. René Haby*, ministre de l'éducation, et *André Henry*, président de la FEN, débattent de la réforme scolaire, sur Europe 1, à 19 heures 15.

— *Comment l'ordre règne au vingtième siècle ?* est le thème des dialogues de France-Culture auxquels participe notamment M. André Glucksmann, écrivain et philosophe, à 20 heures

— *Des spécialistes de l'économie* interviendront pendant toute la semaine au cours du journal d'Antenne 2 à 20 heures. Ce lundi : M. Bernard Piganiol, professeur d'économie à l'université de Paris-Dauphine.





SCIENCES

LANCÉ PAR UNE FUSÉE AMÉRICAINE DEPUIS CAP-KENNEDY

Le satellite O.T.S. devrait ouvrir à l'Europe le marché des télécommunications spatiales

Centre spatial Kennedy (Floride). — Le lancement du premier satellite européen de télécommunications doit avoir lieu, si les conditions atmosphériques restent favorables et si aucun incident de dernière minute ne vient le retarder, dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 septembre, à 23 h. 31 (heure française). Une fusée Delta, de la NASA, placera sur orbite géostationnaire, au-dessus de l'équateur, le satellite O.T.S. (Orbital Test Satellite), prototype des futurs satellites de télécommunications.

Cette opération aurait dû avoir lieu en juin dernier, mais un incident survenu à la fusée porteuse, au moment de son montage, a retardé le lancement de trois mois. Bien que les lancements de satellites soient chose courante, celui d'O.T.S. est un événement important : une mise en orbite réussie et un bon fonctionnement pendant les trois ans de durée de vie du satellite montreraient que l'Europe est au niveau technique des Etats-Unis pour la construction de satellites destinés à relayer les conversations téléphoniques et les signaux de télévision entre des pays ou des continents éloignés. Comme il s'agit là d'une des principales utilisations de l'espace et de la seule pour laquelle il puisse exister un marché concurrentiel, il est important que l'Europe fasse la preuve qu'elle peut techniquement entrer dans ce marché, comme la preuve en a déjà, en partie, été apportée par le bon fonctionnement depuis quelques années du satellite franco-allemand « Symphonie ».

O.T.S. est un prototype : cela se reflète dans sa sturcture et dans son appareillage. Son rôle est de tester les équipements qui trouveront plus tard leur place sur des satellites très différents, aux missions plus restreintes.

Le satellite est construit par le consortium Mesh, groupement de plusieurs sociétés européennes qui construit aussi d'autres satellites de communications pour l'Europe. Il pèse 865 kilos, mais il n'en pèsera plus que 444 en orbite après la mise à feu de son moteur d'apogée. Il a la forme d'un prisme hexagonal sur lequel seraient accrochées deux grandes « ailes », qui sont des panneaux solaires. Repliés au moment du lancement, les panneaux seront déployés après la mise en orbite, donnant alors à l'O.T.S. une envergure de 9 m. 26. Les cellules solaires fourniront au satellite une puissance électrique de 800 watts au début de sa mission. Cette puissance décroîtra au cours du temps, mais approchera encore 600 watts trois ans plus tard.

En trois parties

Le corps prismatique est en trois parties. La plus volumineuse est le module de service, qui contient tous les équipements nécessaires au fonctionnement du satellite. A commencer par le moteur d'apogée à poudre qui fera passer le satellite de l'orbite très allongée sur laquelle il est placé par sa fusée à une orbite circulaire de 35 900 kilomètres d'altitude sur laquelle il sera géostationnaire. L'engin décrira son orbite en un jour, en restant à la verticale d'un point de l'équateur, point situé au Gabon par 10 degrés de longitude est.

On trouve aussi dans le module de service des propulseurs à l'hydrazine qui jouent un double rôle. Ils permettent de donner au satellite la bonne orientation — les antennes doivent être dirigées vers la Terre — et de le maintenir en position. Aucune orbite n'est en effet rigoureusement géostationnaire ; il y a toujours une dérive qui écarte le satellite de sa position idéale et qu'il faut compenser de temps à autre. Les réserves d'hydrazine doivent permettre de faire ces corrections pendant cinq ans. D'autres systèmes, roues à inertie et amortisseurs de rotation, servent aussi à cette mise en position et évitent que le satellite n'oscille autour de la position qu'il doit prendre.

Enfin, le module de service contient les diverses batteries électriques qui permettent la télécommande du satellite et le système d'alimentation électrique à partir des panneaux solaires ; il y a, de plus, deux batteries rechargeables au cadmium-nickel. Le satellite est éclairé, en permanence, par le soleil, sauf en de brèves périodes à l'équinoxe, où il traverse le cône d'ombre de la Terre ; il lui faut donc une source d'électricité d'appoint.

De notre envoyé spécial

Sous le module de service, qui pourrait être repris presque sans changement pour des satellites aux missions très différentes, on trouve un module de télécommunications portant les deux ensembles de répéteur électronique qui permettront au satellite de remplir ses missions. Enfin, le plateau inférieur porte six antennes.

Deux missions principales

O.T.S. a deux missions. Il est, d'une part, un prototype des futurs satellites commerciaux de télécommunications ; il doit permettre, d'autre part, d'explorer des domaines nouveaux.

La première mission, la plus importante, consiste en des essais de transmission de communications téléphoniques et d'émissions de télévision entre plusieurs pays d'Europe. Quatre grandes stations au sol ont été construites dans ce but. Elles sont situées à Fucino, dans les Abruzzes (Italie) ; à Usingen, près de Francfort (République fédérale d'Allemagne) ; à Goonhilly-Downs, en Cornouailles (Grande-Bretagne) et en France, à Bercenay-en-Othe, près de Troyes. Cette mission utilise l'un des ensembles de répéteurs O.T.S. et quatre des antennes. Deux de ces antennes en réception et une en émission définissent dans l'espace un faisceau « à bande large » qui permet la transmission simultanée de quatre mille cinq cents voix téléphoniques et une chaîne de télévision couleur. Le faisceau couvre toute l'Europe, le nord de l'Afrique et le Proche-Orient.

Une quatrième antenne, la plus grande, permet au satellite d'émettre avec un gain (1) plus grand, ce qui permettrait de recevoir au sol les émissions avec des antennes plus petites, donc moins coûteuses que celles qui équipent les quatre stations actuelles. En contrepartie, le pinceau de cette quatrième antenne ne couvre qu'une zone plus restreinte, bien que ses limites (Madrid, Dublin, Stockholm, Belgrade) englobent toute l'Europe occidentale, une bonne part de l'Europe de l'Est, l'Algérie et la Tunisie.

Des données d'ordinateur

Il est maintenant presque certain que l'Europe décidera dans les mois prochains de confier à l'Agence spatiale européenne la construction de deux satellites de télécommunications (E.C.S.) qui seront utilisés de façon commerciale par les diverses administrations concernées, les P.T.T. pour la France. D'autres satellites devraient suivre dans la prochaine décennie. La charge utile qu'emporteront les E.C.S. ne différera que par des détails de l'équipement qui permet à O.T.S. de remplir sa première mission.

Mais O.T.S. a une seconde mission qui utilise un tout autre appareillage et les deux dernières antennes. Il s'agit de faire des essais de transmissions sur diverses fréquences pour tester des techniques qui pourraient être très utiles dans l'avenir. Ainsi y aura-t-il des essais de transmissions de signaux télévisés codés sous forme numérique, ce qui permettrait d'utiliser dans l'avenir des équipements identiques pour transmettre les communications téléphoniques et les émissions de télévision.

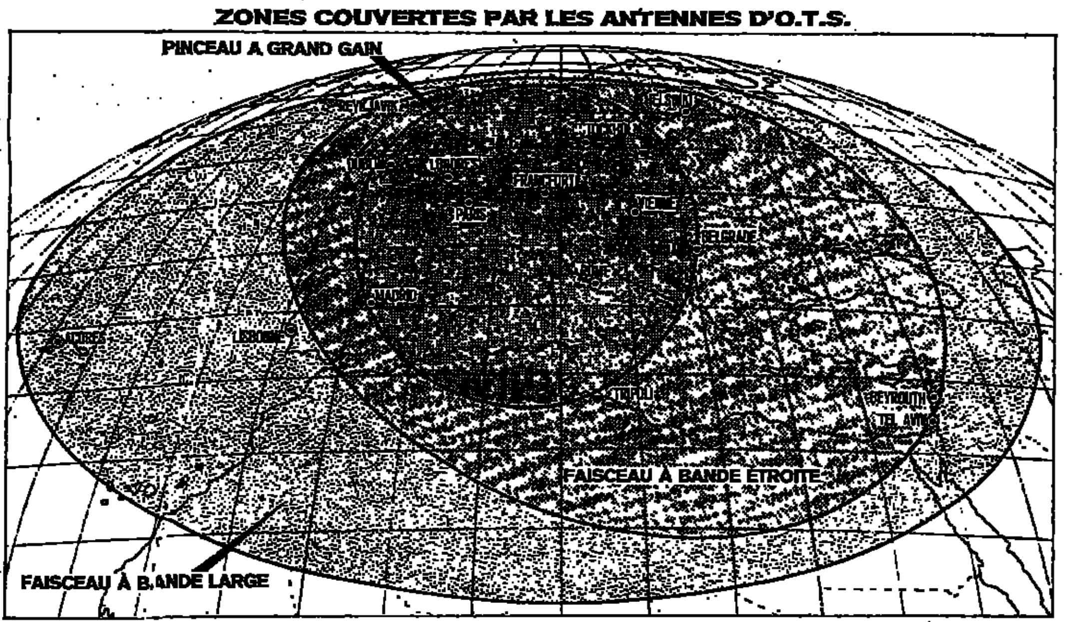
Une autre expérience utilisera O.T.S. pour transmettre non des communications téléphoniques mais des données d'ordinateur. La Communauté européenne vien tde financer le projet Stella : une petite station d'émission sera construite au CERN, à Genève, qui enverra vers O.T.S. les résultats des mesures faites sur le grand accélérateur de particules de 400 gigaelectros-volts. Les stations réceptrices seront mises en place à Saclay, en France, au laboratoire Rutherford en Grande-Bretagne et à Desy, près de Hambourg. Les physiciens de ces trois laboratoires pourront ainsi exploiter en direct les résultats des expériences qu'ils font au CERN, ce qui évitera bon nombre de déplacements de personnes et donnera plus de souplesse aux expériences.

D'autres rôles sont prévus pour O.T.S. Une liaison expérimentale devrait être établie entre les calculateurs des divers centres de l'Agence spatiale européenne. Le satellite doit permettre la télé-impression entre Stockholm et Malmö d'un magazine suédois. Les Britanniques pensent l'utiliser pour communiquer avec certaines plates-formes de forage.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le gain est le rapport entre la puissance émise et la puissance captée.

ZONES COUVERTES PAR LES ANTENNES D'O.T.S.



La carte représente les zones couvertes par les diverses antennes d'O.T.S. Pour la mission de simulation des futurs satellites de télécommunications, où il doit relayer simultanément de nombreuses conversations téléphoniques, O.T.S. doit émettre et recevoir avec une grande largeur de bande le nombre de communications étant directement lié à cette largeur. Dans le sens terre-satellite, les émissions pourront se faire avec une largeur de bande de 40 mégahertz ou de 120 mégahertz dans la zone la plus vaste. En sens inverse, la largeur de bande ne sera que de 40 mégahertz dans cette zone, mais on pourra utiliser 120 mégahertz avec un gain plud grand dans le pinceau étroit qui est centré sur l'Europe occidentale.

Les expériences d'étude d'équipements techniques futurs utilisent une largeur de bande beaucoup plus faible (5 mégahertz). La zone couverte par les deux antennes du satellite destinées à ces expériences est intermédiaire entre les deux zones précédentes.

RELIGION

REFUSANT LE STATUT AUTONOME PROPOSÉ PAR LES ÉVÊQUES

Des ecclésiastiques demandent leur intégration au régime général de la Sécurité sociale

L'Arbresle. — Cent trente prêtres, religieux et religieuses ont assisté, les 10 et 11 septembre, à la réunion d'information sur l'intégration du clergé catholique à la Sécurité sociale, organisée par la communauté dominicaine du couvent Le Corbusier à L'Arbresle (Rhône) (1).

Au-delà d'une simple information, il s'agissait de réfuter la thèse officielle défendue par les évêques — à savoir le choix en faveur d'un « régime autonome » — et de débattre de la meilleure manière d'obtenir une réinstruction de l'affaire.

L'assiduité des participants pour étudier une question aussi complexe, technique et rébarbative était d'autant plus remarquable que les deux tiers sont déjà salariés — donc au régime général et non directement concernés par la nouvelle mesure. Si plusieurs supérieurs majeurs (hommes et femmes) d'ordres religieux avaient pris la peine de se déplacer, aucun évêque n'est venu à la réunion — sur les quinze invités, seuls deux ont répondu, — et malgré la demande qui lui avait été faite, le bureau de l'épiscopat n'a pas cru bon d'envoyer un représentant à L'Arbresle.

Derrière les différents exposés faits par les experts — M. Francis Montes, administrateur de la caisse d'assurance maladie de Paris, a retracé l'histoire de la Sécurité sociale, M. Pierre Basset, frère des écoles chrétiennes et militant C.F.D.T., a expliqué pourquoi, au sein de son institut, un collectif s'était créé pour lutter contre le projet épiscopal, tandis que l'abbé Georges Dole, auteur d'une remarquable thèse sur le sujet (2), traitait des aspects juridiques — se profilaient les différentes raisons qui ont amené un certain nombre de clercs, prêtres, religieuses, religieux, et notamment ceux qui travaillent en monde ouvrier, à se prononcer contre le régime autonome proposé par les évêques et les supérieurs religieux (*le Monde* du 16 juin).

Ces raisons, affirment les intéressés, ne découlent pas d'un goût de la contestation. Ni du refus d'assurer aux clercs une sécurité vis-à-vis de la maladie et de la vieillesse, ni d'un sentiment ouvriériste ou d'une volonté politique. Alors, quelles sont-elles ?

● D'abord, il y a la solidarité avec les travailleurs : un régime autonome ferait reposer des charges indues sur le régime général, au titre de la « compensation démographique » (3), et contribuerait au démantèlement de la Sécurité sociale. En évoquant ce qu'il appelle la « *balkanisation* » de la Sécurité sociale, M. Francis Montes a dénoncé ceux qui voudraient qu'elle redevienne un « *système d'assistance minimum* », tandis que M. Pierre Basset demandait : « *Devons-nous coudre une nouvelle pièce à l'habit d'Arlequin qu'est devenue la Sécurité sociale ?* » ;

● En second lieu, il y a la volonté d'indépendance vis-à-vis de l'Etat, face au « *privilège exorbitant que constitue l'autonomie du régime proposé par les évêques* », qui est jugé « *à la fois discriminatoire pour les individus et communautés d'individus et source de privilèges pour les appareils de l'institution Eglise* ». En effet, les clercs déjà salariés individuellement — ils sont actuellement 18 % environ des cent cinquante mille prêtres, religieuses et religieux, — et qui appartiennent de ce fait au régime général, devront également contribuer d'une manière ou d'une autre au nouveau « régime autonome des clercs », tandis que les évêques seront dispensés de toute « part patronale ». Ce statut privilégié accordé à l'Eglise catholique explique la troisième considération :

● L'aspect œcuménique. L'abbé Georges Dole a bien montré comment la caution que les pouvoirs publics accorderaient au projet épiscopal risque de leur attirer une objection d'ordre constitutionnel : le reproche d'aggraver la discrimination qui, depuis une loi de 1950 (4), affecte le statut des clercs catholiques par rapport aux ministres des autres cultes. Ceux-ci, pasteurs protestants, rabbins et ministres officiants des communautés israélites, sont affiliés à la Sécurité sociale du régime munautés, constituées en associagénéral, et leurs Eglises ou comtions culturelles, paient normalement, et sans avoir soulevé de difficulté, la part d'employeur de la cotisation de Sécurité sociale :

De notre envoyé spécial

● En quatrième lieu, il y a le désir de voir l'Eglise jouer cartes sur table en ce qui concerne ses finances. Au dire de la hiérarchie elle-même, la solution qu'elle préconise permettrait aux « gens d'Eglise » d'avoir « *une certaine maîtrise de leurs charges sociales* ». Autrement dit, gérant elle-même ce régime autonome par le truchement de la Mutuelle Saint-Martin et autres institutions de protection, reconnues dorénavant par l'Etat, l'Eglise échapperait à une évaluation trop précise de sa « capacité contributive ». Elle déclare que le régime général serait beaucoup trop onéreux pour ses faibles ressources, mais elle oublie de préciser que, si elle est pauvre en « liquidités », elle gère un parc immobilier important. Et comme l'a rappelé M. Pierre Basset : « *Au cours des dernières décennies, les instituts religieux et les diocèses ont constitué un « capital de prévoyance », à partir duquel aurait pu être négocié avec toutes les parties prenantes de la Sécurité sociale l'équivalent d'un rachats de cotisation* » ;

Des syndicats de prêtres ?

● Mais c'est la dernière raison, l'espoir de voir évoluer le statut du clerc, qui est sans doute la plus déterminante. Georges Dole a montré, avec force exemples tirés de la jurisprudence, comment les évêques ont toujours refusé de considérer le prêtre comme « *le préposé ou*, a fortiori, *le salarié de l'évêque* ». Il paraît clair que les évêques redoutent que les prêtres salariés non seulement échappent à leur contrôle, mais revendiquent leurs « droits de travailleurs », voire se constituent en syndicat...

Après avoir fait remarquer que « *la notion de travailleur salarié ne s'identifie pas nécessairement à l'existence d'un contrat de travail et qu'elle ne nie pas la particularité de leur fonction religieuse* », l'abbé Georges Dole conclut : « *L'Eglise entend-elle se prévaloir d'un statut privilégié ou acceptera-t-elle de jouer le jeu de la laïcité comme les autres confessions religieuses ?* »

Après les débats, les décisions concrètes. Au lieu d'élaborer une motion qui leur soit propre, les participants à la réunion ont décidé d'adopter celle publiée en mars dernier par un certain nombre de prêtres du Groupe de recherche en pastorale ouvrière (GREPO), qui a déjà recueilli plusieurs milliers de signatures. Après avoir expliqué les motifs du rejet du projet épiscopal, ce texte réclame « *une totale réinstruction de l'affaire, une étude sérieuse de l'entrée des clercs au régime général, en prenant en considération le point de vue des organisations ouvrières* ».

En adoptant cette motion, ceux qui étaient à l'Arbresle l'ont assortie d'un préambule dans lequel ils soulignent particulièrement « *le danger qu'il y aurait à figer dans ses formes actuelles le statut des religieuses, religieux et prêtres* ».

Ils ont créé un « collectif », enfin, composé d'une équipe de coordination de sept membres, qui est mandaté pour prendre des initiatives dans le sens de la motion votée.

Une question demeure. Le projet n'est-il pas trop avancé, à la veille de la session parlementaire où il doit être voté, pour être remis en question, et sinon les autorités ecclésiastiques accepteront-elles de faire machine en arrière ? En tout état de cause, un point est acquis d'ores et déjà : l'enjeu de l'affaire est révélé au grand jour ; et c'est bien plus important que la couverture sociale des clercs catholiques.

ALAIN WOODROW.

(1) Il existe deux couvents à L'Arbresle : autonomes et distincts, Sainte-Marie (Le Corbusier) et Saint-Dominique.

(2) *Les Ecclésiastiques et la Sécurité social en droit social comparé*, de Georges Dole. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1976, 500 pages, 130 F.

(3) Créée par la loi du 24 décembre 1974, cette solidarité appelée « compensation démographique », selon laquelle les groupes plus jeunes aident les groupes plus âgés, est, en fait, à 80 % à la charge du régime général. L'Etat doit compenser cete aide, avec une part des impôts de la collectivité, jusqu'à la fin de 1977. Mais après ?...

(4) La loi Viatte, votée en pleine nuit à la va-vite, exemptait le clergé catholique de financer sa caisse de retraite, en déclarant : « *L'exercice du ministère du culte catholique n'est pas considéré comme une activité professionnelle au regard de la législation sociale, en tant qu'il se limite à une activité exclusivement religieuse.* »

PRESSE

LA NOUVELLE FORMULE DE « L'EXPRESS »

L'hebdomadaire *l'Express* paraît, ce lundi 12 septembre, selon une formule sensiblement modifiée, imaginée par un graphiste américain, M. Milton Glaser. La page de couverture, assez réussie, a perdu son encadrement orange tandis que le titre est un « noir au blanc ». Elle est consacrée à François Mitterrand. La citation servant de légende à la photo est supprimée.

Le contenu de *l'Express* est présenté en trois parties distinctes : magazine, informations et document. Dans la partie « Express informations », on trouve notamment le premier article de M. Raymond Aron intitulé « La fin de la grande illusion ».

Un encart « culturel » détachable est inséré au milieu du magazine. Enfin, les pages publicitaires, qui étaient jusqu'ici groupées au début et à la fin de *l'Express*, sont réparties dans l'ensemble du numéro.

PROSPECTIVE SOCIALE
À L'ENTREPRISE

...TITUDES DU DIRIGEANT

...SOCIALE DE LEUR ENTREPRISE

...ÉCONOMIQUE ET SOCIALE...

...POUR L'ENTREPRISE ?

...CLASSE PRÉPARATOIRE
...ÉCOLES DE COMMERCE



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

LES RAPPORTS ANNUELS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

A quinze jours de leur assemblée générale annuelle, qui se tiendra à Washington du 26 au 30 septembre, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale rendent publics leurs rapports respectifs. L'inflation et ses conséquences (dont l'une est de réduire encore les crédits destinés à contribuer au développement des pays du tiers-monde) forment une fois de plus la trame de fond des analyses qui sont présentées dans ces deux documents. Mais en ce qui concerne les pays en voie de développement, l'aspect financier de l'aide n'est pas le seul élément à prendre en considération. Pour sa part, la Banque asiatique de développement, comme on le verra en page 25, s'inquiète de l'échec des expériences tentées il y a quelques années pour introduire des technologies nouvelles dans l'agriculture.

Banque mondiale : une gestion orthodoxe

Si, à travers les interventions passionnées de son président M. Robert McNamara en faveur de l'aide aux pays les plus pauvres, la Banque mondiale, malgré son nom de banque, s'est forgée une réputation de générosité, voire d'un certain progressisme, on connaît moins, en tout cas en France, ses méthodes de gestion financière. Son rapport annuel permet cette année encore de mesurer à quel point cette institution est dans ce domaine soucieux d'orthodoxie. Peut-être va-t-elle trop loin dans ce sens. C'est l'un des reproches qu'on pourrait être tenté de lui adresser. Un autre, plus grave mais aussi plus imprécis, soulève des questions autrement plus angoissantes qui ont trait à la finalité des concours que la BIRD, par ses crédits et ses conseils, est capable d'apporter aux pays qui tous, hélas ! ne sont pas encore véritablement « en voie de développement ». On peut, entre les lignes d'un rapport rédigé comme la loi du genre le veut, d'une façon très impersonnelle, s'apercevoir que les dirigeants de la banque ne sont pas les derniers à s'interroger sur ce point.

L'exercice 1977, clos au 30 juin cette année, s'est encore traduit par une augmentation des activités du groupe constitué par la Banque mondiale et ses deux filiales, dont la plus importante est l'Association internationale de développement (AID) spécialisée dans des prêts pratiquement gratuits à très long terme (40 ans), et l'autre est la Société financière internationale (SFI). Globalement, le montant des engagements s'est élevé à 7,2 milliards de dollars, en augmentation de près de 400 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Pour sa part, la Banque mondiale a accordé cent soixante et un prêts pour un montant total d'environ 5,8 milliards de dollars à cinquante-quatre pays différents.

En valeur nominale (on insiste beaucoup à la BIRD sur le mot de « nominal »), cela représente une progression sensible par rapport à 1976 (800 millions de dollars en plus), mais en valeur réelle, cela est beaucoup moins impressionnant.

Quand à l'AID, elle a dû, pour des raisons financières, réduire ses interventions. Il faut savoir que ses ressources disponibles sont fixées pour une période triennale. Les dotations apportées par les pays donateurs, en septembre 1973, s'élevaient à 4,5 milliards de dollars pour la période 1974-1977, soit 1,5 milliard de dollars par an. Mais depuis lors, la dépréciation du dollar sur les marchés des changes et la perte du pouvoir d'achat de toutes les devises, y compris naturellement la devise américaine, ont produit leur effet, si bien qu'au cours des premières années on a eu tendance à dépenser davantage. Il ne restait plus pour 1977 que 1 308 millions de dollars. Dans les semaines qui viennent, les pays industriels et les pays de l'OPEP, qui ont ensemble décidé de porter à 7,6 milliards de dollars la nouvelle dotation de l'AID pour la période 1978-1980, devraient ratifier leur promesse. Si tel est le cas, l'AID pourra repartir de l'avant. Dans les mois qui viennent, il sera finalement beaucoup question d'une nouvelle augmentation du capital de la Banque mondiale proprement dite. Les sept « grands », au cours de leur réunion « au sommet », les 7 et 8 mai dernier, à Londres, se sont prononcés dans ce sens.

Géographiquement, les engagements du groupe ont été mieux répartis que dans le passé. Mais ses experts insistent surtout sur les importants changements qui sont intervenus depuis trois ans dans la stratégie de la Banque et qui, cette année, se sont traduits par un infléchissement encore plus accentué de sa politique de prêts. Une part plus importante encore de ces derniers a été orientée vers des secteurs considérés comme « *socialement, politiquement, et même moralement plus intéressants* », pour reprendre l'expression de l'un d'eux. Selon les directives données naguère par M. McNamara (et exposées dans un document intitulé « Développement rural »), l'agriculture est devenue secteur privilégié, recevant 33 % du total des engagements. Les secteurs traditionnellement prioritaires concernant l'infrastructure (communications, transports, hydro-électricité, etc.) ont par voie de conséquence vu leur part relative diminuer dans le total des prêts accordés.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 24.)

PRÊTS ET CRÉDITS ACCORDÉS DEPUIS 1969 PAR LA BANQUE MONDIALE ET L'A.I.D. AUX PAYS DONT LE REVENU ANNUEL PAR HABITANT EST INFÉRIEUR À 265 DOLLARS (*)

F.M.I. : au cœur de l'inflation

En lisant le nouveau rapport du Fonds monétaire, on ne s'étonne ni de la persistance ni de la virulence de tendances inflationnistes dans le monde après trois années pleines de récession ouverte ou larvée. Non pas que le mauvais fonctionnement du système monétaire international soit une cause privilégiée du phénomène, mais parce que ce système est devenu une extraordinaire machine pour créer, presque sans limite et sans régulateur, de nouvelles liquidités. Ce document, comme les précédents, comporte une grande lacune : on n'y trouvera pas le moindre compte rendu sur les négociations que mènent les experts du F.M.I. avec les différents pays emprunteurs. Pas un mot sur la lettre d'intention à laquelle a dû souscrire, en décembre dernier, le gouvernement britannique pour obtenir le crédit le plus important (3,9 milliards de dollars ou 3,6 milliards de D.T.S. dont une partie seulement peut être utilisée pendant l'année en cours) que le Fonds ait encore accordé depuis sa création en 1946. Pas une ligne sur les sévères conditions qu'il voudrait imposer au Pérou pour lui consentir le prêt dont il a besoin. Ainsi risque d'échapper au lecteur le contraste par quoi on serait tenté de caractériser la politique du Fonds : d'un côté, une extrême licence pour tout ce qui concerne le fonctionnement global du système (en dépit des « règles de conduite » laborieusement élaborées pour servir de critères à la « surveillance » que le Fonds sera censé exercer sur les régimes de change de ses membres) et, de l'autre côté, un comportement de créancier rigoureux envers les débiteurs, surtout quand ils sont pauvres.

Etant donnée l'importance des déséquilibres de balances des paiements constatés dans le monde depuis quelques années, le montant total des tirages en cours sur le Fonds, même si depuis 1974 il atteint un chiffre record, apparaît plutôt modeste. A la date du 31 mars 1977, il était évalué à 17 milliards de droits de tirage spéciaux (1 D.T.S. valant approximativement 1,18 dollar). Pour le seul exercice 1976-1977, les « achats » de devises au Fonds se sont élevés à 4,9 milliards de D.T.S. (si la Grande-Bretagne, par exemple, « tire » sur le F.M.I. des deutschemarks, techniquement l'opération se présente comme un achat de devises allemandes, la Banque d'Angleterre versant en contrepartie des livres sterling au F.M.I.). La Grande-Bretagne a été, de loin, le plus important tireur : 1 700 millions de D.T.S. Elle est suivie par le Mexique (516 millions de dollars). Le nouveau tirage italien (500 millions) a eu lieu après la clôture de l'exercice. Ainsi le Fonds n'a-t-il contribué que pour une faible part au financement des déficits de paiements courants, qui, pour l'ensemble des pays en voie de développement, devrait atteindre encore en 1977 le montant de 37 milliards de dollars (dont 25 milliards pour les pays les plus démunis). Globalement, les pays industriels n'enregistreraient qu'un déficit de 1 milliard (comme en 1976), mais ce chiffre recouvre des situations bien différentes.

L'idée du Fonds comme principal pourvoyeur de liquidités appartient au passé. La situation a bien changé depuis la crise du dollar en 1971, qui a amené les Etats-Unis à supprimer la convertibilité de leur monnaie en or, sonnant le glas du système des taux de change fixe de Bretton-Woods. Comme le notent les rédacteurs du rapport, qui, au début de cette décennie, croyaient et écrivaient que les émissions de D.T.S. par le Fonds seraient appelées à devenir les principales sources de nouvelles liquidités, « *les choses n'ont pas tourné comme prévu, ni dans le court ni dans le long terme* ». Il y a eu entre temps « *un changement extraordinaire de tendance en ce qui concerne l'augmentation des réserves* ».

P. F.

(Lire la suite page 24.)

LA DIFFICILE RELANCE EN R.F.A.

On serait tenté de voir un symbole dans la démission du ministre de l'économie du gouvernement fédéral allemand, M. Hans Friderichs, doublement libéral, une fois comme membre du parti qui porte ce nom et une autre fois comme partisan sans concession de l'économie de marché. Même si des motifs d'ordre politique n'ont pas nécessairement joué le rôle principal dans sa décision (après tout, son successeur désigné, le comte Lambsdorff, appartient lui aussi à l'aile droite du petit parti libéral), ce n'est certainement pas par hasard que M. Friderichs a choisi ce moment pour annoncer son intention de quitter ses fonctions officielles pour entrer à l'état-major de la Dresdner Bank, dont le président, M. Juergen Ponto, a été, le 30 juillet dernier, assassiné par des terroristes.

Mais tout semble indiquer aussi que la renonciation de M. Friderichs à participer au cabinet de Bonn a aussi pour origine un désaccord sur la politique économique à suivre. Au début de cette année, le ministre aujourd'hui démissionnaire estimait beaucoup trop optimistes les prévisions faites par le gouvernement qui tablaient sur une croissance de l'ordre de 4,5 % à 5 % du produit national brut. Les faits lui ont donné raison. Les dernières statistiques confirment l'impression que l'on pouvait avoir : au deuxième trimestre, l'économie allemande a connu une quasi-stagnation, et depuis lors tout indique que l'activité est restée étale si elle n'a pas reculé. Ce n'est un secret pour personne à Bonn que, lors des récentes discussions sur le programme de « relance », le ministre de l'économie s'est inquiété de l'aspect « interventionniste » de plusieurs mesures envisagées, pensant que l'effort proposé pour alléger les charges des entreprises était nettement insuffisant.

Il serait tout aussi tentant de conclure des difficultés que traverse l'économie ouest-allemande (arrêt de la croissance, taux de chômage élevé) à l'échec du « modèle » proposé par la R.F.A. L'« économie sociale de marché » ne se montrerait, tout compte fait, guère plus efficace que, par exemple, la version suédoise du capitalisme à laquelle, sur plusieurs points importants, elle s'oppose. Mais, en réalité, les choses ne sont pas si simples. Il y a longtemps que l'Allemagne fédérale s'est éloignée de l'orthodoxie qu'on continue de lui prêter généreusement. Autant par résignation devant la montée des dépenses publiques (notamment de caractère social) que par conviction « néo-keynésienne », la coalition au pouvoir, formée par les sociaux-démocrates et les libéraux, a, au cours des dernières années, laissé se constituer un énorme déficit budgétaire qu'elle n'a commencé à réduire qu'en 1976. Les experts de l'O.C.D.E. ne sont pas loin de lui reprocher d'avoir trop brusquement, l'année dernière, renversé la vapeur.

Si l'incapacité de la R.F.A. à sortir rapidement de la récession remet quelque chose en question, c'est aussi le nouveau dogme selon lequel un déficit prolongé et systématique est par lui-même et en toutes circonstances un facteur d'expansion.

Le retour à la méthode

Du 29 août au 3 septembre s'est tenu à Tokyo le cinquième Congrès mondial des économistes. Quels sont, en cette période de crise générale non seulement de l'activité mais aussi de la pensée économique, les grands thèmes qui préoccupent les théoriciens ? M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au travail mais aussi professeur d'économie à l'École polytechnique, répond, de retour de la capitale japonaise, à cette question.

par LIONEL STOLERU

Les économistes sont comme les autres hommes : quand ils se regroupent, c'est souvent pour se rassurer entre eux. Il faut dire que, en 1977, plus peut-être qu'à d'autres époques, ils en ont bien besoin. Les économistes ont eu, dans les vingt-cinq années de l'après-guerre, un grand prestige, dû à la rapidité et au caractère exceptionnel de la croissance économique dans la plupart des pays du monde. Et puis, la crise monétaire de 1971, la crise du pétrole de 1973, sont venues rompre cette harmonie et les confronter à des problèmes qu'ils n'avaient pas encore eu à traiter auparavant.

Ce n'est donc pas un hasard si, lors de son précédent congrès, il y a trois ans, à Budapest, l'Association économique internationale avait choisi comme thème pour le congrès de Tokyo de 1977 : « La croissance économique et les ressources ». L'Association économique internationale, fondée en 1950 dans le cadre de l'UNESCO, rassemble, en effet, des associations nationales regroupant les économistes au niveau de chaque pays, et, à l'heure actuelle, quarante-six pays sont ainsi représentés. Son congrès triennal, sans être ainsi le plus important, par le nombre de participants, des grands congrès internationaux d'économie, est celui qui a sans doute le plus un caractère véritablement international. Et c'est ainsi que, sur le nombre total de participants, environ mille deux cents, soixante-sept pays étaient représentés, avec évidemment un grand nombre de Japonais, environ six cents. Le congrès de Tokyo se tenait, cette année, sous la présidence d'un Français, M. Edmond Malinvaud, dont la réputation internationale n'est plus à faire, et qui cédera la place, pour le prochain congrès, au professeur japonais Shigeto Tsuru, dans trois ans, à Mexico, sur le thème : « Ressources humaines et développement économique ».

Le congrès était organisé en quatre journées : deux journées de session plénière et deux journées de travail en commissions sur six thèmes différents.

Pour ce qui concerne les sessions plénières, le choix du programme était conçu pour faire parler les représentants des diverses zones mondiales : un Américain, le professeur Abramovitz, sur l'expérience de la croissance des économies capitalistes après la guerre ; un Brésilien, le professeur Bacha, sur l'effet de la croissance sur les inégalités ; un Anglais, le professeur Heal, sur les évolutions à long terme des prix des ressources naturelles ; deux Russes, les professeurs Khachaturov et Fedorenko, sur la croissance planifiée ; un Indien, le professeur Raj, sur les obstacles au développement, et enfin le discours du président Edmond Malinvaud, sur les coûts de la croissance.

Quant au travail en commissions, le choix des thèmes était assez typique des centres d'intérêt des économistes à l'heure actuelle pour ce qui est des problèmes de la croissance. En effet, parmi les six thèmes, deux étaient tournés vers l'explication du passé : la mesure de la croissance passée et les facteurs de la croissance passée ; deux s'interrogeaient sur les possibilités de croissance future : les ressources pour la croissance future et les perspectives de la croissance future et des politiques économiques correspondantes, et les deux derniers thèmes étaient consacrés aux aspects internationaux : le thème 5, à la division internationale du travail et à la coopération, et le thème 6, aux problèmes spécifiquement japonais ; ce qui explique la très forte assistance des économistes japonais.

Il est très difficile de faire la synthèse d'un aussi grand nombre de travaux spécialisés, mais, qu'il s'agisse des commissions sur la croissance future auxquelles j'ai participé, des séances plénières et de leurs discussions, ou des impressions lors des échanges de vues en dehors des séances, il m'a semblé que, par rapport aux tendances récentes, il était intéressant de noter deux aspects particuliers et une évolution générale.

Deux aspects particuliers

Le premier aspect particulier est le changement adopté par rapport au Club de Rome : la croissance zéro n'est plus considérée ni comme souhaitable ni comme fatale, et l'on raisonne beaucoup plus en termes de bon usage des ressources rares qu'en termes de limitation de la croissance par manque de ressources. Dans ce contexte, la nécessité d'un nouvel ordre économique mondial est soulignée avec une insistance répétée par les économistes des pays développés comme des pays en développement. Même le point de vue marxiste exposé (notamment par M. Mieszczankowski, Pologne) au cours d'une session spécialisée est plus proche des limites politiques que des limites naturelles à l'expansion du capitalisme : selon lui, « ces barrières conduiront le capitalisme à épuiser ses capacités de développement au XXIe siècle ».

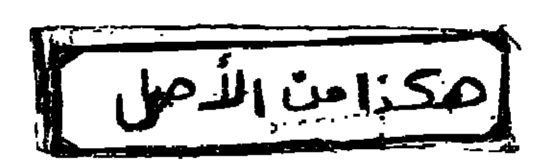
Le deuxième aspect est l'indécision des économistes quant à la durée et à la nature du ralentissement actuel de la croissance. Par-delà une certaine tentation à se décharger de ces problèmes sur les responsables politiques, il est clair que beaucoup d'économistes ont tendance à considérer la période 1973-1977 comme un accident de parcours. Je pense personnellement, comme j'ai eu l'occasion de le préciser, que cet « accident de parcours » risque de couvrir au moins une décennie et que les économistes ne peuvent se contenter d'attendre une reprise spontanée de la croissance. Toutes les discussions sur les facteurs de la croissance ont tourné autour de ce thème : l'économie mondiale est-elle encore gouvernée en ce moment par l'offre de travail et de capital disponible ou est-elle plafonnée par un manque de demande ?

Par-delà ces deux aspects particuliers, une évolution générale m'a paru très sensible : un besoin de *retour à la méthode* d'analyse scientifique des faits. Cette évolution est évidente lorsqu'il s'agit de mieux comprendre le passé : quel est le lien entre la productivité et l'emploi, quelle est la nature du progrès technique, quel est le rôle du commerce international ? Toutes ces questions ont besoin d'être posées d'une manière plus scientifique, car les idées générales ont été démenties par les faits récents. D'où en particulier toute une série de communications sur le rôle de la démographie, les besoins en capital des politiques énergétiques, le rôle de l'innovation, les problèmes de nutrition. Cette évolution est encore plus caractéristique lorsqu'il s'agit de l'étude des problèmes du futur : dans un monde devenu complexe, où l'on s'aperçoit de plus en plus des interdépendances, la modélisation redevient un outil normal de recherche économique. Un exemple particulièrement éclairant en a été donné par Edmond Malinvaud en montrant que le coût de la croissance n'a de signification véritable que si l'on peut répondre à deux questions :

1) Peut-on évaluer la croissance en tenant compte de certaines détériorations qu'elle entraîne ?

2) Peut-on proposer des alternatives, c'est-à-dire réorienter la croissance ?

Et de montrer qu'une analyse scientifique à partir de modèles, même sommaires, de telles croissances alternatives est indispensable pour progresser dans ce domaine, méthodologie également approuvée dans la discussion par le professeur Tsuru. Il ne serait pas étonnant de voir ainsi les économistes redevenir cartésiens pendant quelque temps pour tenter de se raccrocher à quelques grandes orientations sur l'utilisation rationnelle des ressources et la gestion rationnelle d'un système économique. Cela ne signifie pas qu'ils aient des équations à la place du cœur et qu'ils ignorent les aspects non chiffrables : comme le souligne M. Malinvaud « en face de ressources physiques qui resteront limitées, une meilleure satisfaction des individus ne passe pas aujourd'hui par la seule augmentation de leur consommation, mais sans doute aussi par l'émergence d'une morale sociale qui modère la croissance des besoins individuels et crée une nouvelle solidarité entre les hommes. »





F.M.I. : au cœur de l'inflation

(Suite de la page 23.)

Pour les années 1967-1969, les réserves des pays membres s'étaient accrues de 6 milliards de dollars, elles augmentèrent de 68 milliards de 1970 à 1972, la première (et dernière) émission de D.T.S. ne représentant que 9 milliards dans ce total. Cette rapide augmentation a été, comme le note encore le rapport, accompagnée de « *changements fondamentaux* », à propos desquels on peut s'interroger sur le bien-fondé des « *analyses antérieures* ». C'est la première fois que le F.M.I. remet en question d'une façon aussi nette le dogme selon lequel la « création » des liquidités internationales relevait de sa responsabilité.

Aujourd'hui, le problème des liquidités se pose dans des termes tout à fait différents, parce que beaucoup de pays « *ont pris l'habitude d'emprunter des monnaies étrangères* (c'est-à-dire des dollars) *auprès de banques privées, et que leurs gouvernements ont choisi d'utiliser une partie du produit de ces emprunts pour ajouter à leurs réserves* ». Ce que le rapport ne dit pas clairement, c'est que les avoirs en dollars ainsi accumulés s'analysent toujours comme autant d'engagements du système bancaire américain. Mais, une fois la convertibilité supprimée, il n'y avait plus aucun frein à la multiplication des dollars, ce que le rapport, dans une phrase ambiguë, reconnaît presque...

La conséquence est que « *les pays qui ont accès au marché international des capitaux... disposent d'un approvisionnement élastique de réserves* ». Du coup, la notion même de réserves devient floue, dans toute la mesure où « *le système, globalement, engendre des réserves par l'« intermédiation » des banques et des autres institutions financières* ». Cette élasticité « *représente une différence de degré qui revient à un changement de nature* ».

On peut se demander si, en dépit de son « élasticité », le nouveau système n'a pas pour conséquence inévitable de créer un état permanent de « manque », car le retour à l'équilibre n'est plus qu'un impératif lointain... Il est alors dans la nature des choses que les sommes que l'on peut effectivement emprunter apparaissent toujours plus faibles que celles que l'on voudrait se procurer par ce moyen « pour être à l'aise ».

Dans quelle mesure les événements de ces dernières années ont-ils ou non éloigné encore un peu plus le monde de l'état d'équilibre ? La question revient à se demander, si on la traduit en termes de techniciens de la monnaie internationale, dans quelle mesure le processus d'ajustement des balances de paiements entre elles a été entravé.

C'est une question qu'abordent une fois de plus les auteurs du rapport. Ils apportent un élément relativement nouveau qu'ils tirent de l'examen du tableau ci-dessous.

Quelle valeur scientifique doit-on attacher aux chiffres hypothétiques qui sont censés mesurer la projection du déficit (ou excédent) moyen des années 1967 à 1972 dans le monde d'aujourd'hui ? On peut avoir quelque doute sur la méthode employée, si l'on s'avise du fait que le déficit n'est pas tant affaire de niveau d'activité que de la qualité de gestion... De leurs calculs, les économistes du Fonds tirent toutefois cette idée que, tout compte fait, l'ampleur du déficit des pays pauvres est du même ordre de grandeur que celui correspondant aux tendances à moyen terme qui se dégageait pendant la période antérieure au relèvement du prix du pétrole. D'où cette autre idée que l'excédent des pays de l'OPEP, analysé comme représentant désormais le montant de l' « *épargne internationale* », n'est pas d'un ordre de grandeur « *indûment trop élevé* » et qu'il n'est pas non plus « *de nature à empêcher un niveau d'emploi suffisant dans l'économie mondiale* ».

En conséquence, le F.M.I. est enclin à penser que l'existence d'un fort déficit des paiements courants pour les pays en voie de développement non producteurs de pétrole « *n'est plus une source de préoccupation sérieuse* ». Des problèmes peuvent surgir pour quelques cas particuliers, mais globalement les craintes soulevées naguère par la montée de l'endettement « *se révèlent injustifiées* ». Le financement en 1977 d'un déficit global du même ordre de grandeur que celui de 1976 « *ne soulève aucun problème au niveau général* ». Dans l'ensemble, « *un meilleur fonctionnement du processus d'ajustement dans les années à venir est réalisable si un certain nombre de conditions sont réunies* ». La principale est une « *croissance satisfaisante du commerce mondial* ». Le protectionnisme apparaît aux experts comme le plus grave danger à l'horizon.

Du côté des pays excédentaires de l'OPEP, les experts du F.M.I. notent « *une tendance à diversifier leurs placements qui deviennent moins liquides* ». Les dépôts en banques (sur le marché de l'eurodollar) et les achats de bons du Trésor à court terme ne représentaient guère plus qu'un quart du total en 1976, au lieu des deux tiers en 1974.

Avec d'infinies précautions, ils s'élèvent contre la « *notion simpliste* » selon laquelle, dans le monde industrialisé, chaque pays doit prendre sa « *juste part* » du déficit pétrolier global. Cette thèse (dont on s'est servi pour rendre responsables l'Allemagne et le Japon du déficit des autres pays) ne tient pas compte des « *différences de structures* » (les experts auraient été plus avisés de parler de différences de politiques.

Même si « *la contribution des changes flottants à la réduction des déséquilibres apparaît limitée... la plus grande flexibilité constatée dans ce domaine a été cependant un élément utile pour atténuer les effets de la divergence des taux d'inflation* ». D'autres pensent que cette divergence est une conséquence du flottement généralisé.

La sixième augmentation des quotas (contributions des Etats membres) du F.M.I. est en cours d'exécution. Elle devrait porter le total des ressources théoriques — les monnaies des pays débiteurs et les devises non convertibles ne sont pas utilisables — de 29,2 à 39 milliards de D.T.S. Le principe d'une septième révision en hausse des quotas a été adopté par le « comité intérimaire » (vingt ministres des finances représentant les quelque cent dix pays membres dont les moins importants sont regroupés) réuni à Washington les 28 et 29 avril 1977. Le directeur général devra présenter ses propositions au conseil des gouverneurs d'ici au 9 février 1978.

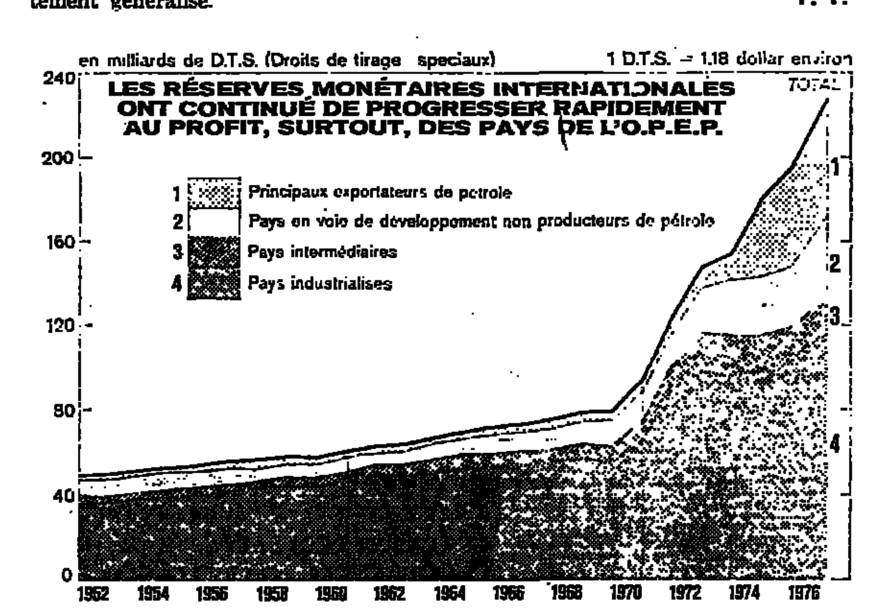
P. F.

STRUCTURE GLOBALE DES BALANCES DE PAIEMENTS COURANTS

(EN MILLIARDS DE DOLLARS)

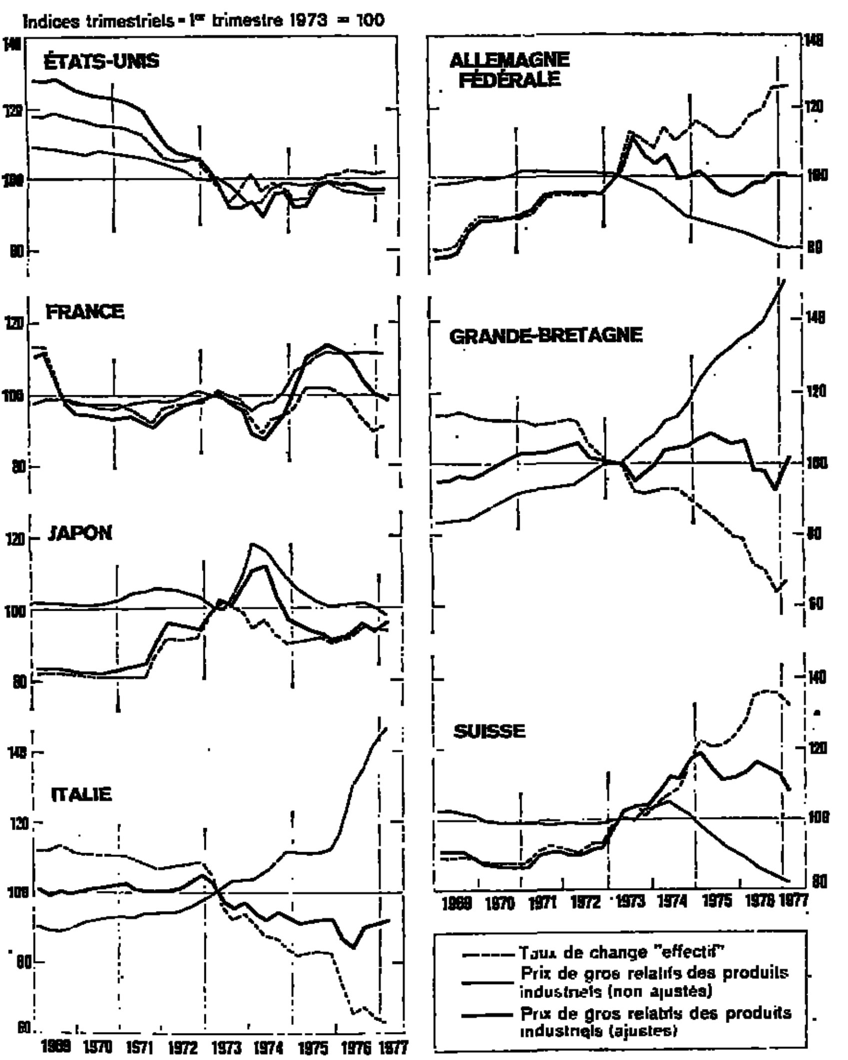
GROUPES de pays	Moyenne 67/72	1973	1974	1975	1976	1977 (Projection)	Moyenne 67/72 recalculée (1)
Principaux pays exportateurs de pétrole	0,7	6	67	35	41	37	3
Pays industrialisés	10,2	12	— 18	19	— 1	— 1	31
Autres pays importateurs de pétrole :							
— Moyennement développés	— 1,7	1	— 14	— 15	— 14	— 12	— 6
— Moins développés	— 8,1	— 11	— 30	— 38	— 26	— 25	— 28

(1) Le calcul consiste à établir à quel chiffre correspondrait le résultat moyen des années 1967 à 1972 si on tenait compte de la progression des prix et de l'activité économique intervenues depuis lors.



La dislocation du système monétaire international, au début de cette decennie, a eu pour conséquence une véritable explosion de liquidités. En 1977, les avoirs en devises (principalement des dollars) ont continué à progresser très rapidement. De la fin 1969 au début de 1977, ils ont été multipliés par cinq. Depuis 1974, c'est, comme on pouvait s'y attendre, les pays exportateurs de pétrole qui voient leurs réserves augmenter le plus rapidement. Notons cependant que la part relative des réserves de changes possédées par les pays industrialisés est virtuellement plus importante que celle qui semble ressortir de ce graphique établi par le Fonds monétaire. Ce dernier continue en effet d'évaluer les avoirs en or sur la base d'un prix fictif de 35 D.T.S. l'once (équivalant à environ 38 dollars). La quasi-totalité de l'or monétaire appartient aux pays industrialisés.

LES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE ONT À PEU PRÈS ANNULÉ LES DIVERGENCES DANS L'ÉVOLUTION DES PRIX



Depuis mars 1973, c'est-à-dire depuis la généralisation des taux de changes flottants, les variations constatées dans le cours des monnaies ont eu tendance à compenser les différences de taux d'inflation enregistrées d'un pays à l'autre. C'est du moins ce que semblent montrer les graphiques ci-dessus, tirés du rapport du F.M.I. On s'aperçoit que la courbe qui représente l'évolution des prix de gros relatifs, après ajustement par le taux de change, se retrouve en 1977 à peu près au même niveau où elle se trouvait en mars 1973. Cela semblerait indiquer que depuis quatre ans il n'y a guère eu de changement dans la compétitivité des principales économies. Deux exceptions toutefois : en Suisse, les prix sont aujourd'hui plus élevés qu'ils ne l'étaient il y a quatre ans et demi, alors qu'en Italie ils sont nettement plus bas. On devrait en conclure que les exportateurs suisses ont en moyenne souffert de la revalorisation de leur monnaie, alors qu'au contraire les exportateurs italiens sont, grâce à la dépréciation de la lire, en meilleure posture sur le marché international.

TIERS-MONDE

Banque mondiale : une gestion orthodoxe

(Suite de la page 23.)

La nouvelle répartition est le résultat d'analyses qui ont fait justice de l'idée selon laquelle il suffisait, pour amorcer le développement, de créer une infrastructure adéquate, propre à servir de point d'appui à l'essort de l'activité économique. Aujourd'hui, l'état-major de la Banque estime, sans pour autant abandonner les projets traditionnels, qu'il peut être utile de promouvoir le développement de zones rurales limitées dans leur extension géographique, mais qui doivent servir d'exemple au milieu environnant.

Cette nouvelle méthode sera-t-elle plus fructueuse que l'ancienne ? Tout en étant persuadé de son efficacité, les économistes de la Banque restent toutefois prudents, comme l'atteste le passage suivant tiré de leur rapport : « *Il est deux conclusions qui s'imposent. Premièrement, il est possible de concevoir des projets qui aideront de très nombreux ruraux démunis à augmenter leur production et à accroître leurs revenus. Mais, deuxièmement, le développement rural n'est pas une tâche facile.* »

Il est dans la nature des projets financés par la Banque, dont l'exécution s'étale sur plusieurs années (sept à dix ans, souvent), que les engagements pris au cours d'un exercice ne donnent lieu qu'à de faibles décaissements au cours des premières années. Comme les engagements sont en constante augmentation, le montant des décaissements annuels leur est constamment inférieur. C'est ainsi qu'au cours de l'exercice sous revue, les décaissements se sont élevés à 2,6 milliards de dollars seulement. C'est au vu de ces chiffres que l'on peut comprendre le problème de la trésorerie. Comme pour tout organisme faisant des prêts à moyen et long terme, la Banque mondiale a, théoriquement, le choix entre plusieurs politiques oscillant entre l'extrême prudence et l'imprévoyance. La prudence poussée jusqu'à ses ultimes conséquences consiste à couvrir jusqu'à 100 % ses engagements : on ne met en route l'exécution des projets qu'à partir du moment où l'on dispose de tout l'argent nécessaire dans sa caisse... L'autre attitude consiste à ne se procurer les fonds qu'au moment où on en a effectivement besoin, quitte à courir le risque de voir les taux d'intérêt monter lorsqu'on se décide enfin à emprunter les sommes qu'on s'est engagé à prêter à un taux convenu d'avance.

Entre ces deux comportements, la Banque mondiale penche nettement du côté que commande la sagesse. Au cours de l'exercice qui vient de se terminer, elle aura encore emprunté sur le marché 4,7 milliards de dollars. En empruntant systématiquement plus que ne l'exigeraient ses besoins courants, elle s'est constitué un impressionnant volant de trésorerie. Le total de ses avoirs placés à court terme s'élève à 7,8 milliards de dollars. Une telle politique a nécessairement sa contrepartie. La banque emprunte à moyen et long terme à un taux moyen qui avoisine actuellement 8 %.

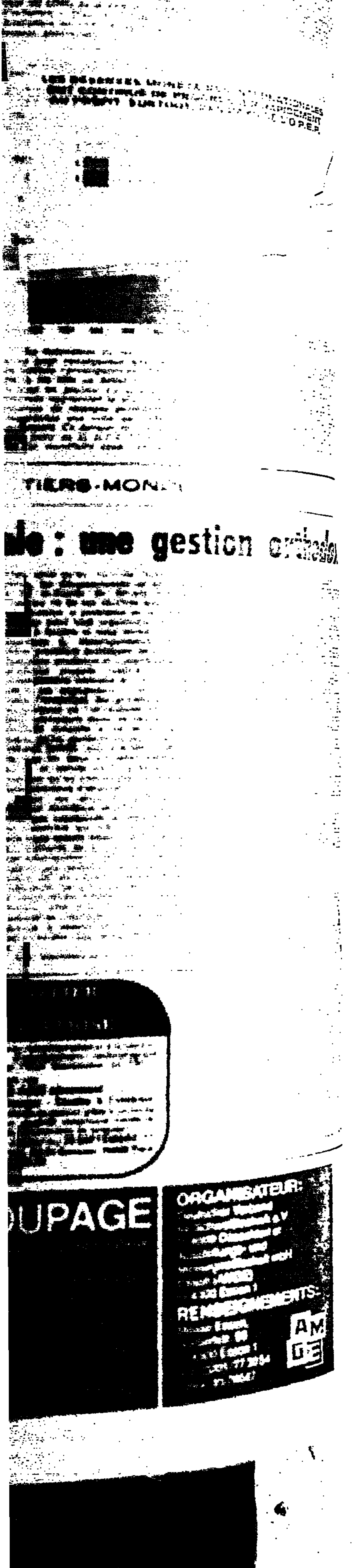
Les placements à court terme auxquels elle procède en attendant l'utilisation des fonds lui rapportent normalement moins (en moyenne 6,5 % au cours du dernier exercice). Ajoutons que la gestion de sa trésorerie exclut toute spéculation sur les changes. Elle émet ses obligations sur les grands marchés financiers ouverts aux emprunteurs étrangers : aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale et en Suisse. Les dollars qu'elle emprunte ont été placés par elle à court terme à New-York (mais pas sur le marché de l'eurodollar) ; les DM de même ont été placés en Allemagne et les francs suisses en Suisse.

Certains pays membres reprochent à la Banque mondiale de réduire ainsi systématiquement ses bénéfices, qui se sont élevés en 1977 à 209 millions contre 220 millions en 1976. Ce à quoi elle répond que l'existence d'une trésorerie confortable, outre qu'elle lui assure une certaine indépendance, lui permet de s'adresser aux marchés financiers dans les meilleures conditions possibles. C'est pour cette raison que les obligations qu'elle émet portent toujours le taux d'intérêt le plus bas du moment, celui qui est consenti par le marché aux meilleurs débiteurs (la Banque emprunte au même taux que l'Etat américain ou l'Etat allemand).

Quant au taux dont sont assortis les prêts que la Banque accorde elle-même aux Etats et aux institutions qui lui en font la demande pour financer tel ou tel projet, ils sont assortis d'un taux d'intérêt légèrement supérieur à celui auquel elle se procure les fonds correspondants. Ce taux varie selon une certaine formule ajustable trimestriellement. Au début de cette année le taux était de 8,5 %. Il a été ensuite ramené à 8,2 %.

La Banque mondiale pourrait-elle, toutes considérations financières mises à part, étendre ses activités ? Ses experts en doutent. Ils font remarquer que les prêts qu'elle consent viennent le plus souvent en complément de subventions budgétaires allouées par le pays bénéficiaire. Or, tous les pays, ou peu s'en faut, essayent de contenir leurs dépenses. A cela s'ajoute le caractère limité des ressources humaines et matérielles mobilisables sur place, sans parler de la contrainte imposée par les effectifs également limités de la Banque mondiale et de ses filiales.

PAUL FABRA.



SÉCURITÉ SOCIALE

Contrairement aux prévisions : moins d'actes médicaux

La Sécurité sociale en excédent en 1977 et la menace d'un retour au déficit en 1978 : ces prévisions, qui ont été calculées par les services du ministère de la santé et de la sécurité sociale, ont tout à la fois heureusement étonné et inquiété bon nombre de Français tout en suscitant beaucoup d'incrédulité. Des chiffres qui viennent d'être lancés, trois leçons principales peuvent être tirées : l'extrême sensibilité des dépenses sociales à la conjoncture, l'amorce d'une meilleure maîtrise des frais de maladie et l'aggravation certaine de la situation financière de l'assurance-vieillesse.

L'ÉTONNANTE évolution des dépenses et recettes du régime général (un constat pour les années 1975 et 1976 ; des prévisions pour 1977 et 1978) s'explique en partie par l'influence de la conjoncture tant économique que politique. Deux exemples significatifs peuvent être donnés. En 1975, les spécialistes de la prévision évaluaient le déficit de 1976 en solde annuel à 9 milliards (*le Monde* du 14 octobre 1975) plus tard il fut estimé à 12 milliards : on constate aujourd'hui que le « trou » a été seulement de 1,167 milliard. Pour l'année 1977, on est passé successivement d'un déficit de 9,5 milliards à 4 milliards, puis à 0,4, et maintenant à un excédent prévisible de 2,5 milliards de francs ramené à 1 milliard si l'on tient compte du coût de l'accroissement de l'allocation de rentrée scolaire. S'agit-il de manipulation, voire de falsification, comme cela a été dit ?

C'est oublier l'addition de deux facteurs qui ont influencé les rentrées d'argent : tout d'abord la double augmentation du taux des cotisations en 1976, ensuite l'accroissement des salaires qui, en dépit d'une relative stagnation du pouvoir d'achat, a été plus important que prévu dans les documents officiels élaborés par les statisticiens, il y a un an, au moment du lancement du plan Barre. Or il faut savoir qu'une différence d'un point dans les prévisions sur les salaires modifie le budget de 1 milliard de francs environ et qu'une erreur admissible de prévision des dépenses ou recettes de l'ordre de 10 % modifie aussi le même budget de 2,3 milliards environ.

Mais d'autres facteurs ont joué en 1976 et en 1977. On a constaté une décélération des dépenses maladie. Il s'agit là d'un phénomène important qui lui aussi s'explique de différentes façons. Le constat tout d'abord : non seulement les dépenses s'accroissent moins vite (*le Monde* du 3 septembre 1970), mais le nombre des actes médicaux se stabilise, voire diminue. Cette évolution s'est amorcée en 1976 : le nombre des consultations a augmenté de 2,2 % en 1976 au lieu de 10,1 % en 1975 ; celui des visites (+ 3,1 % au lieu de + 7,1 %) et le total des indemnités journalières a diminué (— 3,2 % au lieu de + 4,4 %). Selon le CREDOC, dans une étude récente portant sur plusieurs années, « *la croissance du volume des consommations entre 1975 et 1976 a été moins rapide qu'entre 1974 et 1975 pour tous les types de consommation et on note même un ralentissement par rapport à la période des cinq années 1971-1976* (1) ». Et selon les toutes fraîches statistiques sur le premier semestre 1977, cette décélération s'est confirmée et même transformée en diminution puisque le nombre des visites, des journées d'hospitalisation et des indemnités journalières a baissé passant respectivement de l'indice 100 en 1976 à 94,4, 95,8 et 95,5. S'agit-il d'un renversement de tendance ou seulement d'un « accident » conjoncturel ? Il est difficile de retenir une seule explication.

Au ministère de la santé, on n'exclut pas l'influence de la crise et du chômage sur la consommation médicale, mais on précise aussi que la récession peut avoir des effets inverses en raison des traumatismes et angoisses que peut susciter par exemple la menace puis la réalisation d'un licenciement. Mais on fait état surtout du comportement de l'assuré et de l'action du ministère, sans oublier les effets du climat, en l'occurrence la douceur de l'hiver 1976-1977. Et de citer l'effet bénéfique de la campagne sur les abus de médicaments et sur la meilleure gestion des hôpitaux ; le freinage, dès 1975, puis l'arrêt (sauf exception), cette année, de la création de lits d'hôpitaux en application des directives « contraignantes » du ministère aux préfets ; la revalorisation du prix des médicaments bon marché qui, au temps du blocage des prix, devenaient parfois introuvables, étant remplacés par des spécialités onéreuses (on nous a cité le cas d'un médicament bon marché dont la quantité mise en vente est passée de 70 000 à 1 million après la hausse des étiquettes !). Toutes ces évolutions permettent-elles d'affirmer que la maîtrise des dépenses médicales et hospitalières est amorcée ? Au ministère de la santé, on se contente de remarquer prudemment qu'un « palier » a été atteint, sans se risquer à des prévisions : en maladie, le signal d'alarme semble passer du « feu rouge » au « feu orange » et le ministère n'entend pas relâcher son attention. En revanche, tout le monde reconnaît qu'à l'incertitude des prévisions sur les dépenses maladie s'ajoute, hélas, des certitudes sur l'évolution des dépenses de l'assurance-vieillesse. Aucun doute, le « feu rouge » est allumé. Pour la première fois en 1976, ce régime a été en déficit (— 665 millions) et le déséquilibre devait aller en s'accroissant (— 5 077 millions en 1978). Il s'agit là d'un phénomène durable (structurel) et non pas conjoncturel. L'accroissement du nombre des personnes âgées et la détérioration du rapport cotisant-retraité, ainsi que les améliorations apportées depuis 1971 aux retraites (*le Monde* du 8 février 1977), vont sans conteste aggraver les charges de l'assurance-vieillesse.

Sans mesure nouvelle, le déficit de l'assurance-vieillesse va s'accroître d'ici à 1980. Il n'y a sans doute pas urgence pour 1978 : les prévisions pour les trois régimes de la sécurité sociale demeurent très fragiles et une relance de la croissance avec une augmentation des travailleurs et des salaires, liée à une maîtrise des dépenses maladie, peuvent se traduire par une « disparition » du déficit tel qu'il est prévu, toutes les caisses confondues.

Mais à terme, le sort financier de l'assurance-vieillesse devra être réglé : les observateurs les plus réalistes estiment que le relèvement d'un quart de point des cotisations serait nécessaire dès 1978. Impossible en période électorale ? Les mêmes observateurs ajoutent qu'à moins de recourir à la formule traditionnelle et contestable qui consiste à puiser dans les caisses d'allocations familiales excédentaires (2), l'accroissement des recettes, c'est-à-dire des cotisations d'assurance-vieillesse, devra de toute façon être envisagé fin 1978 ou en 1979.

JEAN-PIERRE DUMONT.

L'ASSURANCE VIEILLESSE PRINCIPALE SOURCE DE DÉSÉQUILIBRE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

(Chiffres en milliards de francs)

SOLDE CUMULÉ DE LA TRÉSORERIE DU RÉGIME GÉNÉRAL

SOLDE ANNUEL DU RÉGIME GÉNÉRAL

+2820 +1642 +1293 −2999 −5941 +3499 +1653 665 −1167 −4001 +4224 +4241 +2588 −632 −1004 +4363 −632 −4873 −5077 −4075

1975 1976 1977 (prévisions) 1978 (prévisions)

Évolution de l'équilibre financier de la Sécurité Sociale :
● par régimes (solde annuel) Famille Vieillesse Maladie
● pour le régime général, des trois caisses réunies (solde annuel)
● pour le régime général, des trois caisses réunies (solde cumulé)
Le solde cumulé, par caisses, fin 1976 était : Famille (+ 17503), Vieillesse (− 634), Maladie (− 16484)

(1) Selon cette étude « La consommation médicale en 1976 des personnes protégées par le régime général » (n° 4 592 - mai 1977) le taux d'accroissement de la consommation par personne pour les consultations par exemple, a été de + 1,7 % en 1976, + 8,5 % en 1975 et + 4,2 % pour la période 1971-1976.

(2) Le régime d'allocations familiales possédait, en « écriture comptable » un excédent cumulé de 17 milliards de francs fin 1976. En 1978, à législation constante, il pourrait atteindre 26 milliards...

TIERS-MONDE

Après l'échec des « révolutions vertes »

Bangkok. — Sur la carte de l'Asie non communiste, les expériences de « révolution verte » entreprises au cours des dix dernières années se résument aujourd'hui à quelques îlots plus ou moins prospères éparpillés dans un océan de misère paysanne. Bien des rêves d'abondance suscités dans la région par l'introduction de technologies nouvelles se sont dissipés.

TOUTE modification significative et durable de cette situation présuppose de profonds changements structurels, voire institutionnels. Les pouvoirs conservateurs en place dans la majorité de ces pays peuvent-ils les réaliser sans se condamner *ipso facto* à disparaître ? Peuvent-ils encore temporiser devant la montée des frustrations d'un milliard d'êtres humains ? Pour sortir de ce dilemme, le temps presse, si l'on veut éviter que les problèmes ne soient réglés par d'autres révolutions moins pacifiques.

Ces constatations, ces interrogations pessimistes, sont tirées en substance d'un

De notre correspondant

rapport de cinquante pages (1) effectué à la demande de la Banque asiatique de développement (BAD). Plus qu'un nouveau cri d'alarme, ce document est une mise en garde adressée aux dirigeants des pays concernés et à ceux des pays développés afin qu'ils révisent leurs politiques d'aide. Le rapport, qui devrait être rendu public vers la fin de cette année, a été résumé dans un bulletin trimestriel de la BAD (2). Il dresse un bilan sévère des carences et des échecs survenus dans l'application de la « révolution verte » entre 1967 et 1977.

C'est un constat d'autant plus inquiétant qu'il porte sur un ensemble de douze pays (3) qui regroupent plus du tiers de la population du globe et dans lesquels tout porte à croire que l'accroissement démographique restera très rapide au cours de la prochaine décennie.

Le rapport propose néanmoins une série de solutions plus ou moins nouvelles en vue de freiner la paupérisation du plus grand nombre et de procéder à une plus équitable répartition des richesses. Sa parution risque de coïncider avec l'annonce de l'une des plus mauvaises récoltes de riz qu'ait connues le Sud-Est asiatique depuis des années. Le Vietnam, le Laos, la Thaïlande et la Birmanie, notamment, ont été affectés par une sécheresse persistante.

Dans le Sud et le Sud-Est asiatique, la production alimentaire n'est pas parvenue à soutenir le rythme effréné de la croissance démographique. Dans certains des pays étudiés, la production céréalière *per capita* a baissé depuis 1967-1968. Les fluctuations climatiques, la conjoncture économique internationale défavorable et parfois des exportations excessives liées au besoin de devises ont encore aggravé la situation. En moyenne, estime le rapport, pour 60 %, le budget des ménages est consacré à l'alimentation. Pourtant, « *dans la plupart des pays (...), la capacité nutritionnelle est inférieure au niveau requis pour jouir d'une santé normale* ».

Quant aux salaires réels, ils ont stagné ou même baissé depuis dix ans. L'augmentation rapide de la masse des travailleurs sans terre a joué de façon négative sur les salaires.

L'inflation a encore érodé le pouvoir d'achat. Conséquence généralisée : des millions de chômeurs ruraux en quête d'emploi sont allés grossir les rangs des chômeurs urbains et les ceintures de bidonvilles.

Depuis dix ans, constatent les experts, la pauvreté rurale s'est étendue. Dans les pays du Sud asiatique, « *pour 40 %, la population reçoit moins de 20 % du revenu national* ».

L'apport des technologies nouvelles et des semences à haut rendement (mais qui nécessitent une forte quantité d'engrais) n'a pas durablement donné à la production le coup de fouet attendu. Les rendements rizicoles restent ici « *nettement inférieurs à ceux de l'Asie de l'Est, du Japon, de la Corée du Sud et de Taïwan* ».

Au Pakistan, où une irrigatioin appropriée a favorisé l'application des techniques nouvelles, la production a augmenté de 6 % par an. En Birmanie — exportateur traditionnel de riz, — elle n'a guère dépassé 1 % par an du fait notamment d'une mauvaise utilisation des eaux. La Malaisie, les Philippines et le Sri-Lanka ont enregistré des progrès. Mais ces pays restent tributaires de fortes importations céréalières qui continuent à grever leurs budgets.

Insuffisance des réformes

S'il faut en croire les projections chiffrées du rapport, la prochaine décennie s'annonce sous des auspices encore plus sombres. Déjà, en 1969, la Banque mondiale estimait que « *415 millions de personnes (soit 40 % de la population de ces pays) vivaient au-dessous de la ligne de pauvreté absolue)* » dont 315 millions dans les zones rurales. Seules la Corée du Sud, Taïwan et la Malaisie étaient au-dessus de cette ligne de misère.

Comment en est-on arrivé là ? Peut-on espérer briser ce sous-développement, alors que les nations riches, affectées par une crise économique prolongée, multiplient les mesures protectionnistes ?

Pour les rédacteurs de l'enquête, cette décennie aura d'abord été celle de l'absence d'une volonté politique (ou d'une capacité) de la part des dirigeants et des élites nationales à réaliser jusqu'au bout les changements structurels indispensables pour sortir la paysannerie de l'ornière. « *Il est rare*, notent-ils en termes mesurés, *que des efforts soient entrepris pour s'assurer que les objectifs de la politique nationale coïncident réellement avec ceux fixés par le développement rural* ».

De grands projets réformateurs ont été annoncés ici ou là. Mais, le plus souvent, ils sont restés limités, handicapés dès le départ par une absence de planification et d'encadrement, par l'impréparation des mentalités aux changements, par l'immobilisme, le clientélisme, la bureaucratie et la corruption.

Les réformes agraires ont souffert des mêmes maux et le rapport souligne qu'aujourd'hui encore dans les trois pays le plus peuplés (l'Inde, l'Indonésie et le Bangladesh) « *plus de la moitié des propriétés ont une superficie de 1 hectare ou moins* ».

A cet excès de maux, quels remèdes apporter ? Les experts proposent un ensemble de mesures dont la première reste la conduite de réformes agraires effectives. Celles-ci devraient entraîner une adaptation — ou une modification — des institutions existantes aux possibilités du monde rural afin de favoriser la création d'emplois et le développement de la production. C'est apparemment la voie qu'ont choisie certains « *voisins* » socialistes... Corrélativement les experts suggèrent une plus grande intervention de l'État dans la mobilisation des ressources et le financement public de grands travaux d'aménagement rural faisant appel à une main-d'œuvre nombreuse. Le rapport insiste sur la nécessité absolue d'une décentralisation régionale et propose la création, dans un premier temps, de petites unités de production « *semi-spontanées* » moins lourdes à organiser et à gérer que les coopératives. Une fois atteints ces objectifs, il sera nécessaire de susciter la création d'agro-industries locales créatrices d'emplois.

Soulignant que « *la technologie ne saurait résoudre tous les problèmes* », les experts se prononcent pour une « *mécanisation sélective* », adaptée aux impératifs locaux. Ils veulent privilégier le capital travail d'abord et « *augmenter la productivité de la terre plutôt que celles du travailleur* ».

Ces transformations devraient être accompagnées de mesures de garanties des prix agricoles et d'un système de crédits ruraux destiné à favoriser les petits propriétaires.

Cependant, à supposer que ce catalogue de mesures soit de nature à améliorer la situation, sa mise en œuvre dépendra au moins autant de la volonté des gouvernants locaux que de la politique d'aide des pays riches qui vise le plus souvent à promouvoir leur propre vente.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Asian Agricultural survey. Rural asia : Challenge and opportunity.

(2) *A.D.B. Quarterley Review*, juillet-août 1977.

(3) Afghanistan, Bangladesh, Birmanie, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, Sri-Lanka et Thaïlande.

Jean-René BERNARD : UN ÉCONOMISTE A MEXICO

JEAN-RENE BERNARD est un des hommes qui n'aura cessé, depuis son entrée dans le cabinet de Georges Pompidou en 1962, d'être mêlé de près à la conduite de sa politique économique. La France l'envoie comme ambassadeur au Mexique.

S'il n'appartient pas d'origine au Quai d'Orsay, J.-R. Bernard aura eu maintes fois l'occasion d'exercer ses qualités de diplomate. A l'hôtel Matignon jusqu'en 1968, puis, de 1969 à 1974, à l'Elysée, où il a suivi Georges Pompidou — dont il aura été sans doute le proche collaborateur pendant le plus grand nombre d'années, — il a eu souvent à négocier de difficiles dossiers économiques avec les envoyés de gouvernements étrangers. Depuis le 15 octobre 1967 jusqu'à sa nomination du 8 septembre dernier à son nouveau poste, il aura occupé les fonctions de secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, que les initiés ne désignent (en l'occurrence, on les absout) que par ses premières initiales, le S.G.C.I. C'est à travers cet organisme, dont les bureaux sont modestement installés quai Branly, qu'est préparée et soutenue la politique de la France au sein des Communautés. Jean-René Bernard, qui, pendant dix ans, aura assisté à presque tous les conseils européens, est de ceux qui, à Bruxelles ou à Luxembourg, défendaient les intérêts nationaux dans un véritable esprit de coopération. Dans ses « Mémoires », Jean Monnet écrit : « *Je trouvai en Jean-René Bernard l'interlocuteur le plus compétent et le plus loyal, avec lequel j'établis des rapports de confiance durables. Par lui, Pompidou savait ce que je pensais et se réservait de tenir compte ou non de mes avis.* »

C'est avec le même sentiment de servir une entreprise utile, mais difficile, qu'après la première chute du dollar (en décembre 1971) il a soutenu les efforts du président Pompidou en faveur de l'union économique et monétaire de l'Europe, tout en participant en première ligne aux négociations qui devaient conduire à l'adhésion de la Grande-Bretagne (ainsi que du Danemark et de l'Irlande) au Marché commun. Devenu spécialiste, par la force des choses, des questions agricoles, Jean-René Bernard s'est aussi intéressé de près à l'économie des hydrocarbures, notamment pendant les trois années où il a participé au premier conseil d'administration de l'ERAP. Cette expérience pourra lui être utile dans un pays en passe de devenir un des grands producteurs de pétrole de l'hémisphère occidental.

A Mexico, ville de grande culture, Jean-René Bernard ne pourra pas non plus ne pas emporter avec lui ce qui explique peut-être le mieux sa personnalité : son goût pour la littérature, qu'il pratique en écrivant des nouvelles où l'observation de la société et l'imagination se prêtent main-forte pour exprimer à sa manière les tragédies de l'existence.

P. F.

● C'est par erreur qu'il a été écrit dans l'article paru dans « le Monde de l'économie » du 6 septembre et consacré à « La crise des imprimeries de périodiques », que la vignette auto est, comme l'affirme le Syndicat du livre C.G.T., imprimée à l'étranger. En réalité, la vignette en question est produite par l'imprimerie du Timbre, à Périgueux.

Dans le même article, une coquille a fait écrire que le Crédit national étudiait la possibilité d'un prêt « *aux imprimés en difficulté* ». C'est évidemment « *aux imprimeries* » qu'il convenait de lire.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

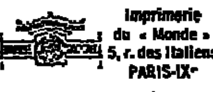
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

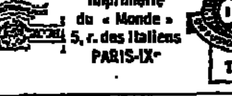
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

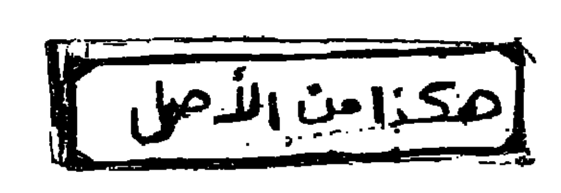




Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



LES NOTES DE LECTURE
d'Alfred Sauvy

● LE SÉPARASIANISME

Claude Champaud

Pour n'être pas nouveau (« elle a de jolis yeux, pour des yeux de province »), la domination des régions par la capitale s'affirme ingénuement et se dénonce plus ouvertement. Le jeu de mots du titre, trop souvent répété, compromet quelque peu la gravité du sujet, qui rendit célèbre J.-F. Gravier. Mais, depuis la parution retentissante de « Paris et le désert français », il y a trente ans, le poids de Paris et son coût, nous est-il précisé, ont encore augmenté.

Sans doute, serait-il fort délicat, même pour les états-majors de la comptabilité nationale et de la DATAR, de dresser un bilan général et de faire un calcul d'optimation territoriale ; peut-être aussi les résultats font-ils un peu peur. Faute d'un tel essai, en tout cas, les quelques malfaçons présentées ici se perdent un peu dans la masse.

Que faudrait-il faire ? Nous y arrivons, un peu tard peut-être, car il n'y a plus que treize pages pour refaire une France. Selon l'auteur, président du Comité économique de Bretagne et porte-parole du contestataire CELIB (Comité d'études et de liaison des intérêts bretons), c'est seulement d'une véritable crise politique, et même de société, que peut venir le renversement.

★ Armor, éditeur, Rennes 1977, 20 cm, 138 pages, 28 F.

● LES MONNAIES DANS L'ORDRE ET DANS LE DÉSORDRE

Jean Rivoire

Dans cet ouvrage, qui a pris pour base un rapport au Conseil économique et social, il ne s'agit pas de parler, du moins sur des chevaux, mais de juger la façon dont les multiples pouvoirs nationaux de battre monnaie pourraient s'entendre, au mieux de leurs échanges et transactions.

Le classique et rituel chemin de croix historique nous permet de suivre, avec mélancolie, les ruptures et destructions successives de l'entre-deux-guerres, puis toute la série des confrontations, de Bretton-Wood à la Jamaïque, en passant par le fameux abandon de Nixon, en 1971.

Le choix nous est alors complaisamment proposé entre le retour à un passé noir, la cristallisation dans un présent confus et la découverte de voies nouvelles.

De bonnes vues sur le conflit permanent entre changes fixes et flottants sont accompagnées de critiques indulgentes à l'égard du « flottement impur », c'est-à-dire un peu tenu en main.

Et nous en arrivons aux inévitables D.T.S., désormais assis si l'on peut dire, sur un panier de monnaies de pays riches et même blancs, à l'exception du Japon. Pourquoi le panier à valeur constante, proposé par M. Jacques Riboud (non nommé), est-il repoussé en raison de l'incertitude sur les indices de prix, alors que l'obstacle fondamental est l'opposition à toute indexation ?

De cette route cahoteuse, nous passons aux « exigences » à l'égard de la monnaie à créer, et enfin sur les pays en développement, sous le signe, malheureusement, du fétiche sacré de l'illusoire stabilisation des matières premières.

Dans ces joutes intermittentes, la France soutient, avec continuité, les D.T.S., c'est-à-dire s'oppose à la primauté du lion dollar ; mais c'est sur les épaules, si peu assurées qu'elles soient, de la *Communauté européenne* que doit reposer le soin de combattre le roi, en attendant la République.

★ Editions de l'Epargne, Paris 1977, 18 cm, 113 pages, 21 F.

● ESPACE NATIONAL ET DÉSÉQUILIBRE MONÉTAIRE

Eric Arnoult

Bonne et claire présentation d'un sujet qui ne l'est pas toujours.

Les échanges monétaires, il y a bien des façons de les voir : combien différent du précédent est cet ouvrage, avatar d'une thèse passée sous les foudres bienveillantes de Raymond Barre. Agrémenté d'images, souvent pénétrant, au détriment peut-être de la limpidité, il détruit gentiment nos vues les plus concrètes. Or nos besoins de fixité sont plus vifs encore vis-à-vis des données que vis-à-vis des changes.

Dès l'abord apparaît la fragilité de nos définitions et frontières monétaires, l'Hexagone n'étant qu'une commodité géographique. Pour prendre le plus simple, le poste magique « or et devises » doit être complété par la position du secteur bancaire vis-à-vis de ses correspondants étrangers.

Dans une froide analyse, la balance des paiements français est alors mise en pièces, ou du moins en question. De même qu'il y a une « quasi-monnaie », il existe des dangers potentiels à divers degrés. Démonstrations et démolition sont opportunément accompagnées d'exemples et illustrées de faits pris dans l'évolution contemporaine.

Après ce parcours sans menagement dans les comptes nationaux, nous sommes transportés aux premiers fauteuils devant le ring où s'affrontent notamment M. Friedman et A. Burns, respectivement champion de l'école monétariste et président du Système de réserve fédéral américain.

Le multiplicateur que Friedman applique à la « base » (billets + pièces + réserves des banques) nous séduit et nous inquiète. Appelée au secours, sans zèle excessif, l'expérience répond un peu à la façon de Delphes : en particulier, les liens de causalité donnent lieu à d'étranges quiproquos. Et les répercussions s'enchevêtrent si loin qu'aucun choc, aucune perturbation, n'est jamais « finie », non plus que les vagues de la mer.

Faut-il ajouter que les moyens employés donnent à craindre une course-poursuite indéfinie ? S'il est bien question, en effet, de l'élasticité de la masse monétaire, jamais ne vient celle de la production du robinet de richesses. Ni la population active, ces hommes qui remuent en dessous et réagissent, ni ceux qui consomment ne sont évoqués. Économiste, l'auteur se doit, et nous doit, de faire intervenir la résistance, où du moins la réponse de l'environnement.

★ Presses universitaires de France, Paris 1977, 21,5 cm, 296 pages, 65 F.

● L'ART ET L'ARGENT. LE MARCHÉ DE L'ART AU VINGTIÈME SIÈCLE

Georges Bernier

Un fâcheux a frappé, dit-on, après la première guerre, à la porte de la bourgeoisie en lui annonçant que le surréalisme allait détruire toutes ses bases, famille, morale, argent, ordre et le reste, et en ajoutant : « *Qu'allez-vous faire ?* » La voix douce lui répondit : « *J'en ferai un marché !* »

Les recherches scientifiques sur les relations, choquantes et savoureuses, entre ces deux pôles que sont l'argent et l'art remontent, sauf erreur, à Raymonde Moulin (*le Marché de la peinture*) et ont donné lieu à diverses thèses sociologiques ou économiques. Elles nous manquent quelque peu ici, ou du moins c'est à nous qu'il appartient d'établir un réseau continu, d'après les multiples traits décrits ici par un professionnel bien au fait. Nous montons et plongeons, passant des sommets de Messonier ou de Millet à des étiages, sans suivre de ligne continue, mais saisis par la densité du pittoresque. Citons cette attitude, si « raisonnable », d'un homme décidant la vente de ses Pissaro (en son temps) : « *Ma femme me dit que, lorsqu'on a des filles, il faut avoir un intérieur sérieux.* » Pourvu de la supériorité d'initiés, nous sourions avec indulgence aux 40 francs lâchés pour un Cézanne ou aux 30 (même en or) pour un Van Gogh.

Regrettant de ne pas voir de plus près de curieuses figures, comme ce fin Fénéon, nous débouchons sur le moment critique où « *le marché de l'art peut être analysé en se fondant sur des vues objectives, tout comme le marché des sucres* ». Objectives ? Subjectives? Lynx ou moutons? Chacun en jugera, mais René Huyghe a bien marqué que « *le heurt n'écarte plus, mais attire* ».

L'économie générale, chargée de lois, ne tient ici, à vrai dire, qu'une place réduite : certes, nous voyons bien présenter une pyramide de revenus, plus en rapport avec celle de Knock qu'avec celle de Paréto ; certes, il est bien question de deux multinationales, comme aussi du faible volume d'affaires de l'art, en comparaison avec l'acier ou la viande, ou du faible nombre d'emplois par unité monétaire. Mais nous regrettons l'absence de vues économiques sur la rareté et la valeur d'usage, à propos des faux « authentiques », comme aussi l'influence du souffle de l'inflation ou, inversement, de la crise-rupture de 1974. Les indices donnés en fin de volume ne sont pas ceux de Max Ernst ou de Pollock, mais ceux... de la livre et du dollar !

★ Robert Laffont, Paris 1977, 24 cm, 368 pages, 59 F.

● LE CONTROLE BUDGÉTAIRE. LES RÈGLES DU JEU

Geert H. Hofstede

Rassurez-vous : il ne s'agit pas des austères budgets nationaux, mais en revanche, il est question d'un jeu, et même de jeux. Ce sont les entreprises qui sont en jeu, si nous osons dire, et le terme « budget » s'entend au sens très large de la vie de toute la ruche. Nul n'était mieux placé pour en juger que cet homme, passé de l'état d'ouvrier à celui de professeur de psycho-sociologie à l'université de Groningue et à l'INSEAD de Fontainebleau, en passant par la conditions d'ingénieur et les divers échelons d'une usine.

Cet immence travail a pris sa source au Centre de productivité du conseil socio-économique des Pays-Bas, et utilisé des centaines de sondages et explorations. Depuis l'édition anglaise parue il y a quelques années, une profonde révision a été entreprise à l'expérience, et aussi pour donner à cette version une portée plus pratique.

Chaque chapitre est précédé d'un résumé introductif, mais la lecture est aussi nécessaire que fructueuse. Notons, parmi eux, l'influence des « budgets » dans la théorie des systèmes, l'information du management, l'avenir des « budgets » sur la recherche « budgétaire », sans oublier les recommandations pratiques.

Le jeu revient constamment dans les exposés, non pas au sens de la théorie des jeux, mais de l'homme pleinement « ludens » : il est même question d' « atmosphère sportive ». De ce fait, le management sera toujours un art, en dépit et au-dessus des contraintes scientifiques. Les chefs futurs adopteront l'attitude du « spectateur » à l'égard des événements de l'entreprise. Abolition préconisée des frontières entre la technologie, l'économie, la recherche opérationnelle et les sciences sociales. « Tout reste à faire. »

Mais, ajouterons-nous, ce jeu, qui vaut pour les sérieux Néerlandais peut-il être adopté d'emblée pour les relations entre Français ?

Bibiliographie multilingue.

Traduction de l'anglais par Malike Van den Hoek.

★ Editions Hommes et Techniques, Suresnes, 24 cm, 234 pages, 70 F.

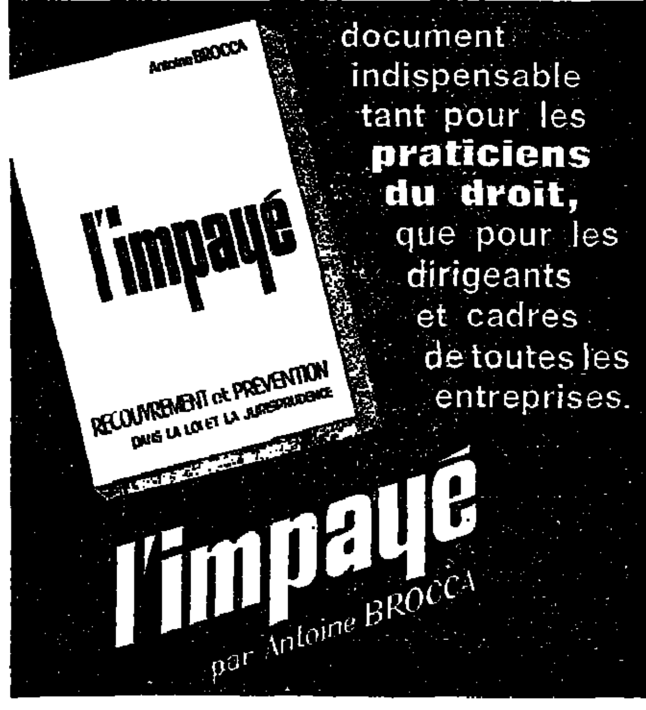
● LA PENSÉE ÉCONOMIQUE D'EL MAKRIZI

Fathallah Oualalou

L'histoire des doctrines économiques s'est longtemps limitée à l'Europe occidentale, voire à la France et à la Grande-Bretagne. C'est une heureuse initiative qu'a prise le renommé économiste marocain, en analysant l'œuvre encore peu connue du penseur égyptien (1364-1442). Polygraphe, il tente, comme son maître, le grand Ibn Khaldoun, une vaste synthèse sociale, et nous intéresse particulièrement par ses considérations sur la misère et la famine, ainsi que par ses idées monétaristes. Placé dans le temps, entre Oresme et Gresham ou Copernic, il ne paraît avoir ni connu le premier ni inspiré les deux autres, en annonçant l'élimination de la bonne monnaie par la mauvaise.

En fin d'ouvrage, quelques textes en arabe de ce curieux précurseur.

★ Bulletin économique et social du Maroc, Rabat 1977, 22 cm, 136 pages.



LECTURE

…TION POUR DES INSTALLATIONS
…RODUCTION DES ENVELOPPES

La mini-informatique : une révolution tranquille.

Sems : 6 000 systèmes dans l'industrie, l'administration, les services...

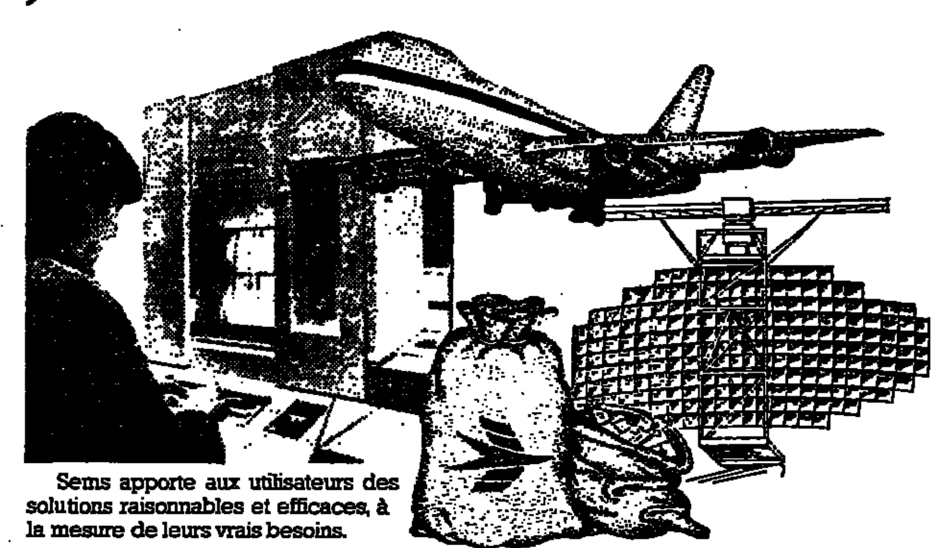
C'est une révolution tranquille que la mini-informatique a accomplie dans les dix dernières années. A côté des ordinateurs à grande capacité des années 60, les "mini", au départ conçus pour des fonctions hautement spécialisées, ont progressivement développé une puissance et des possibilités de traitement qui leur ouvrent aujourd'hui l'accès à tous les domaines. Or leur conditions d'exploitation sont plus économiques, mieux décentralisées, et permettent une limitation des risques de tous ordres.

Sems : une informatique à la mesure des vrais besoins.

Sems, Société Européenne de Mini-informatique et de Systèmes, poursuit le développement et l'enrichissement des gammes MITRA et SOLAR avec des moyens accrus. Leur technologie avancée, leur facilité de mise en œuvre et d'emploi, leur souplesse d'utilisation, leurs performances et leurs coûts réduits en ont fait des instruments de travail aussi indispensables que le téléphone ou la machine à calculer.

Ils sont présents à tous les niveaux de responsabilité et d'exécution, aussi bien à l'atelier, sur les chantiers, dans l'espace, que dans les laboratoires de recherche, les hôpitaux, les entreprises industrielles ou de services, grandes ou petites, les administrations et organismes publics.

Gérant le quotidien, ils font désormais partie de la vie de tous les jours. Et ils sont déjà les outils discrets et efficaces du monde dans lequel nous vivrons demain.



Sems apporte aux utilisateurs des solutions raisonnables et efficaces, à la mesure de leurs vrais besoins.

La gestion et l'administration des entreprises et des organismes privés et publics

Avec les applications de gestion et d'administration actuellement en plein développement, la mini-informatique tient déjà les promesses de l'informatique de demain. Une informatique :

- à la portée de tous les utilisateurs, car facile à mettre en œuvre et surtout à manier, même par les non informaticiens qui peuvent dialoguer avec l'ordinateur en direct et dans leur propre langage,
- décentralisée, au point d'être véritablement répartie à tous les niveaux de l'entreprise (siège social, dépôt, usine, agence, service administratif, poste de travail...), capable de prendre en charge les problèmes de gestion locaux (gestion commerciale, gestion des matières, gestion des machines, suivi de production, gestion du personnel, gestion comptable et financière, administration de dossiers,...).
- coordonnée dans le cadre des systèmes et des organisations étendues ou complexes.
- et ce, dans des conditions particulièrement intéressantes :

• sécurité sur le plan de l'exploitation
• intérêt du personnel au niveau du poste de travail,
• répartition des risques,
• réduction des coûts.

La recherche

Quel que soit l'objet de son activité, le chercheur a besoin de travailler directement et dans son propre langage avec des moyens de calcul puissants et adaptés à sa démarche, et des moyens d'instrumentation scientifique sûrs et rapides.



Les mini-ordinateurs Sems répondent à cette double exigence grâce, notamment, à des logiciels spécialisés dans l'acquisition de mesures et la restitution quasi immédiate des informations correspondantes.

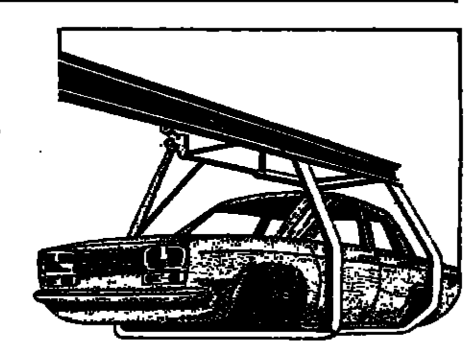
De nombreuses industries de pointe y ont recours (énergie, pétrochimie, construction aéronautique, télécommunications...), soit dans la phase exploratoire de l'élaboration de "process", soit pour la mise au point de leurs "produits".

La souplesse et la modularité des mini-ordinateurs Sems sont également très appréciées dans les laboratoires de recherche médicale, pour la mise en œuvre de techniques aussi avancées que la scintigraphie, la gammagraphie, l'exploration fonctionnelle cardiovasculaire et pneumologique, etc.

L'automatisation et les contrôles de procédés

Travaillant en temps réel et sur les lieux mêmes de l'opération concernée, des mini-ordinateurs Sems sont utilisés pour :

- l'acquisition et l'enregistrement d'états et de mesures, la transmission des informations de saisie et de commande et le traitement automatique des variables dans des usines sidérurgiques et métallurgiques, des installations pétrochimiques, des cimenteries, des raffineries de pétrole, des tours de contrôle du trafic aérien, etc.
- le contrôle des moyens de production ; et particulièrement des chaînes de montage dans l'industrie automobile et mécanique, et de conditionnement dans les industries agro-alimentaires.



- la commande numérique de machines outils, ou le contrôle de "robots",
- le contrôle matière et le contrôle de qualité, dans les secteurs les plus variés.

Les télécommunications et la téléinformatique

Les mini-ordinateurs Sems trouvent dans le domaine des télécommunications un champ d'action privilégié. Leur architecture et leurs caractéristiques, les procédures de gestion, de commutation de messages et de contrôle des données qu'ils offrent, les placent au cœur de tous les réseaux français et européens de télétransmission CYCLADES, COST II, TRANSPAC, EURONET.

Sems, propose également des solutions pour les problèmes de transmission TELEX et connexion aux gros ordinateurs IBM, CII-HB, UNIVAC, CDC.



Les applications militaires, spatiales et aéronautiques

CIMSA, filiale de Sems, est une des seules sociétés au monde où soit réalisée l'interchangeabilité fonctionnelle des matériels militaires et civils.

Les matériels et logiciels Sems trouvent leur prolongement dans des applications très sophistiquées, nécessitant de très hauts degrés de fiabilité et de disponibilité, et l'utilisation d'ordinateurs capables de résister aux conditions d'environnement les plus sévères : ordinateurs du SPACELAB, systèmes militaires et navals réalisés pour les Armées Françaises et pour l'exportation.



CIMSA - 10/12 avenue de l'Europe - 78140 Vélizy.

Sems pour répondre à l'imprévu

Ainsi la mini-informatique est-elle un précieux outil d'aide à la décision : toutes les informations relatives à une question donnée sont immédiatement accessibles à celui qui en a besoin.

Dans le monde moderne, caractérisé par l'émergence de phénomènes occasionnels et imprévus, la mini-informatique Sems



concerne les organismes et entreprises conscients que leur prospérité, leur efficacité et, parfois, leur survie dépendent de leur capacité de réaction rapide à tous les événements.

Sems dispose, en mini-informatique, d'un potentiel industriel unique en Europe. Sa pénétration dans l'ensemble du tissu industriel, scientifique et économique, l'étendue de sa gamme de produits et l'importance de ses moyens techniques de technico-commerciaux, font d'elle un des leaders européens de la mini-informatique.

Sems : plus de 600 millions de francs de chiffre d'affaires en 1977.

Née en 1976 du regroupement des activités mini-informatiques de CII et de Télémécanique, Sems (Société Européenne de Mini-Informatique et de Systèmes) est l'un des premiers constructeurs de mini-ordinateurs à vocation internationale.

Sems c'est :
• 660 MF de chiffre d'affaires hors taxes en 1977 (dont 250 MF pour sa filiale militaire, spatiale et aéronautique : CIMSA).
• près de 6 000 systèmes mini-informatiques installés en France et à l'étranger.
• 45 % du parc français de mini-ordinateurs.
• 11 % du parc europeen
plus de 30 % de commandes à l'exportation en 1977.
• 2 700 personnes (dont 1 200 pour sa filiale militaire), avec 70 % d'ingénieurs et techniciens et l'appui en moyens industriels de CITEC (Toulouse).
• un réseau européen de vente et de services et des partenaires aux USA et au Canada lui permettant d'aborder efficacement ces marchés.

Sems fait partie du Groupe Informatique de THOMSON/CSF, et bénéficie à ce titre de l'environnement technique, industriel, commercial et financier de THOMSON, en France et dans le monde entier.

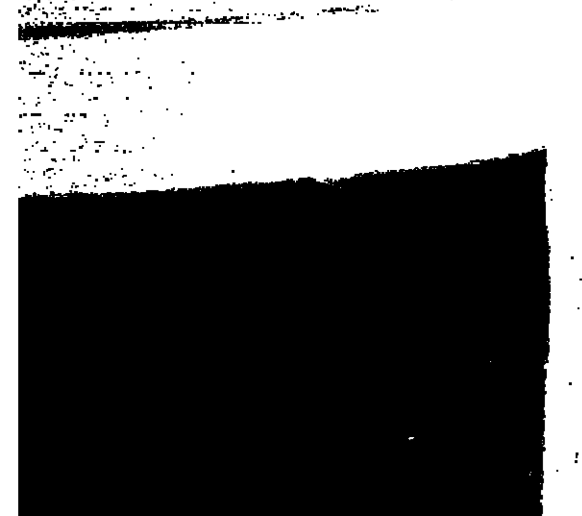
sems

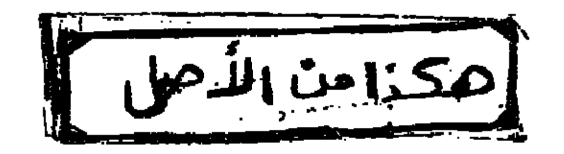
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE MINI-INFORMATIQUE ET DE SYSTÈMES

36-38 rue de la Princesse - 78430 Louveciennes - Tél. 958.39.50 - Télex : 695 272 F.



THOMSON-CSF





CARNET

Décès

Pierre BERTHOLLE

Mme Pierre Bertholle, née Magnes, son épouse ;
Mme Georges Novak,
M. et Mme Michel Bertholle,
Le Docteur et Mme Paul Marty,
M. et Mme Pierre-Nicolas Bertholle, ses enfants :
Mlle Ghislaine Forey, sa belle-fille,
Ses treize petits-enfants et vingt-cinq arrière-petits-enfants :
Mlle Isabelle Lefebvre, sa fidèle gouvernante :
Les familles parentes et alliées,
font part du décès de
M. Pierre BERTHOLLE,
inspecteur général honoraire
des Contrôles civils de Tunisie,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu le 6 septembre 1977 dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu au Chambon-sur-Lignon dans l'intimité.
Nice, 36, boulevard Victor-Hugo.
Nice, 31, rue Delille.
Perpignan, 33, rue du Jardin-d'Enfants.
Orléans, 10, quai de la Madeleine.
Paris, 14, rue des Barre, 4e.

[Fils de magistrat, Pierre Bertholle était né le 16 mai 1881 à Wassy (Haute-Marne). Contrôleur civil, directeur de la section d'Etat du gouvernement tunisien, de 1917 à 1923, il fut le principal promoteur de la politique de réformes qui aboutit en 1922. Chef de la région de Sfax pendant plus de dix ans, il s'attacha à la réforme foncière qui permit le développement de la forêt d'oliviers, ainsi qu'à l'équipement du port de Sfax.

Appelé en 1933 à diriger les contrôles civils, il se voit confier en 1934, en qualité de ministre délégué à l'administration tunisienne, la direction de l'ensemble des services français et tunisiens de l'administration territoriale : contrôles civils, gourvenorats, services de sécurité. Il participe pendant plusieurs années aux travaux du haut comité méditerranéen. Mis à la retraite d'office par le gouvernement de Vichy, il est atteint quelques mois plus tard de cécité presque totale et ne peut réintégrer l'administration à la Libération. Il continue cependant pendant plus de vingt ans à être le conseiller écouté du Quai d'Orsay et des représentants de la France avant et après l'indépendance de la Tunisie.

Président d'honneur du Rassemblement français de Tunisie, animé par le sénateur Colonna, il se désolidarise de ses positions politiques pour fonder en 1955, en compagnie d'Etienne Burnet, Charles Saumagne et Henry de Montety, le Mouvement franco-tunisien pour une libre coopération.]

Eugène BUISSON

Le président et le directeur général de Télédiffusion de France (T.D.F.)
ont le regret de faire savoir le décès de
M. Eugène BUISSON,
ancien administrateur en chef
de la France d'outre-mer,
chef de la division du personnel
à T.D.F.,
survenu brutalement le 6 septembre 1977 à l'âge de cinquante-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Nancy, le 12 septembre 1977.

Une cérémonie religieuse à sa mémoire sera célébrée en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine à Paris-4e, le jeudi 15 septembre à 9 h. 30.

[Né en 1917 à Bayonne, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, Eugène Buisson a occupé divers postes en Afrique après avoir été prisonnier de guerre au camp des aspirants (Stalag 1A). Chef de circonscription à Port-Gentil, puis à Lambaréné, il est successivement chef de cabinet du gouverneur du Gabon, du gouverneur de la Côte-d'Ivoire, du haut commissaire en A.O.F. (1952-1956).

Pendant la période qui a été marquée par la naissance des nouveaux Etats africains, il occupe d'importantes fonctions : après avoir dirigé, de 1956 à 1959, les services de sécurité de l'A.O.F., il quitte Dakar pour Abidjan, où il devient secrétaire général du ministère de l'intérieur de la Côte-d'Ivoire, puis conseiller technique du président Houphouët-Boigny.

En 1968, il est nommé chef de la mission d'aide et de coopération au Congo-Brazzaville, poste qu'il occupe jusqu'à son retour en France en 1971. Après avoir été chef de mission auprès du préfet de la région Champagne-Ardenne, il entre en 1975 à l'établissement public Télédiffusion de France, où il dirige la division du personnel.]

Jean RIBO

Nous apprenons le décès de
M. Jean RIBO,
directeur des affaires consulaires au ministère des affaires étrangères, survenu le 11 septembre, à Grandvilliers (Oise)

[Né en 1924 à Capestang (Hérault), Jean Ribo, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a appartenu aux services outre-mer de 1945 à 1959. Détaché au ministère de la coopération en 1960, il est intégré, depuis novembre 1958, dans le corps des conseillers et secrétaires des affaires étrangères. A l'administration centrale (Afrique-Levant) de 1965 à 1967, il devient deuxième conseiller à Santiago-du-Chili, de 1967 à 1970, chargé de mission au secrétariat général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches (1970-1972), et ambassadeur à Libreville (Gabon) de 1972 à 1975. Il était depuis 1975 directeur des affaires consulaires.]

— Mme Pierre-Marie Gohin-Dion,
M. et Mme Jean Thevenet.
Cyrille, Isabelle, Anne, Benoit Gohin.
Mme Jean Gohin-Poulenc.
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre-Marie GOHIN,
directeur général adjoint
de la société Heurtey Industries,
leur époux, père, fils, rappelé à Dieu le 2 septembre 1977 dans sa cinquante-troisième année

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 septembre 1977, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Louis de Choisy-le-Roi.

L'inhumation aura lieu à 17 heures à Saint-Pierre-les-Bois, par le Châtelet-en-Berry (Cher).
29, rue Auguste-Blanqui,
94 Choisy-le-Roi.

— Le président, le conseil d'administration, la direction et le personnel de Heurtey Industries,
Tous ses amis et collaborateurs,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur directeur général adjoint
Pierre-Marie GOHIN,
srvebu le 9 septembre 1977, à son domicile de Choisy-le-Roi, dans sa cinquante-troisième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées en la cathédrale Saint-Louis de Choisy-le-Roi, le mardi 13 septembre, à 10 heures précises.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Philippe GROS,
née Marie-Louise Reymond,
rappelée à Dieu le 6 septembre 1977, munie des sacrements de l'Eglise.
Ses obsèques ont eu lieu à Vichy dans l'intimité familiale.
Une messe à sa mémoire sera célébrée ultérieurement à Paris.
De la part de
Philippe Gros, son époux,
Sylvie, Aline, Laurence et François, ses enfants,
Mme Jean Reymond, sa mère,
Le Docteur et Mme Paul Reymond, son frère et sa belle-sœur et leurs enfants,
M. et Mme Gabriel Gros, ses beaux-parents,
M. et Mme Régis Gros,
Mme Jacques Charlot, ses beau-frère et belles-sœurs, et leurs enfants,
Mme Eugène Balme, sa grand-mère,
Mme Roger Praudet, sa tante et ses enfants et petits-enfants.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
18, rue des Solitaires, 75019 Paris.
Résidence Carlton, 28, avenue Wilson, 03200 Vichy.
10, avenue de France, 03200 Vichy.

— La direction et le personnel des Laboratoires d'applications dermatologiques de Vichy (L.A.D.V.)
ont le regret de faire part du décès de
Marie-Louise GROS,
pharmacien conseil,
ancien gérant de la Société,
survenu à Vichy le 6 septembre 1977.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Raymond May,
— Le docteur, Mme Philippe May et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond MAY,
survenu le 6 septembre 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 9 septembre 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Hippolyte-Lebas, Paris-9e.
22 bis, rue Jouffroy, Paris-17e.

— M. Georges Moreno-Broudo, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Yacobi et leurs enfants,
Les familles Naar, Amarillo et Levaton,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Léon MORENO,
née Esther Naar,
survenu le 8 septembre 1977 à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 14 septembre 1977.
On se réunira à 14 h. 15 à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
85, rue d'Aboukir, 75002 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Michel NOURY,
chef de service honoraire
de l'Institut Pasteur du Maroc,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Ouissam alaouite.
De la part du :
Docteur Gilberte Noury, sa femme,
Mme Charles Dupont Delestre,
M. et Mme Charles Dupont-Delestre,
M. et Mme Philippe Bourdon,
ses sœurs et beau-frère,
M. et Mme Maurice Druais et leur fille,
Mlle Suzanne Dupont-Delestre,
Mlle Annick Dupont-Delestre,
M. et Mme Didier Rauline et leurs enfants,
M. Jacques Volfin,
M. et Mme Charles Zajtman et leurs enfants,
M. et Mme François Volfin et leurs filles,
M. et Mme Marcel Perier,
ses neveux et nièces,
Les familles parentes et alliées.
Les obsèques auront lieu le mardi 13 septembre 1977, à 14 h. 30, en la cathédrale de Saint-Malo, suivies de l'inhumation au cimetière de Paramé-Saint-Malo, à 15 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Saint-Vincent.
35400 Saint-Malo

— Mme Henri Rocher,
M. et Mme Bernard Rocher,
M. et Mme Jean-Pierre Rocher,
Mlle Marie-Noëlle Rocher,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri ROCHER,
survenu le 4 septembre 1977, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la stricte intimité familiale à Limoges, le mercredi 7 septembre 1977.
89, boulevard Bineau,
Neuilly-sur-Seine.
9, avenue du Maréchal-Lyautey, 75016 Paris.
13, rue Bosman, 92700 Colombes.

— Mme Jeanne Tallon,
M. et Mme Georges Tallon et leurs enfants,
M. et Mme Denis Tallon et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Truchet et leurs enfants,
sa belle-sœur, ses neveux et nièces,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Ninon TALLON-KARLWEIS,
survenu le 9 septembre à Neuilly-sur-Seine
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 90, avenue du Roule
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Georges Velten,
M. et Mme Edouard Velten,
M. et Mme Jean Morin,
Mme Yolande de Monbrison,
leurs enfants et petits-enfants ;
Mme E. Vuccina,
Mme A. de Cazenove,
Mme A. Ambanopulo
et leur famille
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Jacques VELTEN,
née Marika Ambanopulo,
survenu le 9 septembre 1977 à Dieulefit, Drôme.
L'inhumation a lieu le 12 septembre, à 15 heures, au cimetière de Saint-Rambert-l'Ile-Barbe, Lyon - 9e
L'évangile de la Résurrection sera annoncé lors d'une cérémonie au temple de Dieulefit, le 13 septembre, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

SPECTACLES

théâtres

Les salles ouvertes

Athenée, 21 h. : Equus.
Bouffes du Nord, 21 h. : la Colline.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mouffetard, 20 h. 45 : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Sigismond.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Gros Chiens.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : le Retour.

Festival estival

Eglise des Billettes, 20 h. 30 : H. Pischner, clavecin (Haendel, Bach).

Les cafés-théâtres

Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : la Naissance.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Demarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : India.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Tango ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : J.-M. Thibault. — II, 20 h. 45 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

Lundi 12 septembre

Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 22 h. 45 : Vive la culture

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 19 h. : C. Chastagnol, mezzo, et F. Tillard, piano (Wagner, Strauss, Mahler).

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : les Corbeaux morts.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ipi-Tombi (chants et danses zoulous).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, raté plan... et re plan plan.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne ne vois-tu rien venir ?

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Ang. v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15)
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
LE BISON BLANC (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Les Images, 18e (522-47-94).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43)
LA DENTELLIERE (Fr.) Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)
LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U G C -Marbeuf, 8e (225-47-19)
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à V., 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Studio Marigny, 8e (225-20-74)
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) jusqu'à V., Quintette, 5e (033-35-40) à partir de Sam., Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. Athéna, 12e (343-07-48)
DONALD ET DINGO AU FAR-WEST (A., v.f.) Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
DUELLISTES (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52)
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) Marignan, 8e (359-92-82) Français, 9e (770-33-88) Nations, 12e (343-04-67) Fauvette, 13e (331-56-86) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) Studio Cujas, 5e (033-89-22)
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) Lucernaire, 6e (544-57-34), U G C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. Haussmann, 9e (770-47-55).
J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte, 6e (326-12-12) Lucernaire, 6e (544-57-34), Biarritz, 8e (723-69-23)
LE MAESTRO (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99).
MONSIEUR PAPA (Fr.) Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
OMAR GATLOATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des glaces, 10e (607-49-93).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LE PASSE SIMPLE (Fr.) Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Helder, 9e (770-11-24), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33), Tourelles, 20e (636-51-98), heures spéciales
PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
LA QUESTION (Fr.) (**) les Templiers, 4e (272-94-56)
ROCKY (A., v.f.) Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
ROOTS, ROCK REGGAE (Angl., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
SS REPRESAILLES (It., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
SWASTIKA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Calypso, 17e (754-10-68)
SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40)
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : U G C -Opéra, 2e (261-50-32)
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.f.) Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42)
UN BOURGEOIS TOUT PETIT PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) : v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U G C.-Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U G C -Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97)
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08), v.f. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LES CONTES IMMORAUX (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JOUR DE FETE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LOVE ME TENDER (A., v.o.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
LOVE STORY (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)
MORE (A., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25). — V.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) Studio Dominique, 7e (705-04-55)
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
PORTIER DE NUIT (It.-All., v.o.) (**) U G C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) — V.f. Rio-Opéra, 2e (742-82-54)
THE HARDER THEY COME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33).
THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
THX 1138 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
TOMMY (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
VERA CRUZ (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

LES FILMS NOUVEAUX

ANNIE HALL, film américain de Woody Allen. V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odeon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Opera, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) Passy, 16e (288-62-34) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

DES ENFANTS GATES, film français de Bertrand Tavernier : Quintette, 5e (033-35-40), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88) 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70) Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

UNE JOURNEE PARTICULIERE, film américain d'Ettore Scola. V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) U G C -Danton, 6e (329-42-62) Biarritz, 8e (723-69-23) V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinemonde-Opera, 9e (770-01-90), U G C -Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) Magic-Convention, 15e (828-20-64)

L'IMPRECATEUR, film français de Jean-Louis Bertucelli : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Studio-J.-Cocteau, 5e (033-47-163) Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-70), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) Paramount-Orleans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

VALENTINO, film anglais de Ken Russel (*) V.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) U G.C -Danton, 6e (329-42-62) Biarritz, 8e (723-69-23), U.G C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) V.f. : U G C -Opera, 2e (261-50-32), U G C - Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) Murat, 16e (288-99-75)

L'AMOUR EN HERBE, film français de Roger Andrieux : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)



Les grandes reprises

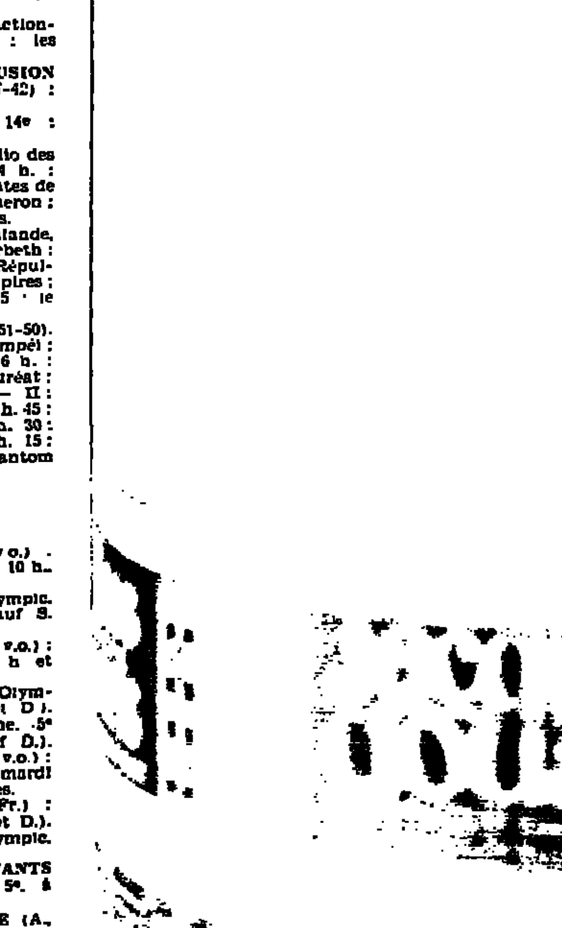
ALLONSANFAN (It., v.o.) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
AU FIL DES TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Jusqu'à vendredi
COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)

Les festivals

D'EISENSTEIN A TARKOVSKI (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30 : Alexandre Newski ; 16 h. 30 : le Cuirassé Potemkine ; 18 h. 30 : Andrei Roublev ; 22 h. : Solaris.
EROTISME ART ET ESSAI (v.o.) : Le Seine, 5e : 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Johan ; 15 h. 30 : Sweet Movie ; 17 h. 30 : Dehors, dedans ; 19 h. : le Regard ; 20 h. 30 : le Jeu avec le feu
H. BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Echec à la Gestapo.
MARX BROTHERS (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Plume de cheval.
I. BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : le Septième Sceau.
WOODY ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : jours pairs : Bananas ; jours impairs : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
HOMMAGE A GLENDA JACKSON (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) : en alternance : Hedda ; A Touch of Class ; Un dimanche comme les autres ; Love.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Roberta.
CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : Sous les toits de Paris.
LAUREL ET HARDY (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Conscrits.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : les Gens de la pluie.
BULLE OGIER : Olympic, 14e : Plus jamais toujours.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83) : 14 h. : Fellini-Roma ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 18 h. : le Décameron ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.
POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : 13 h. 45 : Macbeth ; 16 h. (V., S. + 0 h. 30) : Répulsion ; 18 h. : le Bal des vampires ; 20 h. : Chinatown ; 22 h. 15 : le Locataire.
BOITE A FILMS (v.o.) (754-51-50). — I : 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h., 22 h. : Délivrance ; 16 h. : le Lauréat ; 17 h. 45 : le Lauréat ; 19 h. 45 : Dersou Ouzala. — II : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. (sauf S. et dimanche)
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e à 10 h., 12 h. et 24 heures
HESTER STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf S. et D.).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 12 h. 20 (sauf D.).
L'ESCALIER INTERDIT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi à 21 h., vendredi à 23 heures.
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) (*) : Le Seine, 5e, à 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 heures
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 heures
POINT LIMITE ZERO (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 heures
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
TRISTANA (Esp., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
UN ANIMAL DOUE DE DERAISON (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi à 21 heures.
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. 5 et 24 h.



ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Mythologies américaines à Deauville

(Suite de la première page.)

Dans « the Last of the cow-boys », premier film d'un nouveau réalisateur, John Leone, Henry Fonda, après avoir fui une clinique où il était en cure de désintoxication alcoolique, part pour une randonnée au volant de son camion qu'il a baptisé Eleanor, en souvenir d'Eleanor Roosevelt. « The Last of the cow-boys » a des allures de comédie, et une fin mélancolique. Il mêle plusieurs thèmes typiques du cinéma américain, et, comme Henry Fonda est une vieille connaissance, on serait tenté de dire que rien ne change fondamentalement dans ce cinéma qui reste le modèle du spectacle cinématographique. Chez John Leone, Henry Fonda meurt à son volant, et c'est, évidemment, un peu du passé qui s'en va ; pourtant, un jeune homme prend la relève. De nos jours, les grandes stars deviennent rares, Hollywood n'est plus forcément dans Hollywood, mais il y a toujours une tradition qui se perpétue à travers les changements industriels et artistiques.

Deauville 77, ce n'était pas seulement des films-vedettes. C'était aussi des films de genres, de série, plus ou moins réussis et, parfois même, pas très bon ou franchement médiocres (« Ransom », de Richard Compton, par exemple), mais toujours révélateurs de mythes, d'idéologies, de morales propres à l'Amérique. « Nasty H..bits », de Michael Lindsay-Hogg, transpose, dans un couvent de Bénédictines de Philadelphie, l'affaire du Watergate, c'est une idée qu'on n'aurait par en France, car, dans un cas semblable, on n'oserait pas exercer de sarcasmes à l'égard des mœurs religieuses, évoquées comme affabulation symbolique d'un scandale politique.

L'obsession et la peur d'une mutation écologique passent toujours à travers un courant fantastique : « The Savage bees », « Kingdom of the spiders », « Dogs », où insectes et animaux menacent la vie, la civilisation des hommes. Si « Ruby », de Curtis Harrington, reprend, d'une façon d'ailleurs maladroite, le thème de la possession popularisé par « l'Exorciste », « Enfer mécanique », d'Elliot Silverstein, fait croire au diable, au mal, d'une manière beaucoup plus impressionnante et *réaliste*, en retournant contre la société américaine le bien de consommation par excellence, l'objet industriel qui fut longtemps le signe de la réussite sociale : l'automobile. Sans conducteur, sans plaque d'immatriculation, celle-ci devient un engin de destruction et de mort vomi par l'enfer. Que la morale, en fin de compte, soit sauve, que l'optimisme américain reprenne le dessus par une victoire sur le mal, il n'en reste pas moins que l'inquiétude demeure latente à la fin du spectacle. King Kong est devenu un grand jouet mécanique qui ne fait pas peur aux enfants. Mais la révolte de l'automobile, manifestation du démon, a une signification beaucoup plus redoutable.

Retour de la mélancolie

En tout cas, si l'on en croit les programmes de Deauville, très diversifiés, la nostalgie sert d'antidote au cinéma américain. Les films de montage tels « America at the movies », « Meanwhile back to the ranch » et « Hollywood parade » célèbrent le vieux culte hollywoodien, les charmes du passé. A ce jeu, c'est « Hollywood parade » qui gagne, avec ses séquences de comédies musicales de chez Warner, R.K.O. et Fox dans les années 30-40 (celles réalisées par Busby Berkeley restent uniques). On se laisse facilement enchanter, même en sachant bien que ce monde est à jamais derrière nous. Et cette nostalgie prend toujours une forme « rétro » avec « Nickelodeon », de Peter Bogdanovitch (comédie burlesque si[illegible] au temps de la « guerre des brevets »), « W.C. Fields and me », d'Arthur Hiller (une vie attendrie et mélancolique du grand acteur comique, génialement interprété par Rod Steiger) ou « Le chat connaît l'assassin », premier film de Robert Benton (co-scénariste de « Bonnie and Clyde »), sorte de pastiche très adroit des films [illegible]irs de jadis tirés des romans de Dashiell Hammett (avec un vieux détective privé qui pourrait être Humphrey Bogart à soixante-dix ans).

Est-ce encore à la nostalgie qu'il faut attribuer « l'île des adieux », de Franklin J. Schaffner ? Nous voilà aux Bahamas au début de la deuxième guerre mondiale, et un homme qui vit en aventurier s'attendrit sur ses fils et sur sa première femme (la seule aimée) avant de trouver la mort. C'est tiré d'un roman d'Hemingway, et George C. Scott — acteur toujours surprenant — rappelle physiquement l'écrivain qui inspira souvent Hollywood. Mais, malgré une séquence anthologique de pêche à l'espadon, ce n'est pas Hemingway qui traverse l'écran. C'est le romanesque hollywoodien qui, décidément, ne veut pas disparaître.

Dans « Bobby Deerfield », le film très attendu de Sydney Pollack (qui connut une affluence record, ainsi que « la Guerre des étoiles »), mort et amour sont inséparables. Pollack rev[illegible]nt [illegible] ssi (ce qui n'est pas tellement surprenant après « Nos plus belles années ») à ce même romanesque, en évitant subtilement les clichés qui, de « Voyage sans retour », de Tay Garnett, aux mélodrames sentimentaux de Douglas Sirk, ont créé tout un courant. C'[illegible] un style nouveau inspiré de ce courant-là. On en reparlera lorsque « Bobby Deerfield » sortira à Paris. Cette œuvre, belle, émouvante, bouleversante même, est située en Europe : nous y reconnaissons pourtant un de ces grands « paysages » cinématographiques américains qui expriment une manière de vivre.

Odyssée galactique

Dans « Annie Hall », Woody Allen dit des choses plus profondes et plus actuelles à propos du sexe, de l'amour, de la vie et de la mort. Comme tous les grands comiques, il est un moraliste, et ses films ne doivent rien aux canons hollywoodiens qui restent encore si puissants dans la production américaine moderne. Et, justement, on peut dire qu'Hollywood se dépasse lui-même avec « la Guerre des étoiles », de George Lucas, nouveau — et immense — succès commercial d'une industrie qui lance des superproductions comme au poker. Le gigantisme de « la Guerre des étoiles » a de quoi confondre. Cette odyssée galactique relève de la bande dessinée façon « Guy l'Eclair », mais il y [illegible] tellement de décors étonnants, tellement d'effets spéciaux, tellement de scènes à surprise qu'on est bien obligé de « marcher » à ce qui n'est, au fond, qu'un super-gadget cinématographique, porteur d'ailleurs — car, nulle part, dans ce festival, le « message » n'a manqué — d'une idéologie de la force mystique, de l'esprit pionnier, opposés à la technologie et à la science les plus furieusement avancées.

L'Amérique d'« Harlan County U.S.A. », de Barbara Kopple, n'est pas l'Amérique du cinéma [illegible]éricain. Il n'y a là ni industrie ni spectacle mais un documentaire tourné en 1973 par une toute jeune femme, sur une grè[illegible] très [illegible] dans une ville minière du Kentucky. Ce n'est pas la tradit[illegible]n réaliste des « Raisins de la colère » et du « Sel de la terre ». C'est du cinéma direct, un témoignage sur l'Amérique des pauvres et ses luttes sociales. Patronné à Deauville par l'hebdomadaire « Télérama », « Harlan County U.S.A. », avec sa vérité sans fards et sans romances, n'a pas eu, bien sûr, le retentissement des grandes productions. Si l'anti-hollywoodisme c'est aussi l'Amérique, le spectacle, à Deauville, est resté roi.

JACQUES SICLIER.

■ Environ quatre mille instruments de musique, venant de vingt-sept pays, sont exposés au IV[e] Salon de la musique, qui se tient, du 18 au 25 septembre, dans l'ancienne gare de la Bastille. Des concerts-surprises sont prévus dans l'édifice et sur la place.

« Annie Hall », de Woody Allen

Woody Allen, c'est quelqu'un de bien, qui fait des films avec une pensée derrière et des sentiments au fond. *Annie Hall*, c'est donc un film bien (une femme, aussi), plein d'idées pour le cinéma et sur la vie, à partir de celle d'un juif, New-Yorkais (d'où l'humour juif new-yorkais) artiste et psychanalysé. C'est d r ô l e, désespérément drôle, sérieux et vaguement surestimé, mais, s'il fallait emporter un film sur une île déserte, ce pourrait être celui-là, on ne s'ennuierait pas à réfléchir dessus.

« Annie et moi, on a rompu il y a un an à peine, et nous nous aimions. » Voilà l'histoire, l'histoire très vraie et très belle de Woody Allen-Alvy Singer et de Diane Keaton-Annie Hall. C'est lui qui la raconte, c'est d'elle qu'il parle. Pourquoi se sont-ils quittés, comment se sont-ils aimés ? Woody Allen présente d'abord sa quarantaine mélancolique; en quelques mots d'esprit, profile une philosophie : la vie est épouvantable, et puis elle est trop courte. *« Annie et moi... »*. Il est un peu ridicule, un peu laid, on commence à se réchauffer, c'est le fou rire, et soudain une disponibilité pleine d'espoir.

Ce qui compte, c'est que le film va rester ainsi, conjugué à la première personne. En voyageant dans les images de son enfance, puis de son amour, Woody Allen continue de s'adresser directement au spectateur. Il se met en scène, avec Annie, et parfois cesse un instant de jouer (on dit « pouce » quand on est petit), s'absente pour demander un témoin. C'est le rappel constant qu'on est au cinéma et que c'est un récit. L'adulte s'en va retrouver le gosse de Brooklyn, se rend lui-même à l'école où ses copains feront le trajet inverse : ils raconteront ce qu'ils sont devenus. C'est comme ça, des trouvailles superbes sur la mémoire et sur sa représentation.

Les inventions de cette sorte courent au long du film. Ce qui est dit est par exemple « objective », lorsque Annie se dédouble, elle se dédouble. Les familles respectives du couple ne se voient pas, elles ne peuvent pas se voir (celle d'Annie est antisémite), mais elles ont des comptes à se rendre et s'interpellent sur la scène de l'image, qui est celle de l'inconscient. Artiste de variétés, Alvy Singer écrit sa première pièce avec un épisode de sa vie. Et ainsi de suite : le théâtre dans le cinéma, la fiction dans la fiction, et la fiction qui s'interrompt, mais c'est encore une histoire, et de la poésie, une façon de se débarrasser de soi en s'offrant aux autres et d'expliquer comment on procède.

Cette construction est séduisante dans *Annie Hall*, c'est la source des gags, et la porte ouverte pour l'émotion. La vie d'Alvy nous arrive par bribes, avec le vaste échec sentimental, qui ne fait pas rire du tout. A la fin, on n'a pas pleuré : il s'agissait de comprendre, et non de s'apitoyer. Il y a l'Amérique, des Américains surtout, ceux de la rue qui se définissent en quelques phrases (là aussi, des raccourcis très brillants), ceux des parcs, ceux d'une région et d'un métier. Et ailleurs Annie Hall.

Naturellement, ce n'est pas à voir en version française, on perd 50 % du film et on ne profite pas du reste. Les sous-titres de la version originale sont vraiment approximatifs, il faut donc aller voir *Annie Hall* autant de fois qu'il est nécessaire pour n'en rien perdre.

CLAIRE DEVARRIEUX.

« VALENTINO », de Ken Russel

Il ne s'appelait pas Valentino. Né dans une modeste famille du sud de l'Italie et parti chercher fortune aux Etats-Unis, il avait été gigolo, danseur mondain. Ses premières e x p é r i e n c e s cinématographiques furent pitoyables. Quand, après *les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse* et *le Cheik*, les spectatrices américaines l'eurent métamorphosé en symbole de la séduction latine, les gazettes d'Hollywood firent courir le bruit qu'il était *impuissant*, homosexuel. Marié à une femme cultivée qui lui était intellectuellement très supérieure, il tomba sous sa coupe sans que jamais se concrétisent les projets ambitieux qu'elle nourrissait pour lui. Il mourut d'une péritonite à trente et un ans. Cent mille personnes vinrent rendre hommage à sa dépouille. Aujourd'hui encore des mains anonymes fleurissent sa tombe.

***

Ce sont les contrastes de ce destin hors série que souligne Ken Russel dans son film sur la vie de Rudolph Valentino. Contrastes entre l'homme et le personnage, entre la réalité et le mythe. Idole des foules, monstre sacré, demi-dieu auquel ses admiratrices vouaient un culte hystérique, produit exemplaire d'une industrie cinématographique qui découvrait sa puissance, phénomène sociologique étroitement lié aux refoulements d'un public encore prisonnier de son puritanisme, Valentino fut tout cela. Mais, même parvenu au comble de la fortune et de la gloire, l'homme demeurait fragile. Dans ses rapports avec Rambova, sa brillante et dangereuse épouse, ou avec ses producteurs (parmi lesquels le féroce Jesse L. Lasky), Rudolph redevenait le petit émigré italien qu'intimidait et fascinait un monde qui lui était étranger. Plus on le portait aux nues, plus il se rendait compte de la médiocrité de son talent et de ses rôles, plus il se sentait frustré, plus lui paraissaient intolérables les attaques dont il était l'objet.

Valentino adulé, Rudolph persécuté : c'était sur ce jeu d'ombres et de lumières que Ken Russel construit son film. Comme à son ordinaire, le cinéaste dédaigne le récit linéaire, procédant par *flash back* successifs, et choisissant dans la carrière de son héros les épisodes qui lui paraissent le plus significatifs — ceux, en fait, qui correspondent le mieux à ses phantasmes personnels.

Il y a du visionnaire chez Ken Russel. Tous ses films sont des miroirs déformants où la réalité se reflète en images métaphoriques, flamboyantes, outrancières. L'auteur de *Love* et de *Music Lovers*, du *Messie sauvage*, de *Mahler* et de *Lisztomania* est de ceux qui croient qu'on n'atteint le vrai que par l'excès. Romantisme, lyrisme tempétueux qui peuvent lui inspirer d'étonnantes trouvailles ou le précipiter dans les abîmes du ridicule et de la vulgarité.

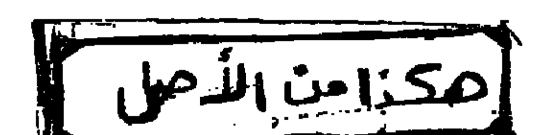
A ces abîmes, Valentino n'échappe pas entièrement (la scène de la prison, par exemple), mais, dans l'ensemble, c'est le meilleur de la fougue russelienne qui l'emporte. Après une première partie assez lente, parfois fastidieuse, et qui ne vaut que par quelques morceaux de bravoure (la leçon de tango que Rudolph donne à Nijinsky, son altercation avec Fatty, la danse des sept voiles qu'exécute Michelle Phillips), Ken Russel, brusquement, se retrouve. Arrachant le récit à son luxe glacé, dépassant les joliesses artificielles de l'imagerie rétro, il exprime en quelques séquences magistrales le caractère pathétique et dérisoire de l'existence et de la légende du pauvre Rudolph. La scène de rupture avec Rambova, tandis qu'éclate sous les fenêtres de la maison un chœur d'admiratrices fanatisées, le match de boxe que livre l'« *amant du monde* » à un colosse aviné pour prouver sa virilité sont de superbes morceaux de cinéma au cours desquels la *furia* du cinéaste nous subjugue et balaie nos réticences.

***

Ce que le film doit à Noureev est considérable. Non que Noureev soit bon comédien — ce n'est pas son métier, — mais parce qu'il possède (surtout quand il danse, et Russel a l'habileté de le faire souvent danser) le magnétisme et l'*aura* que devait avoir Valentino. La beauté froide, le charme ambigu de Michelle Phillips conviennent parfaitement à la redoutable R a m b o v a. Leslie Caron compose une Nazimova très fellinienne. Le film tout entier a d'ailleurs par moments des accents felliniens. A croire que Ken Russel a voulu faire de son Valentino, comme Fellini de son Casanova, un simple avatar de ce personnage mythique (parfois ridicule, toujours vulnérable) qu'est le mâle séducteur.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Biarritz, Danton, Marbeuf, Vendôme (v.o.), U.G.C. Opéra, Saint-Charles Convention, Bienvenüe-Montparnasse, U.G.C. Gobelins, 3 Murat, U.G.C. Gare de Lyon (v.f.).



SPORTS

AUTOMOBILISME

DEUXIÈME DU GRAND PRIX D'ITALIE GAGNÉ PAR ANDRETTI

Niki Lauda est assuré de remporter le championnat du monde

Monza. — Placé deuxième du Grand Prix d'Italie, disputé dimanche 11 septembre sur l'autodrome de Monza, près de Milan, l'Autrichien Niki Lauda (Ferrari) est désormais assuré de remporter le titre de champion du monde. Il faudrait un exceptionnel concours de circonstances pour que le Sud-Africain Jody Scheckter, le seul qui peut théoriquement encore le battre, le rejoigne dans les trois derniers grands prix de l'année. Si Scheckter gagnait aux Etats-Unis (2 octobre), au Canada (9 octobre) et au Japon (23 octobre), il totaliserait le même nombre de points que Lauda et serait déclaré champion du monde au nombre de victoires remportées (cinq contre trois). Toujours dans cette hypothèse, Lauda, en outre, ne devrait marquer aucun point, c'est-à-dire ne pas se classer au moins une fois sixième de l'un des trois grands prix qui restent à disputer. Autant dire que Lauda a toutes les chances de redevenir champion du monde, et que celles de Scheckter sont quasiment nulles.

De notre envoyé spécial

Mario Andretti (Lotus), vainqueur du Grand Prix d'Italie, ne peut plus entretenir ce genre d'illusion. Même s'il gagnait aux Etats-Unis, au Canada et au Japon, et que Lauda soit contraint à l'abandon dans chacune de ces épreuves, il lui manquerait un point pour bénéficier, comme Scheckter, de l'avantage du nombre des victoires. A bien regarder l'ensemble de la saison, il apparaît d'ailleurs que Mario Andretti et son constructeur Lotus sont passés à côté du titre mondial et que c'étaient eux les mieux armés pour succéder à James Hunt et à Mac Laren, champions en 1976. Andretti et Lotus ont enlevé quatre grands prix en 1977 (1) (Etats-Unis-Côte Ouest, Espagne, France, Italie) et, sans quelques bris de moteur plus quelques fautes de Mario Andretti, il est sûr que Lotus aurait été de loin la meilleure monoplace de l'année.

Supérieure à toutes les concurrences dans le domaine de l'adhérence et de la tenue de route, grâce à ses flancs en ailes d'avion inversées, elle a aussi prouvé, sur un circuit rapide comme celui de Monza, qu'elle pouvait supporter la comparaison avec les voitures réputées plus aérodynamiques, pourvu que quelques courbes établissent un bon équilibre entre la vitesse de pointe et la virtuosité dans les passages sinueux. Au contraire, les Ferrari n'ont pas témoigné des mêmes qualités qu'en 1975 et que dans la première moitié de 1976, sinon dans la robustesse des moteurs. C'est surtout à la compétence de Lauda dans la mise au point et à sa maîtrise dans le pilotage que Ferrari devra d'être à nouveau champion du monde.

Lauda et Brabham

Les Ferrari restent bien entendu de très bonnes voitures mais d'autres sont tout aussi compétitives qu'elles. Sur ce point, Niki Lauda peut quitter Ferrari sans manifester trop de regret. Il semble même qu'encore une fois il a vu juste en choisissant de lier son avenir avec Brabham. Il ne faut pas trop prendre en considération le fait que les Brabham - Alfa Romeo n'ont jusqu'à présent remporté aucun grand prix en 1976. D'abord, il s'en est fallu de fort peu que John Watson ne gagne deux ou trois fois et les nouvelles Brabham (BC 48) qui entreront en service au début de la prochaine saison sont porteuses de grandes promesses. Elles sont équipées du plus puissant moteur actuel — le moteur Alfa Romeo développe 510 CV. — elles auront l'avantage du plus faible poids, et l'ingénieur qui les a conçues, Gordon Murray, a poussé la recherche technique plus loin qu'aucun autre constructeur ne l'avait encore fait.

Officiellement Lauda et Brabham n'ont pas encore annoncé la conclusion de leurs accords mais beaucoup de détails indiquent que les deux parties se sont déjà engagées pour la saison 1978. De toute évidence, Niki Lauda veut remporter au moins un troisième titre mondial avec un autre constructeur que Ferrari avant de se retirer de la compétition. Le seul point qui restait à régler concernait les exigences financières du champion du monde : trois millions et demi de francs. Brabham, par l'intermédiaire de ses commanditaires, sans doute avec le soutien d'Alfa Romeo, aurait dégagé les fonds nécessaires et accepté de passer par ces conditions.

Traditionnellement, le mois de septembre marque le début de la période des transferts. C'est donc à Monza, à l'occasion du Grand Prix d'Italie, que se précisent les intentions des constructeurs et des pilotes. Pour l'heure, rien cependant encore tout à fait n'est décidé. On sait de Depailler, chez Tyrrell, qu'il pourrait être rejoint par un deuxième pilote français, Didier Pironi ; que Jacques Laffite conduira pour Ligier l'année prochaine et qu'il n'est pas question, dant l'état actuel des finances de Guy Ligier, qu'une deuxième voiture voiture soit engagée en 1978.

Tambay chez Mac Laren

Hunt, champion du monde en 1976, poursuit son association avec Mac Laren et la première surprise tient à l'identité de son futur coéquipier. Il s'agit du Français Patrick Tambay, vingt-huit ans, qui a fait des merveilles en quelques mois avec une Ensign. Tambay a été à ce point remarqué que plusieurs constructeurs de notoriété ont voulu se l'attacher pour 1978 et dans ce contexte favorable il a peut-être eu le tort de précipiter sa décision. Il n'avait pas signé avec Mac Laren que Ferrari le contactait à son tour. La proposition venait trop tard pour que Tambay donne suite et, dans ses confidences, on a perçu comme un regret de n'avoir pu faire son choix en pleine connaissance de cause.

Mais si la perspective d'appartenir à une écurie aussi huppée que Mac Laren est satisfaisante, il ne fait aucun doute que la tentation d'accepter les propositions de Ferrari aurait été la plus forte. Tambay peut en tout cas se prévaloir de n'avoir pas suivi la filière habituelle des pilotes français. Il n'y a pas de précédent qu'un pilote français ait été engagé par une équipe étrangère de pointe, telle que Mac Laren, sans qu'en contrepartie une aide financière d'une société française ait facilité l'opération. Voilà un garçon qui fait son chemin tout seul, et vite.

La mise au point de la Renault RS-01 va son bonhomme de chemin. A Monza, Jean-Pierre Jabouille a été contraint à l'abandon, au cours de la course, moteur cassé. Tout le week-end, l'équipe Renault a d'ailleurs été placée sous le signe des moteurs cassés. Un moteur, le vendredi, un moteur le samedi, un moteur le dimanche. Dans ces conditions, compte tenu de la perte de temps qu'implique le changement de moteur, Jabouille n'a pu procéder à autant d'essais qu'il l'aurait souhaité, et il est donc toujours impossible de se faire une idée précise du potentiel de la voiture.

Il est cependant possible que Renault ait sous-estimé les difficultés de la formule 1 et, pour l'instant, chaque grand prix apporte son lot de surprises et de déconvenues. Dès le Grand Prix des Etats-Unis côte est, l'équipe Renault devrait disposer d'un deuxième châssis. La possibilité lui sera ainsi donnée d'obtenir une plus grande efficacité et d'être moins pénalisé par les ennuis de moteur qui immobilisent trop souvent, actuellement, le seul châssis existant.

Si l'optimisme n'était pas de mise à Monza dans le clan Renault, il en allait de même chez Ligier. Jacques Laffite a été immobilisé sur la grille de départ par une surchauffe de son moteur. Le temps de remettre en route et il avait perdu toute possibilité de se bien classer dans le Grand Prix d'Italie.

Chez Ligier, on connaît ainsi des hauts et des bas depuis deux ans, et chaque fois que la balance penche du mauvais côté, Ligier est pris de tics qui ne trompent pas sur ses états d'âme. Il est le seul constructeur au monde dont le nez, lorsque tout va de travers, balaie son visage tel un essuie-glace. Il n'y a aucune exagération dans cette description. A Monza, le va-et-vient nasal donnait à plein, assorti de commentaires bien sentis : « C'est pas possible d'être sur une ligne de départ et de ne pas pouvoir démarrer. Je vais faire autre chose, fabriquer des hochets, n'importe quoi, mais des trucs qui fonctionnent. » On lui propose de fabriquer des essuie-glaces et il éclate de rire, car il a le sens de l'humour. Puis il essaie de cerner ses problèmes : « Les gens des moteurs chez Matra sont compétents. Mais ils ne savent même pas ce qu'ils feront l'année prochaine. Aucune décision n'a été prise par Matra. Personne ne peut travailler convenablement dans ces conditions. Ils me disent qu'il ne faut pas les prendre pour Ferrari, qu'ils n'en ont pas les moyens. Je ne leur demande pas cela, simplement d'être Matra »

FRANÇOIS JANIN.

(1) Lauda en a remporté trois (Afrique du Sud, Allemagne fédérale et Pays-Bas).

TENNIS

Vilas champion de Forest-Hills

Guillermo Vilas, le gaucher argentin de Mar-del-Plata, âgé de vingt-cinq ans depuis le 17 août, a sans doute accompli, dimanche 11 septembre, en remportant sur Jimmy Connors, la finale du championnat des Etats-Unis à Forest-Hills, le plus bel exploit de sa carrière. Sa victoire, acquise en quatre sets et ponctuée par une superbe « roue de bicyclette » (2-6, 6-3, 7-6, 6-0), aura confirmé, après celle acquise en juin aux Internationaux de Roland-Garros, qu'il était bien cette année le plus fort joueur du monde sur terre battue (depuis 1975, le tournoi de Forest-Hills se joue sur « har tru », une surface dure légèrement plus rapide que la brique pilée).

Il a ainsi effacé son élimination sans gloire de Wimbledon et démontré une condition physique, une puissance musculaire et une régularité qui ont eu raison de tous ses adversaires, principalement Harold Solomon, sa bête noire, qu'il mit proprement sur les deux épaules en demi-finale, en ayant l'intelligence de le prendre de vitesse au filet. La force de l'Argentin n'en réside pas moins dans son admirable revers lifté, modèle du genre qui rappelle les « bras de fer » que possédèrent dans un passé plus ou moins récent Jaroslav Drobny, Lewis Hoad et Rod Laver

Ainsi Jimmy Connors, pas plus qu'à Wimbledon, n'aura réussi à enlever cette finale américaine qu'il remporta deux fois (en 1974 et en 1976) et qu'il convoitait tant, d'autant plus que les championnats des Etats-Unis se disputaient pour la dernière fois, cette année, à Forest-Hills. Déjà en demi-finale samedi, Connors n'avait pas témoigné contre Barazzutti, qu'il avait battu (7-5, 6-3, 7-5), de cette forme fracassante qu'il lui avait permis de balayer Orantès. En manière de « paquets » délivrés de toutes ses forces, il avait trouvé, de justesse, son maître sur herbe en la personne de Borg. Cette fois, à Forest-Hills, il a été écrasé à son propre jeu dans un dernier set où Vilas cognait plus fort que lui sur toutes les balles. Reste à savoir combien de temps ces « chargeurs réunis », Vilas, Borg, Connors, pourront résister à tant de dépenses musculaires : Borg, pour la deuxième fois en deux ans, est présentement sur la touche.

Chez les dames, Chris Evert, vingt-deux ans, a triomphé sans discussion (7-6, 6-2) de la surprenante Australienne Wendy Turnbull. L'invincible petite championne de Fort Lauderdale a ainsi réédité la performance de Margaret Dupont-Osborne (1948-1950) et de Maureen Connolly (1951-1953) en enlevant, pour la troisième fois consécutive, le titre de championne des Etats-Unis, exploit que n'avait pu réaliser Billie-Jean King à sa grande époque. Avec Vilas, Connors et Borg, elle peut constituer aujourd'hui le club des milliardaires de la raquette, situation inconcevable au temps des « Mousquetaires ».

OLIVIER MERLIN.

VOILE

Une nouvelle compétition pour les petits voiliers habitables

De notre envoyé spécial

Lorient. — Vingt-quatre petits voiliers habitables, à trois équipiers, ont disputé pendant une semaine la première Micro Cup organisée par la Société nautique de Lorient. Longs de 5,50 m et abritant trois couchettes, ces bateaux doivent satisfaire à un certain nombre de conditions concernant, en particulier, la surface de voilure, 18,50 m2 au maximum, et le poids, qui doit être compris entre 450 et 550 kg, dont 30 % de lest.

Cette formule nouvelle créée par la revue Bateaux permet de rassembler des modèles de série très connues, comme le Corsaire ou l'Edel-V, et des créations, généralement dues soit à des professionnels, soit, très souvent, à des amateurs. L'un de ceux-ci, ayant dessiné lui-même puis construit patiemment une coque, a précisé que le prix de revient total du prototype n'avait pas excédé 12 000 francs, chiffre extrêmement intéressant pour un petit voilier habitable.

Quatre bateaux ont dominé les cinq épreuves courues par vents modérés : Alacrem et Eorum de Jean Berret, Microkelt de Gilles Ollier, tous deux spécialistes connus, et Nuits-Blanches conçu par un amateur parisien, Jean-Louis Noir, architecte... de grands ensembles, dont c'était la première création et qui était l'un des équipiers. Son voilier original, à deux dérives, bien mené par Bernard Ancel, était resté en tête du classement jusqu'à la dernière course, cédant alors la victoire finale à Alacrem barré par Daniel Andrieu.

Plusieurs des prototypes engagés à Lorient vont être commercialisés après avoir subi quelques retouches. Alacrem et Eorum vont ainsi donner naissance à la série des Cap-Baba. Ce succès du jeune architecte rochelais Jean Berret vient après celui qu'il a remporté dans la mini Ton Cup, à La Rochelle, avec son Jaunac, et la deuxième place à la Quarter Ton Cup d'Helsinki obtenu par son Béret-de-Paulette.

Cette nouvelle famille de voiliers habitables de 5,50 m est appelée à une large diffusion.

Raoul Civrays, président de la Fédération française de voile, a assisté à la dernière journée de cette confrontation. Une atmosphère très amicale n'a cessé de régner entre les équipages, généralement très jeunes ; ceux-ci ont participé, entre deux épreuves, à une soirée de chants de mer organisée à l'île de Groix, objectif de l'une des courses.

Fait à souligner, Jean-Jacques Herbulot, créateur du Vaurien, du Corsaire (dont deux mille huit cents unités naviguent en France) et de presque tous les bateaux adoptés par le Centre nautique des Glénans, avait tenu à participer à cette nouvelle compétition. Le grand architecte naval, âgé de soixante-huit ans, champion de France sur Star, en 1932 et en 1947, n'avait pas barré en course depuis 1963. Son Brigantine en aluminium, qu'il a récemment lancé, côtoyait un Corsaire, dont les équipiers avaient de seize à dix-neuf ans. A l'intérieur de règles nécessairement assez strictes, la Micro Cup permet des rapprochements fraternels et instructifs entre des navigateurs et entre des bateaux très divers.

YVES ANDRÉ.

TIR

EN L'ABSENCE DES PAYS DE L'EST

Les États-Unis dominent les championnats du monde

Antibes. — Un fort bon résultat d'ensemble pour les équipes de France a marqué la première semaine des championnats du monde de tir au plateau, qui se déroulent actuellement à Antibes - Juan-les-Pins. Les premières compétitions concernaient le skeet, discipline olympique comme la fosse dont les épreuves vont débuter jeudi 15 septembre. L'équipe de France masculine s'est classée seconde derrière les Etats-Unis, les dames troisièmes derrière la République fédérale d'Allemagne et les Etats-Unis. Les juniors, (dans une compétition parallèle, se sont également classés troisièmes derrière l'Italie et, une fois encore, les Etats-Unis.

De notre envoyé spécial

Individuellement, Eric Penot, ancien champion d'Europe, a laissé passer la médaille d'or alors qu'il tirait les 25 derniers plateaux. Il était en tête du concours. C'est la quatrième fois qu'une telle aventure lui arrive. Les barrages qui ont suivi et qui ont mis aux prises cinq tireurs pour la médaille d'argent (il en a été attribué deux) lui ont été fatals, et Penot s'est retrouvé sixième au bout du compte.

La grande satisfaction est venue du jeune Bruno Rossetti, âgé de seize ans, de Troyes, qui a remporté la première place des internationaux de France junior. Voilà de la graine de très grand tireur. Calme olympien — du moins apparemment, — coup d'œil hors pair, modestie. Avec 195 assiettes cassées sur 200, Bruno Rossetti a atteint à un point près le score de Benny Seiffert, un Danois discret, consacré champion du monde 1977.

Ces championnats du monde, qui ont lieu deux fois dans l'intervalle des quatre ans séparant les jeux olympiques, avaient mal débuté par la défection de l'Union soviétique, à qui la Pologne, la Tchécoslovaquie, la R.D.A., puis Cuba, emboîtèrent le pas. La présence d'une équipe sud-africaine dans la compétition avait déclenché le processus, qui devient traditionnel, d'un refus soviétique de mettre dans pareil cas sur la ligne de départ des athlètes.

Pourparlers non-stop et à huis clos entre MM. Georges Vichos, président de l'Union internationale du tir, Pierre-Etienne Guyot, président de la fédération française, et les Soviétiques, représentés par leur capitaine, le blond Petrov, ancien champion du monde, liaison téléphonique avec Moscou, rien n'y fit. Les équipes des pays de l'Est furent donc portées à la colonne des « abandons », et les épreuves commencèrent dans une atmosphère morose.

L'absence des tireurs soviétiques, tchèques ou allemands de l'Est, des hommes qui figurent toujours aux meilleures places dans les grandes compétitions mondiales de ce type, laissera dans les esprits un doute sur la valeur réelle des championnats d'Antibes. Auraient-ils été capables d'enlever une fois encore le tournoi ?

En fait, et c'est la fameuse « vérité objective », les scores atteints ici ont été d'un niveau plus qu'honorable (196/200 pour la médaille d'or) sans atteindre pourtant ceux d'un Aliev... un Soviétique, aux championnats d'Europe voici trois mois à Dorchester (198/200) ni ceux de l'illustre Panacek, un Tchèque avec aussi 198 points à Montréal voilà un an.

Reste l'avenir, et d'abord dans les prochains jours la fosse. L'ère de Michel Carrega, triple champion du monde et désormais entraîneur national des équipes françaises, est révolue. Que feront les Français jeudi prochain ? Là aussi, phénomène nouveau, les athlètes de l'Est ont placé six tireurs dans les dix premiers des championnats d'Europe à Dorchester, mais les Américains, les Canadiens, voire les Italiens, restent favoris.

Quoi qu'il en soit, le tir se porte bien en France. Certes le nombre des licenciés au plateau n'a pas fait le bond en avant espéré il y a quatre ans. Ils sont douze mille environ, mais les effectifs de la cible approchent les soixante mille. En même temps, l'on voit disparaître des concours les bons vivants de naguère, acrobates éclairés, tireurs d'élite dilettantes, au profit de jeunes sportifs aux nerfs d'acier, soumis à une discipline de vie aussi draconienne que leur entraînement. Le couronnement du jeune Rossetti en est un bel exemple. Ainsi en est-il aujourd'hui de tous les sports, même si les résultats obtenus dépendent aussi d'un accessoire, ici l'arme.

Hélas, la découverte de nouveaux tireurs est contrariée par les coûts d'un tel sport. Tirer coûte cher, fort cher : vingt-cinq plateaux et vingt-cinq cartouches reviennent, dans la région parisienne, au minimum à 40 F, et il faut en user beaucoup pour parvenir à des scores honorables.

L'exemple américain qui, depuis des années, a mis sur le marché des plateaux légers et des cartouches moins chargées, donc moins coûteuses, utilisables sur des installations traditionnelles, viendra-t-il jusqu'à nous ? C'est une hypothèse que les responsables de la Fédération française de tir considèrent comme souhaitable. Ainsi faciliterait-on l'arrivée sur les pas de tir de jeunes que des impératifs financiers tiennent éloignés des stands.

CLAUDE LAMOTTE.

SKEET ET FOSSE

Le skeet est, comme la fosse, une discipline olympique qui consiste à casser (autant que faire se peut...) vingt-cinq plateaux d'argile avec une arme de chasse tirant du petit plomb. Les postes de tir sont disposés en demi-cercle et numérotés de 1 à 7. Un huitième poste (8) est placé au centre du dispositif. Aux extrémités du demi-cercle se trouvent des lanceurs automatiques d'assiettes. Les tireurs visent et tirent à tour de rôle et à partir de chaque poste, soit des simples (une assiette part seule d'un des lanceurs), soit des doublés (deux assiettes se croisent).

A la fosse, les tireurs sont sur le même rang face à des lanceurs dissimulés dans le sol. Les plateaux sont lancés sous des angles différents, à la différence du skeet, où ils le sont toujours sous le même angle.

Dans les compétitions, il s'agit d'atteindre le maximum de plateaux sur un total de deux cents. Ces assiettes sont tirées par « planches » de cinq tireurs et de vingt-cinq plateaux.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MARATHON

1. Kolbeck (A.S.P.T.T. Strasbourg), les 42,195 kilomètres en 2 heures 19 min. 8 sec. ; 2. Bobès (C.A. Saint-Etienne), à 11 sec. ; 3. Hecquet (Viry), à 51 sec. ; 4. Prianon (F.C. Sochaux), à 1 min. 56 sec. ; 5. Poncet (Clermont), à 2 min. 14 sec. ; 6. Lazare (Nouvelle-Calédonie), à 3 min. 18 sec. ; 7. Dedime (Metz), à 3 min. 31 sec. ; 8. Margerit (A.S.P.T.T. Lyon), à 4 min. 34 sec. ; 9. Lacour (Clermont), même temps ; 10. Gribouwa (Liévin), à 4 min. 58 sec., etc.

Deux records de France ont été battus. Le médecin lillois Frédéric Piette a amélioré de 80 centimètres son propre record du lancer du disque avec un jet de 61,76 mètres. Au saut en longueur féminin, Jackie Curtet a franchi 6,57 mètres, soit 8 centimètres de plus que l'ancien record de Mme Ducas.

Automobilisme

GRAND PRIX D'ITALIE DE FORMULE I

1. Andretti (Lotus Ford), 301 kilomètres 600, en 1 h. 27 min. 50 sec. 30 (moyenne : 206,014 kilomètres/heure) ; 2. Lauda (Ferrari), à 17 sec. ; 3. Jones (Shadow), à 23 sec. ; 4. Mass (McLaren Ford), à 28 sec. ; 5. Regazzoni (Ensign Ford), à 30 sec. ; 6. Peterson (Tyrrell Ford), à 1 min. 19 sec. ; 7. Neve (March Ford), à deux tours ; 8. Laffitte (Ligier Matra).

CLASSEMENT PROVISOIRE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

1. Lauda, 69 points ; 2. Scheckter, 42 ; 3. Andretti, 41 ; 4. Reutemann, 35 ; 5 Hunt, 22 ; 6. Mass, 21 ; 7. Nilsson, 20 ; 8. Laffite et Jones, 16 ; 10. Stuck, 12 ; 11. Fittipaldi, 11 ; 12. Depailler, 10.

Basket-Ball

A l'occasion de rencontres de préparation aux championnats d'Europe, l'équipe de France a été battue deux fois par la Belgique (85 à 83 et 67 à 66).

Cyclisme

CRITERIUM DES AS

1. Moser (Ital.), les 124 kilomètres en 2 h. 38 min. ; 2. Van Springel (Belg.), à 45 sec. ; 3. De Wite (Belg.) ; 4. De Vlaemink (Belg.), à 50 sec. ; 5. Thévenet (Fr.).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (cinquième journée)

GROUPE A

Toulon bat *Toulouse	4-3
*Haguenau et Auxerre	1-1
*Epinal bat Fontainebleau	2-0
*Melun et Saint-Dié	0-0
*Cannes bat Béziers	4-0
*Arles bat Angers	1-0
Ajaccio bat *Alès	3-2
*Chaumont et Besançon	0-0
*Martigues bat Avignon	2-0

Classement : 1. Martigues, 10 pts ; 2. Epinal, 8 ; 3. Cannes, Angers, Ajaccio et Auxerre, 7 ; 7. Toulon, Besançon et Saint-Dié, 6 ; 10. Avignon, 5 ; 11. Arles, Béziers, Chaumont, 4 ; 14. Haguenau, 3 ; 15. Alès, Melun, Toulouse, 2 ; 18. Fontainebleau, 0 point.

GROUPE B

*Angoulême et Lille	1-1
*Brest et Paris Football-Club	0-0
*Dunkerque b. Noeux-les-Mines	2-1
*Gueugnon bat Poissy	2-0
*Boulogne et Caen	0-0
*Lucé bat Guingamp	1-0
*Tours bat Quimper	1-0
*Red Star et Châteauroux	1-1
*Rennes bat Limoges	4-1

Classement : 1. Lille et Tours, 9 pts ; 3. Red Star, 8 ; 4. Dunkerque, 7 ; 5. Brest, Châteauroux, Paris Football-Club, Gueugnon, Lucé, 6 ; 10. Boulogne, 5 ; 11. Angoulême, Rennes, 4 ; 13. Noeux-les-Mines, Poissy, Quimper, 3 ; 16. Guingamp, Caen, 2 ; 18. Limoges, 1 point.

Hippisme

L'Omnium, disputé à Longchamp et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par *Valpolar*, suivi de *Monopoly* et de *Merlimont*. La combinaison gagnante est 4-14-20.

Sports équestres

Championnat d'Europe de concours complet

1. Lucinda Prior-Palmer (G.-B.) sur *George*, 37,35 pts ; 2. K. Schultz (R.F.A.) sur *Madrigal*, 39 ; 3. H. Karsten (R.F.A.) sur *Sioux*, 48,2 ; 4. Diana Thorne (G.-B.) sur *The Kingmaker*, 52,3 ; 5. Jane Holderness-Roddam (G.-B.) sur *Warrior*, 53,9 ; (...) 8. Alain Souchon (Fr.) sur *Beguin-Charrière*, 68,6 ; (...) 13. M. Muhl (Fr.) sur *Reyvax*, 90,5, etc.

Par équipes : 1. Grande-Bretagne, 151,25 pts ; 2. R.F.A., 221,9 ; 3. Irlande, 247,31 ; 4. France, 285,55 ; 5. U.R.S.S., 407,4, etc.

Tennis

CHAMPIONNATS DES ETATS-UNIS A FOREST-HILLS

SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales :
Vilas (Arg.) b. Solomon (E.-U.), 6-2, 7-6, 6-2.
Connors (E.-U.) b. Barazzutti (It.), 7-5, 6-3, 7-5.
Finale :
Vilas b. Connors, 2-6, 6-3, 7-6, 6-0.

SIMPLE DAMES

Finale :
C. Evert (E.-U.) b. W Turnbull (Australie), 7-6, 6-2.

DOUBLE MESSIEURS

Finale :
Hewitt-McMillan (Afr. Sud) b. Gottfried-Ramirez (E.-U.-Mex.), 6-4, 6-0.

Tir

CHAMPIONNATS DU MONDE DE SKEET A ANTIBES

HOMMES (200 plateaux). — 1. Seiffert (Dan.), 196 ; 2. Roberti (Arg.) et Anders Karson (Suède), 194 ; 4. Mullins (E.-U.), 194 ; 5. Klemmons (E.-U.), 194 ; 6. Penot (Fr.), 194.

CLASSEMENT PAR EQUIPES (600 plateaux). — 1. Etats-Unis, 576 ; 2. France, 573 ; 3. Suède, 571.

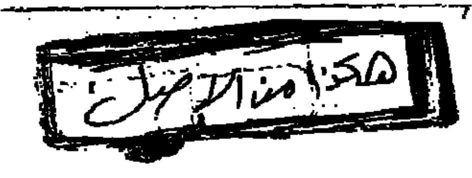
INDIVIDUEL DAMES (200 plateaux). — 1. Jordan (R.F.A.), 189 ; 2. Hill (E.-U.), 187 ; 3. Hansberg (It.), 183.

CLASSEMENT FINAL PAR EQUIPES DAMES (450 plateaux). — 1. R.F.A., 410 ; 2. Etats-Unis, 406 ; 3. France, 387.

Voile

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES 505 A CANNES

1. Guillaume-Dupuis, 23 points (Cercle nautique de Bendor) ; 2. Leibovitch-Johansen, 39 (C.V. Paris) ; 3. Le Troquer-Dombrowsky, 43,4 (C.V.E.S.Q.) ; 4. Russo-Narbonne, 50 (Yacht Club de Hyères) ; 5. Buffet-Claudel, 59,4 (C.V. Paris).





DIRECTEUR MARKETING — 160.000 F

Produits grande consommation — Paris — Un très important groupe français fabriquant et distribuant des produits alimentaires, largement leader sur son marché, recherche le Directeur Marketing d'une de ses divisions regroupant une ligne de produits (chiffre d'affaires : 300 millions de francs). Rattaché au Directeur de cette division et assisté de deux chefs de produits, il élaborera et proposera une stratégie globale à court et moyen terme ainsi que des politiques de marques en accord avec la *politique générale du groupe. Il en contrôlera la réalisation en collaboration avec les* directions commerciales et animera le développement de nouveaux produits. Ce poste, vacant à la suite d'une promotion, convient à un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure et possédant une expérience d'au moins 5 ans des techniques marketing (exploitation de pannels, conception d'une stratégie de communication, de campagnes P.L.V., ...) acquises dans le domaine des produits de grande consommation, soit en tant que chef de groupe soit en tant que responsable marketing. Ses qualités de méthode, de rigueur et bien sûr de créativité sont des atouts de réussite. La pratique de l'anglais est nécessaire. Le salaire annuel de départ, de l'ordre de 160.000 francs, pourra être supérieur en fonction des résultats déjà acquis. Ecrire à Nantes.
Réf. B/0001M

CHEF DE SERVICE ENTRETIEN — 140.000 F

Une société française du secteur chimique, recherche, pour son unité de production située en proche banlieue parisienne, un Chef de Service Entretien. Dépendant du Directeur Technique, il sera responsable de l'organisation, la planification et du contrôle de toute l'activité maintenance. Il dirigera un service de 80 personnes environ et supervisera les sections entretien, BE et travaux neufs, fluides, services généraux, production d'énergie. Il gèrera les approvisionnements des fournitures d'entretien et sera responsable de ses budgets. Ce poste convient à un ingénieur diplômé (AM, ICAM, IDN...), âgé d'au moins 40 ans, possédant des connaissances techniques étendues ainsi qu'une expérience confirmée des problèmes d'entretien. Le poste requiert des qualités d'organisateur mais aussi le sens du terrain et la disponibilité qu'exige la production en continu. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 140.000 francs, *peut être supérieure si l'expérience du candidat le justifie. Il s'y ajoute un logement de* fonction. Ecrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2590M

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL — 130.000 F

Filiale d'un groupe français de dimension internationale, cette société spécialisée dans la construction électrique, recherche le Secrétaire Général d'un département (1.000 personnes) situé à 150 km de Paris. Dépendant du Directeur de département. Il sera responsable de la gestion sous ses aspects comptables, juridiques et administratifs. Il aura également sous son autorité directe les services Achats et Informatique. De plus, en liaison avec les services du siège, il réorganisera le contrôle de gestion, exercera au contrôle budgétaire strict et aura le souci permanent d'améliorer la rentabilité du département (gestion de la trésorerie, suivi des investissements, rotation des stocks...). Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure (Grande Ecole ou équivalence), ayant quelques années d'expérience dans les domaines cités au sein d'une entreprise ou d'un cabinet d'audit. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 130.000 francs, sera liée à l'expérience du candidat. Ecrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2588M

DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE — 120.000 F

Une société américaine mondialement connue pour la qualité de ses services, recherche deux cadres confirmés pour renforcer la Direction Financière de l'une de ses divisions en France qui doit faire face à un taux d'expansion rapide (environ 40 % par an) :

Responsable comptabilité générale

Rendant compte au Directeur Financier de cette division, il sera responsable de l'organisation et du contrôle des activités comptables et devra animer et former une équipe *de 15 personnes, chargées de la préparation et de la consolidation des bilans mensuels.* Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat, âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'enseignement supérieur (ESC, DECS...) et pouvant justifier d'une solide expérience en comptabilité générale, acquise au sein d'une société multinationale. Cette fonction requiert une grande aptitude à la supervision d'une équipe ainsi que des qualités de précision et d'adaptation rapide aux changements qu'impliquent les activités de la société. La pratique courante de l'anglais est impérative. Réf. A/2591M

Responsable études financières

Ayant la même dépendance hiérarchique, il aura à créer et à mettre en place un nouveau service qui sera chargé des états financiers, du traitement des données statistiques, de la préparation et de la consolidation des budgets ainsi que de l'ensemble des nouveaux projets. Ce poste conviendrait à un cadre financier, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure et possédant une expérience approfondie des problèmes comptables, juridiques et fiscaux. Le candidat retenu devra parler couramment l'anglais et faire preuve d'ouverture d'esprit et de rapidité de jugement. Réf. A/2592M

Pour ces deux fonctions, la rémunération annuelle de départ sera de l'ordre c- 120.000 francs. Le taux de croissance du groupe permet une évolution de carrière très intéressante pour des candidats de premier plan. Ecrire à G. RAYNAUD à Paris en précisant la référence.

RESPONSABLE COMMERCIAL — 90.000 F

Produits industriels — Une société française, située en banlieue parisienne, et spécialisée dans la fabrication de tuyaux métalliques flexibles, recherche, dans le cadre de sa politique d'expansion, un Responsable Commercial. Rendant compte au Président-Directeur Général, il sera chargé de concevoir une politique produits et marchés essentiellement pour la province ainsi que de développer, d'animer et de contrôler une équipe de vendeurs. Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure technique ou commerciale ou équivalent, âgé d'au moins 28 ans et ayant déjà acquis une expérience de quelques années de la vente et de l'animation des ventes pour des produits analogues. Des connaissances pratiques en gestion et en marketing seraient un atout supplémentaire. Ce poste implique de très fréquents déplacements dans toute la France. La connaissance de l'anglais serait appréciée. Une évolution vers un poste de chef des ventes est envisageable pour un candidat de valeur. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 90.000 francs, sera liée à l'expérience du candidat retenu. Ecrire à Ph. LESAGE à Paris. Réf. A/2593M

DIRECTEUR FILIALE — 150.000 F

Alger — Notre client est une société industrielle scandinave connue pour son dynamisme et la qualité de ses produits. Son chiffre d'affaires dépasse le milliard de francs et elle emploie 5.500 personnes dans plus de vingt pays. Elle est spécialisée dans la fabrication et la vente de machines et de produits nécessaires à l'industrie de la transformation métallique. Nous recherchons pour elle le Directeur de sa filiale commerciale en Algérie. Le candidat retenu aura l'expérience de la gestion d'une filiale de représentations de produits techniques et industriels dans des pays en voie de développement accéléré. S'il parle l'anglais il pourra demander après deux ans de poursuivre sa carrière dans le réseau mondial du groupe. La société fournit logement familial et voiture de fonction, voyage et congé annuel en Europe et une contribution importante aux frais de scolarité. Ecrire à Paris. Réf. B/5616M

DIRECTEUR DE RÉSEAU — 140.000 F

Matériel frigorifique — Une société française (chiffre d'affaires : 150 millions de francs) spécialisée dans la fabrication de matériel pour installations frigorifiques, recherche pour son siège situé en région parisienne, le Directeur de son réseau de concessionnaires. Dépendant de la Direction Commerciale, il sera responsable de la réalisation des objectifs de vente par l'intermédiaire d'un réseau étoffé de concessionnaires représentant une partie appréciable du chiffre d'affaires de la société. Il animera *à cet effet une équipe d'une quinzaine de personnes (délégués commerciaux, techniciens* d'assistance d'installation, secrétariat). Ce poste conviendrait à un candidat, âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure, ayant acquis l'expérience de la vente de biens d'équipements présentant une certaine technicité, de préférence par l'intermédiaire d'un réseau de concessionnaires. La pratique de l'anglais serait intéressante pour l'évolution du candidat. La rémunération annuelle, de l'ordre de 140.000 francs, sera liée à l'expérience. Intéressantes perspectives d'évolution et de développement de carrière. Ecrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2589M

RESPONSABLE LABORATOIRE — 120.000 F

Industrie alimentaire — Un groupe français spécialisé dans la fabrication de produits destinés aux industries alimentaires, recherche un responsable pour son laboratoire de chimie-biochimie. Sous l'autorité du Directeur Technique, il sera chargé des contrôles-qualité, des études et mises au point de produits nouveaux, de l'adaptation des produits actuels, et apportera son concours aux services de production pour améliorer les rendements et la qualité. Ce poste conviendrait à un candidat de 32 ans au moins, ingénieur (chimie, agro, ENSIA ou équivalent) ayant d'excellentes connaissances en chimie minérale, organique et biochimie. Il aura acquis une expérience de l'industrie de la fermentation et de bonnes connaissances en chimie alimentaire, dans un poste de production, ou en laboratoire de recherche ou de contrôle. La lecture de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand serait appréciée. La rémunération annuelle, fonction de l'expérience acquise, sera de l'ordre de 110.000 francs, mais pourrait être supérieure si le candidat le justifiait. Le poste est à pourvoir en région parisienne. Ecrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2560BM

CHEF DES VENTES — 100.000 F

La société BAUSCH & LOMB, de renommée mondiale dans le domaine des produits d'optique, recherche pour sa Division nouvellement créée en France et chargée de promouvoir et de commercialiser des lentilles souples de contact, un Chef des Ventes national, basé à Versailles. Rendant compte à la Direction Générale, il aura à développer la commercialisation de produits déjà implantés sur le marché français. Il devra animer, former et renforcer l'équipe de vente sur le terrain et assurera personnellement les contacts avec les clients les plus importants. Il participera, enfin, à l'élaboration du planning des ventes et sera responsable du contrôle de l'administration commerciale. Ce poste convient à un candidat, âgé d'au moins 28 ans et possédant une formation commerciale supérieure. Il devra justifier d'une expérience dynamique de la vente et de l'animation d'une équipe. Il est envisagé une période d'initiation technique au sein de la maison-mère aux Etats-Unis. La pratique de l'anglais est souhaitable. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 100.000 francs. Un élargissement rapide des responsabilités est prévu pour un candidat de valeur. Ecrire à G. RAYNAUD à Paris. Réf. A/2513CM

JEUNE CADRE COMMERCIAL — Rhône-Alpes

Développement des ventes aux industries — Une tannerie de renom, implantée en région Rhône-Alpes, crée un poste de cadre commercial pour soutenir le développement de son activité de vente aux industriels travaillant le cuir. Rattaché à la Direction Générale, il aura pour mission, après une période de formation, d'assurer l'élargissement de la clientèle française et de participer, en liaison avec l'administration des ventes, à la définition de l'action commerciale des représentants. Ses responsabilités s'étendront progressivement à l'exportation, ce qui nécessite une bor.ne pratique de l'anglais et si possible de l'allemand. Ce poste sera confié à un jeune cadre commercial, âgé de 28 ans au moins, ayant acquis une réelle expérience de la vente aux industries et motivé par la négociation directe sur le terrain. Le potentiel du candidat retenu doit s'appuyer sur un excellent niveau de formation de base qui lui permettra d'évoluer rapidement vers des responsabilités élargies. Le niveau de rémunération, intéressant dès le départ, sera lié à l'expérience antérieure. Ecrire à F. WILLIGSECKER à Lyon. Réf. A/3440M

CHEF DES VENTES — 90.000 F

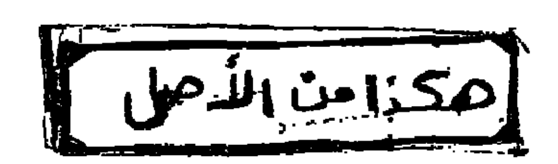
Un très important groupe français, spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de meubles et sièges de grande qualité destinés aussi bien aux besoins des particuliers qu'à ceux des sociétés et collectivités, recherche le responsable de son département « revendeurs province ». Sous l'autorité du Directeur Général, il participera à la définition de la politique de vente et aura pour mission de contrôler et promouvoir l'ensemble des revendeurs, animer les représentants et compléter le réseau actuel, dans un souci constant d'efficacité et de rentabilité. Il sera, de plus, en prise directe avec les clients importants. Ce poste conviendrait à un cadre âgé d'au moins 30 ans, ayant une antériorité de Chef des Ventes dans le secteur du meuble. Son dynamisme de vendeur et d'animateur sera particulièrement apprécié. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 90.000 francs. Son lieu de travail sera Paris. Ecrire à Paris. Réf. B/5615M

Adresser C.V. détaillé en rappelant la référence sur l'enveloppe. Pour les réf. A/, aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Pour les réf. B/, les réponses seront transmises à notre client sans être ouvertes à moins qu'elles ne soient adressées à notre "Service du Contrôle" indiquant les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées.

PA Conseiller de Direction S.A.

8, rue Bellini, 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 727-35-79 — 1, allée Jean-Bart - Cours des 50 Otages, 44006 NANTES Cedex - Tél. (40) 47-49-33
9, rue Jacques-Moyron, 69006 LYON - Tél. (78) 52-90-63 — 19, Résidence Flandre, 59170 CROIX - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - New York - Oslo - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres premier emploi — offres premier emploi — offres premier emploi

- VOUS avez une formation informatique.
- VOUS voulez participer aux réalisations avancées.
- VOUS êtes intéressés par un groupe où chacun se sent responsable.

NOUS recherchons pour premier emploi :

50 INFORMATICIENS

INGENIEURS - IUT - MIAGE

6 CADRES COMMERCIAUX

CAP SOGETI GESTION

Adr. C.V. sous réf. G. 32 à M Lucas. CAP/SOGETI, Gestion, 20, rue Leriche, 75015 PARIS.

Kellogg's recherche

Jeunes Commerciaux

Pour Premier Emploi

niveau baccalauréat ou plus dégagés des obligations militaires

- Possibilités de promotion importante
- Formation à nos techniques de vente
- Fixe + primes + indemnités
- Voiture professionnelle

Secteurs à pourvoir: Région Parisienne Sud Est (Nice) Est (Nancy) Normandie (Rouen)

Envoyer CV manuscrit et photo à KELLOG'S - Bureaux de Rosny 2 93118 ROSNY SOUS BOIS Cedex

LTP

Offrons pour premier emploi poste

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

POUR SUIVRE OPERATIONS ADMINISTRATIVES ECHANGES COMMERCIAUX.
Conviendrait à diplômé 25 ans minimum.
Anglais obligatoire - Allemand souhaité.

Ecrire à n° 28.536 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

La Redoute

7500 personnes - Près de 3 milliards de C.A. - Une progression constante dans un secteur d'activité en pleine évolution.

15% des Cadres depuis le débutant jusqu'au Directeur Général, sont des Ingénieurs de formation supérieure très diverse. Leur moyenne d'âge est de 32 ans.

Pour renforcer cette équipe et accroître notre développement, nous recherchons pour un premier emploi

3 INGENIEURS débutants

ETUDES ECONOMIQUES

(Référence 7.19.22)

Cet Ingénieur prendra en charge les Etudes Economiques de la Direction Commerciale de la Société : Recherche et mise en place de moyens permettant de déterminer les prévisions de vente initiales et le taux de couverture en stock au début de la saison, compte-tenu de divers paramètres liés à la clientèle, aux fournisseurs et éléments conjoncturels.

Etant donné le caractère économique et mathématique de ces études, les candidats auront nécessairement une formation d'Ingénieur - Généraliste doublée d'une formation en gestion (type IPA, IEFSI, Sciences Eco:...).

SERVICES

(Référence 7.39.16)

Cette création de poste a pour but d'apporter une assistance aux différents Responsables par l'étude et la proposition d'actions pour améliorer le service à la clientèle.

Cet ingénieur conduira plusieurs projets d'organisation permettant d'utiliser au mieux les informations émanant des divers secteurs de la Direction (traitement de la commande, courrier, retours...) en liaison avec d'autres Directions (Achats, Marketing, Informatique Industrielle...).

MARKETING

(Référence 7.29.14)

Dans le cadre de la réorganisation de la base de données «clientèle», cet ingénieur devra concevoir et mettre en oeuvre des modèles d'analyse de l'information contenue dans l'ensemble des fichiers pour répondre aux problèmes posés par différents services de la Société (promotion - crédit...). Ces études à long terme permettront un enrichissement de l'information contenue dans ces fichiers et la mise en place de modèles de gestion ou d'utilisation de cette information.

Le titulaire sera en outre rapidement responsable de l'ensemble des informations constituant la base de données et du système de gestion du fichier ainsi que du développement de ces systèmes.

S'appuyant essentiellement sur l'informatique et sur les statistiques, une solide formation d'ingénieur-généraliste doublée d'une spécialisation du type ENSAE est recherchée.

Ces postes basés à ROUBAIX, nécessitent un très fort potentiel qui sera la garantie d'une évolution rapide dans notre Groupe.

Si vous souhaitez davantage d'informations relatives à l'un de ces postes, vous pouvez téléphoner à Ph. DUQUESNE, Responsable du Recrutement des Cadres - Tél. : (20) 70.92.59.

Pour postuler à un de ces emplois, adressez C.V., photo + prétentions en précisant la référence du poste qui vous intéresse à LA REDOUTE - Division Cadres - 57, rue de Blanchemaille 59100 ROUBAIX.

VOUS CHERCHEZ UN PREMIER EMPLOI NOUS VOUS OFFRONS UNE CARRIÈRE :

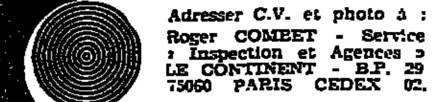
« LE CONTINENT »

Compagnies d'Assurances Incendie, Accidents, Risques Divers, Vie.

RECHERCHE des candidats élèves-inspecteurs 23 ans environ, bacheliers, dégagés O.M.

Des connaissances en animation commerciale seraient utiles, mais par dessus tout la volonté de réussir

Formation rémunérée au Siège de la Société à Paris, durée de 15 à 18 mois.



Adresser C.V. et photo à : Roger COMBET - Service « Inspection et Agences » LE CONTINENT - B.P. 29 75060 PARIS CEDEX 02.

LE CONTINENT

JEUNE INGÉNIEUR

E.N.S.I.A., E.N.S.C., E.N.S.I.

Vous avez terminé vos études depuis moins d'un an, vous êtes libéré du service national, vous vous exprimez couramment en ANGLAIS et vous recherchez votre premier emploi

ROWNTREE MACKINTOSH
Groupe international de chocolaterie confiserie
C.A. en France 330 M.F.

vous offre la possibilité d'accéder à un poste de responsabilité en production après une période de formation de plusieurs mois impliquant des séjours prolongés dans les usines du groupe (y compris en Grande-Bretagne)

Veuillez adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à Direction du Personnel, ROWNTREE MACKINTOSH, 77420 NOISIEL

Groupe d'assurances rech. pour 1er emploi

6 COLLABORATEURS (trices)

NOUS OFFRONS :
— Fixe de 2.300 F+commiss.
NOUS DEMANDONS :
— Minimum 22 ans ;
— Bonne culture générale.
Tél. pour 1er contact 776-39-36

---

egor

se propose de former pour son 1er emploi

un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Technique ou Commercial) à son métier de

consultant

en recherche de cadres.

Merci adresser C.V. manuscrit et lettre de motivation, sous référence EG/09,

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

BUREAU ETUDES GENERALES offre

PREMIER EMPLOI

H./F.

- Fort tempérament
- Etudes supérieures.
- Alliant non-conformisme et discipline.
- Idées claires. Rédaction précise.
- Capable endurer formation rugueuse.

Envoyer photo + lettre décrivant personnalité, ambitions, prétentions.

SER, 55, rue Belles-Feuilles, 75016 PARIS

SUP. DE CO DÉBUTANT ou ÉQUIVALENT

NOUS SOMMES une STE SPECIALISEE dans LA COMMERCIALISATION de BIENS D'EQUIPEMENT à une CLIENTELE INDUSTRIELLE.
NOUS RECHERCHONS :

UN DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

chargé de visiter et de développer notre clientèle le secteur géographique correspondant aux régions suivantes :

NORD - PAS-DE-CALAIS - PICARDIE - HAUTE-NORMANDIE, REGION PARISIENNE.

REMUNERATION, FIXE + PRIMES, frais remboursés forfaitairement, voiture nécessaire
CE POSTE DOIT DEBOUCHER sous un délai de 1 à 2 ans sur une fonction au sein de notre direction commerciale à Paris

Adresser C.V. manuscrit et prét. à l'attention de M. GERARD, Sté ULTRAFINE, 46, rue de Douai, 75009 PARIS.

CREDIT HOTELIER COMMERCIAL et INDUSTRIEL PARIS-15e

recherche pour premier emploi

PLUSIEURS RÉDACTEURS JURIDIQUES

Libérés O.M. ayant DEUG en Droit, école Notariat ou équivalent.

Présentation, expression écrite et orale permettant contacts avec les chefs d'Entreprise. Notions d'analyse financière et de fiscalité appréciées.

Salaire première années : 41.000 F. Statut bancaire.

Env. C.V. + photo sous réfer CT service du Personnel, Chcl, 78, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e).

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE PARIS (8e) offre UN PREMIER EMPLOI

A UN JEUNE DIPLOMÉ D'ÉCOLE DE COMMERCE

ou équivalent

une carrière commerciale au sein de son département Bureaux

Après une période de formation le candidat aura pour mission de rechercher et de réaliser des transactions entre des Sociétés, portant sur des biens immobiliers tels que bureaux, locaux industriels.

Adresser C.V., photo et prétent ss n° 25.171 à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



emplois internationaux — emplois internationaux

LA BANQUE MONDIALE

recherche

assistants techniques

Pour collaborer au renforcement du système de planification économique et assister à l'élaboration de politiques sectorielles et à l'évaluation de projets, auprès du Ministère de la Planification de la République Islamique de

MAURITANIE

Les postes à pourvoir à partir de janvier 1978, pour une durée de deux à trois ans, sont ceux de :

- Economiste généraliste
- Economiste du transport
- Economiste du développement rural

Les assistants techniques devront justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans. Ils résideront à Nouakchott, où ils disposeront d'un logement meublé et équipé. La rémunération et les indemnités de poste tiendront compte des qualifications et expérience des candidats sélectionnés.

Un curriculum vitae détaillé, rédigé en français, devra être adressé, avant le 7 octobre 1977 au :

Bureau Européen de la Banque Mondiale
Service du Recrutement
66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise un concours sur épreuves pour la constitution d'une réserve de recrutement de

JURISTES

LIMITE D'AGE: 32 ans

QUALIFICATIONS PRINCIPALES:
- études universitaires complètes
- une certaine expérience professionnelle
- connaissance approfondie d'une des langues des Communautés (allemand, anglais, danois, français, italien, néerlandais) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

LIEU D'AFFECTATION: Bruxelles, Luxembourg ou tout autre lieu d'activité des services de la Commission.

TRAITEMENT DE BASE MENSUEL DE DEBUT: entre 9.395 et 12.483 FF.

DATE LIMITE POUR LA RECEPTION DES CANDIDATURES: 10 octobre 1977.

Tous renseignements complémentaires ainsi que le FORMULAIRE DE CANDIDATURE OBLIGATOIRE peuvent être obtenus, EN RAPPELANT LA REFERENCE COM/A/153, auprès

a) du Bureau d'Information des Communautés européennes, rue des Belles-Feuilles 61, 75782 Paris-Cedex 16:
b) de la Commission des Communautés européennes, Division « Recrutement, Nominations, Promotions », Secteur Concours, rue de la Loi 200, 1049 Bruxelles.

033/709

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES A L'EXPORTATION (siège à 150 km à l'EST de PARIS)

recherche pour chantier important en

ARABIE SAOUDITE

1 INFIRMIER

qui sera chargé :
— de tenir l'antenne médicale ;
— d'effectuer les premiers soins ;
— de passer les visites médicales au titre de la médecine du travail.

1 MÉCANICIEN

pour entretien et réparation du matériel léger et lourd de chantier et véhicules.
Bonnes connaissances en électricité générale souhaitées.

Adresser demandes C.V. et photo sous réf. n° 47.122 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Société d'Economie mixte recherche pour assistance technique dans un pays anglophone

INGENIEUR ROUTIER MECANICIEN

Ayant une expérience confirmée de l'utilisation optimum des matériels de travaux publics et apte à conseiller les responsables sur leur planification et leur mise en œuvre. Veuillez prendre un premier contact en écrivant (joindre C.V., indiquer niveau de rémunérat.) sous référence 894/111, à

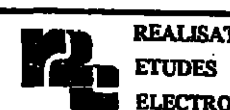
L.T.P. 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

Importante Société d'Igénierie recherche pour séjour à l'étranger un TECHNICIEN confirmé dans le domaine de la

GESTION DE STOCK

de formation de base technique, le candidat retenu aura une bonne expérience de l'organisat. de magasin et de la commande des pièces détachées dans le domaine T.P.; une bonne connaiss. de ce matériel ainsi que la pratique cour. de l'anglais (termes tech.). Les candidats intéressés par ce poste qui est à pourvoir rapid. sont invités à écr. en joig. C.V. + mention de leur dernière rémunérat. an. s/réf. 893/104, à

L.T.P 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS



REALISATIONS ETUDES ELECTRONIQUES

Constructeur des ensembles de gestion MICRAL-BAL, recherche pour un de ses utilisateurs :

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

3 à 4 années d'expérience, Niveau IUT, pratique de l'Assembleur et du BASIC.

Poste à pourvoir au NIGER au sein d'une importante société.

Envoyer CV à J.C. VRIGNAUD - R2E, ZA de Courtaboeuf, BP 73, 91403 ORSAY.

INGÉNIEUR

ou assimilé, expérience direction chantier tuyauterie, chaudronnerie et annexes pour chantier IRAN. Contrat longue durée éventuellement. Anglais souhaitable.
Adresser candidat. avec référ., Friedlander, 39, bd Ste-Lucie, 13007 MARSEILLE.

POUR ENTREPRISE FRANÇAISE DE BATIMENT Coordinateurs chantiers MOYEN-ORIENT

INGÉNIEUR

Planification, ordonnancement, connaissances méthode du potentiel et informatique.
Anglais courant indispensable.
Min. 30 ans, 180.000 F/An env.
Ecr. s-réf. 995 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.



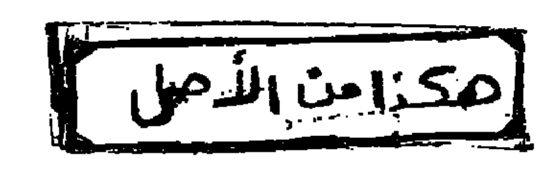
	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux





emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

ROCKWELL-GOLDE : un nom porté par des produits fonctionnels d'une technologie évoluée : lève-glaces et toits ouvrants. Parce qu'ils sont le fruit d'une mise au point poussée à l'extrême et étudiés, prêts à la production, pour répondre aux exigences spécifiques de la pratique.

Nous cherchons pour le planning et l'évolution de nos activités en France, en Angleterre et en Italie

un ingénieur

pour occuper la position de

directeur export

***Nos exigences :* Que vous ayez travaillé dans le secteur de l'étude de machines ou de la mécanique de précision et que vous nous apportiez l'expérience d'un bureau d'études dans l'industrie automobile.**

Que vous vous soyez aperçu de votre potentiel en matière d'exportation et vouliez y faire vos preuves. Voici votre chance de faire un bond en avant !

Votre bureau se trouvera à Francfort, R.F.A., mais votre position demandera de fréquents déplacements dans les pays mentionnés et par conséquent une parfaite connaissance des langues anglaise et allemande. Etes-vous notre homme ? Faites-nous-en la preuve ! D'abord en nous proposant votre candidature comportant une documentation complète et informative.

Nous vous répondrons par retour du courrier.

Pour tout complément d'information, notre Service du Personnel se tient à votre disposition par téléphone.

**Rockwell Golde GmbH
Hanauer Landstr. 338
6000 Frankfurt**

Telefon 0049 611/40881

**Rockwell International
Rockwell Golde GmbH**

CHEF DE FABRICATION
9.000.000 de F C.F.A.

**Véhicules industriels
Afrique Occidentale**

Un Groupe international (effectif 1 200 pers., C.A. 800 millions de francs) recherche un Chef de fabrication pour l'une de ses filiales située en Afrique occidentale et spécialisée dans la fabrication et la vente de véhicules industriels. Sous l'autorité du Directeur, à qui il doit succéder à terme, il aura l'entière responsabilité des fabrications portant sur des matériels traditionnels (remorques, semi-remorques, citernes...) réalisés à partir de plans existants ou à concevoir en variante et mettant en œuvre des techniques telles que chaudronnerie, mécanosoudure, pliage, formage. Il sera responsable de l'établissement et du suivi de son budget. Il calculera ses prix de revient. Il définira, planifiera, animera, coordonnera et contrôlera les activités des ateliers châssis et superstructures (effectif 80 pers.) placés sous ses ordres. Le candidat retenu, âgé d'au moins 40 ans, aura une formation Ingénieur A. et M., ICAM, ECAM, IDN... avec si possible une spécialisation soudure obtenue à l'Ecole Supérieure de Soudure. Il possédera plusieurs années d'expérience dans un poste similaire mettant en œuvre les mêmes techniques (mécanosoudure, pliage, formage). Cette expérience aura été acquise si possible chez un fabricant de bennes, remorques, semi-remorques.
Ecrire sous référ. 128/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.



emplois régionaux

ORGANISATION PROFESSION. AGRICOLE - CHARTRES
cherche
LICENCIE(E) EN DROIT
(option Droit du Travail)
— Conseil individuel aux agriculteurs employeurs de main-d'œuvre ;
— Secrétariat et animation du Syndicat des employeurs de main-d'œuvre.
— Formation des employeurs de main-d'œuvre.
— Organisation et suivi des stages de formation des salariés d'exploitations agricoles.
— Goût des contacts humains.
— Travail en équipe.
Ecr. Ag. HAVAS CHARTRES nº 21.483, qui transmettra.

Ch. coiffeur(se), bon coup de peigne. Saison hiver Auron-06. Ecr. Havas Saint-Raphaël 969.

Société Matériel Médico-chirurgical, rech.
PHARMACIEN (Homme)
pour poste adjoint fabrication, résidence 150 km. Paris, conviendrait à pharmacien option industrie ayant au moins 2 ans d'expérience. Compte tenu de la nature des fabrications, esprit mécanique serait apprec. Ecr. ss nº 12.446 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

**GROUPE INTERNATIONAL
CONSTRUCTION MECANIQUE**
recherche pour Usine importante de Province

**CHEF DU SERVICE
ORGANISATION ET
METHODES INDUSTRIELLES**

Ce service regroupe les trois grandes fonctions ci-après :
- l'organisation du travail d'atelier,
- l'établissement des méthodes et des normes d'activité pour l'ensemble du personnel,
- le contrôle budgétaire et le suivi de la réalisation des objectifs des autres services.

La préférence sera donnée à un ingénieur des Arts et Métiers ou de formation équivalente, ayant une expérience industrielle de plusieurs années notamment dans les domaines d'organisation scientifique du travail, de simplification du travail et d'analyse des valeurs, des différents systèmes de rémunération des personnels d'atelier.

Age souhaité : 35 ans min. - Connaissance parfaite de l'anglais - Position cadre III B. Très bonnes possibilités d'évolution futures pour candidats de haut niveau.

Nous recherchons également de

JEUNES INGENIEURS

Ayant seulement quelques années d'expérience en organisation et méthodes industrielles ou débutants ayant suivi en Angleterre ou aux Etats-Unis les cours d'industrial engineering.

Adresser C.V. et prétentions à No 26575, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

**LA COMMISSION
DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES**

organise un concours sur épreuves pour la constitution d'une réserve de recrutement

D'ADMINISTRATEURS

dans les domaines suivants: administration, administration de la recherche, relations extérieures, information, affaires financières et budgétaires, affaires sociales.

LIMITE D'ÂGE: 32 ans.

QUALIFICATIONS PRINCIPALES:
- études universitaires complètes en rapport avec le domaine choisi;
- expérience professionnelle d'un an minimum dans ce domaine;
- connaissance approfondie d'une des langues des Communautés européennes (allemand, anglais, danois, français, italien, néerlandais) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

LIEU D'AFFECTATION: Bruxelles, Luxembourg ou tout autre lieu d'activité des services de la Commission.

TRAITEMENT DE BASE MENSUEL DE DÉBUT: entre 9.395 FF et 12.483 FF.

DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES: 10 octobre 1977.

Tous renseignements complémentaires ainsi que le FORMULAIRE DE CANDIDATURE OBLIGATOIRE peuvent être obtenus, en RAPPELANT LA RÉFÉRENCE COM/A/154, auprès
a) du Bureau d'Information des Communautés européennes, rue des Belles-Feuilles 61, 75782 Paris-Cedex 16;
b) de la Commission des Communautés européennes, Division «Recrutement, Nominations, Promotions», Secteur Concours, rue de la Loi 200, 1049 Bruxelles.

033/710

IMPORTANT GROUPE DE RETRAITE ET PREVOYANCE
recherche sa
DELEGUEE SOCIALE RÉGIONALE
pour l'EST, basée à
CHARLEVILLE
Expérience professionnelle 15 a.
- Intéressée par problèmes personnes âgées.
Qualités administratives indispensables.
ASSISTANTE SOCIALE D.E.
Voiture indispensable.
Position CADRE
Salaire annuel 85.000 F.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à nº 26.270 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société STANLEY-MABO BESANÇON
Usine française d'outillage à main, très forte implantation sur marché national et international, affiliée à groupe mondial recherche pour BESANÇON
UN CHEF DE PRODUITS
(Service Marketing)
Expérience souhaitée.
Nous offrons :
- Rémunération intéressante dans une situation d'avenir ;
- Position Cadre.

Adress. C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions : Sté STANLEY-MABO, Direction du Personnel, B.P. 1.579, 25009 BESANÇON.
Discrétion assurée.

Pour entreprise de Bâtiment
INGÉNIEUR CHEF D'AGENCE
Maisons préfabriquées, région Centre et Ouest de la France, min. 35 a. 100/130.000 F An. Ecr. ss réf. 990 à Sweerts, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 q. t.

COLLEGE CEVENOL
43400 Chambon-sur-Lignon,
recherche pour rentrée 1977
PROFESSEUR EXPÉRIMENTÉ
Sciences naturelles
PROFESSEUR ALLEMAND

Entreprise Lyonnaise offre poste dans Service Développement nouveau produit
TECHNICIEN VERRERIE
pour responsabilités conduite de machines de dépôt en phase vapeur.
Convient à Diplômé I.U.T. chimie ou matériaux ou Ecole céramique ou verrière.
Expérience souhaitée 3-4 ans. Les candidats devront connaître la mécanique pour être efficaces en réalisation.
Esprit vif et ouvert pour techniques.
ANGLAIS indispensable.
Ecrire avec C.V. dét. et prét. sous référence 28.243 à HAVAS CONTACT 49, r. Prés.-Herriot, 69002 Lyon.

Importante Société nationale recherche pour son laboratoire des produits bio-médicaux
1 ORGANICIEN
(Ingénieur ou universitaire, niv. 3e cycle). Exp. souhaitée des composés biologiques.
1 BIOCHIMISTE
(niveau 3e cycle), exp. souhaitée en immunologie analytique.
Adresser C.V. à DRIS-PAM, Centre de Marcoul, B.P. 170, 30200 BAGNOLS-sur-CEZE.

---

recrutement est

Vous avez déjà acquis une première expérience de recrutement en cabinet ou en entreprise.
Vous avez une solide formation psychologique (maîtrise ou diplôme) et une bonne pratique des tests.
Nous souhaitons vous confier la responsabilité du service recrutement de l'ensemble du personnel ouvrier et ETAM de l'une de nos unités de fabrication située dans l'Est (2 000 personnes) : étude et mise en place des procédures de recrutement, recherche et sélection des candidats, suivi de leur intégration...
Notre Société : une *importante* entreprise de constructions mécaniques.

Adresser curriculum vitae sous réf. FARTE (à mentionner sur l'enveloppe).

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

IMPORTANT LABORATOIRE LYON

recherche :

INGÉNIEUR B.E.

Le candidat : 35 ans minimum ; A.M., CENTRALE, ECAM ou équivalent ;
— Anglais indispensable ;
— 8 à 10 ans d'expérience dans bureaux d'études.

La mission :
— Participation à négociations ;
— Gestion des projets réalisés à l'étranger ;
— Suivi de l'exécution.

Ce poste implique de nombreux déplacements à l'étranger

Env. C.V., photo, prét. ss le nº 26.374 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS (1er).

Société de Biens d'Equipement en forte expansion (1200 personnes en France, 200 km Paris Est) recherche

chef de département gestion commerciale

Le poste : seconder le Directeur Commercial :
- organiser la gestion de l'ensemble de la direction (tableau de bord avec plans, budgets...),
- *assister les directions dans la stimulation de leur force de vente (formation, promotion),*
- gérer directement les services d'expédition (stocks transports, douanes...).

L'Homme : 32 ans minimum, **HEC, ESSEC, ESC,** expérimenté dans la gestion commerciale et capable d'apporter une méthodologie *marketing.*

Présenter dossier de candidature sous réf. MC à

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION
57, rue du Temple, 75004 Paris

Importante société recherche
en vue de coordonner les travaux d'analyse informatique du groupe des sociétés européennes

**UN INFORMATICIEN
DE HAUT NIVEAU**

Ce poste basé en région parisienne (80 % temps à l'étranger) conviendrait à un informaticien de gestion parfaitement bilingue français-anglais, ayant une expérience d'au moins cinq ans des problèmes de gestion, d'analyse et d'utilisation des méthodes et moyens informatiques dans un cadre international.

Ecrire avec photo, curric. vitae, prétent. nº 25 478, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société d'Ingénieurs Conseils recherche pour séjour en pays anglophone
INGENIEUR
expérimenté en travaux et supervision
TERRASSEMENT
ainsi qu'en pose de canalisation
ASSAINISSEMENT
et petits ouvrages de génie civil. Cet ingénieur diplômé, célibataire, s'exprimant couramment en anglais, aura de préférence une expérience des pays en voie de développement et sera libre sous peu. Les ingénieurs intéressés voudront bien adresser une lettre (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération annuelle) sous référ. 901/108, à L.T.P. 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS



Cadre : Amiens
Matériel : IBM 370/138, DOS MTCS DBOMP
Recherche

analyste 95 000 F
adjoint au chef de service informatique

Sera chargé de :
- l'analyse fonctionnelle et organique des nouveaux traitements,
- la maintenance des travaux existants,
- l'organisation du travail de l'équipe de programmation.

— Connaissance base de données et télétraitement indispensable.
— Expérience dans poste similaire.

Envoyer C.V., photo, prétentions et délai de disponibilité sous réf. LC 1 à M. HUOT

answare SELECTION
135, rue de la Pompe - 75016 Paris

Banque privée de Dépôts
recherche pour une ville importante du Centre de la France un

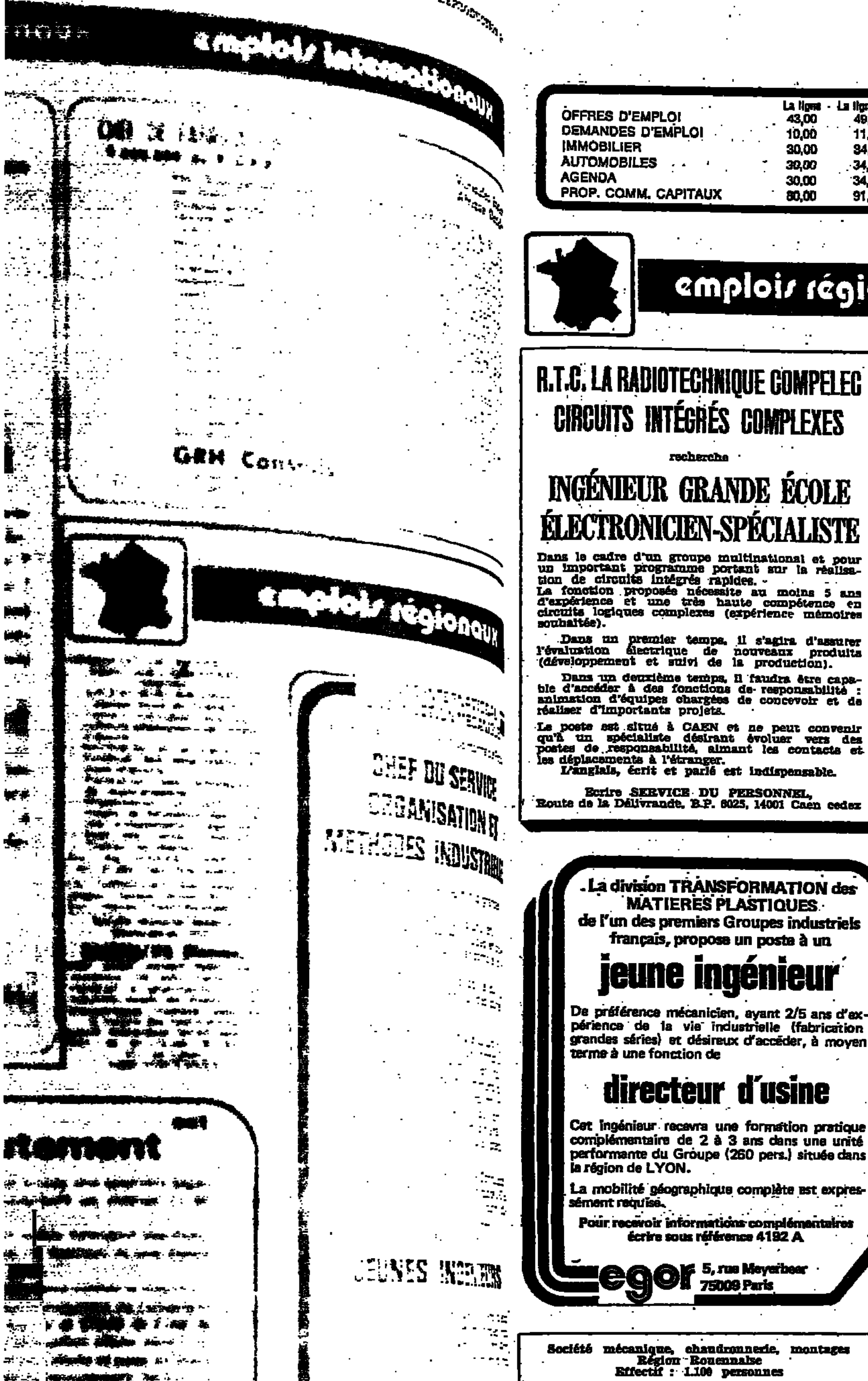
**EXPLOITANT
Classe VII**
Responsable de la clientèle privée

Sa mission :
- suivre l'évolution des besoins des particuliers
- gérer la clientèle existante
- développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospection
- animer et coordonner l'activité du réseau.

Ce poste conviendrait à un candidat de 30 ans minimum, de formation supérieure, ayant une solide expérience bancaire ainsi qu'une connaissance approfondie des marchés boursiers et de la gestion de portefeuilles titres.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions, sous réf. 1661, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris

Plain Champs



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC CIRCUITS INTÉGRÉS COMPLEXES

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ÉLECTRONICIEN-SPÉCIALISTE

Dans le cadre d'un groupe multinational et pour un important programme portant sur la réalisation de circuits intégrés rapides.
La fonction proposée nécessite au moins 5 ans d'expérience et une très haute compétence en circuits logiques complexes (expérience mémoires souhaitée).

Dans un premier temps, il s'agira d'assurer l'évaluation électrique de nouveaux produits (développement et suivi de la production).

Dans un deuxième temps, il faudra être capable d'accéder à des fonctions de responsabilité : animation d'équipes chargées de concevoir et de réaliser d'importants projets.

Le poste est situé à CAEN et ne peut convenir qu'à un spécialiste désirant évoluer vers des postes de responsabilité, aimant les contacts et les déplacements à l'étranger.
L'anglais, écrit et parlé est indispensable.

Ecrire SERVICE DU PERSONNEL, Route de la Délivrande, B.P. 6025, 14001 Caen cedex

---

La division TRANSFORMATION des MATIERES PLASTIQUES de l'un des premiers Groupes industriels français, propose un poste à un

jeune ingénieur

De préférence mécanicien, ayant 2/5 ans d'expérience de la vie industrielle (fabrication grandes séries) et désireux d'accéder, à moyen terme à une fonction de

directeur d'usine

Cet ingénieur recevra une formation pratique complémentaire de 2 à 3 ans dans une unité performante du Groupe (260 pers.) située dans la région de LYON.

La mobilité géographique complète est expressément requise.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 4192 A

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

Société mécanique, chaudronnerie, montages
Région Rouennaise
Effectif : 1.100 personnes

recherche

CHEF des SERVICES du PERSONNEL

responsable de la gestion du personnel
— Dossiers, registres, rémunération, statistiques.
— Recrutement, accueil et fin de carrière.
— Relations avec services de la main-d'œuvre, Sécurité Sociale, régime de prévoyance et organismes *professionnels.*

Il devra connaître parfaitement la législation sociale afin d'assister la direction dans ses relations avec le personnel et ses représentants.
Indispensable de disposer d'une expérience confirmée dans poste similaire (ou adjoint) de durée supérieure à 5 ans, et d'avoir un bon contact humain.

Adresser C.V. + photo et prétentions à Joël DAVID, Lozai-Basse-Seine, B.P. 18. 76140 PETIT QUEVILLY.

TOULOUSE

Entreprise de Bâtiments Industriels (usines - entrepôts - G.S.) CA : 350 Millions - recherche

INGENIEUR D'AFFAIRES

- conception et études d'avant-projets,
- établissement des prix GO et TCE,
- négocation et conclusion des marchés (France entière).

Formation grande école (AM - TP - INSA - etc.) avec expérience similaire et forte personnalité.

Adresser CV sous réf. 8124 Aj à :

ORES 54 bis rue d'Alsace 31000 TOULOUSE
Groupe BOSSARD

IMPT GROUPE COMMERCIAL
PRODUITS MÉTALLURGIQUES

recherche :

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

en liaison permanente avec le Directeur commercial
Il aura pour mission :
— La négociation de marchés.
— Le suivi des affaires avec la clientèle industrielle importante de l'Ouest de la France.

— Les contacts avec les producteurs européens.
Solides référ. et formation technique indispensables
Résidence NANTES — Nombreux déplacements

Adress. C.V. manus., photo et prét. à n° 26633 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE

Une des plus importantes sociétés de vente par correspondance, spécialisée non seulement dans la diffusion de disques mais aussi dans l'édition de livres (CERCLE DU BIBLIOPHILE-RENCONTRE) recherche pour son siège à Evreux

ASSISTANT GESTION DES STOCKS

Formation type I.U.T.
Expérience souhaitée dans un poste similaire au sein d'une Société commerciale de distribution.
Le candidat retenu devra très rapidement faire preuve d'une rigueur méthodique alliée à un curieux pour seconder efficacement le chef de service.

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

Formation Sup de Co, Sciences Eco ou équiv. avec, si possible, première expérience pour participer avec l'équipe déjà en place à :
— l'établissement des prix de revient et des statistiques publicitaires ;
— l'analyse du comportement clientèle ;
— la préparation et le suivi du plan Marketin.
Une mémoire sûre, le goût de l'analyse des chiffres sont indispensables pour assumer la fonction.

Les candidats sont priés d'envoyer une lettre manuscrite avec C.V. + photo, au Département des Relations Sociales de la Guilde Internationale du Disque, B.P. 1000 - 27000 EVREUX.

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES spécialisées (650 personnes), leader mondial dans ses créneaux (90% de vente à l'exportation), crée à

LYON un service
ORGANISATION INFORMATIQUE

auprès de son Siège Social pour

informaticien de gestion de production

Formation Ingénieur ou équivalent ayant eu une expérience en milieu industriel:
Il aura une entière responsabilité et une grande autonomie pour créer ce service.

Ecrire CABINET GATIER, Service S 5012 - 32 rue Barrême 69006 LYON.
Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

FRAMATOME
Société spécialisée dans la chaudronnerie lourde
USINE DE
CHALON-SUR-SAONE (71)
en pleine expansion
recherche

ASSISTANT INFORMATIQUE

POUR APPLICATIONS NOUVELLES
- Formation : Ingénieur ou Maîtrise informatique.
- Expérience de mise en place d'applications nouvelles sur matériel IBM ou CDO (3 ans min.).

CORRESPONDANT INFORMATIQUE

pour exploitation et amélioration de chaînes de traitement existantes
- Dégagé des obligations militaires.
- Formation : B.T.S. Informatique.

— Postes à pourvoir rapidement.
— Aide possible dans la recherche d'un logement.

Ecrire : FRAMATOME
Service Recrutement
B.P. 13 - 71380 SAINT-MARCEL

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE
Fabrication Grande Série, Région Ouest

recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT
A.M. - E.N.S.M. - E.N.I

Le candidat engage sera chargé de missions ponctuelles et diversifiées en production.
Il se verra ensuite confier des responsabilités opérationnelles de commandement.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : C.P.A., Michel AUBRY, 10, impasse Pierre-Loti, 85000 LA ROCHE-SUR-YON

SOCIETE DE TAILLE NATIONALE donnant le ton dans sa branche
recherche son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

Ce poste convient à un jeune cadre non débutant désireux de s'intégrer dans équipe de Direction performante. Il devra avoir quelques années d'expérience, une formation E.S.C., I.A.E., similaire, connaissance comptabilité D.E.C.S., pratique de l'informatique.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions à M. GRUSS J.-G., P.-D.G. SACME-MIRBO S.A., B.P. 14 - 86110 MIREBEAU en Poitou.

Mirebeau se trouve au nord de Poitiers, à 1 h. 30 de l'Atlantique et à 1 h. du jardin de la France.

Pour prendre en charge l'animation terrain de son équipe et de ses ventes

MOREAU et FILS TRICOTS HOMMES

crée le poste de :

ANIMATEUR DES VENTES FRANCE

— Solide expérience vente textile et animation.
— Présence terrain importante.
— Résidence région ANGOULEME.

Adresser curric. vitae + photo + prétentions à : MOREAU et FILS - B.P. 26 16004 ANGOULEME.

SOCIETE MULTINATIONALE
CONSTRUCTION DE MATERIEL DE T.P.
(REGION RHONE ALPES)
recherche son

CHEF de SERVICE «GESTION des TEMPS»

- de formation ingénieur, ou équivalent, ayant quelques années d'expérience dans une usine de construction métallique ou de mécanique. Il aura la responsabilité de l'établissement et de la gestion des temps de fabrication et répondra au Directeur des méthodes,
- pour ce poste une bonne connaissance de base de l'anglais est requise.

Cette fonction offre des possibilités de développement importantes.

Discrétion assurée, envoyer C.V., photo et prétentions à N° 26.613, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LITTORAL OUEST
NOUS RECHERCHONS
pour participer à la mise au point de
Systèmes électroniques complexes

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DÉBUTANT - DIPLOMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Ecr. avec C.V. et photo en précisant rémunération souhaitée à n° 26.659 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra. Paris 1er qui transmettra

---

secrétaire général
100 000 + Sud-Est (Nord de Lyon)

recherché par

important groupe régional de distribution
solide, en développement important et continu,

missions : • prise en charge des problèmes juridiques, administratifs et financiers de la Société et des filiales • coordination de l'ensemble des services fonctionnels.

profil : • 30 ans minimum • formation supérieure (Ecoles de Commerce ou équivalent) • expérience de quelques années de préférence dans un poste financier et administratif • bonnes connaissances juridiques, notamment dans le cadre d'entreprises avec filiales.
Evolution certaine pour personnalité d'envergure.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 7237, à

AVISO conseil 49, RUE SERVIENT 69003 LYON RÉPONSE ET DISCRÉTION ASSURÉES

Importante Société Industrielle
leader dans son domaine
recherche pour structurer sa croissance :

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

3 ans d'expérience industrielle sur IBM 3 - GAP 2, salaire 50.000 francs environ, poste à pourvoir : 200 kilomètres Est de Paris.

Env. C.V. dét., photo, s/s le n° 7.510 à « Le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

---

chef des ventes
96.000 +

Société Nantaise de Prestation de Services renommée et solidement implantée sur le marché régional, recherche pour nouvelle étape de son développement commercial un CHEF DES VENTES.

Justifiant d'une solide expérience de la vente et d'un niveau d'études ESC, IUT ou équivalent, il négociera, après formation complémentaire, avec les responsables d'entreprise, les prescripteurs et animera les attachés commerciaux.

Homme de terrain, il n'interviendra pas cependant à plus de 100 km de Nantes.

Adresser lettre + C.V. sous réf. CD2 à Monsieur BLIN garant d'une discrétion absolue.

Centre P.S.I. *9, rue Lafayette 44000 Nantes*

L'OFFICE DEPARTEMENTAL H.L.M. DE L'ORNE

recherche

LE CHEF DE SES SERVICES TECHNIQUES
ingénieur de formation
il sera chargé des constructions neuves de la réhabilitation et de l'entretien du patrimoine

LE CHEF DE SES SERVICES ADMINISTRATIFS et FINANCIERS
de formation financière, économique et comptable, il sera chargé de la gestion de l'Office dans ses domaines

Adresser candidature et C.V. à :
M. LE PRESIDENT de l'Office des H.L.M. de l'Orne
B.P. 76 - 61003 ALENÇON Cedex

LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE
propose le poste de

adjoint au directeur du marketing

à un candidat, diplômé d'une Ecole de Commerce, ayant au minimum 28 ans, et si possible une expérience de quelques années dans la V.P.C.

Il aura la charge d'un service de 20 personnes et la responsabilité du lancement des campagnes de publicité et de promotion, de l'analyse des résultats, de la gestion des stocks...

Rémunération très motivante
Résidence : EVREUX

Pour obtenir informations complémentaires écrire sous référence 5110 C

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

Société Negoce C.A. 100 millions recherche pour la

direction export + 100.000

un professionnel trilingue apte à développer une branche Vins fins sur les marchés étrangers. Initiative totale.

Votre port d'attache sera dans le vignoble nantais où chais, bureaux et personnels seront à votre disposition pour suivre votre action de vente et d'implantation de réseau à l'étranger.

Pour discrétion absolue, écrire à M. Elin sous réf. VF2

Centre P.S.I.
9, rue Lafayette - 44000 Nantes.

Le Monde

INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

MOYENS DISPONIBLES POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI (1)

Dans votre recherche, soyez « tous azimuts » : utilisez immédiatement et concurremment tous les moyens existants et appropriés à votre stratégie :

— Association d'anciens élèves et services de placement des écoles ;
— Services de placement des associations professionnelles ;
— Services de placement des chambres syndicales ;
— Organismes publics d'information, d'orientation et de placement

- L'A. N. P. E. (Agence Nationale Pour l'Emploi).
  L'adresse de votre antenne locale dans la région parisienne peut être obtenue en téléphonant au 645-21-26.
  En province, il existe dans toutes les villes des agences dont l'adresse vous sera fournie par la municipalité.
- L'A.P.E.C. (Association Pour l'Emploi des Cadres, ingénieurs et techniciens) :
  Correspondance : 8, rue Duret, 75116 Paris, tél. 502-13-50
  Réception : 6, rue Piccini, 75116 Paris.
  Réception : 6, rue Piccinni 75116 Paris.

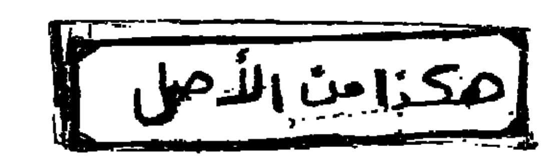
— Organismes privés d'orientation.

Les conseils que ces cabinets offrent, en général pour des honoraires non négligeables, doivent être accueillis avec réserve.

— Candidatures spontanées.

Les entreprises reçoivent davantage de *candidatures spontanées dans la conjoncture* actuelle ; aussi est-il souhaitable de sélectionner les entreprises dans les secteurs en expansion ou appelés à se développer. Même dans ce cas, sachez que le rendement est très limité et les réponses peuvent être longues à venir.

Dans votre lettre de candidature, indiquez les éléments particuliers de votre vie professionnelle qui motivent votre envoi et peuvent intéresser l'entreprise : connaissance de son organisation, ses produits, sa technologie, telle étude spécifique que vous avez conduite, etc.



هكذا من الأصل

CHEFS PROJETS UNITÉS CLÉS EN MAIN

Vous êtes Ingénieurs grandes écoles (X, Centrale, Arts & Métiers ou équivalent): Vous avez acquis une expérience de cinq ans minimum d'Ingénieurs d'affaires ou de responsables projet, dans le domaine de la pétrochimie, de la sidérurgie ou de l'énergie. Les activités que nous développons en France et à l'étranger peuvent vous intéresser.
Importante société d'ingénierie et d'entreprise générale, nous vous confierons la responsabilité d'un projet pour la France ou l'exportation.
L'essentiel de votre mission :
Prendre en charge la coordination des activités des services Etudes et Achats,
Contrôler la bonne marche des chantiers,
Assurer le dialogue avec une clientèle exigeante.
Bon gestionnaire vous êtes familiarisés avec le financement d'affaires. Le budget d'une affaire oscille entre 1 et 3 milliards.
Il est utile en outre, que vous vous exprimiez aussi bien en français qu'en anglais.
Les différents postes sont basés à Paris mais impliquent de nombreux déplacements, selon les affaires, en France ou à l'étranger.

En toute discrétion, adressez votre candidature à AXIAL Conseil, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris.
Précisez le pays ou vous souhaitez exercer vos activités ainsi que les sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas entrer en contact.

Très importante Société française liée à un groupe international en évolution technologique, commerciale et industrielle rapide, procède à un important recrutement et souhaite rencontrer des

débutants ingénieurs diplômés

BATIMENT - T.P.

HOMMES et FEMMES
à égalité de chances

pour étudier avec eux les perspectives de formation et de carrière susceptibles de leur être proposées dans les domaines suivants :

- Applications informatiques de pointe.
- Conseil aux entreprises en méthodologie de gestion.
- Assistance aux utilisateurs.

Toutes informations préalables vous seront données immédiatement au téléphone par
SVP "Ressources Humaines"

qui fixera un rendez-vous aux personnes concernées pour une réunion d'information libre et un entretien personnel d'orientation.

Appelez SVP 11-11 — Réf. 166



Département
Information Carrière
de 9 à 12.30 h
13.30 à 18.00 h
On peut également prendre contact par courrier, à
SVP ressources humaines
65, avenue de Wagram
75017 PARIS

SOCIETE MULTINATIONALE
DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
recherche

CHEF DU DEPARTEMENT AFFAIRES IMMOBILIERES

FONCTION :
Le titulaire du poste est responsable de tous les aspects de la gestion immobilière de la Société et de ses filiales françaises et étrangères :
- prospection des marchés immobiliers
- opérations d'achat, de vente, de location etc...
- administration des immeubles.

PROFIL :
- Homme âgé de 35 ans minimum,
- diplômé d'études supérieures en Droit (Doctorat souhaité),
- avoir acquis par une expérience d'au moins 10 années une parfaite maîtrise de la gestion d'un patrimoine immobilier dans un contexte international,
- posséder une très bonne connaissance de la langue anglaise.

La connaissance d'une seconde langue étrangère (allemand ou espagnol) est souhaitable.

Les candidats intéressés voudront bien adresser un C.V. détaillé avec photo et rémunération souhaitée à No 26.729 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra. Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.



responsable comptabilité clients

Filiale française (1000 personnes - C.A. H.T. 350.000.000 F) du 1er Constructeur Européen d'Ordinateurs. Nous recherchons les hommes avec lesquels nous allons accélerer notre croissance et, ce jour, un Responsable de la Comptabilité Clients.

Son service (4 personnes) dépend du Chef des Services Comptables et est chargé en particulier de la Balance Clients : reporting, recouvrement, contrôle des objectifs...

Formation comptable (minimum Certificat Comptable du D.E.C.S.).
Expérience de la fonction d'au moins une année.
ANGLAIS indispensable.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions sous la référence M 129 à :
Pierre GUERIN — ICL FRANCE — 16, cours Albert 1er - 75008 PARIS



MOTOBÉCANE Leader européen du deux roues
propose à un

analyste organique confirmé

de venir seconder le responsable technique du développement des applications informatiques. Le matériel : un HB 6000 utilise une base de données/IDS et un réseau de télétraitement/TDS.
C'est, au minimum, un bachelier ayant acquis en cinq ans une solide expérience des techniques : COBOL, moniteur TP et/ou SGBD, sur un HB 6000 ou un autre matériel de grosse puissance.
Le poste est à pourvoir à Pantin (93).
Ecrire à J. THILY ss réf. 3152 LM. **Carrières de l'Informatique.**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Kaléidoscope

En vrac et sans ordre défini

l'ENTREPRISE
Sa vocation, Caractère, Esprit, Philosophie, Volume, Sécurité, Rang, Capacité, Innovation.

Le MONDE du TRAVAIL
Ses lois. Ses servitudes. Sa rigueur. Ses limites. Son inhumanité.

SOI et les AUTRES
Ses tendances, motivations, incertitudes, hésitations. Son angoisse. Ses questions. Ses complexes et préjugés. Son conditionnement. Son éducation. Sa formation.

ET C'EST TOUJOURS.
l'auberge espagnole

Il faut s'y mettre à plusieurs pour tenter de mettre un peu d'ordre dans tout cela. Et beaucoup de bonne volonté réciproque pour y parvenir. Et de gros moyens pour donner une suite exaltante au diagnostic.

Nous savons.
Nous comprenons.
Nous pouvons.

et nous vous aiderons à trouver une voie originale pour vos capacités si elles s'accompagnent d'un
tempérament de battant et de conquérant

Notre Entreprise ne cherche pas un profil type. N'exigez pas d'elle qu'elle réponde au profil idéal dont vous rêvez.

Si vous avez 21 ans révolus et une solide formation générale écrivez-nous.

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. GO 1120
13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir préciser la référence)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PLUS DE 3.000 PERSONNES DONT NOMBRE ÉLEVÉ DE CADRES ET TECHNICIENS - FILIALE PUISSANT GROUPE A ACTIVITÉS INTERNATIONALES
recherche pour siège PARIS

DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

CE POSTE DE LARGES RESPONSABILITÉS
peut convenir à cadre supérieur 38 ANS mini. disposant :
- solide formation supérieure de base et large ouverture de vue sur les problèmes sociaux ;
- 8 à 10 ans expérience pratique gestion dynamique du personnel acquise dans industrie ;
- qualités marquées de négociateur et sens des relations interservices.

SITUATION IMPORTANTE AU NIVEAU DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES GÉNÉRALES DE PERSONNEL.

Traitement 200.000 F +
selon expérience et postes occupés.
Ecrire sous référence FY 114 AM.

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue
etap



INTERSUB, développement, bureau d'étude intervenant dans le domaine de l'offshore pétrolier recherche dans le cadre de son expansion

UN ASSISTANT DE GESTION

afin de lui confier, sous l'autorité du Directeur Financier rattaché à Marseille, les responsabilités suivantes :
- comptabilité analytique
- prévisions de trésorerie
- participation à l'établissement des budgets annuels et rapports mensuels
- compte-rendus financiers auprès des organismes extérieurs
- contrôle de l'application des procédures.

Ce poste ne peut convenir qu'à un jeune diplômé I.U.T. de gestion, justifiant toutefois d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans des fonctions analogues, habitué en outre à la rédaction et la présentation synthétique des résultats.
La connaissance de l'anglais est impérative.
Adresser lettre manuscrite et C.V. à l'attention de M. Moelic - INTERSUB Développement - Silic 305 6, rue Le Corbusier - 94588 RUNGIS.

PARIS

Juriste Spécialiste du Droit du Travail

Association de droit privé, agissant dans le domaine de relations internationales (200 personnes, environ).

Notre Directeur des Services Administratifs et du Personnel souhaite engager un homme expérimenté en matière sociale, qui assurera les missions suivantes :

- se tenir au courant de la législation sociale et de son évolution afin de l'actualiser dans la gestion de nos collaborateurs,
- identifier nos besoins en formation et définir, avec nos chefs de service, les programmes adaptés, gérer les actions de formation et en contrôler l'efficacité,
- participer aux relations avec les partenaires sociaux,
- effectuer toutes études relatives à la gestion du personnel.

Ces fonctions conviennent à un diplômé d'études supérieures : Droit, Sciences Po..., ayant le sens des relations sociales et de bonnes capacités d'organisation, possédant un acquis d'au moins 5 ans dans des services du personnel (secteur tertiaire, si possible) ; *la connaissance de la législation «formation» est appréciée.*

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + C.V. détaillé, sous Réf. 71433/M à R. VERDET - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

Ingénieur Génie Civil

Cet important groupe spécialisé dans l'électronique professionnelle réalise des opérations «clés en main» à l'exportation (Moyen-Orient, Afrique...).
Cette formule suppose la prise en charge globale du chantier : l'équipement spécifique mais aussi bâtiments, routes, écoles, etc...
A cette fin nous recherchons un spécialiste de ces derniers problèmes. Il a pour responsabilités, en relation avec le chef de projet, de participer aux appels d'offre, d'orienter les choix, d'évaluer les risques ; et soumission étant faite d'assurer, assisté par 3 conducteurs de travaux, le suivi du chantier.
L'homme du poste de formation T.P. ou équivalent a l'expérience des chantiers Bâtiments et/ou Routes, effectués par sous-traitance sur des marchés étrangers.
Adaptable et disponible (déplacements de courte durée) il maîtrise bien l'anglais.
La rémunération de départ est de 115 000 F/an.

sperar

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur dossier sous référence GC 935/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

INPG - ISEN - ENSEA etc.
Multinationale Nord-Ouest Paris, recherche
ELECTRONICIEN
qui sera responsable de sa technique vis à vis des différentes divisions de la société en tant que :

INGENIEUR MAINTENANCE

outre sa spécialité, il devra être ouvert aux problèmes d'entretien dans les domaines de l'automatisme et des asservissements ; de l'hydraulique et de la régulation, etc.

Anglais indispensable

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 47092 P.A. SVP, 37, rue du Général Foy 75008 PARIS

PA SVP

SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSEIL

Un Cabinet international employant 14.000 personnes, recherche pour son CENTRE EUROPÉEN DE SUPPORT DE PROGICIELS

ingénieurs informaticiens

3 à 4 années d'expérience

Les candidats retenus devront être de formation : Grandes Écoles (Polytechnique, Centrale, Télécom., ...). Ils seront libérés de leurs obligations militaires et âgés de 25 ans minimum.
Ils auront une pratique des «grands systèmes» (O.S./V.S., I.M.S.) et une excellente connaissance de l'Assembleur I.B.M. - Une pratique de la programmation «système» sur ordinateur I.B.M. sera très appréciée.
Les candidats devront avoir de grandes facilités de contact, le sens pédagogique, et la pratique courante de l'anglais parlé.
Formation complémentaire assurée sous forme de séminaires aux États-Unis ; possibilités de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.
Adresser C.V. manuscrit détaillé, avec photo, sous référence 1763 à :

inter p.a. 19, rue St Marc - 75002 Paris
Il sera répondu à toutes les candidatures

Expert en Finances

(5 à 8 ANS D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE)

La CEGOS, premier cabinet européen indépendant de Conseil et de Formation recherche pour son département spécialisé «FINANCE et ENTREPRISES» un praticien financier de haut niveau, capable d'assister la Direction Générale de Sociétés moyennes (CA 25 à 300 MF) pour leurs divers problèmes d'engineering financier : restructuration de bilans, conseil et pilotage pour les négociations bancaires, diagnostics de rentabilité et participation aux opérations de redressement.
Ce métier de type «profession libérale», comportant études et interventions opérationnelles, convient à un diplômé universitaire ou de grande école (X, HEC,...) ayant 5 à 8 ans d'expérience dans une banque ou dans une direction financière et souhaitant développer avec une large autonomie d'action, une carrière de conseil au sein d'une équipe particulièrement performante.



Adresser lettre man. + bref CV à M. RAICHER Directeur de la Division Opérations Financières et Commerciales qui traitera les candidatures avec une totale discrétion - 33, quai Galliéni 92152 SURESNES

offres d'emploi

Juriste Spécialiste du Droit du Travail

Ingénieur Génie Civil

INGENIEUR MAINTENANCE

SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSEIL

ingénieurs informaticiens

Expert en Finances

LA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES d'une Importante Société recherche pour PARIS

un cadre de personnel

de formation supérieure (licence en Droit)
Chargé d'assurer des études et des travaux de réglementation sociale.
Expérience de 5 à 8 ans acquise au sein d'une direction de personnel.
Poste intéressant pour candidat qualifié.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, références et prétentions à N° 28.618 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

HEC, ESSEC, ESCP... Votre avenir à court terme : DIRECTEUR D'AGENCE

Filiale d'un puissant groupe international, notre Société s'affirme sur le marché européen de l'informatique et des biens d'équipements industriels.

Son style de management est axé sur le développement des hommes et leur accession progressive à des responsabilités croissantes.

Nous souhaitons rencontrer des diplômés de l'enseignement supérieur commercial, pour leur confier les directions de nos agences à Paris ou en province.

Débutants

Vous pourrez confronter vos connaissances et vos ambitions avec la réalité pratique et concrète de l'entreprise.
Après une période d'intégration et de formation adaptée à vos connaissances, vous aurez acquis l'autonomie et la maturité nécessaire pour diriger une agence.

Expérience professionnelle

(2 à 3 ans minimum)

Vous vous verrez confier l'un de ces postes dans les 6 mois à venir. Vous aurez, au cours de cette période, la possibilité de vous familiariser à notre politique commerciale et à nos méthodes de gestion.

Que vous soyez dans l'un ou l'autre cas, faites nous part de votre expérience et de vos ambitions en adressant une lettre manuscrite et un C.V. détaillé à S.N.P.M.- P.A., 100 Av. Charles de Gaulle 92522 Neuilly Cédex, et en précisant la référence 14 225.

3M

USINES DE BEAUCHAMP (Val d'Oise)

ingénieur chimiste

TYPE : ENSI ; INSA ; HEI ; etc.
- ANGLAIS INDISPENSABLE
- débutant possible.
- seraient appréciées, mais non éliminatoires, des connaissances :
  - sur les résines et les matières plastiques,
  - sur les métaux,
  - en langue allemande.

ROLE : développement de produits et mise au point de nouvelles techniques de fabrication.

Envoyer C.V. photo et prétentions au Service Recrutement, 3M FRANCE Avenue Boulé 95250 BEAUCHAMP.

PA SYP

Un Groupe de Presse spécialisée cherche

UN ADJOINT DE DIRECTION

EDHEC, ESSEC, HEC, SUP. DE CO...

débutant ou ayant une première expérience professionnelle.

Il aura pour mission, avec une prise de responsabilité progressive, de promouvoir les publications en France et à l'étranger : élaboration et mise en œuvre de plans de marketing, conception et gestion des opérations publicitaires, participation aux manifestations professionnelles. Il assurera, par ailleurs, en relation avec un des dirigeants, le suivi du contrôle de gestion des revues.

Cette activité qui s'inscrit dans le cadre de l'expansion rapide du Groupe, pourrait offrir de larges possibilités d'évolution. Elle implique quelques déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Ecrivez sous réf. M 3865 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

GEM

gi SERTI SELECTION 49, avenue de l'Opéra 75002 PARIS

LE CONTINENT "ASSURANCES"

Recherche, pour participer au développement de son service informatique :
370, 145 et 148 — C.I.C.S. — DL 1 — 3790

1° PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

Une expérience d'au moins deux ans du Cobol ou/et de l'Assembleur est nécessaire.

2° ANALYSTES CONFIRMÉS

Une connaissance de l'assurance est souhaitable.

Une expérience de deux à trois ans d'analyse fonctionnelle et organique est nécessaire.

La préférence sera donnée à des candidats à potentiel élevé pouvant prendre, ultérieurement, la responsabilité d'applications importantes ou de projet.

Adresser C.V. manuscrit et photo à :
Monsieur DISCOURT - LE CONTINENT
62, rue de Richelieu — 75002 PARIS
Il sera répondu à toute candidature.

---

industrie alimentaire

TECHNIQUE - PRODUCTION - PERSONNEL

Nous sommes parmi les "Major" dans le groupe des multinationales de l'alimentation. En France où, premiers sur nos marchés, nous anticipons un bon développement, nous avons des plans d'investissement très importants pour les années à venir. Nous renforçons de ce fait nos équipes industrielles et recherchons des hommes de potentiel (nos promotions vers des postes de responsabilité sont généralement rapides) :

chef du service projets dans le département investissements industriels

(PROJECT LEADER)

Ce service a la responsabilité des très grosses études et exécutions de travaux neufs dont est chargé le Département de l'Engineering. Le Chef de Service fait établir et contrôle les dossiers d'études préliminaires, d'avant-projets, de projets et d'exécutions. Chaque dossier comporte schémas, plans, spécifications, plannings, éléments de rentabilité, etc... Il assure la coordination et la bonne fin des travaux. Il est responsable du respect de la qualité, des coûts et des délais, du développement de son équipe.

La préférence sera donnée à un ingénieur ayant une expérience similaire (technique, gestion, commandement) dans des industries alliant des process à des systèmes de conditionnement. Un anglais plus que correct est indispensable. Lieu de travail : Paris-Ouest. (Réf. 1039-M)

adjoint au chef du personnel usine

pour assurer le recrutement et la formation de tous les ouvriers, employés, agents de maîtrise de l'usine ainsi que la gestion du personnel d'un important service détaché du Siège.

Ce poste conviendrait soit à un débutant ayant des diplômes de tout premier plan (X, HEC, MBA), soit à une personne de niveau universitaire ayant déjà une certaine expérience de ce type d'activité. Dans tous les cas, les candidats devront témoigner de leur intérêt réel pour les sciences et techniques humaines appliquées. Le titulaire du poste recevra tout l'appui et le temps nécessaires à sa mise au courant et trouvera dans cette fonction le point de départ d'une carrière intéressante et variée (notre politique de promotion dans des domaines techniques différents y pourvoira). Anglais vraiment nécessaire. Lieu de travail : Paris Est. (Réf. 1040-M)

Pour ces deux postes, envoyer C.V., photo et lettre manuscrite (au stylo plume sans guide lignes) sous référence correspondante à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Création de poste

Un des premiers groupes français dans le conseil et les services en informatique, recherche pour prendre en charge, au niveau national, la conception et le développement de logiciels d'application, utilisant un système original d'exploitation en fonctionnant en batch et télétraitement

Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles

Les uns ayant 2 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion et la maîtrise d'un langage, les autres étant débutants avec spécialisation informatique et dégagés obligations militaires.

Les candidats possédant le sens des relations avec les clients et capables de prendre des responsabilités pourront accéder rapidement à des postes intéressants.

Formation complémentaire assurée.

Lieu de travail : PARIS.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + C.V. et photo, et niveau de rémunération à Mme CLERE sous réf. 73401/M à Sélé-CEGOS - 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

Ci GI Compagnie Générale d'Informatique

société de conseil
en informatique de gestion
offre carrière

analyste-programmeur

à débutants

ayant au moins 2 années d'études scientifiques après le baccalauréat

libérés de leurs obligations militaires

les candidats engagés recevront une formation aux techniques de la c.g.i. (CORIG, PAC)

envoyez c.v. + photo
à madame jamet
c.g.i.
84, rue de grenelle, 75007 paris

PFIZER FRANCE

Filiale de Pfizer Inc. (C.A. mondial $ 1,9 milliard), notre Groupe a développé en France plusieurs activités (pharmacie, chimie, cosmétiques, alimentation animale, etc.) représentant plusieurs unités de fabrication et de commercialisation, avec des effectifs supérieurs à 1.200 personnes.

DIRECTEUR des AFFAIRES SOCIALES

Rattaché au Président, il représente ce dernier dans toutes négociations syndicales, patronales et internationales. Il définit, propose et coordonne la mise en œuvre de la Politique Sociale du Groupe pour l'ensemble de ses activités en France. Par l'intermédiaire des chefs de personnels d'Etablissement et du Responsable de la Formation, il supervise et aide à la réalisation des objectifs de gestion du personnel (recrutement, formation, rémunération, mouvement des effectifs, conditions de travail).

Le candidat sera de nationalité française, âgé de 38 ans environ, formation supérieure et anglais courant. L'expérience approfondie de la gestion courante et prévisionnelle du personnel sera doublée d'une pratique importante de la négociation sociale en France, acquise dans des établissements de fabrication comme au niveau du siège. Il occupe actuellement des responsabilités élevées dans la fonction sociale, dans les secteurs pharmaceutique, alimentaire ou tout autre secteur nécessitant de coordonner la diversité des populations et des conditions d'emploi.

L'intérêt du poste, la rémuneration et l'environnement de travail au Siège ORSAY (20 minutes de Paris par autoroute) devraient attirer des candidats de premier plan.

Les candidatures, adressées à Interaction, 53, rue de Lisbonne, 75008 PARIS, seront traitées avec une absolue discrétion.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

pour renforcer ses équipes de support technique à la clientèle

Ingénieurs technico-commerciaux — Réf. : M1

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Connaissance des systèmes IBM ou CONTROL DATA appréciée.
Seront chargés de travaux d'enseignement, de rédactions, de documentation, de conseil technique.

Ingénieur technico-commercial — Réf. : M2

Ayant plusieurs années d'expérience en OS et IBM.
Connaissant si possible le DOS pour prendre en charge l'implantation et l'optimisation de chaînes de travaux sur les systèmes de la CISI.

Adresser C.V. et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à C.I.S.I., 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Emploi et Carrières

Banque étrangère

recherche pour son Siège

CADRE DE HAUT NIVEAU

(formation Sciences Po., HEC ou ESSEC)

pour assumer la responsabilité des Services d'Exploitation

Le poste exige :

- un sens commercial aigu ;
- une maîtrise complète de la gestion des opérations de Banque, notamment avec l'Étranger ;
- une bonne expérience de l'organisation des Services.

Envoyer CV et prétentions sous n° 11959 B BLEU 17, rue Lebel 94300 - Vincennes.

Discrétion assurée

---

gan assurances

le gan vie

recherche pour son important département informatique (200 personnes) travaillant sur matériel IBM 370, DOS/VS, CICS/VS, DL1

CHEF DE PROJET

(INGENIEUR GRANDES ECOLES : SUPELEC, MINES...)

Ce poste permettra à un candidat dynamique de valoriser :
- son expérience de l'analyse de 3 à 5 ans,
- son sens des contacts humains et de l'organisation,
- ses aptitudes à l'encadrement.

La connaissance du D.L. 1 est appréciée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à Mme DEGEY, 2, rue Pillet Will - 75009 PARIS. Discrétion assurée.

---

28 ans mini. — 70.000 +

GROUPE IMPORTANT - C.A. 1500 MILLIONS F. HT - EFFECTIFS 4.400 PERSONNES - 21 USINES RECHERCHE UN

Adjoint du Chef de Service Comptabilité Générale

POUR ASSISTER LE CHEF DE SERVICE (eff. 10 pers.) dans les domaines suivants :
- opérations comptables courantes
- analyse des comptes, préparation des situations périodiques et élaboration des bilans de fin d'année
- coordination des travaux liés aux immobilisations et amortissements
- participation aux travaux préparatoires à la consolidation.

De bonne formation théorique, niveau BTS, il aura une expérience de 3 à 5 ans dans un poste analogue - l'expérience des relations avec l'informatique et la connaissance de l'anglais seront appréciées.
Une formation complémentaire en matière de consolidation sera assurée si nécessaire.

Lieu de travail : La Défense.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + CV détaillé + photo + rémunération souhaitée sous réf. 73402/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS : 33, quai Gallieni 92152 SURESNES.

offres d'emploi

FILIALE IMPORTANT GROUPE DISTRIBUANT DU MATERIEL D'ELEVAGE
région TRAPPES (78)
recherche
dans le cadre de son développement

CHEF DES VENTES

- dynamique et disponible,
- capable de diriger une équipe.

VOUS AVEZ :
- 28 ans minimum,
- l'expérience de la direction des ventes si possible dans le machinisme agricole,
- une bonne connaissance du milieu agricole.

NOUS OFFRONS :
- un poste clef, basé au siège, au sein d'une direction jeune,
- une rémunération motivante + voiture société.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à No 25089 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

ENTREPRISE DE MACHINES ET OUTILLAGES
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE TAILLE INTERNATIONALE
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

LE POSTE :
— prospection et visites de la clientèle ;
— contacts avec le bureau d'études ;
— calculs des prix de vente ;
— établissement des propositions et leur suivi ;
— gestion des affaires en cours ;
— surveillance des délais de livraison ;
— réceptions techniques ;
— visites après-vente ;
— examen des prix de revient ;
— résultats.

LE CANDIDAT :
Diplômé études sup. A.M. ou équivalent aura :
— une bonne connaissance en étude et fabrication acquise dans le dom. de la machine-outil (industrie ou négoce) ;
— de solides notions en asservissements hydr., pneumatique, électronique ;
— un esprit pragmatique ;
— une bonne présentation ;
— excellents contacts à tous niveaux ;
— facilités de rédaction.
La connaiss. de la langue anglaise est souhaitée.

LES CONDITIONS :
— implantation dans la banlieue Nord-Ouest ;
— rémunération attractive ;
— de nombreux avantages sociaux ;
— possibilités d'évolution de carrière.

Adr. C.V. détaillé, photo et prét., ss numéro 26.584. Contesse Publ. 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

L'informatique
d'une importante
société d'assurance
recherche
INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
(X, Centrale, Télécom., Sup. Aéro., Sup. Élec.)

chef de projet

- possédant de solides connaissances en informatique de Gestion (5 ans d'expérience minimum),
- destiné à l'encadrement de projets importants nécessitant l'emploi de techniques de Bases de données et de Télétraitement,
- une expérience sur mini-ordinateur serait appréciée.

Adresser dossier de candidature avec lettre manuscrite, photo et prétentions, sous référence 12.663, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann 75008 Paris, qui tr.

Havas Contact

SOLVAY & CIE

SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES de taille internationale
recrute

UN ADJOINT A CHEF DE MARCHES

Définition du poste : promotion des ventes et prospection de nouveaux marchés pour nos produits (industriels) sur tout le territoire français.

Ce poste convient à un jeune diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, même débutant, souhaitant faire carrière dans une grande entreprise.

Les offres de candidatures, manuscrites et accompagnées d'un C.V. et d'une photo, sont à adresser à *SOLVAY et Cie Direction du Personnel* 12, cours Albert-1er, 75383 Paris Cédex 08.

Notre DIVISION SIMULATEURS et SYSTEMES ELECTRONIQUES recherche dans le cadre de ses développements VISUALISATION

jeunes ingénieurs

pour leur confier l'étude et la réalisation de processeurs rapides adaptés à la génération d'images synthétiques.

Lieu de travail : TRAPPES (78).

Adresser C.V. sous référence IC77/3 au Service du Personnel B.P. 42 78190 Trappes

L.M.T.

---

offres d'emploi

CENTI
recherche

2 CHEFS DE PROJET

6 ans d'expérience, pratique COBOL. Affectation en province.

INGÉNIEUR, ANALYSTE, PROGRAMMEUR

ayant pratique d'un ou plusieurs langages : PL 1/0S si possible avec IMS, ASS 370, COBOL, A.P.L., ASS MITRA, ASS MODCOMP, COBOL CDC, FORTRAN H.P. 1000 sous R.T.E. - 3 avec IMAGE.

JEUNES INGÉNIEURS

ayant pratique : Assembleur pour applications temps réel ou logiciel de base ou mini de gestion.

LIBRES RAPIDEMENT.

Tél. ou envoyer C.V. avec prétent. CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 PARIS, 222-25-31.

Cie MINIÈRE FRANÇAISE

en expansion, développant d'importantes exploitations en France et à l'étranger, recherche

INGÉNIEUR
Centrale, IDN, AM, ENSI, ...

Ayant de préférence une option Génie Chimique et environ 5 ans d'expérience professionnelle en Ingénierie.
La pratique de l'anglais est nécessaire. Il aura une activité en région parisienne dans le domaine de la conception et de la réalisation d'usines de traitement de minerais en collaboration avec des étrangers. Il pourra éventuellement avoir un développement de carrière Outre-Mer.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence BO/US à

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
proche banlieue Ouest de Paris
recherche

INGENIEUR

Pour conception et programmation de matériels de télécommunication SUR MICROPROCESSEUR INTEL 8080 A
Expérience minimum de deux ans requise (Circuits électroniques et logiciels de microprocesseurs).
Env. C.V. détaillé et prétentions à C.G.P. nº 518, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

---

offres d'emploi

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ

CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT
recherche
pour son département fiscal un spécialiste fiscal ayant environ cinq ans d'expérience, comprenant, de préférence, une période dans l'administration (service des vérifications).

- Travaux variés de responsabilité.
- Rémunération élevée pour candidat ayant profil requis.
- Connaissance de base de l'anglais nécessaire.

POSTE BASE A PARIS

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae à M. Breton
WHINNEY MURRAY ERNST & ERNST
19, avenue Montaigne. — 75008 PARIS
TEL. : 720-82-58.

Discrétion totale assurée

Le S.E.I.T.A. recherche, dans le cadre de sa nouvelle structure de marketing

UN CHEF de PRODUITS

responsable d'un groupe de produits ; il sera chargé :
- d'analyser l'évolution de leurs marchés ;
- de proposer, coordonner et contrôler la politique marketing ;
- de mettre au point les cahiers des charges des nouveaux produits.

Les candidats, de formation HEC ou ESSEC, devront :
- justifier d'une expérience de quelques années dans le marketing des biens de grande consommation ;
- avoir une bonne pratique de l'étude du marché ;
- s'exprimer en anglais et en allemand ;
- être âgés de 30 ans environ.

Adresser les candidatures à la DIRECTION DU PERSONNEL du S.E.I.T.A., 53, quai d'Orsay, 75340 PARIS CEDEX 07.

---

ingénieur équipements et systèmes mécaniques

Société d'Ingénierie et de Construction Nucléaire située à Paris vous propose de vous intégrer à une équipe assurant la responsabilité technique depuis la conception de l'avant-projet jusqu'aux essais de machines et mécanismes destinés à la manutention et au chargement de combustible.

Une expérience de quelques années en mécanique générale, acquise au sein d'un bureau d'études ou en fabrication est nécessaire.

Ecrire No 25.981 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Le Monde
INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

☐ Direction générale, fonctions multipostes.
☐ Marketing relations publiques publicité.
☐ Informatique.
☐ Production entretien.
☐ Ingénieurs.
☐ Etudes organisation et recherche.
☐ Direction financière et administrative.
☐ Comptabilité.
☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
☐ Direction commerciale vente.
☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
☐ Banques - Assurances.
☐ Professions médicales et paramédicales.
☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
☐ Cadres débutants.

2) Entourez, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	38	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	565	594	622	647	670
52 semaines	118	230	336	438	530	618	700	777	847	912	971	1018	1064	1109	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - *5, rue des Italiens, 75009 PARIS*

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL. : ______________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

13 SEPTEMBRE 77

---

offres d'emploi

CIT ALCATEL

DEPARTEMENT COMMUTATION
78140 VÉLIZY, recherche
pour concevoir et réaliser le logiciel de **centraux téléphoniques pilotés par ordinateurs**
ainsi que le logiciel de support associé

1 INGÉNIEUR « LOGICIEL » position II

formation grande école (ou équivalent) possédant 2 à 4 années d'expérience dans le développement de logiciel **de gros systèmes**

3 INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Dégagés du Service National
formation grandes écoles (ou équivalent)

4 ANALYSTES PROGRAMMEURS

Dégagés du Service National
formation DUT informatique (ou équivalent)
Débutants ou possédant **2 années d'expérience de réalisation** en langage évolué

Pour tous ces postes, connaissance de l'**IRIS 80** apprécié.

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) à
CIT ALCATEL Service Recrutement
10, rue Latécoère 78140 VÉLIZY

FOUGEROLLE

GROUPE INTERNATIONAL T.P. BATIMENT
C.A. 3,17 milliards - 19.300 personnes
recherche

UN INGENIEUR
(X, PONT, CENTRALE, MINES, TP...)

basé à Paris, ayant 3 ou 4 ans d'expérience en études et/ou construction de chemin de fer pour étude de chantiers très importants au Nigéria.

Connaissance si possible des normes et procédés anglais.

Langue anglaise souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à SERVICE RECRUTEMENT
3, avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS AYANT PLUSIEURS USINES ET NOMBREUSES FILIALES FRANCE ET ÉTRANGER

Siège Paris recherche

JEUNE CADRE FINANCIER

POUR SON SERVICE CONTROLE FINANCIER FILIALES

Ce poste peut convenir à diplômé ESSEC, ESCP, ESCAE option Finances Comptabilité (DECS apprécié) ayant acquis 3 à 4 ans expérience contrôle financier au Audit interne dans grande firme industrielle.

Il s'agit d'un poste impliquant un très bon potentiel et permettant évolution de carrière intéressante au sein d'un groupe *dynamique*.

Ecrire sous référence LB 155 AM

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

L'établissement parisien d'une importante entreprise de TRAVAUX PUBLICS propose le poste de

responsable administratif et du Personnel

à un homme de formation supérieure, ayant au minimum 40 ans et ayant acquis une très solide expérience dans la fonction personnel, dans une entreprise (T.P. souhaités) employant au minimum 800 personnes.

Rattaché au Directeur de l'établissement, il aura délégation pour animer et coordonner *l'action des différents services pour les questions* administratives et du personnel propres à l'établissement.

Pour obtenir informations complémentaires écrire sous réf. 592 G2

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris.

FILIALE INFORMATIQUE
d'un important groupe d'assurances
(quartier Saint-Lazare, PARIS)
recherche

PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

Connaissances souhaitées
COBOL - ASSEMBLEUR 370 - OS/VS1 G.I.C.S.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo, traitement actuel et prétentions sous référ. 3083
Publicité GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

offres d'emploi

Entreprise de premier plan région parisienne, recherche pour Département INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

CHEF DU SERVICE LOGICIEL TEMPS REEL

Poste proposé :

Responsabilités effectives des projets, des hommes, du budget.

Conditions exigées :

Ingénieur diplômé formation très grande école, expérience réelle et prouvée de Direction de Service avec responsabilités équivalentes.

Adresser candidature, cv manuscrit, photo, prétentions, sous réf. 67503, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Très importante société

recherche :

UN CHEF DU SERVICE DE CONTROLE INTERNE

130.000-150.000 F

Possédant :

- formation : HEC, ESSEC, DECS ou équivalent ;
- 5 ans d'expérience dans société multinationale d'origine américaine ;
- parfaite connaissance langue anglaise.

Devra pouvoir concevoir et mettre au point les textes de procédures administratives.

Poste nécessitant une forte personnalité permettant une évolution vers des fonctions de Direction au département finances.

Sera appelé occasionnellement à se déplacer en province.

Adr. lettre manuscr. avec C.V. détaillé, prét. et photo sous n° 25.954 CONTESSE publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche

DES JEUNES DIPLOMES

DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(école de commerce, université, école d'ingénieur) pour la VENTE de ses produits Grand Public.

Les candidats devront être très motivés par cette fonction et auront le goût de la performance.

Les postes sont à pourvoir à PARIS (possibilités d'affectation ultérieure en province).

Pour faire acte de candidature, écrire sous la réf. ECDM 977-252 avec C.V., photo, prétentions à Madame Le Guet - T.I.F. - B.P. No 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

FRISCH FRANCE

dans le cadre de son expansion

recherche

VENDEUR HAUT NIVEAU

connaissant les marchés et les matériels T.P. pour vendre à PARIS et dans la région parisienne

— ses CHARGEUSES sur pneus ;
— ses NIVELEUSES et aussi les DUMPERS FAUN.

Situation premier plan et d'avenir.

Envoyer dossier à FRISCH FRANCE 5, rue Antonin-Dumas, 69200 VENISSIEUX.



FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO PARIS

recherche

Adjoint au chef comptable

Le candidat devra avoir :

- Une bonne formation comptable.
- Un minimum de 5 ans d'expérience dans les techniques comptables bancaires.
- Une bonne connaissance de l'Anglais.

La préférence sera donnée au candidat ayant l'expérience de la comptabilité sur ordinateur.

Veuillez envoyer C.V. et prétentions au Chef du Personnel, 12, avenue Hoche, Paris-8e.

Emplois et Carrières



THE FIRST NATIONAL BANK OF BOSTON

recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

plus particulièrement chargé des relations avec la clientèle.

Le candidat devra avoir:

- une formation supérieure complétée si possible par un M.B.A.
- 2 à 3 ans d'expérience dans le secteur bancaire ou les services financiers d'une entreprise
- la connaissance des mécanismes de crédit
- le goût des contacts commerciaux

Une excellente maîtrise de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. B 205 à INFRAPLAN CARRIÈRES qui est chargé de cette recherche, Tour de Lyon 185, rue de Bercy 75012 Paris.

Plein Champs

IMPORTANTE ADMINISTRATION PUBLIQUE

recherche pour Paris

INGÉNIEUR Grande Ecole

(ou MAITRISE DEA INFORMATIQUE)

2 ans expér. minimum en logiciel pour conception puis exploitation d'un système automatique évolué (commutation de messages).

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

2 ans expér. minimum en matériel pour conception intégration et maintenance de ce système.

Adr. C.V. à M. GUERINET, 21 bis, rue La Pérouse, 75775 Paris Cedex 16, ou tél. : 555-95-40 poste 70-43 ou 70-42.

AHS

Groupe International de Matériel médical et chirurgical

implante son quartier Général Européen à PONTOISE et cherche à s'adjoindre :

UN SENIOR ACCOUNTANT

Pour assurer la consolidation des bilans et budgets des filiales européennes et participer aux études financières.

Le candidat de niveau D.E.C.S. aura une pratique de 2 ans de la comptabilité des multinationales ou une expérience d'audit en cabinet.

Il parlera anglais couramment et sera disponible rapidement.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à : AHS/FRANCE - D.R.H. Boîte Postale 716. — 95004 CERGY.

Discrétion totale assurée.

UN DES PLUS IMPORTANTS CONSTRUCTEURS FRANÇAIS DE MACHINES AGRICOLES, LEADER EUROPEEN DANS SA BRANCHE,

recherche

pour son BUREAU D'ÉTUDES à MONTEREAU (77)

INGÉNIEURS

A. et M. ou ÉQUIVALENT

Leurs responsabilités s'étendront de l'innovation à la mise au point des prototypes et aux essais. Importantes motivations en créativité techniques requises.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et prét. sous réf. 129 à SERGE BAILLY CONSEIL 40, avenue Hoche - 75008 Paris.

ETPM

LEADER EUROPÉEN DE L'OFFSHORE PÉTROLIER C.A. 1976 : 1,5 milliard F.F. Fort taux de croissance Oscar à l'exportation

recherche

JEUNE CADRE DÉBUTANT

licencié en Droit (option : Droit des affaires) ayant du goût pour la fiscalité et acceptant d'être formé pour obtenir le D.E.C.S. Anglais nécessaire, Espagnol apprécié.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 5521

P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

---

Pour Etude et Réalisation d'une nouvelle génération de systèmes de commutation (Téléphonie, données).

recherchons

— **INGÉNIEURS SYSTÈME**

ayant quelques années d'expérience en programmation téléphonique.

— **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**

techniques digitales.

— **AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS AT 3 - AT P**

connaissances logiciel souhaitées.

Ecrire ou téléphoner : M. BENMUSSA, Terminaux intégrés de télécommunications, 9-11, rue Benjamin-Franklin, 78000 VERSAILLES. Téléphone : 953-72-13.

Lieu de travail : Versailles ou zone industrielle Vélizy Plessis-Robinson.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS 20.000 PERSONNES

recherche pour son Siège PARIS

CHEF EXPLOITATION INFORMATIQUE

Ce poste important peut convenir à CADRE FORMATION SUPÉRIEURE OU NIVEAU ÉQUIVALENT, AYANT ACQUIS ENVIRON 10 ANS D'EXPÉRIENCE DANS CENTRE DE PRODUCTION INFORMATIQUE

Une connaissance des grands Systèmes DOS et OS/VS, IMS, D BOMP... ainsi que la pratique des matériels IBM 370 sont souhaitées.

Sont indispensables des qualités de chef et d'animateur. Capable prendre en main une équipe qualifiée : saisie des données, ordonnancement, traitement, contrôle avec un souci marqué des délais et de la qualité.

POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE DANS GROUPE EN EXPANSION.

TRAITEMENT 100.000 F +

Ecrire sous référence MC 156 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris discrétion absolue **etap**

ENTREPRISE DE MACHINES ET OUTILLAGES FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE TAILLE INTERNATIONALE

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN D'ÉTUDES

Dans le cadre du développement de l'entreprise, études de nouvelles machines dans des domaines variés.

LE CANDIDAT :

Diplômé d'études supérieures AM ou équiv. aura :
— une formation technologique de base,
— un esprit créatif débouchant sur des solutions concrètes.

Un débutant peut présenter sa candidature.

CONDITIONS :
— implantation dans la banlieue Nord-Ouest,
— de nombreux avantages sociaux,
— possibilité d'évolution de carrière.

Adresser C.V. détaillé, photo et prét. à n° 28.588 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

1er Assureur Français du Bâtiment et des Travaux Publics



la Société Mutuelle d'Assurances

114, avenue Emile-Zola Paris 15

recherche UN

DOCUMENTALISTE JURIDIQUE

LE POSTE :

- dépouillement et analyse de la documentation interne et externe.
- création et exploitation d'un fichier.

LE CANDIDAT :

- Maîtrise ou Doctorat en Droit Privé.
- Expérience professionnelle dans une fonction similaire souhaitée.

Ecrire à Mme VIARD «Dj», S.M.A.B.T.P. 114, Avenue Emile Zola 75015 PARIS.

Havas Contact

ENTREPRISE DE MACHINES ET OUTILLAGES FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE TAILLE INTERNATIONALE

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN Responsable des Etudes

LE POSTE :

Chargé des problèmes à court et moyen terme, de la standardisation, de l'évolution des produits, des produits nouveaux.

LE CANDIDAT :

Diplômé d'études supérieures A.M. ou équiv. aura :
— la maîtrise de la conduite d'un bureau d'études acquise dans le domaine de la machine-outils ;
— de solides connaissances en automatismes.

LES CONDITIONS :
— implantation dans la banlieue Nord-Ouest ;
— rémunération attractive ;
— de nombreux avantages sociaux ;
— possibilité d'évolution de carrière.

Adr. C.V. dét. photo, prétent., sous le n° 26.586 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Centre de traitement d'opérations bancaires d'un important organisme financier PARIS-14e

recherche

pour sa division « Contrôle de gestion »

COMPTABLES

5 ans minimum expérience, soit en comptabilité générale et analytique, soit en contrôle budgétaire.

B.T.S. comptable, B.P. ou D.U.T. gestion.

Envoyer votre C.V., photo et prétent. à n° 1.993 COFAP. 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

GROUPE INTERNATIONAL

PARIS proche banlieue SUD-EST engage dans le cadre de son expansion et de la diversification de ses produits.

DIRECTEUR TECHNIQUE

Formation INGENIEUR A.M., 35 ans minimum, ayant expérience ETUDES et /ou METHODES dans entreprise DECOUPE et FORMAGE METAUX produisant en GRANDES SERIES sur MACHINES AUTOMATIQUES.

Il sera chargé de diriger équipe 6-9 CADRES et TECHNICIENS et il sera fait appel à ses qualités propres de CREATIVITE et de CURIOSITE TECHNIQUE.

Anglais apprécié

La rémunération ne sera pas inférieure à 120.000 F

Ecrire manuscrit (+photo) à N.MONFAJON SERINOX 2 bis rue du Four 94360 BRY sur MARNE

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPOTS RECRUTE PAR CONCOURS

450 INSPECTEURS DES IMPOTS

- *Formation rémunérée*
- *Fonctions et responsabilités variées*
- *Accès aux emplois supérieurs*
- *Stabilité de l'emploi*

Date des épreuves : 4-5-6 janvier 1978.
Inscription jusqu'au : 3 octobre 1977.

Les candidats doivent être âgés de moins de 30 ans au 1er janvier 1978, titulaires d'un diplôme sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou autorisés à s'inscrire en deuxième année en vue de l'obtention du DEUG de droit, sciences économiques, A.E.S., mathématiques appliquées et sciences sociales et certaines sections de sciences.

Renseignements et inscriptions :

— pour les départements de la région Ile-de-France : Centre d'études et de formation professionnelle, 15, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09. Tél. 742-42-80, poste 326 ;

— pour les autres départements : Direction des Services Fiscaux.

---

responsable de la création du service informatique

Leader sur son marché de produits destinés à la construction, la société est liée à un groupe multinational à dominante française.

Traitant de nombreuses tâches conventionnelles dans une société de service, elle a décidé de mettre en place une informatique plus élaborée.

Après établissement d'un plan informatique, le candidat retenu aura la responsabilité opérationnelle du service.

Agé d'au moins 30 ans, possédant la langue anglaise, il est diplômé de l'enseignement supérieur scientifique ou commercial et a acquis une solide expérience de conception et de mise en place de système de gestion en milieu industriel.

Le sens de la négociation, le pouvoir d'adhésion sont nécessaires pour réussir dans ce poste aux larges possibilités de développement.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 104 M.

didier vuchot consultants

34 BIS, RUE VIGNON 75009 PARIS



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

recherche

COMPTABLES

- Titulaires du B.P. Comptable, du B.T.S. ou du D.E.C.S.
- Une expérience de quelques années en Cabinet Comptable sera appréciée.
- Ils seront chargés de l'établissement des bilans des filiales de notre Groupe.

Écrire sous référence S.G. ou se présenter : SERVICE RECRUTEMENT ET ORIENTATION 9, place Édouard VII - 75009 PARIS

blou

GROUPE INDUSTRIEL EN PUISSANTE EXPANSION

recherche

SECRÉTAIRE CAPACITAIRE EN DROIT

Expérience du suivi des dossiers juridiques d'entreprise pour lui confier la fonction de

JURISTE D'ENTREPRISE

Ecrire sous référence 1981

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

Recherchons

HOMME JEUNE DYNAMIQUE désirant faire carrière

10 ans expérience minimum

SERVICE SECURITE, PREVOYANCE, etc...

Capable de former, contrôler et diriger des équipes.

En collaboration directe avec la Direction

Situation d'avenir si capable

Adresser C.V. références et prétentions sous réf. n° 3528/S à Madame MONCOURTOIS 4, rue de Casablanca 75015 PARIS

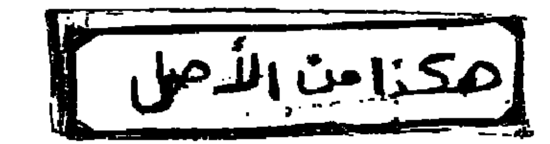
Important Constructeur Européen de matériel thermique

recherche

INSPECTEUR DES VENTES

Ingénieur thermicien ou équivalence. Expérience commerciale diffusion chaudières chauffage central. — Aptitude contacts haut niveau. Résidence Région Parisienne.

Adr. C.V. man. avec photo et prét., ss le n° 7.521 à « Le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, « Le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	[illegible]	[illegible]
OFFRES D'EMPLOIS	[illegible]	[illegible]
DEMANDES D'EMPLOIS	[illegible]	[illegible]
IMMOBILIER	[illegible]	[illegible]
AUTOMOBILES	[illegible]	[illegible]
AGENDA	[illegible]	[illegible]

offres d'emploi

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

analystes confirmés

le matériel actuellement installé se compose de :

- DEUX 370/168 - 5000 K chacun,
- UN 370/168 - AP de 6000 K,
- 550 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV (sous référence 12.664 M) Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11 92081-Paris-La Défense.

GIE

HAVAS CONTACT

FILIALE IMPORTANT GROUPE DISTRIBUANT DU MATERIEL D'ELEVAGE, région TRAPPES (78),

recherche dans le cadre de son développement

UN HOMME DE MARKETING

Chef du bureau d'études commerciales.

En collaboration et sous l'autorité du Directeur Commercial, il réalisera et mettra en oeuvre les études marketing et promotion des ventes.

Ce poste clef, basé au siège, au sein d'une direction jeune, exige :
- une formation supérieure (ESSEC, ESCP, Sciences Eco, ...)
- une expérience marketing ou chef de produit,
- un esprit créatif et le sens de la méthode,
- le goût du travail en équipe,
- une bonne connaissance du milieu agricole.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à No 25090 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

SOCIETE A VOCATION INTERNATIONALE LEADER DANS SA BRANCHE recherche pour l'Ouest de Paris

STATISTICIEN

POUR SECONDER A TERME DIRECTEUR GENERAL DE MARKETING.

Le candidat retenu sera responsable de la mise en place et du fonctionnement du service statistique, de la saisie sélective des informations, de leur négociation, de la formation du personnel en place. L'activité étendue ensuite à l'ensemble de la direction générale du marketing est susceptible d'une importante évolution.

28 ans minimum, diplômé ENSAE, ISUP ou équivalent, anglais courant souhaité, il aura une expérience réelle de 3 à 5 ans en entreprise, et une ouverture sur l'ensemble des grandes fonctions, notamment en gestion et en informatique dont il sera l'interlocuteur privilégié.

La rémunération sera en fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : PARAGON, 22-24, rue de Sèvres, 92102 BOULOGNE.

ENTREPRISE DE LA METALLURGIE (750 personnes - C.A. 190 Millions N.F.) recherche

chef service comptabilité générale

Ce cadre au minimum de 35 ans, d'un excellent niveau, rattaché à la Direction Générale doit posséder :
- une formation DECS ou équivalent
- une bonne connaissance de la fiscalité
- des connaissances générales suffisantes en informatique
- l'aptitude à assurer des missions occasionnelles d'Audit
- une solide expérience professionnelle en comptabilité générale.

Activité au siège : PLESSIS-ROBINSON.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite à No 26074 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CHIMISTE TRÈS QUALIFIÉ

PRODUITS EMBALLAGES

Important fabricant américain de revêtements d'emballages recherche chimiste très qualifié pour usine française.

LES CANDIDATS DOIVENT AVOIR UNE EXPERIENCE DE FORMULATEUR QUALIFIE EN PRODUITS DE REVETEMENTS D'EMBALLAGES.

Anglais souhaité mais non essentiel.

Veuillez répondre à :

M. G.L. WEAVER, Dexter International Corporation/Midland Division, av. de Tervuren 269, 1150 BRUXELLES. - Tél. : 762-54-60.

Société Internationale de Travail Temporaire

KELLY SERVICES

recrute

1 CHEF d'Agence CONFIRMEE ayt expér. du recrutement et du placemt personnel admin. informatique et bureau d'études,

AINSI QUE :

3 ATTACHEES CCIALES connaissant anglais si possible. Env. C.V. + photo, 87, boulev. Haussmann, - 75008 PARIS.

Société en pleine expansion recherche

HOMMES JEUNES

25 ANS MINIMUM

- Possédant permis de conduire et VOITURE ;
- Instruction min. bachelier ;
- Bonne présentation ;
- Habitant Paris ou région parisienne ;
- Aimant contacts humains et responsabilités.

Envoyer C.V., avec PHOTO et références indispensables à nº 26.664 CONTESSE Publ., 20, avenue Opéra, Paris (1er).

SOCIETE DE PERSONNEL TEMPORAIRE recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Age minimum 27 ans. Pour région parisienne. 3 ans d'expérience. Possédant voiture.

Envoyer C.V. et photo à : SELECT SERVICE 40, rue de Chabrol, Paris (10e).

Société D'OPTIQUE recherche

STANDARDISTES

âge mini. 25 ans, dipl. BEPC ou niveau form. techn. assurée Ec. à T 077.955 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Distributeur gaz spéciaux et équipements recherche pour service commercial

JEUNE CHIMISTE ou PHYSICIEN

- Visite clientèle industrie et laboratoire.
- PARIS - PROVINCE.

Env. C.V. à T 77.962 M Régie-Presse, 85 b., r. Réaumur (2e).

Important Organisme Prévoyance Militaire cherche pour collaboration immédiate :

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

Poste actif à caractère social. Voiture et bonne santé indispensables.

Ecr. avec C.V. à S.V.B.M., 20, r. Bachaumont, 75002 PARIS.

POLYDICT

(répondeurs téléphoniques)

AT 1 ELECTRONICIEN BF.

Se prés. 59, bd Strasbourg-10e.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE Grande Banlieue NORD DE PARIS recherche pour son département CALCULS

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

28 ans minimum ayant quelques années d'expérience dans le calcul des structures par la méthode des éléments finis.

Le titulaire du poste sera chargé d'études pratiques en particulier sur les points suivants :
- Etablissement de devis (temps ordinateur et personnel, délais).
- Mise en données à effectuer ou à faire effectuer par des agents techniques.
- Exploitation des résultats et rédaction de rapports d'études
- Aide à la conception des structures.

Il devra avoir utilisé des programmes de calculs appliqués à la mécanique dans un bureau d'études ou en bureau de calculs.

Adres. C.V., photo et prétent., nº 27.007 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Ste AMERICAINE de SERVICES quartier ETOILE recherche

JEUNE CADRE

pour évaluations pratiques d'usines.

Il a le sens du concret et des contacts. Nombreux déplacements. Salaire de début : 47.000 F.

Env. C.V. et photo sous nº 4.609 à PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui tr.

Cabinet d'études économiques PARIS-OUEST recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

pour études construction.

Ecr. avec C.V. et prétent. à : Nº T 77.909 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

MARKETING OFFICE

Société Etude de marché recrute

1 CHARGÉ D'ETUDES

parfaitement bilingue ANGLAIS-FRANÇAIS

1 CHARGÉ D'ETUDES

parfaitement bilingue ALLEMAND-FRANÇAIS

Ces postes conviennent à des personnes ambitieuses, H. ou F., expérimentées ou non. Il faut avoir une bonne formation de base dans l'un des domaines suivants : Psychologie sociale, Economie politique, Informatique, Statistique. De bonnes qualités commerciales seront également appréciées.

Dossier candidature adres. à : MARKETING OFFICE (J.L.N.) 19, rue Greneta, 75002 PARIS.

Filiale Société américaine banlieue Sud, recherche

DIRECTEUR ADMINIST. ET FINANCIER

Anglais indispensable.

Env. C.V. et prétentions à : Nº T 77.865 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ECOLE LANGUES cherche

PROFESSEURS

ANGL. ALLEM. ITAL. Espag., Franç.

pour enseigner langue maternelle libres octobre 77 ou janvier 78. Env. C.V. + photo + prét. à Nº 26.681, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société industrielle - 3000 personnes - proche banlieue Ouest de Paris, renforce son département Informatique et recherche un

INGÉNIEUR SYSTÈME

sur IBM 370/368 en OS/VS2

Il assurera l'assistance technique au niveau de l'exploitation et des études.

De formation ingénieur ou maitrise informatique, il possède une expérience de 2 ans minimum sur un système IBM OS/VS ainsi qu'une bonne connaissance des différents langages de programmation.

Votre candidature adressée s/réf. 32/M à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, sera transmise à la société dans les plus brefs délais.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION recherche

ATTACHÉ de DIRECTION

Formation supér., option gestion, comptabilité.

Il sera chargé :
- Des problèmes de gestion.
- De la tenue du tableau de bord.
- D'actions de conseil auprès des responsables d'exploitation.

Lieu de travail : Paris. Possibilités de déplacements. Disponible début octobre.

Adresser C.V. et prétentions à H. BACQUET, 24, rue Auguste-Chabrières, 75737 Paris Cedex 15.

SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES appartenant à un important groupe international recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer le développement des ventes de PIGMENTS dans l'industrie des ENCRES et PEINTURES.

Il sera responsable de son secteur d'activité :
- prévisions - budget - programmes d'action
- essais d'application.

Ce poste, basé à Paris, concerne un INGENIEUR CHIMISTE.

Une première expérience dans le même domaine ou un complément de formation en gestion type IAE sera appréciée.

Adresser. C.V. et prétentions à No 25.873 - Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

TECHNICIENS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

Une importante compagnie américaine spécialisée dans les télécommunications internationales, recherche deux techniciens pour l'installation, la mise en service et l'entretien d'équipements terminaux exploités par ses clients, à Paris et dans d'autres villes d'Europe.

Expérience exigée dans le domaine des transmissions téléphoniques, télégraphiques et de données. La langue anglaise parlée et écrite est indispensable.

Salaire en fonction de l'expérience.

Ecrire avec C.V. et photo à nº 26 784, Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

T. R. T.

recherche

INGÉNIEUR SYSTÈMES

Ingénieur de haut niveau

ayant une expérience dans l'étude de réseaux de télécommunication filaire.

Une connaissance de l'informatique en temps réel appliquée aux télécommunications serait appréciée.

Adresser C.V., prétentions et photo : 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Importante Société Électronique professionnelle banlieue Ouest

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Pour action technico-commerciale et vente produits de haute technicité. Diplômé école d'ingénieurs et diplômé universitaire anglo-saxon apprécié. Libéré service national. Motivé par l'action commerciale. Anglais courant indispensable, autres langues appréciées. Déplacements fréquents de courte durée.

Adresser C.V., photo (retournée) nº 26.654 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

MENSUEL FEMININ A DIFFUSION NATIONALE (siège à PARIS) cherche

UNE REDACTRICE SPÉCIALISÉE

pour ses pages pratiques

(bricolage, mode, cuisine, beauté, etc.). Expérience dans ce type de rubrique. Age souhaité 30 ans env. Env. C.V. et prétentions sous nº 7.517, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société matériel médico-chirurgical recherche

AGENT MAITRISE

service transports emballages (H. ou F.), minimum 26 ans, formation secondaire, expérience professionnelle de 4 à 6 ans, dont 3 ans minimum activité transport dans une société de distribution. Connaissances législation, tarificat., règlement litiges transports exigées (France et export).

Connaissances informatique et normes emballages et matériel de manutention appréciées. Travail proche de Paris (Mo) avec déplacements province.

Ecr. sous nº 12.448 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Société moyenne située à MAISONS-ALFORT recherche

UN CHEF DE GROUPE HOMME COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Le candidat devra être titulaire d'un B.T. ou D.E.C.S. ou B.T.S. ou équivalent et devra justifier d'une solide expérience.

Adr. C.V. et photo ss réf. 980 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

Société matériel médico-chirurgical recherche homme

CADRE GESTION

STOCKS PRODUITS FINIS

Min. 30 ans, études supérieures, expérience professionnelle de 6 à 10 ans, dont 5 ans minimum dans activité comparable. Connaissances en informatique. Travail proche de Paris (Mo) avec déplacements province. — Ecrire sous nº 12.447 B, BLEU, 17 rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

Société rénovation de style ch. pour ses travaux TRES BON

CONDUCTEUR

tout corps d'état. OBLIGATIONS : jeune, dynamique, expér. souh., voiture. Libre rap. Envoy. C.V. SORAIPA, 60, rue des Morillons, PARIS (15e)

ORGANISME D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQ. recherche

ÉTUDIANTS ou J. DIPLOMÉS

Sc. Po, ENA, HEC, ESSEC..., pr animer conférences économ. Libres 2 soirées ou 2 demi-journ. par semaine. Tél. 544-70-10 ou écr. EPI, 13, r. Cherche-Midi-6e.

Organisme de financement et de promotion immobilière

(Paris et région parisienne) recherche

COMPTABLE

B.T.S., même débutant.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo, prétentions, nº 26.488, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CADRE HOSPITALIER

recherché par importante société en vue contrôle gestion plusieurs établissements.
- Solide expérience nécessaire.
- Situation d'avenir.

Téléph. à COFREPH : 265-90-71 ou 260-35-15.

Sté ELECTROMECANIQUE DE BASSE-NORMANDIE recherche une

TECHNICIENNE de LABORATOIRE

pour un SERVICE DE PROJET APPAREILS CULINAIRES

- B.T.S. ou D.U.T. Electro-Technique.
- Expérience dans l'industrie alimentaire ou l'équipement ménager.

Pour
- Mises au point et essais sur prototypes.
- Participation à l'étude des produits nouveaux.
- Rédaction des modes d'emploi et livres de recettes.
- Participation au lancement et au développement des produits.

Adr. C.V. et prét. ss réf. 830 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

IMPORTANT GROUPE IMPRIMEUR EDITEUR recherche pour son imprimerie située à

MONTROUGE (92)

INGÉNIEUR

diplômé ICAM - A.M., H.E.I. ou équivalent, ayant une expérience d'environ 5 ans dans service technique et entretien.

Après période d'adaptation, prendra la responsabilité des Services Techniques et d'entretien de l'établissement avec, pour objectif prioritaire la maîtrise de la relation Matériel production.

Connaissances matériel imprimerie souhaitables, expérience de la fonction hiérarchique.

Evolution probable à moyen terme : poste de Direction
- Nombreux avantages.
- Salaire à débattre.

Adresser C.V. dét. + prétent. à B.P. Sce Emploi Y 3, rue Bayard, Paris-8e

---

Ville de BOBIGNY recrute

MECANICIENS O.P. 1 O.P. 2

Atelier mécanique, parc automobiles. Candidatures à adresser à M. le Maire.

SOCIÉTÉ MULTI-NATIONALE FABRICANT MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE recherche pour son département

ALIMENTATIONS STABILISÉES

SON

CHEF DE PRODUIT

Une expérience de 5 ans dans le domaine des alimentations est indispensable ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : GOULD ALLCO - B.P. nº 31, 91160 LONGJUMEAU.

CHANTELLE recherche

L'ASSISTANTE

DE SON DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES

PROFIL :
- 35 ans minimum ;
- formation supérieure incluant la psychologie industrielle ;
- quelques années d'expérience dans la fonction personnel d'une entreprise industrielle ou commerciale ;
- poste à pourvoir à Paris, mais des déplacements sont à prévoir dans les Usines.

Envoyer candidatures man. avec C.V. et prétent. à CHANTELLE, Direction du Personnel et des Relations Humaines, 41, rue Greneta, 75030 PARIS Cedex 02.

LABORATOIRE ELECTRICITE proche banlieue SUD PARIS recherche

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

dans les divers secteurs électrotechniques

INGÉNIEUR DÉBUTANT

pour études appliquées domaines électrotechnique et physique

- Formation Ecole d'Ingénieurs ou équivalent.
- Qualités de rédaction indispensables.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous le nº 5.330 à :

PUBLIFOP 100, rue de Richelieu, 75002 PARIS, qui transmettra.

G.I.S

Gestion Informatique Système recrute immédiatement

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Réf. AP 36

PL 1 / Cobol / Fortran / DL 1

ASSEMBLEUR 370

Matériel IBM ou UNIVAC 9030

Envoyer C.V. détaillé : 48, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

Pour animer notre secteur commercial « AVIATION » recherchons

INGÉNIEUR COMMERCIAL

connaissant bien les milieux aéronautiques SPECIALISE EN HYDRAULIQUE très solide expérience

Lieu de travail : PARIS. Déplacements éventuels.

Ecrire avec C.V., photo, prét., sous le nº 26.490 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Recherchons

CHEF COMPTABLE

Pour Société d'importation et d'acheminement de produits sur le plan national.

Qualités exigées :
- Expérience dans l'organisation du service de comptabilité.
- Connaissance comptabilité sur ordinateur.
- Connaissance approfondie des lois françaises du travail et des problèmes de douane.
- Connaissance de l'anglais nécessaire.

Adresser C.V. et prétentions à nº T. 77.863 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Importante Société du secteur tertiaire proche du Pont de Neuilly recherche

HOMMES ou FEMMES CAPACITAIRES EN DROIT

Désirant se former aux travaux de rédaction à caractère juridique.

Horaire mobile. Nombreux avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prét. nº 26.518, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

MAGAZINE
recherche
FEMME JOURNALISTE
(confirmée)
pour travail de DESK et REWRITING
— Sens de l'information et plume alerte indispensables.
— Excellente connaissance de l'anglais.
Ecrire n° T. 706247 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

— Vous êtes un VENDEUR DE TALENT
— Vous obtenez d'EXCELLENTS RESULTATS
AMÉLIOREZ ENCORE VOS REVENUS en devenant
ATTACHÉ COMMERCIAL
auprès d'une société JEUNE, DYNAMIQUE, en FORTE EXPANSION
où vos RESULTATS VOUS FERONT GAGNER BEAUCOUP D'ARGENT
Adr. C.V. manuscr. et photo, n° 23.648, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

...ch. DIRECTEUR (TRICE) ...ganisme de langues, forma...n continue, 30 ans min. exp. ...nilaire si poss. Responsabilité ...sion, contacts, rech. clientèle ...ofesseurs, organisation admi...stration. Salaire + intéressement. Tél. : 266-31-24.

COLLEGE SAINT-MICHEL 13, RUE EMILE-ZOLA, 59730 SOLESMES.

...riodique 2e œuvre ch. plein ...mps journaliste form. techniq. ...scrét. assur. Ecr. C.V., Arnet, ..., rue d'Amsterdam, Paris-8e.

...ciété d'étude recherche un ...génieur non débutant à temps ...rtiel pour contacts techniques ...vers, en particulier avec les administrations. ...écialisation transports urbains et circulation souhaitée. Lieu de travail Paris, déplacements en province. ...r. n° 7.444, « le Monde » Publ., ...r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

...A. H.L.M. équipée IBM 3/8 prochainement UNIVAC 90/25, ...erche analyste-programmeur ...OBOL et GAP II - 3 ans expérience minimum. ...dresser C.V. et prétentions à ...A. H.L.M. boîte postale 190, 60204 COMPIEGNE CEDEX.

Recherchons CHIMISTE ...OCTEUR ou INGENIEUR pour ...aductions scientifiques d'alle...and et d'anglais en français. Travail à mi-temps. ...r. avec C.V. à n° 26.656, ...ntesse Publ., 20, av. Opéra, ...ris-1er. Seules seront prises ...considération les candidatures correspond au poste.

SOCIETE FRANÇAISE ...CANIQUE DE PRECISION ...eader dans sa technique ...lusieurs filiales étrangères (EUROPE - ETATS-UNIS recherche pour ...son département technico-commercial international

INGÉNIEUR
...IPLOME GRANDE ECOLE
...érience de 3 à 5 ans dans l'industrie mécanique. Anglais et allemand. ...e proche banlieue OUEST.
...oste évolutif pour candidat ...apable d'initiative et ayant ...sens des contacts à haut niveau. Discrétion absolue.
...voyer C.V., photo et pré...tions sous référ. 6.890 à BLIPANEL, 20, rue Richier, ...41 Paris, Cedex 09, qui tr.

Société disposant d'un ...DINATEUR ICL recherche
J.H. PROGRAMMEUR COBOL
...utant, 5 X 8, 13e mois, ...semaine congés, particip. aux ...ultats. Mutuelle. Avantages sociaux divers. ...pas se présenter, env. C.V. ...nuscrit et prétentions à : R. THIAULT, 123, r. d'Alésia, 75014 PARIS.

STE DE SYSTEMES INFORMATIQUE en expansion rapide recherche :
INGÉNIEUR CONFIRMÉ
Grande Ecole
...our encadrement de projets informatique de process ...c responsabilités sur concep..., démarrage et réalisation des applications France et Etranger.
Langue anglaise indispensab. Lieu de travail : banlieue Sud-Ouest Paris. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.
... C.V. détaillé, photo et ... à n° 26.382 Contesse Publ. 20, avenue Opéra, Paris-1er

Société d'H.L.M. PARIS
recherche
ATTACHÉ FINANCIER
sera chargé du financement des programmes locatifs.
...mation supérieure et expé...nce dans organisme d'H.L.M. ou C.I.L. indispensables. ...v. C.V., photo et prétentions ...o 25.138 Contesse Publicité, ... av. Opéra, Paris-1er qui tr.

ORG. SEC. SOC. rech.
DEUX ANIMATEURS
...formation pour actions de ...mat. en méthodes modernes ...gestion. Les candidats de...nt avoir 25 ans min. expér. ...f. ou diplôme universitaire. ...équents déplacements. Possib. ...carrière. Candid. sous pli ...mé avec copie des diplômes ...photo d'identité à M. le Directeur de l'U.C.A.N.S.S. Tour Maine-Montparnasse ...s 45 et 46, 33, av. du Maine 75755 PARIS CEDEX 15

Ets Publics d'aménagem. de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines recherche :
L'ADJOINT AU CHEF
de la division de l'urbanisation qui suivra les programmes, les contrats et les projets d'équipements publics. Formation supérieure, niveau maîtrise ou Ecole d'Ingénieur. 35 ans min., plusieurs années d'expérience et de responsabilités techniques et administratives en architecture et en urbanisme.
Adr. C.V., photo et prétentions, à Buloyer, Magny-lès-Hameaux, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

ORG. SEC. SOC. rech.
CADRE
pour direction d'une équipe chargée de la conception et de l'animation d'actions de formation et de perfectionnement en ORGANISATION DU TRAVAIL. Les candidats devront avoir 25 ans minimum, diplômés organisation du travail ou solide expérience professionnelle, bonne pratique de l'animation. Fréquents déplacements. Candidature sous pli fermé avec copie des diplômes et photo d'identité dans un délai de 8 jours à M. le Directeur de l'U.C.A.N.S.S. Tour Maine-Montparnasse Btes 45 et 46, 33, av. du Maine 75755 PARIS CEDEX 15

C.E.F.T.
(ORGANISME D'ETAT) Sud de Paris (Métro) recherche
INFIRMIÈRE D.E.
Week-ends libres. Conditions fonction publique.
Ecr. au Service du Personnel 18, rue du Docteur-Zamenhoff 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

IMPORTANTE SOCIETE Siège LEVALLOIS recherche :
JURISTE DROIT PRIVÉ
Niveau licence en Droit (débutant : Formation assurée) intéressé par problèmes contentieux toutes natures, pour renforcer section contentieux. Dégagé obligations militaires.
Ecrire avec C.V., prétentions à n° 26966, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour AFRIQUE NOIRE
JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMÉS ÉLECTROMÉCANIQUE
I.A.E. APPRECIE
Anglais indispensable.
Adr. C.V. et prétent. à n° 26782 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
PRODUITS D'EMBALLAGE INDUSTRIEL
Goût du contact et expérience acheteur industriel nécessaires. Déplacemts France et Etranger. Statuts Cadres.
C.V. manuscrit et photo à n° 7.525 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORT. Sté INDUSTRIELLE quartier SAINT-LAZARE recherche pour son service
CONTROLE DE GESTION COMPTABLE
niveau BP ou BTS ayant expérience comptabilité industrielle.
40 h. 5 jours. Cantine.
Envoyer lettre C.V. manuscrit av. photo et prét. ss réf. 5686.
L.T.P. 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

Nous recherchons
TELEXISTE Jne Fille ou J. Homme
pour sté d'importation et d'acheminement de produits sur le plan national. Connaissances anglais, français, hébreux exigées. Expér. 2 ans souhaitée. Seulement candidat sérieux, se présenter
Ecr. n° T 77.907 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-20e.

CIE D'ASSURANCES PARIS-9e recherche
REDACTEUR ET GESTIONNAIRE
expérimentés en production risques divers.
Ecrire sous réf. N° 7.600 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

P.M.I. recherche UNE JEUNE
COMPTABLE
confirmée, connaissance allemand apprec. mais pas indispensable. Ecrire avec C.V. et prétentions à ARGUS - B.P. 57 95220 HERBLAY

Pour travx normalisation NATIONAL et INTERNATIONAL recherchons
INGÉNIEURS
DIPLOMES GDES ECOLES
— Expér. min. 5 a. dans entrep. de mécanique.
— Esprit d'analyse et de SYNTHESE.
— REDIGEANT BIEN.
— ANGLAIS ECRIT EXIGE.
— ESPRIT DE CONCILIATION.
Ecr. U.N.M. 7 r. de Logelbach, 75017 PARIS

La Filiale Médicale d'un Groupe Français spécialisé dans les GAZ offre (Banlieue Sud de Paris) un poste
d'AIDE CHIMISTE 2e DEGRE
OU CHIMISTE 1er DEGRE
pour le laboratoire de contrôle de ses productions à tous candidats (es) rigoureux et méthodiques, désireux de s'associer au travail d'une équipe industrielle. Age indifférent.
Envoyer C.V. et prétentions à A.M.P. (n°3538/S) 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS qui transmettra.

secrétaires

TRES IMPORTANTE SOCIETE PARIS (15e) recherche pour son Directeur Commercial Export
UNE SECRÉTAIRE
FORMATION B.T.S.S.
BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
capable de devenir rapidement une véritable assistante
Le poste conviendrait à personne possédant solide expérience et habituée à prendre initiatives.
Tous avantages sociaux (Horaire souple, restaurant entreprise, etc.).
Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 26.133, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

de direction

LA SECRÉTAIRE DU P.-D.G.
est recherchée par une importante société alimentaire filiale d'une société multinationale.
Elle possédera une expérience du Secrétariat de Direction au niveau élevé (de préférence dans un environnement international) et sera PARFAITEMENT
BILINGUE ANGLAIS
Lieu de travail : grande banlieue Sud Paris.
Adresser candidat. avec C.V. et photo à N° 26.393 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cédex 01.

Dactylo

Ch. DACTYLO expériment. sur I.B.M. Profession libérale. - 742-52-12, le matin.

Secrétaires

Médecin hospitalier cherche
EXCELLENTE SECRETAIRE STÉNODACTYLO
libre de suite. Tél. 273-24-42.

Pour remplacement 4 mois ch. secrét. sténodactylo libre de suite. Lancelot, 233-51-15.

Me Montmartre. Sentier-Bourse J.F. BONNE DACTYLO 20 ans minimum, bac ou niveau sérieuse, pour petit secrétariat sans sténo, classement, téléphone. Libre suite. 508-00-14.

IMPORTANTE STE BANCAIRE Quartier OPERA-ST-LAZARE-MADELEINE, recherche :
SECRETAIRES STENO BILINGUES
FRANÇAIS-ANGLAIS
Maîtrise parfaite de l'anglais commercial.
— Avantages sociaux ;
— Cantine ;
— Retraite.
Env. C.V. et prét. à n° 26.701 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, PARIS-1er.

représentation offres

SOCIETE D'EDITIONS MEDICALES recherche
DEUX REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS
(Région Parisienne et Région Montpellier)
Expérience du milieu médical nécessaire pour vente à professionnels
— Formation rémunérée.
— Tous avantages sociaux cadre.
— Salaire lié aux résultats.
— Voiture indispensable.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à M. F. ROUMIEUX, E.T., 123, r. d'Alésia, 75014 Paris

SERVICE FISCAL RECH TROIS VENDEURS CONFIRM. pour secteurs PARIS - NANTES - LILLE. Fixe+%. V.R.P. CADRE SALAIRE MOYEN : 7.000 F. Ecr. avec C.V. ou tél. à C.D.I., 22, rue du Sergent-Bauchat 75012 PARIS — Tél. : 346-99-15.

traductions

Demande

Mr., 35 ans, germaniste, dipl. univ., ferait trav. traduct. Ecr. n° 1.430 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris (9e).

propositions diverses

CADRES AYANT UN PEU SERVI...
...Vous qui avez dans les 30, 40 ou 50 ans, on a toujours besoin de vous dans l'Industrie ou les Affaires. Les clients de CHUSID prouvent, constamment, que ce sont là les années de travail les plus riches et les mieux rémunérées de leur carrière. Pour savoir comment les Cadres « ayant un peu servi » *ont abordé le tournant de leur vie professionnelle* (et personnelle), vous êtes invités à rencontrer l'un de nos Conseils en carrière, sans engagement ni aucun frais. Téléphonez ou écrivez pour prendre un rendez-vous personnel et confidentiel.
Frederick CHUSID et Co.
FRANCE
Conseils internationaux en évaluation de Cadres et en avancement de Carrières
6, rue de Berri. — 75008 PARIS. — Tél. : 225-31-80. 35-37, Fitzroy Street, LONDON W 1 P 5 AF 580-78-61
Sociétés affiliées à l'étranger.

cours et leçons

J. F., origine amér., diplômée, donne cours ANGLAIS. PRIX INTERESSANT - Tél. 707-51-95.

ANGLAIS RAPIDE DANS ENTREPRISE profess. diplômé, dynam., organise cours. - Tél. 307-08-11.

CHINOISE diplômée Université Pékin, donne cours particuliers. Tél. : 857-69-81.

Franç. Orthogr. Allem. par prof. spécialiste rattrapage. Téléph. : 250-77-71.

MATH Rattrap. par Prof. expérim. Tél. : 278-77-71.

JNE FEMME professeur donne COURS D'ANGLAIS Téléph. le matin au 531-76-12.

représent. demande

Commerçant, 37 ans, cause cess. activ., ch. représentation exclus. ou simil. Minim. garanti + frais payés, 5 ann. expér. ds profess. (branche textile) sect. nord de la Loire. Ecrire n° 1.503 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens 75427 Paris (9e).

DOM AFRIQUE
Cadre commercial 36 ans. Autodidacte. Format. technique, rech. plusieurs Stés pour représentation exclusive. OUTRE-MER. Etudie ttes proposit. sérieuses. Ecrire Havas Aix-en-Provence, n° 1.759

demandes d'emploi

INGENIEUR A.M. 43 ans, polyvalent, base constr. navale, ch. intérim études, expertises, missions, chantiers, France ou Etranger, courte ou moyenne durée. Angl., allem. Ecr. Polytec, 168, r. St-Denis, 75002 PARIS, qui transmettra.

UNIVERSITAIRE AGREGEE discipline littéraire, parfaite connaissance anglais, allemand, dynamique, goût relat. publiqu., ch. emploi TEMPS PARTIEL. Ecr. 77.964 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F., 23 ans, licenciée en lang. angl. et espagnole, dynamique, excell. présentation, ayant effectué stage au Gabon, rech. poste avec responsab., de préférence D.O.M. ou T.O.M. Lib. de ste. Véron, 42, av. Giordan, 06200 NICE.

Licencié lett. modernes, expér. enseign. et activités culturelles, ch. emploi similaire ou format. en entreprise. Raimondi André, 23, r. V.-Massé, 75009 PARIS.

J.F. LICENCIEE en ITALIEN cherche emploi mi-temps. Tél. : 906-43-75 après 18 heures.

Jeune Suédoise (20) ch. place comme AU PAIR GIRL. Beaucoup d'expériences avec les enfants. Bnes références. Marie Tjärnemo, Hadlaubstrasse 56 CH 8006 Zurich/Suisse.

Cadre, 3 a. organisat., contr. de gest., compta. analyt., ch. emploi, région indifférente. Ecr. à 1.517 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrét. sténodact., 50 a. biling. Sér. réf. - Mme Grosjean, 223, rue de Charenton, Paris-12e.

EGYP., 25 a., ing., arch., dipl. Fac. Politech. univ. du Caire mai 75, ch. emploi métropole, Moyen-Orient, Afrique. Triling. Franç.-Angl.-Arabe, Disp. suite. Ecr. à 1.507, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur conseil haut niveau, organisation gestion, capacités démontrées et compétences étendues, rech. poste de conseil. Ecrire au n° 47.084 P.A. SVP, rue du Général-Foy, Paris-8e.

INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN Formation A.M. - 46 ans recherche poste CHEF LABO ELECTRO-MECANIQUE ELECTRONIQUE Références :
— 3 ans chef labo électro-mécanicien ;
— 3 ans labo Radio-télé ;
— 16 ans chef labo société MOULINEX.
Faire offre sous référ. 9.958 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

Urbaniste, 26 a., D.I.U.P., 2 a. exp. prof., préparat. diplôme de 3e cycle, géo-sociale, ch. emploi. Lib. de ste. Ecr. Lacard, 74, r. Hallé, 75014 PARIS.

J.H., 24 ans, dég. O.M., E.S.C., 2 certificats D.E.C.S., ch. stage cabinet expertise comptable. P. Varron, 79, av. J.-Jaurès, 93120 La Courneuve - 352-36-16.

Technic. bât. I.A.C., 30 ans, 10 ans expér., ch. pl. stable bureau études ou entreprise. Ecr. à 6.538, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour export en R.F.A. TRADUCTEUR-INTERPRETE Rudolf Thomas, 8, r. Turenne F 67000 STRASBOURG.

Juriste H., 30 a., niv. doctor. Droit internation. (I.H.E.I.), 5 ans exp. droit des affaires (fiscalité, immobilier, social) et content., étud. toutes proposit. Ecr. à 1.457, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 27 ans, dble nat., U.S.+ Franç., bil. angl.-franç., b. prés. sérieux, diplômé de U.C.L.A. et Univ. de Nice, Lettres, Lang., exp. enseign., trad., tourisme. références, cherche emploi. Ecr. à 1.373 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. Français, 28 a., lic. d'arabe + 2 a. séjour Moyen-Or., angl. parlé et écrit, tr. b. rédaction, expér. traduct., rewriting, ens., ch. empl. Paris, préf. hor. soupl. Ecr. n° 1.472, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 31 ans, maîtrise philo, expér. enseignement philo, français, rech. poste de professeur. M. RADULESCO, 51, rue d'Argenteuil, 95210, ST-GRATIEN.

J. H. DOCT. SC. ECO. bonne connaiss. informatique, 24 ans, dég. O.M., ch. premier emploi. Etudie toutes propositions. — GUIMARON G., 36, rue des Couronneries, 86000 POITIERS.

H. 31 ans, maîtrise sc. soc. du travail, ch. emploi fonction personnel et social, séc. soc., retraites, mutuelles, libre de suite. Téléph. 239-14-68, de 8 h. à 12 h.

J.F. 25 a., lic. et maîtr. enseign. LETTRES. connaiss. latin, ch. poste Paris ou banl. Est. Ecrire Martine FOUCHER, 19, allée de Bellevue, 93340 LE RAINCY.

J.F., 30 a., maîtrise génétique, doct. 3e cycle biologie, expér. enseign. sup., rech. empl. stable, libre de suite. — M. COURBARIEN, 72, avenue de Suffren, PARIS (15e). Téléph. 567-04-83

J. F. 24 a., stag. au « Monde », diplôme 3e cycle de Sc. Po (information et documentat.), ch. 1er emploi de documentaliste. Ecr. n° 6.545, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ING. DIR. TRAVAUX
(technique et gestion tous corps d'Etat)
Nombreuses réalisations usines clé en main France-Etranger, pétrole, chimie, engrais, utilité, divers.
— Libre à court terme
pour responsabilités sur site Algérie ou Europe, ou pour estimation, gestion, organisation, suivi de travaux chez engineering, multinationale, entreprise générale, Paris
Ecrire n° 1429 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

CADRE SUPÉRIEUR HAUT NIVEAU
(E.C.P. + I.C.G. + Informatique)
Vaste expérience technique et commerciale CHIMIE, PLASTURGIE, THERMIQUE TRAITEMENTS DE SURFACE, HYDRAULIQUE Directeur commercial pendant huit ans Parfaitement bilingue allemand. Anglais courant
recherche
DIRECTION COMMERCIALE/GENERALE ou RESPONSABILITES MULTIPLES
Ecrire n° 1.522 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transm.

CHEF DU PERSONNEL
Expérience complète de la fonction dans secteurs tertiaire et secondaire,
Politique sociale, relations humaines, recrutement, formation, rémunération (gestion informatique), relations avec les partenaires sociaux, sécurité.
recherche situation OUEST de la France.
Ecrire n° T 77961 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE COMMERCIAL
30 ANS - EXPÉRIMENTÉ
Ayant eu à diriger/animer une équipe et à élaborer une politique commerciale à l'occasion de la création d'un département de vente au sein d'une impte société américaine de biens d'équipement. Recherche
Situation d'avenir avec responsabilités, branche indifférente.
ECRIRE à GUESDE, 27, rue Lacaze — 75014 PARIS.

COLLABORATRICE HT NIVEAU Solide expérience commerciale et administrative. Energique, aimant initiatives et responsabilités. Bonne gestionnaire. Réf. EDITION, PLASTIQUES, CONSTRUCTION ELECTRONIQUE, cherche situation stable, soit :
— Responsabilité bureau parisien, firme de province ;
— Adjointe P.-D.G. de P.M.E. ;
— Responsabil. serv. imprimés.
Ecr. n° 1.406, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ELECTRICIEN 34 ans, diplômé, expér. études, chantiers, formation, dans sect. bâtiment + industrie (installat. H.T., B.T., courants faibles, automatisme, régulation). Dispon. pl. tps ou part., préav. 3 mois. Ecr. n° 1.459, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR CHIMISTE DOCTEUR INGÉNIEUR
30 ans, expér. recherche appliq. étude et mise au point procédés et responsabilité. Service traitement des effluents usine chimique. ANGLAIS PARFAIT, allemand lu et écrit. Disponible FRANCE ou ETRANGER pr recherche, production, assistance technique conseil. Contrat durée limitée accepté. Ecr. à T 77.864 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

CONCEPTRICE RÉDACTRICE
26 a., D.P.E. et maîtrise psycho séminaires et groupes rech., expér. formation permanente, étudie toutes propositions. Ecr. T 077.885 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Hme 40 ans, 17 ans expérience
DOUANE TRANSIT
cherche situation stable. Ecr. T 077.887 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F. **CELSA** 25 ans lic. anglais, expér. commerciale et information dans l'entreprise, rech. emploi ou stage rémunéré en relations publiques. Bonnes référ. Libre immédiatement. Ecr. n° T 077.956 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

ANIMATEUR socio-éducateur sportif format. longue cycle CAPASE, instructeur ski, activité plein air. Ecr. n° T 077.950 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

ETUDIANT BEAUX ARTS ferait travx peinture, papier peint, menuiserie, décorat., trav. soigné. Tél. de 7 à 9 h : 365-15-73.

INGENIEUR ELECTRONICIEN 33 ans, 8 a. exp. indust. circuits et systèmes anal. et numérique. Libre de suite. Ecr. FABRIZI, 66, av. de Breteuil, Paris 7e.

GRAPHISTE Conception, exécution tous travaux publicitaires, trait perspective couleur, 12 ans expérience, cherche emploi stable. - Tél. : 733-93-72.

Architecte D.E.P.G., urbaniste D.I.V.P., 12 ans exp. profes., ch. place stable dessinat., projeteur, comp., Paris ou banl. sud-ouest. Ecr. n° T 77.937 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Secrétaire direct., 29 ans, BTS, anglais-allemand, libre de suite, cherche poste pour PARIS. Ecr. n° T 77.919 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Jeune homme, 25 ans, diplômé EDEA Sciences po, couramment anglais-italien, diplôme langues orientales en russe, spécialisation droit international, dégagé O.M., cherch situation. Ecr. n° T 77.910 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

CADRE COMMERCIAL
J.F., 27 ans, H.E.C. (comm. internat.), Sc. Po. (relat. intern.) anglais, allem., russe 3 ans exp. dans textile, import, Export négociations et gestion, cherche situation en rapport Ecr. no T 77930 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

H., 41 ans, Sc. Eco + IAE + ICH
RESPONSABLE DE PROGRAMMES
dans la promotion immobilière — études de marché, foncier, montage et suivi au plan finan., administr. fiscaux juridiques. — Habitude contacts haut niv. et du travail en équipe, rech. situat. similaire dans société du secteur public ou privé. Ecr. no T 77931 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

INGÉNIEUR T.P. 66
9 ans exp bâtiment et T.P. chantiers, méthodes, études de prix, ch. empl. rég. TOULOUSE Libre sous 3 mois. Ecr. no T 77936 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. H., 33 ans, libre rapidement
ANCIEN NAVIGANT COMMERCIAL
cherche place
Accepte déplacem. courte durée. Salaire actuel : + 50.000 F/an. Ecr. no T 77690 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Excel. introduction ds le domaine hospitalier, gde habit. des contacts à haut niveau et relat. publiques, cherche poste. Ecr. no T 77968 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H. 32 ans, diplômé Sc. Po, Paris, Eco. financière, s'orientant vers expertise comptable. ch. poste AUDIT ou collaborateur dans moyen cabinet. Ecr. n° T 77.870 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

EXPERT COMPTABLE 29 a.
format. universit. (Sup. de Co + Sc. Eco.), expérience AUDIT recherche
POSTE DE GESTION
(mi-temps ou horaires souples)
Ecr. A. Azoulay, 93, av. de la République, Paris-11e - 224-83-35.

BIBLIOTHÉCAIRE DOCUMENTALISTE
bilingue anglais, cherche emploi mi-temps Paris, banlieue Ouest. Ecr. n° T 077.724 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

LIC. + D.E.S. DROIT PR.
opt. Dr. Travail et Dr. comm.
D.E.S. SCIENCES POLITIQU.
J.F. 28 a., angl. espagn. cour., bonnes not. italien, arabe, suéd. ch. poste à respons. ds entrepr. ou Société Multinationale. Ec. à T 077.951 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

DIRECTEUR COMMERCIAL
40 a., spécialiste éditions grand public (10 ans), vente directe V.P.C. coupons réponses et publicité, a créé, recruté, formé, animé, géré force de vente 7 directions régionales France de 100 à 300 V.R.P. et Cadres, ch. Sté française ou étrangère en création ou à remonter. Etudie toute proposition tout produit. Dern. salaire 200.000 F annuel. Ecr. à n° 5.357 PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra.

J. Fme 26 ans, licenciée Sc. Po. + formation à la fonction personnel, ch. emploi ou stage dans gestion du personnel. Ecr. n° 76.371 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Secrétaire sténodactylo bilingue, expér. français-anglais, 43 ans, rech. empl. stable mi-temps apr.-midi, uniquem. Paris. 700-41-02.

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE ET INTERNATIONAL
48 ans, longue expérience gestion, technique, import et exportation : INDUSTRIES MECANIQUES ANGLAIS lu, parlé, écrit, commercial et technique. recherche situation de haut niveau, commerciale, France et étranger. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° 26.494, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Secrétaire, 40 ans, expérimentée, libre de suite, ch. poste stable à responsabilités social, personnel ou commercial : Créteil, gare de Lyon, Bastille, République. 3.600 F × 13. Intérim s'abstenir. BORDES, 145, avenue Foch, 94000 CRETEIL

Docteur en psychologie, psychanalyste, possèd. une expérience aprofondie de l'entreprise à haut niveau, étudierai tte proposition. Ecr. à n° 488, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris 2e, q.t.

Prof. certifiée lettre modernes, C.E.S. Pas-de-Calais, cherche PERMUTANT BRETAGNE ou départements voisins. Tél. (99) 56-07-96

J. F., secrétaire de direction, niveau études supérieures, bilingue italien, étudierait toutes propositions. Ecr. n° T 76.367 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Jeune femme, 25 ans, bac A, anc. élève de l'Ecole du Louvre, anglais, espagnol, dactylo, GRANDE DISPONIBILITE, cherche situation dans tourisme, négoce d'art, édition. Ecr. n° T 077.954 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

J. F., 25 ans, licence lettres, maîtrise histoire de l'art, ch. emploi pl. temps ou partiel EDITION, SERV. de PRESSE ou JOURNALISME. Ecr. n° T 077.953 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

DOCUMENTALISTE 15 ans d'expérience, ch. emploi documentation ou iconographie, même partiel. - Tél. 027-38-58.

J. H., 25 ans, dég. O.M., dipl. E.D.C. sect. commerce internat., 3e de sa promotion, D.U.E.L., anglais, allemand, chambre de commerce britannique, étudierait toutes propositions. - MAGNIER, 2, rue Ch.-Tellier, Paris 16e.

J. H., 26 ans, libéré O.M., D.E.A. GEOGR. ECONOM., LIC. ECOLOGIE, CERTIF. INFORM. (spécialiste analyse des données factoriels, régressions, etc), angl. rech. emploi France ou étranger Tél. 636-61-00

J. Fme, 26 ans, licence maîtrise philo, niveau agrégation lettres, très bon niveau espagnol, ancien élève E.N.S., expérience formation permanente, cherche poste temps complet ou partiel *PARIS, banlieue, province.* Mlle HUTTIN Tél. 533-33-67.

CONSULTANT Organisation et Formation E.S.C.P. + D.E.A. psychosociol., 11 ans expér., référ. 1er ordre, examine toutes propositions. Ecr. n° 77.592, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS 2e.

Catalyseur en relations humaines et formation recherche activités. Ecr. n° 1.527, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.S.C. 29 ans, expérience Fournitures industrielles, Graphiques et Equipement Hôtelier. Actuellement CHEF DE VENTES Fournitures du bureau cherche poste
ORGANISATION-ANIMATION DES VENTES
Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous réf. 4.000.

CADRE COMPT., 34 a., DECS compl., rev. compt, ESC, IAE, 7 a., d'exp., étud. ttes prop. mme Outre-Mer. Ecr. n° 1.520 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

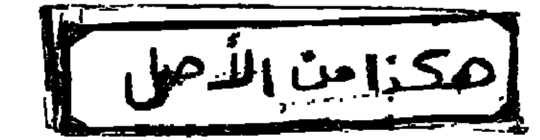
formation professionnelle

STAGE DE FORMATION PRATIQUE (Loi du 5 juillet 1977)
Un des premiers groupes d'Assurances français accueille dès maintenant en stage pratique
DES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS
— De sexe masculin.
— Diplômés de l'enseignement supérieur.
— Libérés de leurs obligations militaires.
A l'issue de ce stage de formation pratique, les stagiaires pourront être orientés vers des fonctions à caractère commercial du type formation, contrôle et encadrement de réseaux. Ils recevront donc un complément de formation rémunéré par l'entreprise d'une durée de l'ordre de 10 mois.
Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 3084 Publicité GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

RAPAILLE INTERNATIONAL Créativité, communication, études archétypales. FORMATIONS ANIMATEURS Longue durée. Développement personnel, créativité, animateurs d'entreprises. Réunions d'information tous les mercredis à 20 heures. 46, rue Chardon-Lagache 75016 - PARIS Téléph. : 288-10-06.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

Voir la suite des demandes d'emploi en page 42



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,58
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi

MÉDECIN GÉNÉRALISTE
28 ans, célibataire. Etudie toutes propositions emploi salarié Métropole Etranger. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référ. 67.444.

JURISTE
J.H. 25 ans, dégagé obl. mil. Licence Droit privé, D.E.S. droit privé, D.E.S.S. Juriste d'affaires, étudie toutes propositions France ou étranger. Ecr. nº 1.504, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR
27 ans. Sciences de la Nature 3 ans expérience professionnelle, cherche région lyonnaise POSTE ECOLOGIQUE ou HYDROBIOLOGISTE laboratoire, bureau d'études. Libre rapidement. Ecr. nº 7.486, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LICENCIÉ Sc. Eco., 25 ans, un an technico, rech. poste commercial et/ou adm., entr. ou banque. Ecr. M. PERROUD, 74, rue Moulin-Vert — 75014 PARIS.

Cadr. sup. désire trav. Sté Ingénierie Financ. compt., gest. hum., t. part./total. Ecr. nº 1.523 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. CADRE, 31 ans, 7 ans expér. export, responsabilité, parfaite trilingue ANGLAIS-ALLEMAND, goût contacts humains, cherche poste collaboratrice, SECRÉTAIRE DIRECTION, libre immédiatement. Ecr. ROEDER, 6, résidence La Theuillerie. - 91-Ris-Orangis.

ARCHITECTE
27 a., 2 a. expér. archit. urban. rech. emploi France Moy.-Orient. Ecr. nº 76.242, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PSYCHOLOGUE
Diplôme de Psychologie Pathologique. Expérience 2 ans Psychopédagogie, 8 ans animation enfance. Etudie toutes propositions. Tél. : 255-79-51.

H. 25 ans DECS comptable + D.V.T. statistique 3 ans expér. gestion, ch. poste comptable Cabinet ou Entreprise BRETAGNE ou PARIS. 774-35-41. H.B.

M.B.A. STANFORD
Ingénieur Ecole Navale Sciences-Po (Eco Fi)
Expér. Banque d'affaires. Etud. toutes propositions. France ou étranger. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous réf. 67.289.

RESPONSAB. DU PERSONNEL organisation, lois sociales, informatique, langues étrangères. Disponible rapidement. 520-91-56.

H., 29 ans, licence droit public D.E.S. Droit international, DEA EHESS Relations intern., allem. cour., étudie ttes prop. France ou étranger. Ecr. à T 075.964 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

ATTACHÉ DE PRESSE
28 ans (expérience journalist.), recherche situation dans secteur politique, diplomatique ou économique. Ecr. à 1.487, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DE BANQUE
Dipl. Ens. supér. et bancaire
Fonction
Responsable du personnel formation (prof. CFPB)
recherche situation équivalente.

H. 33 a., Lic. en Droit privé mention, prob. DECS, exp. prof. 9 a. PMI, ch. empl. Sud-Est de préf., libre rap. Ecr. nº 7.529 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e ou tél. : (74) 21-39-32.

RESPONSABLE PAIE
F. 44 ans, cadre, libre de suite, paies, charges sociales, compt. gén., connaissant système informatique, anglais, plan comptable américain.
Ecr. à 1.513, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EUROPE OU JAPON
SC. ECO., ILERI
30 a., ch. sociétés Fr. ou inter. pour missions ou représ. au Japon, Asie du Sud-Est. Allem., japon., angl., lu, parlé. Etudie toutes propositions.
Ecr. à 1.493, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BANQUE
Directeur Agence cl. VIII, 37 a. Hme de contacts, form. univers. + C.E.S.B., sol. expér. prof., adm. + commerc., ch. emploi correspondant PROVINCE.
Ecr. à 1.510, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hollandaise 30 ans. Français, allemand, anglais, espagnol, italien parfaitement. Formation universitaire et commerciale cherche situation
ASSISTANTE
AGENCE IMMOBILIERE IMPORTANTE
Ecrire Havas Contact, nº 67.560, 156, bd Haussmann, 75008 Paris

INSPECTEUR
DES IMPOTS (30 ans)
Lic. SC. ECO. ENI 72, expér. AFRIQUE, rech. emploi Afrique noire ou DOM-TOM.
Ecr. nº 76.343 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

travail à domicile

Demande

Cherche manuscrit à dactylographier. Ecrire nº 6.544 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens 75427 Paris (9e).

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

A L'ASSAUT D'UNE SITUATION
Guide clair et efficace pour postuler au niveau cadre. Ecr. C.A.P., 132, rue de la Gare 95120 - ERMONT.

capitaux ou proposit. com.

Proche de la retraite, constructeur de maisons individuelles céderait participation minoritaire ou majoritaire. Investissement d'environ 1.500.000 à 3.500.000 F. Ecrire Havas Contact, 156, bd Haussmann - 75008 Paris sous nº 67.473.

OCCAS. D'AFF. Ecr. aux EDIT. SELZ, 43, Gd-Rue, 68-Colmar-C4

Société moulage matières plastiques recherche collaboration av. toute personne ou société pouvant apporter nouvelle fabrication.
Contacter : F. CRUE - B.P. 117 - 61101 FLERS - Téléph. (33) 65-23-56.

Recherche investisseurs pour la création d'une chaîne de restaurants. — Tél. 920-32-83.

autos-vente

+ de 16 C.V.

Vends JAGUAR XJ 12 coupé, 1977, comme neuve. TRIUMPH STAG, 1972. TRIUMPH DOLOMITE, 1977, équipée Grp I. Téléph. (49) 21-62-24.

divers

B.M.W. - OCCASIONS
316, 320, 520, 525, 528, modèles 1977, peu roulé, garanties AUTO-PARIS XV, heur. bur. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris (15e).

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

ST-PAUL, 150 m pl. des Vosges, dans bel imm. caractère, petit studio, cft. Rentabilité et placement de 1er ordre - 531-85-56

GARE du NORD. GD STUDIO, salle de bains. BELLE CUIS. M'appeler au 531-85-56

Pl. de Clichy (pr.), pr investisseurs, 6 STUDIOS, 2 2-PIECES dans bon imm. LOY. LIBRES. Téléphone : 531-85-56

République - Beau 2 p., cuis., gd bains, caractère, moquette. Restauré neuf. Av. 35.000 F. Reste comme un loyer. M'appeler au : 531-85-56

16e, CALME et RESIDENTIEL Dans imm. LUXE RENOVE IDEAL POUR PLACEMENT STUDETTE ET STUDIO Aménagement fonctionnel et raffiné à partir de 155.000 F. 704-88-18

TROCADERO, 11, sq. d'Alboni, Pptaire vend directement 120 m2 en état, calme. Prix 650.000 F. S/place 14-19 h, tél. : 566-65-09 ou 734-76-13

Pptaire vend, 118, rue de Courcelles, 2e étage, cour privée, 7 p. en état 160 m2. Prix 900.000 F. Tél. : 566-65-09 - 734-76-13 S/place de 14 h à 19 h

28, bd RASPAIL
Bel appartement 6 pièces principales, tt cft, 210 m2. Profess. possible. Sur place : mardi 13, de 14 h à 18 h. Exclusivité.

Pte St-Cloud - P. vd appt 60 m2 en 3 p. rez-ch. s/jdin, tr. calme av. parkg. 270.000 F. Pr visiter, tél. soir : 278-18-18 ou 727-61-36

AV. MARCEAU - 225-73-26
Imm. neuf jamais habité, 7e ét. 96 m2. Grand balcon. Parking.

RANELAGH - En 1 lot, 3 appts 180, 100, 20 m2 judicieux jamais habités, imm. 1931 de stdg, 4 asc., calme absolu. Vue impr. 7e ét., terras. de pl.-pd sur 2 appts 100 m2. Vu urgence. Vis. s/pl. ts les jours. Clés chez gardien, 23, av. Léopold-II, Paris (16e).
Faire offre de prix chiffré direct. au propriétaire.

NATION - Hall d'entrée, séjour-salon, loggia, 2 chbres, cuisine, 2 wc, s. bns + s. d'eau, 93 m2, parkg sous-sol, 425.000. 344-71-97

NATION - Dans bel immeuble. Calme. Gentil. 2 p., cuisine, wc. Possib. douche - 544-58-38

IENA EXCEPTIONNEL 4 PIECES
130 m² tt cft. avec jard. 250 m². Aménagements intérieurs, extérieurs au choix. 734-73-88.

Dr. BLANCHE Imm. standing 128 m², 5e ét. dble liv. + 2 ch. + 2 s. bns., tél., cuis. équip., balc., soleil, gar. 525-41-92.

16e, PORTE D'AUTEUIL
3/4 pces, 78 m2 + balcon, terrasse. Calme. Vue. Soleil. Verd. Imm. récent, stand., 8e étage. Boxe. 630.000 F. Tél. 704-78-83. (9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.)

9e, ETAGE, VUE, SOLEIL
Proche place d'Alleray, ds imm. stand., récent, 5 pces, 113 m2 + balcon, 23 m2, plein sud, 2 bains, parking. 690.000 F — 704-78-83 (9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.)

Métro VILLIERS
Dans imm. p. de taille, 100 m2, bon état, salon, salle à manger, 2 chbres, cuis., bains. 560.000 F. 704-78-83 (9 h./12 h. - 14 h./18 h.)

PROCHE AV. FOCH
ds imm. stand., bel appartem. décoré 188 m2, dble réception + s. à manger, 3 chbres, 2 bains, 2 chbres serv. Boxe - 704-78-83. (de 9 h. à 12 et 14 h. à 18 h.)

BUTTES-CHAUMONT
Domaine du Parc, grand studio TYPE ATELIER D'ARTISTE, 4,10 mètres sous plafond, baie vitrée, tout confort. 155.000 F Frais notaire inclus.
Vis. s/R.V. 766-13-14

RIVOLI A VENDRE LIBRE
MEME IMMEUBLE
2 PCES, 5e ét., asc., 40 m2
3 PCES, 2e et 5e ét. 90 m2
Soleil. Cft. Vis. s./ place le 13, de 13 à 18 h. - 20, r. de Rivoli.

GAMBETTA
« La Villa Perreur »
16, rue de la Dhuis
STUDIOS, 2 P., 3 P., 4 P.
Prix fermes dès réservation. S./place l'après-midi ou tél. au 360-89-48.
SEFIMA — 622-35-05.

BEAUBOURG 270 M²
Très peu divisé. « Style Art Contemporain » — Tél. 265-67-79.

IENA SENSATIONNEL 4 PIECES
en duplex 130 m², tout confort. Hauteur sous plafond 6 mètres. Prix en rapport 734-73-88.

Paris Rive gauche

LILLE - SAINTS-PERES
Ravissant et luxueux 140 m2, 3 p. dont réception de 70 m2. Service. Parking. - DAN. 31-09

Près CHAMP-DE-MARS - Imm. neuf, gd séjour, 2 ch., balcon. Soleil - 705-24-10

SEVRES-BABYLONE
Duplex, livg, 2 chbres 50 m2 et 75 m2 - 325-49-89

VIe CROIX-ROUGE
Rare. Livg dble, 1 ch. 75 m2. Calme - DAN. 25-62

9, r. Campagne-Première
Atelier d'artiste
27 m2 + 2 loggias. A rénover. Calme. Soleil. 175.000 F. URGENT. Mardi, 14 h à 18 h

AVENUE DE SEGUR 7e
3 p., moderne, 70 m2, 7e étage. Balcon. Soleil. Calme. MICHEL et REYL - 265-90-05

Pptaire vend, 83, quai d'Orsay, ds imm. gd standg, appts 50 m2. Px 450.000, 100 m2 900.000 F, 130 m2 1.750.000. - Tél. 566-65-09 ou 734-76-13. S/pl. : 14-19 h.

FELIX-FAURE
Récent, ét. élevé, living double + chbre tout cft, balcon, vue. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

MONGE-ARAGO, pr. Facultés, bon immeuble. Tapis escalier, sur cour calme, soleil.
1º) Living + chbre, cuis., bns, moderne, wc, chff. centr., tél. Prix 230.000 F avec 45.000 F.
2º) 3 p. 62 m2, cuis., wc, bns, moderne, chff. central. Prix : 270.000 F avec 55.000 F. Voir sur place : 12 bis, av. GOBELINS, mardi, mercr., 14 h 30 à 19 h.

Pptaire vend 1 logement 2 p., cuisine, salle d'eau, wc. Cave. Immeuble ravalé Px intéressant. Téléphone : 580-70-14

UNIVERSITE - SOLFERINO
170 m² Duplex. Arbres. Ascens. Original. ODE. 95-18. Lux. box.

PROX. MONGE
SEJ. + CHBRE 50 m2. ASC. sur JARDIN - ODE. 42-78

ST-ANDRE-DES-ARTS
Très beau 80 m2 ds imm. XVIIe restauré. S/pl. mardi, 13-17 h : 7, rue Suger - 757-13-96, matin.

DIRECTEMENT SUR JARDIN LUXEMBOURG
TRES BEAU 4 P., 127 m² + balcon
Réception sur 2 niveaux. Chambres sur jardin intérieur. Salle de bains marbre.
TEL. : Mme DEMOLIS.
266-36-36.

PASTEUR 3 P. STANDING 85 m², TEL.
PROFES. LIBERALE POSSIBLE
Prix : 240.000 pour 13 ans. (Crédit propriétaire possible) ou LOCATION 2.500 F par mois. 197, r. Vaugirard, 1er étage. Pptaire, mardi, mercredi 13-16 h.

METRO ODEON bon immeuble 4e étage.
Petit studio, kitchen., douche, w.-c., sur rue. Prix intéressant. 38, RUE DAUPHINE, mardi, mercredi 14 h. 30-18 h.

XVe FRONT DE SEINE. Imm. nf jam. habité 9e ét. Sud-Est STUDIO tt conft. 185.000 F TVA incluse + parking. 578-25-51.

7e, 8 PIÈCES, 213 m2
2ch. serv. verdure, 1.650.000 F.
5e, 4 PIÈCES, 100 m2
Parf. état, 700.000 F. - 326-69-19.

BON 15e, Bel imm. neuf
IDEAL POUR PLACEMENT
STUDIOS av. balc. et téléph. Etage élevé. Habitables immédi.
Vis. s/R.V. 766-25-32

Région parisienne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels agréés **F.N.A.I.M.**
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

3 P. NEUILLY, tout confort, 4e étage, ascenseur. 230.000 F. 329-40-00.

NEUILLY-sur-Seine. Propriétaire vend charmant BATEAU-Logt., 4 P., cuisine, bains, Tél., berge aménagée en jardin, chenil. 704-55-98.

NEUILLY Proximité Bois, excellente présentation, grand séjour + 2 chambres sur verdure, garage. Prix 740.000 F. 266-92-15.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Neuf - Jamais habité
5e ét., 3 pièces, double séjour + ch., gde cuis. + 13 m2 balc. Prix : 323.000 F + 1 ou 2 park. en sous-sol. Tél. heures bureaux 346-13-00 (Mme PIOLAINE)

Essonne - 3 p., tout cft, cuisine équipée, parkg, cave. S.N.C.F. Centre commercial, école. Préférence particulier. Soir : 906-07-64, Bureau : 742-52-12

PANTIN (Eglise) - Gentil 2 p. sur rue refait à neuf, s. d'eau, wc, ch. centr. Prix intéressant. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09

MEUDON-LA FORET
Etage élevé, studio tout confort. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

PORTE VINCENNES
Plein soleil, beau sél., coin salon, 1 chbre, cuis., wc, bains, penderie, balc., chauffage, asc. Parking. 235.000 F - 346-63-85

PARLY 2 - Part. vd beau 3/4 p. av. tél., cave, parkg. tout cft. Tél. heures repas : 969-14-00

CHOISY-LE-ROI - Exceptionnel Cause départ, à 100 gare, Part. cadre, vend beau 4 pièces, plein Sud, tout confort. Parfait état, av. double box. Prix : 200.000 F. Visite sur rendez-vous. Tél. : heures bur. 346-71-08

Province

PRINCIPAUTE DE MONACO
Vendons près port, coquet appt, hall, séjour, chbre, cuisine, s. de bains, loggia, cave. 450.000 F. Ecr. : INTERMEDIA, B.P. 10, MONTE-CARLO ou téléphoner au (93) 50-66-84

MEGÈVE
600 m. du centre, sur le Jaillet, vue panoramique, bel ensemble résidentiel, piscine, sauna, etc. STUDIOS - 2 Pces et GRANDS APPARTEMENTS
Pr bénéf. des px de lancem. tél. 526-99-74 ou écr. IMOBEL S.A., 137, bd Magenta, 75010 PARIS.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 1 à 3 p. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

Particulier achète
APPARTEM. 100/150 m2
IMMEUBLE ANCIEN
Chauff. central par immeuble, 3e ou 4e étage, ascenseur, PREFERENCE 15e, limite 7e. Métro, commerce. La Motte-Picquet, Latour-Maubourg ou 17e arrondissement. Téléph. : 408-10-30, heures de bureau.

appartements occupés

41, AV. FELIX-FAURE
Bel imm. P. de T. de qualité exceptionn., asc., voté et payé.
1º) Gd 3 p. 78 m2, tt cft, bail 6 ans. Libre 1982. Loyer annuel 15.600 F. Prix 270.000 F.
2º) 3 p. 61 m2. Loi 48. 260 000 F.
3º) Gd 4 p. 94 m2. Loi 48 Px : 310.000 F. Droit de reprise, crédit 80 %. Voir propriétaire : MARDI de 14 h 30 à 16 h 30.

locations non meublées Offre

Paris

HENRI-MARTIN
RAVISSANT 4 P. Gds balcons, 9e ét. imm. grd standing. TEL. Possib. chambre service. Parkg. 4.000 repr. justifiée - 727-84-24

7e - 10, RUE MASSERAN - Grd double living sur roseraie. Salle de bains, cuisine équip., parkg. téléphone. Moquette. 2.030 F cc. Téléph. : 766-52-62 (Poste 28-76)

RUE DAUPHINE PONT NEUF
très beau stud. équipé, rénov. parfaite. C.G.T.I. 261-50-34.

13e Immeuble neuf, 12 étage, grand F 2, cuis. équipée, Parkg. Tél. 1 278 F. 580-64-49.

JASMIN standing. STUDIO sur jardin. 850 F 266-92-15.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. cambre dans 10e ou 19e AGENCE S'ABSTENIR Téléphone : 205-38-71

DIRECTEUR DE SOCIETE étrangère, recherche
GRAND APPARTEMENT
ou
HOTEL PARTICULIER
DE PREFERENCE
NEUILLY-ST-JAMES ou PARIS 7e ou 8e arrondissement.
MINIMUM, 4 chambres, 2 salles de bains, jdin privatif ou terras. Long bail — Tél. : 225-31-71.

Région parisienne

Pr Société européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE, QUINZAINE, OU MOIS — MACSON
LOUE DU STUDIO AU 5 PCES Standing - 43, rue Saint-Charles 75015 Paris - Téléph. 577-54-04.

LUXEMBOURG - Studette, chff. central, douche, wc, 450 F + charges - 548-07-97

locations meublées Demande

Paris

Cherche 1 chambre indépendante. Confort, pour loger empl. de maison, quartier Montparnasse. Max. : 400 F charges compr. Tél. : 938-79-94, Poste 382

échanges

R. G., 4 pces, tt cft. Loy. 1.000 + ch./ctre 1 à 3 pces, 6e, 7e, 5e, 14e arr. Ec. nº 1.447 « le Monde » Pub., 5, r. d. Italiens, 75427 (9e).

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière. Mº Opéra. Frais abonn. 310 F - 742-78-93.

constructions neuves

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

LUXEMBOURG
Dans petit immeuble habitable 4e trimestre 77
— Gd living + chbre 61,50 m2, cave. Possibil. parking.
— Séjour + chambre 61 m2.

CH.-MICHELS
3 stations Eglise-d'Auteuil
— Studios 30 m2 ...... 204.000
— 3 p. 69 m2 + balc. 4e 444.200
Habitables 4e trimestre 77

15e, Métro LOURMEL
Habitables 4e trimestre 78
Exemple : St. 25,70 m2 187.300
— 2 pièces 55.59 m2 .. 405.800
— 3 p. 66,62 m2 + balc. 525.800

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland - 225-93-69

MONTPARNASSE
« LA GANDARA »
3 et 3 bis, rue Antoine-Bourdelle
A vendre : prix fermes du studio au 5 P. + Duplex avec terrasses et jardin
Livraison : septembre 1978
Rens. s/place : tél. 544-72-95 ou Gesiat, 5, rue Ponscarme, 75013 Paris - Téléph. : 584-11-14

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels agréés **F.N.A.I.M.**
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

immeubles

FONTENAY-VINCENNES
IMMEUBLE 1973
25 studios + 25 parkings. Revenu net : 200.000 F. Px 2.125.000 F interm. accepté. Gandolfi - 883-04-69.

bureaux

15e, MAIRIE, fr. bel imm. P. de taille, murs de bout. divisée en 3/4 bureaux. Etat impeccable, téléph. Candidats locataires : 21.500 F annuels. — 531-85-56.

6e, DUROC, 55 m2, bureaux à vendre, luxueusement aménagés en rez-de-chaussée. — 567-22-88.

68 Bd MALESHERBES
à céder 1er ét. 220 m2 burx. Bon standg. SEGECO, 522-43-20.

CHAMPS-ELYSEES
A louer directement bureaux ret. neufs. 15 à 180 m2 - 563-17-27.

SAINT-AUGUSTIN
8 burx ds imm. anc. gd stand. 156 m2. Sans pas de porte, 6e ét. Téléph. : 567-22-88.

16e MIRABEAU Pptaire loue av. bail sans pas-de-porte, 5 burx ds imm. récent, standg., 5 lig. tél., loyer annuel 78.000 F H.T., ch. comp. 720-89-18.

8e SAINT-AUGUSTIN dans imm. gd stdg. sur un seul niveau.
A LOUER 32 BUREAUX
293-67-57

locaux commerciaux

Ve - Partic, bail 3, 6, 9 bureau, boutique, tél., sous-sol aménagé. Loyer 13.500 F annuel + 30.000. A débattre. — Tél. 233-67-08.

usines

A VENDRE **REG HT-RHIN**
Prox. autoroute et artère princ.
A 20 km de SUISSE et ALLEMAGNE
BATIM. INDUSTRIEL
Bur., téléph. 700 m2 couverts. Conv à ple et moyen entrepr. Le tout SUR 90 ARES Tél. : (89) 44-10-31

Boutiques

E. Chombart propose en exclus sans pas-de-porte, Centre comm. Rosny-Boissière, local commerc. aménagé 76 m2, 2.200 F mensuel. DEGUELT - 926-12-12.

propriétés

NORMANDIE 120 km PARIS
Belle PROPRIETE NORMANDE, 8 pces, tt cft, terr. 1.800 m., bord rivière, forêt. Calme. URGENT. Tél. : (35) 78-13-76 ou 225-89-16.

HAUTE-PROVENCE
12 ha dans SITE ENCHANTEUR BASTIDE, 7 p., PIGEONNIER. 600.000 F. - Téléph. 460-04-84.

150 km PARIS (env.) Rég. St-Calais
Propté. Rez-chaussée : entrée, cuis., séj., salon, ch. 1er ét. : chbre av. douche, 2 mansardes, cab. toil., cave, vastes dépend. à usage, buanderie, garage, écuries Sur 2.392 m2 terrain. 260.000 F. — S'adresser S. A. IND VENDOMOIS 41100 VENDOME. Tél. : (54) 77-35-91.

160 km PARIS (env.) Rég. St-Calais
Très beau cadre. Ppté, cuis. et séj. av. poutres et cheminée, 2 chbres, s. d'eau, w-c, écurie, grange, cave voûtée, chff. centr. Sur 4 ha 50. - Terrain traversé par rivière à truites. Excellent état. - 400.000 F. S'adresser : Ind. VENDOMOIS 41100 Vendôme. T. (54) 77-35-91.

MAISON BOURGEOISE
220 km Paris, sortie pet. ville Indre, tr. belle maison entièr. en pierre, meulière et granit. Excell. état. 6 ch., hall, entrée, beau séjour, cuis., bains, w.-c., toilettes, balc., grenier, 2 caves. Parc boisé 1.366 m2. 300.000 F. Avec 11.000 m2 supplémentaires constructibles atten. 340.000 F. Crédit possible
BCI 24 avenue de Paris, 36000 Châteauroux.

50 km OUEST
CORPS DE FERME EN : L sur 2.300 m², clos murs, 6 pces principales, confort + 6 pièces possib. Belle grange. 635.000 F. Voir AGENCE DE GAMBAIS. 487-01-77 et 05-38.

BORDS de MARNE, Chelles résidentiel, propriété caractère s/2.960 m², livg 65 m². S. à M., cuis., chaufferie, 6 chb., 2 s. d'eau, dble garage. Tél. sam., dim. : 957-31-82.

Pres Rambouillet
JOLI CASTEL D'EPOQUE
état impeccable, réception, salon 120 m², 6 chb., s. bs, c., arrière-cuis., cellier, cave, s-sol garages sur 1 ha. de terrain + maison gardien 5 pièces princ. A SAISIR : 1.500.000 F
Tél. : 461-74-43 ou 050-40-31 soir

terrains

Agriculteur Sud-Ouest (52) vend 12 ha terres seul tenant contre bail location 12 ans. LEMINCE, 25, rue Montbrun, Paris-14e.

ARGENTINE
Inter-Campo, 481, Dr Ricardo, Rojas 1001 BUENOS-AIRES, achète terres et estancias en Argentine, Uruguay, Paraguay. Lieu de paiement à votre choix.

PONTAULT-COMBAULT (77) proximité immédiat grand centre cial, accès autoroute A 4, terrains industriels viabilisés, lignes téléph., lots 2.200 à 3.650 m2. FERMOR, 40, rue Prony, Paris-17. - 924-43-46.

Société de Services recherche terrains constructibles 3.000 m2 dans l'agglomération Parisienne et sur/ou à proximité immédiate d'un grand axe routier. Ecrire sous nº 10.197 B-BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

ORGEVAL (78)
Lots de 1.000 m2, fac. min. 20 m.
LES CLAYES-SS/BOIS (78)
LOTS DE 350 A 450 M2
MAREIL-MARLY (78)
1.200 m2 - 600 m2
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)
750 m2 - 1.100 m2 - 1.300 m2.
TEL. 973-72-59.

FINISTERE. C. DEP. SACRIF. TERRAIN à Bâtir 6.800 m2, eau, él., 4 km. plages, vue imprenable sur toute baie Douarnenez. T. 773-55-50 ou (98) 81-61-07.

maisons de campagne

PARTICULIER VEND
77 CHAMPAGNE-sur-SEINE
80 km PARIS - à 5 min. gare BORD SEINE vue imprenable
MAISON DE CAMPAGNE sur JARDIN CLOS
2 BATIMENTS séparés :
— très belle cuis. aménagée petit salon, vaste grange poutres apparentes, grenier, cave.
— cuis., s. à manger, chbre s. de bains, grenier, cave.
Px 220.000 F. Crédit possible
Pour tous renseignements TEL. 200-80-00 ou après 20 h. 878-05-94

châteaux

240 km SUD PARIS
(REG. NEVERS), PETIT CHATEAU XVIe S., 14 p., 600 m² habitables, 4 s. de bns. PARFAIT ETAT. Boiseries et cheminées d'époque. Ogives. Piscine chauffée ds très beau parc. Pr renseign. s'adr M. DE MAINTENANT, « Le Sailay », 58000 SAINCAIZE. TELEPH. 16 (86) 57-07-07.

maisons individuelles

VERNON - Quart. rés. MAISON MODERNE, sél., 2 chbres, bur., cuis., bains, cft. VUE. Terrain 1.200 m2. Prix dem. 295.000 F. GAILLON (près) - Très BELLE MAISON MODERNE, gd LIV., 5 chbres, gd cft. Terrain de 3.250 m2. Excell. constr. PRIX DEMANDE : 800.000 F. à Tél. THIEVAL (32) 51-17-25 à partir de vendredi matin 16 septembre.

maisons de repos

CHATEAU DE BREAU
S.-et-M. - 77720
Courts et longs séjours Cuisine soignée - Régimes Valides - Invalides - Alités permanents. - Etablissement recommandé. - Tél. 438-72-61.

villas

SEVRES
LUXUEUSE VILLA MODERNE 220 M2
7-8 pièces. Terrasse. Jardin. Prix : 1.300.000 F
Tél. : 626-31-80, de 8 h à 11 h

pavillons

ALFORTVILLE GARE, pavillon 4 p., tt cft, belle construction sur 380 m2, gd garage, 420.000 F. Tél. : 899-20-71, après 16 heures

PART. ACHETE COMPTANT pav. av. 400 m2, terrain, min. ANTONY, SCEAUX, BOURG-LA-REINE. - 350-50-53.

Part. vd **PAVILLON** Nationale 20
5 ch. + salon + séj., tt cft., gar. Jardinet. Tél. : 735-60-58.

AULNAY-SOUS-BOIS
540 m² arborisé, coq. pav. entr., gd séj., salon, terras., 2 jolies ch., bs, w.-c., ch. centr., cellier ss-sol, buand., gde sal. jeux, gar., jardin hiver, 288.000 av. 60.000.
ACB 60, r. J.-Guesde, BONDY. 847-38-09 et 11-20.

UN GRAND CHOIX
de maisons individuelles 5 pièces sur sous-sol à
GONESSE (95, Val-d'Oise)
BONDOUFLE (91, Essonne)
ECQUEVILLY (78, Yvelines)
Tous renseignements sur simple appel au 766-13-14.

MAFFLIERS pr. MONTSOULT urgent, Part. vd cause départ villa 74, 5 p., c., gar., terrain 546 m², tél., ctt libre 300.000 F (— 10.000) - 469-91-58.

CROISSY Centre jardin 940 m², belle façade, 5 p., cuis., sous-sol, dépendances, 650.000 F. Tél. 242-80-77 et 782-59-54.

78 CERNAY-LA-VILLE. Dans vallée de Chevreuse, pavillon 7 p., 778 m² de terrain dans nouvelle résidence avec tennis et piscine chauffée. S.N.C.F. et R.E.R. à 10 min. 495.000 F. Téléph. : 485-20-14 ou 539-11-83 (heures de bureau).

fermettes

Particulier à Particulier
VENDÉE
FERMETTE MEUBLEE
3 grandes pièces rénovées, avec cheminées, toiture neuve, wc, dépendances, sur 2.000 m2 entouré d'arbres, pêche, 150.000 F. Téléph. : (41) 456-40-13

LIMOUSIN vend FERME amn., gd confort, dépend., 2 ha, parf. état. 500.000 F. Tél. (55) 68-70-94.

140 km PARIS (env.) 12 km sortie autor.
Rég. LA BAZOCHE-GOUET
Beau cadre. Fermette cuis., 3 pièces, grenier sur le tout, remise. 1.100 m2 terrain Eau Electr. 98.000 F. - S'adresser : S. A. Ind. VENDOMOIS 41100 VENDOME. Tél. : (54) 77-35-91.

FORÊT DE LYONS
Dans joli village, FERMETTE bon état. entr., cuis., sél., 3 ch., cellier, grenier, dépend., jardin 1.000 m2 environ. BEAUCOUP DE CACHET 185.000 F. - Agence Normande, 50, rue Cappeville, 27140 Gisors. Tél. : 16-32 55-20-01

COQUETTE FERMETTE
aménag., séj., salon 40 m², cuis. chbre, s. bs., wc., ch. c. fuel, gren. 80 m² en équerre, grange 100 m², cave. Tr. b état. Excep. Crédit pos. Px. 270.000 F C.I.N. Face Eglise Nemours 428-26-63.

68 km Notre-Dame. Charmante fermette immense séj. 50 m2, cheminée, cuis., 3 chbr., bains, dépend Jardin 1.200 m2 Beaux arbres Prix : 275 000F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, faubg Cappeville, à GISORS. Tél - (16-32) 55-06-28

forêts

PLANTATION RÉSINEUX
MORVAN, 16 ha, DOUGLAS 2 et 6 ans, ruisseaux, bon accès, 190.000 F. — RICHEZ, B.P. 29, 89200 AVALLON T (86) 34-03-44.

viagers

Pptaire réalisez mieux votre viager, indexation, garanties.
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.
Estimation gratuite. Discrète.

VALMONDOIS (L'Isle-Adam) 40 km Paris.
Magnifique moulin avec sa rivière + dépend. s/4.500 m² de terrain (verger) valeur 1.000.000 F., vendu 400.000 F + 2.000 rente mens. SEG. 36-17.

Jeune couple INFIRMIER-IERE ch. viager libre ou en partie ds région Val-d'Oise. Tél. 969-59-44.

MONTROUGE - CENTRE
Pav. 4 pces, tt conf., beau jdin clos murs 360m². LIBRE + deux boutiques louées à Bail. Bon rapport. Compt. 230.000 F + rte. ACHIN. 236-76-04.

Vendez rapidement en viager Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrétion. Et. LODEL, 35, boul. VOLTAIRE - 700-00-96.

LIBRE Sur 1 tête Beau pavillon
ANTONY 4 pièces, bains, joli jard. 560 m2. Garage. 228.000 F comptant + rente 2.000 F mens. VOL. 33-97.

villégiatures

Loue 2e QUINZAINE SEPTEMBRE, 500 m. plages Antibes et Juan-les-Pins, villa F 2, quartier résidentiel et calme, jardin ombragé. Tél. propr. : 577-28-47.

Ds villa ravissante, tout confort, 500 mètres jolie plage, inviterai metteur en scène, éditeur ou bon critique littéraire. Tél. entre 11 h. et 15 h. au (94) 44-88-24. Laisser sonner.

ÉCONOMIE

ENTREPRISES

Un procès sur les droits des sous-traitants

Le tribunal de commerce de Paris devait ce 12 septembre trancher le différend qui oppose l'entreprise Montenay à la société Bouygues pour rupture abusive de contrat.

En décembre dernier, un protocole d'accord était signé entre les deux entreprises pour l'exécution en sous-traitance par Montenay des travaux d' « électricité-plomberie – eau chaude – sanitaire – réserve d'eau et protection incendie » d'un ensemble de 720 logements à réaliser par Bouygues à Jeddah, en Arabie Saoudite. En juillet dernier, la société Bouygues informait Montenay qu'elle avait « passé commande » à d'autres entrepreneurs lui ayant « consenti de meilleures conditions » (1,5 % d'écart sur un marché de 78,8 millions de F, selon Montenay). Montenay estime le dommage subi à 24 millions de francs (dépenses de 1 million de francs d'études préalables et neutralisation de la recherche d'autres contrats pendant plus de six mois).

L'affaire est intéressante par son originalité : il est rare qu'un sous-traitant traîne une entreprise générale devant les tribunaux, bien que les chefs d'entreprises de second œuvre se plaignent souvent de l'état de vassalité dans lequel ils se trouvent en face de groupes puissants dispensateurs de contrats.

Assiste-t-on à la version judiciaire du combat de David contre Goliath ? Oui et non.

Le groupe Bouygues, avec 2,6 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé et plus de douze mille salariés, est une des toutes premières entreprises générales françaises, présente aussi bien dans le logement social ou la construction privée (44 % de son carnet de commandes) que dans le génie civil (27 %), les travaux publics (29 %) ; de plus Bouygues travaille beaucoup hors de l'Hexagone et déploie son activité dans quatorze pays (dans le Sud-Est asiatique, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine).

De son côté, la société Montenay, née en 1860 près de Châtellerault des activités d'un enfant trouvé devenu « bougnat » poitevin, est aujourd'hui un groupe familial qui réalise 1,8 milliard de francs de chiffre d'affaires. Mais l'essentiel (1 milliard) est réalisé dans le négoce des combustibles (Montenay est le leader des indépendants pétroliers français) et dans l'exploitation du chauffage d'ensembles immobiliers (500 millions de francs). Montenay a repris, en janvier 1975, avec la Société auxiliaire d'entreprise, très importante entreprise générale, et Ness (second œuvre), la société Chapuzet d'Angoulême, spécialisée dans l'électricité et la plomberie (250 millions de francs de chiffre d'affaires). L'activité proprement dite de Montenay dans le second œuvre n'atteint que 130 millions de francs, presque entièrement réalisé à l'exportation dans les pays du Moyen-Orient, où M. Michel Montenay, le benjamin de la famille (trente-cinq ans), s'est installé après avoir été membre du cabinet de M. Jean Charbonnel.

On comprend mieux l'audace de la rébellion du jeune Montenay : il a derrière lui une entreprise puissante ; il n'a rien à craindre pour ses contrats futurs d'éventuelles mesures de rétorsion de Bouygues, puisqu'il ne cherche pas à se développer en France. Installé depuis plus de deux ans en Arabie Saoudite, en Iran, au Koweït et dans les émirats du golfe Persique, il y traite avec des entreprises générales allemandes, britanniques, finlandaises ou américaines.

De curieuses méthodes

Au demeurant, les méthodes françaises de passation des marchés de second œuvre dans le bâtiment paraissent curieuses. L'entreprise générale, qui enlève un contrat global pour la réalisation d'un chantier procède, avant le dépôt de ses devis, à un premier appel d'offres auprès des entreprises de second œuvre : électricité, plomberie, mais aussi menuiserie, serrurerie, ascenseurs, peintures, vitrerie, etc.

Une fois le contrat signé — c'est là que le bât blesse — l'entreprise générale procède à un second appel d'offres pour faire baisser les prix. Le Syndicat national du second œuvre (S.N.S.O.) n'hésite pas à baptiser cette pratique de « *tour de vis du pressoir* » ; d'autant que les prix réduits obtenus ne bénéficient pas automatiquement au maître d'ouvrage qui a passé commande. Selon le S.N.S.O., certaines entreprises générales perçoivent jusqu'à 30 % des devis de sous-traitance (facturés au prix du devis initial au maître d'ouvrage, mais payés en fait beaucoup moins cher aux entreprises de second œuvre après le second tour de consultation).

Aux dires des instances professionnelles (Fédération nationale du bâtiment et S.N.S.O.) (1), les sous-traitants eux-mêmes se font les complices de ces pratiques. Trop souvent l'entreprise de second œuvre à la recherche de commandes provoque elle-même un second ou un troisième appel d'offres. Trop souvent le chef d'entreprise de second œuvre signe, sans le lire, le contrat aux clauses parfois léonines qui le lie à l'entreprise générale ; n'a-t-on pas vu des entreprises qui avaient accepté des pénalités de retard importantes, sans qu'aucune date précise ait été fixée pour leur entrée sur le chantier ? Elles s'engageaient ainsi à rattraper le retard éventuel pris par les entreprises de gros œuvre.

Secteur dispersé et très concurrentiel, où tous les coups sont, sinon permis, du moins habituels, le second œuvre est aussi un secteur cloisonné, où rarement le carreleur se sent solidaire de l'électricien. Rien d'étonnant que l'on y soit peu disposé à attaquer les grandes entreprises générales, puissantes et structurées. On craint de pâtir ultérieurement d'une telle initiative d'indépendance. « *Une entreprise qui cherche noise sur l'exécution d'un marché risque de compromettre ses chances pour des marchés ultérieurs* », admet-on à la F.N.B.

Doit-on chercher dans ces habitudes la raison du silence de Bouygues, qui estime n'avoir « *aucune déclaration à faire sur l'affaire Montenay* » ? Même si la décision du tribunal de commerce est favorable à Montenay, il y a gros à parier que ce jugement n'entraînera pas un raz de marée de procès du même genre. Il faudra encore longtemps avant que les entreprises de second œuvre conquièrent assez d'autonomie et de rigueur dans la discussion des contrats pour substituer à des rapports de forces des rapports commerciaux plus normaux.

Ce qu'on peut espérer, à terme, c'est un regroupement suffisant des divers corps d'état pour atténuer l'emprise des entreprises générales, tout en permettant à la concurrence de profiter à l'entreprise raisonnablement la « moins-disante »...

JOSÉE DOYÈRE.

(1) La puissante Fédération nationale du bâtiment regroupe aussi bien les entreprises générales que les entreprises de second œuvre. Le S.N.S.O. n'est fort que de 12 % des 173 000 entreprises du secteur.

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur licitation et sur surenchère du 1/10 au Palais de Justice à Paris.
JEUDI 29 SEPTEMBRE 1977, à 14 heures
EN 8 LOTS

DANS UN IMMEUBLE DU 18e SIÈCLE
DIVISÉ EN COPROPRIÉTÉ
comprenant :

UNE BOUTIQUE
UN GRAND LOCAL COMMERC. av. BOUTIQUE
6 APPARTEMENTS
sis à PARIS (6e)
3, rue JACOB — 10-12, rue de l'ÉCHAUDÉ — 1, rue de FURSTENBERG, et 3, rue CARDINALE.

1er lot : Une BOUTIQUE D'ANGLE, une pièce, cave	M. à prix	388.000 F
2e lot : Un GRAND LOC. COMM. et une BOUTIQUE	M. à prix	561.011 F
3e lot : Un GRAND APP. 1er ét., une CHAMB. 4e ét.	M. à prix	660.011 F
4e lot : Un APPART. 1er ét. une PIECE 3e ét., cave	M. à prix	374.011 F
5e lot : Un APPARTEMENT 1er étage, cave	M. à prix	198.011 F
6e lot : Un APPART. 2e ét., 2 PIECES 4e ét., cave	M. à prix	572.011 F
7e lot : Un APPART. 3e ét., 2 PIECES, 1 PIECE, cave	M. à prix	352.011 F
8e lot : Un APPARTEMENT 3e étage, cave	M. à prix	319.800 F

S'adresser pour tous renseignements :
Me Jean NOUEL, avocat, dépositaire d'une copie du cahier des charges, demeurant à Paris (7e), 26, bd Raspail ; Me de CHAISEMARTIN, avocat, demeurant à Paris (8e), 20, rue de la Bienfaisance ; Me TOUNY, avocat, demeurant à Paris (1er), 15, rue d'Argenteuil ; Me André VALENSI, avocat, demeurant à Paris (5e), 45, rue Gay-Lussac ; Me BAILLY, avocat, demeur. à Paris (1er), 18, r. Duphot ; Me MARGANNE, avocat, demeur. à Paris (8e), 348, r. Saint-Honoré ; Me Jacques SCHMIDT, avocat, demeur. à Paris (17e), 17, r. Faraday ; au greffe des Criées du Trib. de Grande Inst. de Paris, où le cahier des charges est déposé ; s. l. lieux pour vis. : mardi 20 septembre, vendredi 23 septembre, lundi 26 septembre, de 17 heures à 19 heures.

Vente au Palais de *Justice* à Versailles, *mercredi 21 septembre 1977, 14 h.*

UNE PROPRIÉTÉ sise à LIMETZ
(Yvelines)
Chemin rural n° 16

Sous-sol - Chambre - Garage - Cave ; Rez-de-chaussée cuisine, salle à manger, salon, chambre ; 1er étage 3 chambres, salle de bains - Piscine *Tennis - Dépendances* - Terrain agr. Contenance 1 ha. 8 a. 56 ca.

Mise à Prix : 616.000 F

S'adresser pour renseignements et visites à VERSAILLES à Me J. RUELLE, avocat, 7, rue des Prés-aux-Bois ; Me M. PENOT, avocat, 41, avenue de Saint-Cloud ; Me Ph. JOHANET, avocat, 21, rue des Etats-Généraux.

Vente sur conversion de saisie immobilière en vente volontaire, au Palais de Justice à PARIS, le lundi 26 septembre 1977, à 14 heures
EN UN LOT

UN TERRAIN - Cont. 345 m2 - PARIS (20e)
4 et 6, IMPASSE VILLIERS-DE-L'ISLE-ADAM

Mise à Prix : 150.000 F

S'adresser S.C.P. Michel BRUN et Ernest ROCHER, avocats à Paris (9e), 40, rue Blanche, tél. 878-30-83 ; Me E. INBONA, avocat à Paris (8e), 140, boulevard Haussmann ; au greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, et sur les lieux pour visiter.

Vente s. sais. Pal. Just. Nanterre (92), 179-191 av. Joliot-Curie, 5 oct., 14 h

IMMEUBLE à SÈVRES (92), 8, place Gabriel-Péri, consistant en un *rez-de-chaussée* et *trois étages*

Mise à Prix : 100.000 F

Pr. ts renseign. s'adr. à Me MOURICHOUX, avocat à Versailles (78). Tél. : 950-08-57.

Vente au Palais de Justice à Paris, jeudi 29 septembre 1977, à 14 h. En 2 lots

1) LOCAL COMMERC. - 2) STUDIO avec droits *de copropriété*
PARIS 7e, 218, rue de Grenelle ; 53, avenue de la Bourdonnais et 28, rue Augereau

Mises à Prix : 1) 50.000 F. - 2) 20.000 F.

S'adr. Me BOISSEL, avocat à Paris, (2e), 36, rue des Petits-Champs, tél. 742-48-94.

VENTE sur licitation au Palais de Justice à PARIS,
le LUNDI 3 OCTOBRE 1977, à 14 heures

UN APPARTEMENT à PARIS (16e)
22, SQUARE DE L'ALBONI

au 5e étage, comprenant 5 PIECES, cuisine, salle de bains, dépendances, CAVE, chambre de bonne et les 43/1.000 des parties communes générales

Mise à Prix : 300.000 F

S'adresser Me Jean-Pierre FRANK, avocat à la Cour d'Appel de Paris, 29, boulevard Jules-Sandeau, Paris (16e), tél. 504-04-17 ; Me GUIBAL, avocat à la Cour d'Appel, 22 bis, rue de Lubeck, Paris (16e) ; tous avocats près les Tribun. de Grande Instance Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; sur les lieux pour visiter les lundi, jeudi, samedi de 9 h. 30 à 11 h. 30, à charge pour les amateurs de prendre rendez-vous par lettre ou tél. avec les locataires, M. et Mme LESTANG, heures repas à 527-25-18

SERVICE DES DOMAINES
Vente aux enchères publiques
le lundi 10 octobre 1977, à 15 heures, à ORLEANS
Mairie, Salle Hardouineau

CHATEAU d'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE
(Loiret)
à 8 km de Malesherbes
LIBRE
(les terrains et les communs occupés sans titre sur Augerville-la-Rivière)
EN 4 LOTS

1) CHATEAU début XIXe siècle, en bordure Essonne. — Superficie au sol : 350 m2, entouré douves, sur sous-sol, avec chauffage et caves, 18 pièces, cuisine, office, salle de bains, dégagements, débarras, w.-c., eau, électricité, chauffage à revoir.
- TERRAINS autour du château sur communes d'AUGERVILLE et ORVILLE séparés par l'Essonne.
- AUTRES CONSTRUCTIONS SUR AUGERVILLE : communs, pigeonnier, serre, bâtiments agricoles ; et SUR ORVILLE : pavillon de chasse, pavillon dit « Bowling ». Inscription à l'inventaire supplém. des monuments historiques des façades et toitures des communs et du pigeonnier.
- Superficie totale de l'ensemble :

94 ha. 82 a. 41 ca. - MISE A PRIX : 2.100.000 FRANCS

2) TERRES SUR AUGERVILLE : 33 ha 73 a 27 ca. - M. à Px : 550.000 F.
3) FERMETTE et TERRAIN ATTENANT SUR AUGERVILLE : 18 a 15 ca. M. à Px : 83.000 F.
4) ANCIEN MOULIN A EAU SUR RIVIERE ESSONNE et TERRAIN ATTENANT SUR AUGERVILLE ; PARCELLE TAILLIS SUR BOULANCOURT (Seine-et-Marne). Superficie totale : 10 a 17 ca. - M. à Px : 53.000 F.

VISITE (sur rendez-vous), RENSEIGNEM. et CAHIER DES CHARGES : Direction des Services Fiscaux (Domaines), Cité Administrative Coligny, 131, rue du Faubourg-Bannier, 45042 ORLEANS CEDEX (Tél. : (38) 62-43-58, p. 241).

Vente aux enchères publiques au Tribunal de Grande Instance à Avignon le mercredi 21 septembre 1977, à 8 h. 30 - UN LOT

IMMEUBLE A USAGE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
sis à CABRIÈRES D'AVIGNON (Vaucluse)

lieudit « LA LISE » consistant en
UN TERRAIN d'une CONTENANCE DE 1 ha. 69 a. 10 ca.
sur lequel sont édifiées des constructions de locaux destinés à l'exploitation d'un FONDS DE COMMERCE relatif aux PRODUITS LAITIERS.
Cette construction se divise en 2 PARTIES :
1) Partie à usage de bureaux et services
2) Partie à usage industriel
Comprenant : grand hall d'emballage, 4 chambres froides - Greniers - Equipement d'extérieurs - Quais de chargement couverts éclairés par 14 diffuseurs - 1 bascule BENKEL force 300 kg

INOCCUPÉ - Mise à Prix : 1.000.000 de F.

S'adresser pour tous renseignem. à S.C.P. BONNET, FORTUNET, ROUX, avocats, 58, rue Thiers, AVIGNON, tél. 81-02-88 ; Me LEROY, avocat, 17 bis, place du Palais, AVIGNON, tél. 81-47-07.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 29 septembre 1977, à 14 h.
EN UN SEUL LOT

2 IMMEUBLES à MONTREUIL-SOUS-BOIS
(Seine-Saint-Denis)
77, rue des Sorins, 10 ares 21 ca. **77 bis, à 81, rue des Sorins,** 3 ares 99 ca.

Mise à Prix : 400.000 F

S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, avenue Marceau à Paris (8e) ; Me FERRARI, syndic, 85, rue de Rivoli à Paris (1er).

VENTE SUR SAISIE immobilière au Palais de Justice à Paris, le jeudi 22 septembre 1977, à 14 h. - UN LOT :

PROPRIÉTÉ à FONTENAY-SOUS-BOIS (94)
125, rue des Moulins et 8, rue Eugène-Héricourt

Mise à Prix : 480.000 F

S'adr. Me BRICOUT, avocat, 14, rue d'Anjou, Paris ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; sur les lieux pour visiter.

Vte s/sur. du 10e Pal. Just. Pontoise (95), jeudi 29 sept. 1977, 14 h. en 1 lot

PROPRIÉTÉ « Le Château du Prieuré », à Gaillonnet, Cne de Seraincourt-95 **et à HARDRICOURT (78).** Comp. plus. corps de bât. d'habitat., équip. sportifs : golf, tennis, piscine, manège.

Conten. env. 49 ha 48 a 42 ca - MISE A PRIX : 2.970.000 F

S'adresser, à Pontoise, à **Me MALHERBE, avocat (T. 464-17-16) ;** Me FABRE, avocat (tél. 464-07-74) ; S.C.P. d'avocats PETIT-LAMBERT (tél. 464-13-28) ; Me PORTE (tél. 464-00-43) ; Me FILLETTE, syndic (tél. : 031-08-53 et 031-13-13).

Vente sur saisie immobilière et sur surenchère du dixième au Palais de Justice à NANTERRE, le MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1977, à 14 heures

UNE PROPRIÉTÉ à CLAMART (92)
121, rue des Roissys

Mise à Prix : 385.000 F

S'adr. Me BRICOUT, avocat à Paris, 14, rue d'Anjou ; Me Jean NOUEL, avocat à Paris, 26, boulevard Raspail ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur les lieux pour visiter.

ÉCONOMIE - SOCIAL

CONJONCTURE

Les chefs d'entreprise demeurent pessimistes

Deux sondages publiés à quelques jours d'intervalle par « le Nouvel Economiste » et par « l'Express » confirment le pessimisme régnant dans les milieux patronaux, qui contraste avec le regain d'optimisme de l'état-major du C.N.P.F. (1). Selon la SOFRES, trois patrons sur quatre continuent à voir l'avenir en noir. Pour l'institut Louis Harris-France, 78 % des chefs d'entreprise sont « assez » ou « très » pessimistes sur la situation de l'économie française et 56 % sur l'avenir de leur propre entreprise.

Malgré les incitations des pouvoirs publics à l'embauche et l'amélioration de l'emploi chez quelques « grands », comme PUK, Citroën, Peugeot ou I.B.M., les chefs d'entreprise qui pensent devoir comprimer leurs effectifs dans les six prochains mois sont toujours plus nombreux que ceux qui croient pouvoir les augmenter (20 % contre 10 %). Ces chiffres de la SOFRES sont confirmés par ceux de l'institut Harris (22 % et 13 % respectivement). Actuellement. 41 % des chefs d'entreprise estiment utiliser moins de 80 % de la capacité de production de leur firme et vingt-six autres pour cent n'en employer que 80 % à 90 % (soit 67 % au-dessous de 90 % d'utilisation). Pour un patron qui voit son carnet de commandes s'améliorer, quatre estiment qu'il diminue ; les proportions sont à peu près les mêmes concernant l'évolution future du résultat d'exploitation des firmes.

Les patrons s'attendent toujours en majorité à la victoire de la gauche en 1978. Près de deux sur trois la croient très probable ou assez probable, selon la SOFRES, proportion il est vrai un peu plus faible qu'il y a un an (près de trois sur quatre). L'institut Harris donne des pourcentages assez différents : 50 % des chefs d'entreprise croient au succès de la gauche, 47 % le jugent improbable. Les préférences du patronat sur la consultation de 1978 sont en tout cas très claires : 4 % seulement des chefs d'entreprise sont favorables à l'arrivée de la gauche au pouvoir (contre 12 % en septembre dernier).

(1) « Le Monde » du 6 septembre.

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Haut	+ Bas	Rep.+ ou	Dép.—	Rep.+ ou	Dép.—	Rep.+ ou	Dép.—
$ U.S.	4,9320	4,9350	+ 60	+ 75	+ 210	+ 240	+ 410	+ 480
$ can. ..	4,5920	4,5960	+ 9	+ 45	+ 80	+ 130	+ 160	+ 250
Yen (100)	1,8480	1,8510	+ 30	+ 60	+ 120	+ 160	+ 230	+ 290
D.M.	2,1180	2,1210	+ 60	+ 90	+ 210	+ 265	+ 450	+ 520
Florin ...	1,9980	2,0200	+ 55	+ 70	+ 160	+ 195	+ 330	+ 380
F.B. (100)	13,75	13,7650	+160	+200	+ 580	+ 760	+1020	+1400
F.S.	2,0640	2,0675	+ 80	+100	+ 280	+ 320	+ 540	+ 590
L. (1 000)	5,58	5,590	—350	—260	—1000	— 930	—2110	—1920
£	8,5960	8,6040	+ 60	+120	+ 270	+ 360	+ 440	+ 580

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 5/8	3 7/8	3 13/16	4	3 3/16	4 1/8	3 7/8	4 1/8
$ U.S.	6 1/8	6 3/8	6 9/16	6 13/16	6 7/16	6 11/16	6 11/16	6 15/16
Florin ...	4 1/4	4 3/4	4 5/16	4 9/16	4 9/16	4 13/16	4 13/16	5 3/16
F. B.	5 1/2	6	5 5/16	6 1/16	6 3/16	6 9/16	6 11/16	7 1/16
F. S.	1 1/4	1 3/4	2 3/16	2 7/16	2 5/16	2 9/16	2 13/16	3 1/16
L. (1 000)	9	12	14 3/16	15 1/16	14 15/16	15 9/16	15 13/16	16 3/16
£	6 7/16	6 13/16	6 7/16	6 15/16	6 7/16	6 15/16	6 15/16	7 1/2
Fr. franç.	9	9 1/2	10 1/16	10 9/16	10 5/16	10 11/16	10 15/16	11 5/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché international des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

DÉBAT

Des opinions fort contrastées sur l'autogestion

Faire parler un économiste, un sociologue et un socialiste sur la transition vers l'autogestion dans les pays industriels developpés, tel était le pari des organisateurs de la deuxième conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, qui s'est tenue à Paris la semaine dernière. Démarche enrichissante qui part de l'idée que le doute, la crainte, voire la provocation d'intellectuels amis peuvent être source de réflexion.

Pour l'économiste, M. Kolm, l'autogestion ne peut être réalisée que par un changement radical et l'action d'un pouvoir nouveau conjugués à une vaste mobilisation populaire. L'échec du Chili, les difficultés du Portugal, sont dus, en partie, selon lui, à la baisse du niveau de vie des classes moyennes qui, dès lors, ont refusé de soutenir le pouvoir révolutionnaire ; mais aussi au fait qu'on a « *trop misé sur un changement venu d'en haut* ». Selon « *les probabilités subjectives* » de M. Kolm, il n'y aurait qu'une chance sur huit de voir en France l'avènement d'une formule autogestionnaire : « *Une chance sur deux que la gauche gagne, une chance sur deux d'observer un mouvement de la base, une chance sur deux de ne pas voir ce mouvement récupéré par le P.C. Soit une chance sur deux, puissance trois !...* »

M. Chapuis a ensuite défini quelles étaient, pour le P.S., les conditions de la transition au socialisme autogestionnaire : faire en sorte que les citoyens s'aperçoivent concrètement, dans leur vie de tous les jours, qu'ils ont acquis des libertés nouvelles et amélioré leur situation matérielle ; développer l'autonomie des institutions locales et régionales ; assurer par la nationalisation des secteurs-clé de l'économie une gestion différente de la production nationale. Lier les actions de masse à celle du nouveau gouvernement ; réaliser d'en haut des changements institutionnels tout en restant à l'écoute de la base et en facilitant ses initiatives, telle est la règle d'or sur laquelle ont insisté MM. Chapuis et Kolm sans donner beaucoup de détails sur ce qu'est pour eux le modèle autogestionnaire.

L'intervention du sociologue Alain Touraine fut tout à fait différente. Il a rejeté — sans l'exclure tout à fait, a-t-il précisé par la suite — l'idée de société autogérée. « *Voici deux ou trois choses que je sais d'elle*, a-t-il déclaré ; *l'autogestion, en théorie, est l'expression idéologique des classes dominées qui luttent contre le pouvoir et la technocratie. L'autogestion n'est pas un type de société, c'est plutôt un modèle idéologique par lequel sont engagées les luttes.* » Pour M. Alain Touraine l'autogestion est une démarche, un état d'esprit : « *C'est la contestation, la lutte contre un type de rapports sociaux.* » En pratique ? « *Selon les uns, c'est la nécessité de mettre du « mou » dans le système taylorien ; pour d'autres, c'est la revendication d'une plus grande autonomie. Pour d'autres enfin c'est l'extension de la démocratie à tous les niveaux.* »

Très attaché à l'analyse sociologique selon laquelle tout est lutte, M. Touraine a lancé à la salle un avertissement : « *Dans l'autogestion, il y a aussi déchirement, lutte entre ceux qui veulent plus de démocratie et ceux qui veulent le contrôle social.* » Volontairement provocateur, il a rappelé que la bourgeoisie de 1789, libérale au départ, était devenue jacobine puis avait institué la Terreur. Et il s'est interrogé : « *L'autogestion, n'est-ce pas le Cambodge, la terreur révolutionnaire de la culture autogérée ?* » avant de se demander « *comment l'autogestion pouvait sortir du P.C. et du P.S.* ». Ces partis sont-ils autogérés ? « *Cela ne semble pas évident. S'ils l'étaient, cela se saurait.* »

Mais le thème du débat sur « Autogestion et pays industriels » fut à peine amorcé, après que le sociologue eut laissé entendre que l'autogestion « *n'était pas une société progressiste, au sens de la croissance* », car elle est la contestation, voire la juxtaposition des communautés autonomes à la Jean-Jacques Rousseau. Ce qui est incompatible avec les sociétés industrielles et leur réseau d'organisations.

Personne n'ayant répondu au cours de ce débat, la question reste posée : l'autogestion est-elle, comme l'affirme M. Touraine, synonyme d'antidéveloppement ?

J.-P. D.

AGRICULTURE

La C.E.E. accorde une « garantie de bonne fin » aux viticulteurs qui ont conclu un accord de stockage avec l'État

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les viticulteurs qui ont conclu avec les pouvoirs publics, à l'issue de la précédente vendange, des contrats de stockage à long terme (neuf mois) vont pouvoir porter à la distillation la moitié du vin ainsi stocké. Ils toucheront alors le « *prix de déclenchement* », pour les vins rouges 10,25 francs par degré hecto. Pour les 50 % restants, les contrats de stockage pourront être prolongés de quatre mois. Telle est la décision qui devait être formellement prise lundi 12 septembre par la commission de Bruxelles, qui met ainsi en œuvre ce que la nouvelle réglementation européenne, adoptée par les Neuf en mars 1976, appelle la « *garantie de bonne fin* ».

Aux termes de cette réglementation, la distillation à ce prix relativement élevé n'est autorisée que pour les vins ayant fait l'objet de contrats à long terme, c'est-à-dire présentant certaines garanties de qualité (la « *piquette* » se conserve mal) ou en cas de malaise sur le marché. Les prix actuels du marché ne sont pas très bas (dans le Midi français, ils se situent aux alentours de 1 francs par degré hecto), mais le volume des stocks à la propriété est anormalement élevé.

Dans l'ensemble de la C.E.E. 8,5 millions d'hectolitres ont fait l'objet de contrats à long terme dont 5,6 millions d'hectolitres en France (4 millions d'hectolitres dans les seuls départements du Midi). Si les viticulteurs utilisaient pleinement la possibilité de distillation qui leur est ainsi offerte, il en coûterait environ 65 millions d'unités de compte (365 millions de francs) au Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA).

Les services de la Commission européenne étudient également la demande française visant à l'octroi d'une aide financière par le FEOGA, pour l'enrichissement des vins du Midi par l'adjonction de moûts concentrés. L'aide demandée par la France serait réservée aux viticulteurs ayant un rendement inférieur à 50 hectolitres par hectare. Elle prendrait la forme d'une prime de 5 francs par degré hecto de moûts concentrés avec, comme seuil maximum l'adjonction de 6,5 hectolitres de moûts par 100 hectolitres de vin.

Atténuer les effets de la mauvaise vendange du Midi

Le but de cette opération est d'atténuer les effets désastreux sur les revenus des viticulteurs, de la très mauvaise vendange attendue dans le Midi, sans pour autant autoriser le recours à la chaptalisation (addition de sucre pour relever le degré en alcool). Les services de la Commission semblent plutôt favorables à la requête française. Ils sont conscients de la dimension politique du problème et considèrent que l'aide à l'utilisation de moûts concentrés — solution qui a l'avantage de contribuer à résorber les excédents, puisque les moûts sont obtenus grâce à une partie de la vendange — constitue un contre-feu intelligent à la demande de chaptalisation présentée par les viticulteurs méridionaux. (La chaptalisation est interdite dans le Midi de la France et en Italie.)

Lors de la réunion des ministres de l'agriculture des Neuf, qui se tient mardi à Bruxelles, M. Méhaignerie doit préciser pour quelle zone et pour quel volume de production il souhaite obtenir ce concours communautaire. Dans le télex envoyé voici dix jours à Bruxelles, les Français se contentaient d'indiquer, sans précision supplémentaire, que la prime de 5 francs par degré hecto de moût serait réservée aux viticulteurs des régions sinistrées.

PHILIPPE LEMAITRE.

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 septembre 1977 :

DES DECRETS :

● Relatif à la prime à l'amélioration de l'habitat locatif et arrêté du 29 août 1977 relatif aux conditions de versement de cette prime (*) ;

● Relatif à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (*).

(*) Ces textes seront édités ultérieurement en fascicules séparés.

Visites, conférences

Mardi 13 septembre

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Bercy, Mme Bachelier : « Le village de Bercy ».

15 h., métro Jasmin, M. Guillier : « Actualité de Le Corbusier : la villa La Roche ».

15 h., autobus 111 arrêt « Les Canadiens » (Charenton - Ecoles), Mme Pennec : « L'église des Saints-Anges de Gravelle dans l'île des Corbeaux et l'île de la Chaussée » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Arts-et-Métiers (guichet) : « Chez un doreur-argenteur » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 3, boulevard Edgar-Quinet : « Le cimetière Montparnasse ».

15 h., 292, rue Saint-Martin : « Autour du réfectoire de Saint-Martin-des-Champs » (Paris et son histoire).

15 h. 15, boulevard de l'Hôpital : « Histoire de l'hôpital général » : la Salpêtrière. Souvenirs de « Banon » (Visages de Paris).

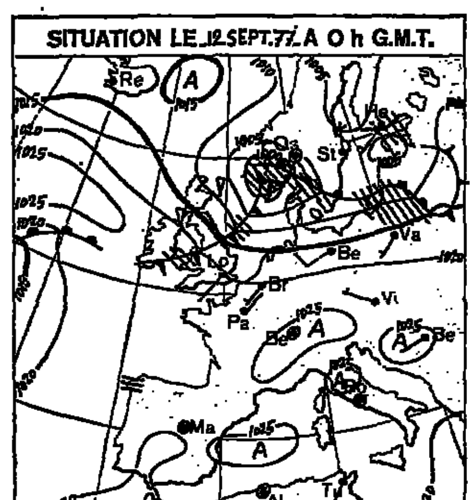
20 h. 30, métro Pont-Neuf : « Du nouveau sur les templiers » (Templia).

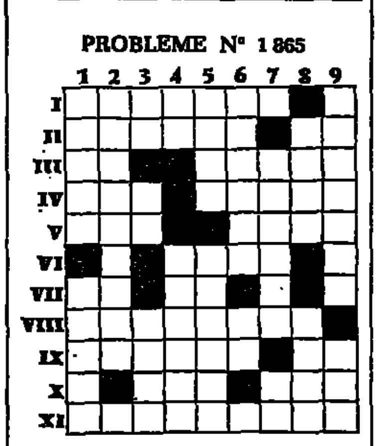
CONFERENCES. — 13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre) (Centre de méditation transcendantale).

Formation permanente

● *La Chronique sociale* (7, rue du Plat, 69288 Lyon, CEDEX 1, tél. (78) 37-22-12 et 37-57-10) vient de publier son programme d'activité pour 1977-1978 dans le domaine de la formation permanente. Cette brochure présente les nombreux stages et cours organisés par la Chronique et qui vont de la dynamique de groupe et de la psychologie à l'initiation à l'économie et à la préparation à la vie professionnelle.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 septembre à 0 heure et le mardi 13 septembre à 24 heures :

Une zone anticyclonique en voie de développement sur les îles Britanniques dirigera sur la France un flux de secteur nord-est.

Mardi 13 septembre, sur l'ensemble du pays, le temps demeurera assez souvent ensoleillé, mais les températures maximales baisseront un peu et le ciel sera passagèrement nuageux. Des averses de courte durée pourront avoir lieu près des frontières de l'Est et du Nord-Est. Une tendance orageuse se développera dans le Sud-Ouest, où le ciel sera localement brumeux le matin. On notera également des brumes et des nuages bas sur le Midi méditerranéen.

Les vents, de secteur nord-est, seront modérés en général, localement assez forts près de l'Atlantique.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 32 et 19 ; Bordeaux, 29 et 12 ; Brest, 24 et 10 ; Caen, 27 et 8 ; Cherbourg, 20 et 10 ; Clermont-Ferrand, 27 et 10 ; Dijon, 25 et 9 ; Grenoble, 24 et 10 ; Lille, 21 et 9 ; Lyon, 25 et 10 ; Marseille, 27 et 14 ; Nancy, 24 et 7 ; Nantes, 27 et 10 ; Nice, 24 et 18 ; Paris - Le Bourget, 26 et 8 ; Pau, 30 et 13 ; Perpignan, 25 et 13 ; Rennes, 26 et 8 ; Strasbourg, 24 et 9 ; Tours, 26 et 9 ; Toulouse, 30 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 14 degrés ; Amsterdam, 20 et 14 ; Athènes, 23 et 19 ; Berlin, 18 et 15 ; Bonn, 21 et 10 ; Bruxelles, 21 et 12 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 17 et 13 ; Genève, 24 et 9 ; Lisbonne, 34 et 20 ; Londres, 21 et 11 ; Madrid, 33 et 14 ; Moscou, 11 et 7 ; New-York, 19 et 14 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 26 et 13 ; Stockholm, 11 et 7 ; Téhéran, 34 et 21.

Automobile

● *Une Renault R-5 quatre portes* sera commercialisée en Iran vers la mi-octobre. La SAIPA (Renault-Citroën Iran) a arrêté le montage de la deux portes, dont quatre mille exemplaires ont été vendus, pour se consacrer exclusivement à la quatre portes, dont la production, de quarante voitures par jours actuellement, atteindra cent mille voitures en fin de programme. La commercialisation de la quatre portes dans d'autres pays, notamment en France, est prévue à moyen terme (*le Monde* du 26 juillet).

● *Un nouveau moteur 1 300 sur la Ford « Fiesta ».* — Un moteur de 1 300 centimètres cubes développant 66 ch DIN peut équiper désormais les versions « S » et « Ghia » de la Ford « Fiesta » La consommation (normes conventionnelles) est de 6,4 litres à 90 kilomètres-heure, de 8,4 litres à 120 kilomètres-heure et de 9 litres en parcours urbain. Les deux « Fiesta 1300 », qui sont munies de barres anti-roulis à l'arrière, se différencient extérieurement du reste de la gamme par une bande de caisse noire argentée ou dorée pour le modèle « S » et un écusson métallique « 1,3 » sur le hayon pour la version « Ghia ».

Sécurité sociale

● *Pour les travailleurs marocains.* — La Caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne rappelle que, à la suite des accords franco-marocains du 1er avril, les travailleurs marocains résidant en France peuvent faire bénéficier leur famille restée au pays des prestations en nature — c'est-à-dire des soins — de l'assurance-maladie-maternité. Pour ce faire, ils doivent s'inscrire auprès de l'institution de sécurité sociale marocaine du lieu de leur résidence. En France même, ces travailleurs immigrés doivent faire connaître leur situation de famille à la caisse primaire d'assurance - maladie dont ils dépendent. Celle-ci leur remettra une attestation sur présentation des pièces justificatives suivantes : carte d'immatriculation à la Sécurité sociale française, cartes de séjour et de travail, bulletins de paye des trois mois précédant la demande, ou une dernière attestation annuelle d'activité délivrée par l'employeur.

Enfin, si les travailleurs marocains — ils étaient 152.000 actifs au dernier recensement de 1975 — travaillent dans la région parisienne, ils doivent demander cette attestation à la division des relations internationales, 84, rue Charles-Michels, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 865

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III			■	■					
IV				■					
V				■	■				
VI	■		■					■	
VII			■			■		■	
VIII									■
IX							■		
X		■				■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Se dit d'une personne distinguée. — II. Prend la place des absents ; A les honneurs de la Bible. — III. Question d'orientation ; Contestera. — IV. Se mire dans le Danube ; Sorties victorieuses d'une consultation. — V. Préfixe ; Cercle. — VI. Jeté à un mendiant d'Amérique latine. — VII. Signe musical ; Symbole. — VIII. Même menus, sont toujours les bienvenus. — IX. Point blanc ; Pronom. — X. Etait bien considéré par Louis XI ; tient de la place sur la route. — XI. A le caractère pointu.

VERTICALEMENT

1. Peut couper la figure ; Ses lois sont souvent violées. — 2. N'ont pas la peau douce. — 3. Localité de France ; Prisèrent [épelé] ; S'élève en Suisse. — 4. Titre abrégé ; Rendais mieux praticable. — 5. Pieux repas ; Crèmes ou gratins. — 6. A ne pas négliger ! Démontre. — 7. Se montra courageuse ; Sur un mémoire. — 8. Nourrissaient nos aïeux ; Une personne qui a bien tourné. — 9. Rassemble des clochards transis ; Ancien corps gras.

Solution du problème n° 1 864

Horizontalement

I. Aises ; us. — II. Louisette. — III. El ; Nl. — IV. Récentes. — V. Araires. — VI. EOR ; Testa. — VII. Ut ; Ur. — VIII. Fiévreuse. — IX. Ies ; Esses. — X. Al ; Ses. — XI. Mu ; Ascèse.

Verticalement

1. Alerte ; Film. — 2. Iole ; Ouïe. — 3. Su ; Cartes. — 4. Elder : Aa. — 5. SS ; Naturels. — 6. Entières. — 7. Tiers ; Ussé. — 8. Ut ; Set ; Sées. — 9. Sel ; Sagesse.

GUY BROUTY.

Éducation

LES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DANS LES ACADÉMIES DE CRÉTEIL ET DE VERSAILLES

Un service spécial d'accueil et de renseignements sur les problèmes scolaires a été mis en place dans les académies. *Le Monde* daté 4-5 septembre a publié les renseignements sur l'académie de Paris. Voici ceux qui intéressent les habitants des académies de Créteil et de Versailles.

● *A Créteil*, les parents peuvent s'informer sur les questions relatives à la réforme et à la scolarité soit en téléphonant au 899-58-22 soit en se présentant au C.E.S. Clément-Guyard, rue Saint-Simon, à Créteil (deuxième étage), entre 9 heures et 17 heures. Les renseignements concernant les personnels enseignants sont communiqués au 899-81-12 (de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 heures à 17 heures) ou au 1, rue Thomas-Edison, Créteil (rez-de-chaussée), de 9 heures à 12 h. 30.

● *A Versailles*, pour les problèmes s'inscription et d'orientation des élèves, les parents peuvent appeler le 953-34-04 et sont reçus dans le bâtiment de l'inspection académique, au service de la scolarité (bureau 605), ou au centre d'information et d'orientation (bureau 314). Pour les informations relatives au personnel enseignant, téléphoner au 953-35-13 ou au 953-35-92, ou se présenter au foyer de l'école normale (premier étage).

De tels services fonctionnent dans chacune des inspections académiques de la région parisienne. Pour tout renseignement concernant les Yvelines, téléphoner au 951-82-02 ; pour l'Essonne, au 077-81-25 ; pour les Hauts-de-Seine, au 781-41-41, et pour le Val-d'Oise, au 030-92-00.

● *Les inscriptions* pour l'entrée à l'Institut national des techniques de la documentation - Formation supérieure de documentaliste niveau maîtrise sont ouvertes : Conservatoire national des arts et métiers, annexe Montgolfier, 1, rue Montgolfier, 75003 Paris. Téléphone : 271-24-14 (poste 517). Clôture le 17 septembre 1977.

ÉCONOMIE - SOCIAL

AGRICULTURE

La C.E.E. accorde une garantie de ... aux viticulteurs qui ont cond... un accord de stockage avec l'Eta...

A L'ÉTRANGER

La Turquie adopte des mesures d'assainissement

LE PRIX DE L'ESSENCE EST DOUBLÉ

Ankara. — Le gouvernement tripartite de droite de M. Demirel vient d'adopter une série de mesures de redressement économique. La majoration des prix de divers produits frappe par son ampleur. Le prix de l'essence ordinaire passe de 2,8 livres turques à 5,5 (+ 96 %) et celui du super de 3,45 livres à 6,50 (+ 88 %) (1). Les tarifs des transports aériens sont augmentés d'environ 70 %, tandis que ceux des services postaux font plus que doubler. Les hausses couvrent également l'électricité, le fer, le ciment et le papier. Les prix des produits à monopole d'Etat, tabacs et boissons alcoolisées, avaient déjà été fortement augmentés il y a quelques semaines.

Les autorités turques sont obligées de procéder à ces opérations-vérité, en dépit de leur impopularité.

Cette politique réaliste des prix, qui tend aussi à réduire le déficit chronique des entreprises publiques (le budget atteint 310 milliards de livres), sera inévitablement suivie par une hausse générale des prix des services et des biens du secteur privé. Celui-ci saisit d'ailleurs la moindre occasion de profiter de tout désir de consommation du peuple turc. Ainsi 16 % des voitures de tourisme sont des Mercedes, et les Turcs ont acheté l'an dernier quelque dix-huit mille automobiles de cette marque, amenées par les ouvriers émigrés.

De notre correspondant

La livre turque n'a pas été dévaluée. Toutefois le gouvernement poursuivra, comme il vient de le faire, sa politique « à la brésilienne », pudiquement présentée comme un « ajustement des cours » tous les deux ou trois mois. Le dollar, coté officiellement 18 livres turques, vaut, au marché parallèle, entre 20 ou 21 livres. De même le gramme d'or, qui valait quelque 80 livres turques récemment, a dépassé le cap de 100 livres la semaine dernière.

Les réserves en devises représentaient 600 millions de dollars fin août, en diminution de moitié par rapport à l'an dernier. Le déficit du commerce extérieur, quant à lui, s'est élevé, fin juillet, à 2,5 milliards de dollars et dépassera 3 milliards de dollars d'ici à la fin de 1977.

Le F.M.I. pour une dévaluation

Le gouvernement souhaiterait bénéficier de l'aide du Fonds monétaire international, envisageant de contracter un emprunt de 120 à 150 millions de dollars. Cette somme resterait bloquée en cas de besoin; mais un « feu vert » du F.M.I. redonnerait confiance aux bailleurs de fonds étrangers qui hésitaient à traiter avec la Turquie depuis quelque temps. Une délégation du Fonds monétaire se trouve d'ailleurs à Ankara depuis plusieurs jours afin d'examiner la situation de l'économie. Le F.M.I. demandera à la Turquie de se soumettre à certaines conditions. Ses experts préconiseraient notamment une dévaluation de la livre turque de 25 à 30 %. Toutefois, il s'agit de freiner la consommation tout en développant la production industrielle.

Une politique d'austérité économique s'avère donc nécessaire, tout autant qu'une réforme de la fiscalité et la lutte contre la fraude — près de 75 % des recettes de l'Etat sont fournies par les impôts sur les salaires. Or ce sont les couches les plus défavorisées de la population qui vont subir le poids des hausses de prix, tandis que les grandes firmes du secteur privé continueront de réaliser un important chiffre d'affaires et des profits records.

Malgré la crise actuelle, on demeure optimiste sur l'avenir de l'économie turque qui, bien que mal organisée, dispose d'un important potentiel en ressources naturelles et humaines. Malgré les difficultés de la balance des paiements, le produit national brut turc aura cette année — selon les dernières estimations — un taux de croissance de plus de 5 %, inférieur toutefois aux 7,4 % de 1976.

ARTUN UNSAL.

(1) 1 franc = 3,6 livres turques.

EN BREF

...LLEMAGNE FEDERALE

● *L'excédent commercial de ...llemagne fédérale* a baissé de ...3 milliard de DM en juillet par ...pport à juin s'établissant à ...6 milliard de DM contre ... milliards de DM le mois pré...ent, indique l'office fédéral des ...tistiques. En juillet 1976, la ...A. avait dégagé un excédent ...mercial de 2,6 milliards de ... Les exportations ont en juil... reculé de 9 % tandis que les ...portations diminuaient de 5 %. ...our l'ensemble des sept pre...rs mois de l'année, l'excédent ...mercial de la République ...érale atteint 20,1 milliards de ... contre 18,8 milliards de DM ...ur la période correspondante de ...6, soit une progression de 7 %.

...STRALIE

● *Baisse de la production de ...e en Australie.* Selon le secré...iat international de la laine, ... production de l'Australie, pour ... saison 1977-1978 diminuerait ... 5 %, ce qui la ramènerait à ... plus bas niveau depuis vingt ...s. Cependant l'augmentation de la production de la Nouvelle-Zélande, de la République d'Afrique du Sud et de l'Uruguay compenserait en grande partie la baisse de production australienne.

ETATS-UNIS.

● *La confiance des consommateurs* a augmenté légèrement en août, indique la dernière enquête du Conference Board, organisme privé de recherche économique. L'indice s'est établi à 89,8 en hausse d'un point sur le mois de juillet; 21 % des personnes interrogées, contre 20 % en juillet, ont estimé que la marche des affaires allait s'améliorer au cours des six prochains mois; 5 %, au lieu de 7,7 %, ont l'intention d'acheter une maison au cours des six prochains mois. En revanche, 8,6 %, contre 8,8 %, se proposent d'acquérir une voiture. — *(A.F.P.)*

● *Les Etats-Unis se sont déclarés prêts* à participer, avec l'Association des pays du Sud-Est asiatique (ANSEA), à des projets de développement régional, indique un communiqué conjoint publié le 9 septembre à l'issue d'une réunion qui s'est tenue à Manille. Par ailleurs, les deux délégations sont convenues de la nécessité pour les pays de l'ANSEA d'avoir un meilleur accès au marché américain, tandis que les consultations continueront sur la stabilisation des cours des matières premières. Une deuxième réunion doit se tenir à Washington, probablement en juin 1978. — *(A.F.P.)*

● *L'importation de juments et d'étalons* britanniques, français et irlandais aux Etats-Unis a été suspendue provisoirement, a annoncé le 9 septembre le département américain de l'agriculture Cette décision, qui ne concerne pas les hongres, est due à une épidémie de métrite équine, maladie vénérienne du cheval, a précisé le gouvernement américain. Les chevaux britanniques, français et irlandais ne pourront être importés qu'à la condition d'avoir passé soixante jours dans un pays « neutre » avant la date de leur entrée aux Etats-Unis.

ITALIE

● *La balance commerciale* a enregistré un excédent de 285 milliards de lires (1,6 milliard de francs) en juillet, soit trois fois plus qu'en juin (82 milliards de lires) et plus de deux fois plus qu'en juillet 1976 (111 milliards de lires). Le résultat de juillet est dû en partie à une baisse des importations de pétrole. Pour les sept premiers mois de 1971, le déficit a été ramené à 1 994 milliards de lires (11,2 milliards de francs) contre 2 958 milliards de lires durant la même période de 1976. — *(A.F.P.)*

UNION SOVIETIQUE

● *Contrat pour I.T.T. en U.R.S.S.* — Le groupe I.T.T. vient de signer un contrat pour la livraison à l'U.R.S.S. d'un central téléphonique électrique « privé ». D'une capacité initiale de 2 650 lignes, ce central est destiné à équiper le Centre international des affaires de Moscou. Sa mise en service est prévue au début de 1980, et il sera fabriqué par la filiale américaine d'I.T.T., North American Telecommunications.

MOTS CROISÉS

RAPATRIÉS

A Carcassonne

M. Dominati évoque le sort des Français musulmans

De notre correspondant

...arcassonne. — Une séance de ...ail interministérielle consa...e aux problèmes des Français ...sulmans se tient à l'Hôtel ...tignon lundi 12 septembre. ...t ce qu'a annoncé M. Jacques ...minati, secrétaire d'Etat au...s du premier ministre, dans ... conférence de presse qu'il a ...ue, samedi 10 septembre, à ...cassonne et au cours de la...lle il a déclaré que le premier ...istre s'occuperait personnelle...nt de la question au mois d'oc...re.

...u lendemain de ses contacts à ...llouse avec les associations de ...atriés, M. Dominati a tenu à ...contrer à Alet-les-Bains, vil...e de l'Aude, un ancien harki ... s'est parfaitement bien adapté ... France. Ancien maire de la ...mmune alogérienne de Foum. ..., M. Ferroudji Salah Ben Amar, aujourd'hui âgé de soixante-treize ans, exploite, en effet, avec succès une propriété. En lui rendant visite, M. Dominati a voulu mettre en évidence le caractère exemplaire de sa réussite. Celle-ci est pourtant exceptionnelle. Les deux mille huit cents harkis audois cantonnés dans des hameaux de forestage ne connaissent pas le même sort.

M. Dominati a précisé : « *Les hameaux de forestage ont répondu à une nécessité. Aujourd'hui, il convient de les faire disparaître et d'assurer le relogement des occupants. Mais il ne saurait être question de reconstituer ces hameaux en dur aux portes des villes. Il faut que les Français musulmans puissent s'insérer dans la population. Pour cela, des moyens et des crédits doivent être alloués.* »

M. M'Hamet Laradji, président de la Confédération nationale des Français musulmans, a profité de la visite du secrétaire d'Etat pour venir lui aussi donner de son côté une conférence de presse à Carcassonne. Il a notamment déclaré : « *Si le ministre veut faire croire qu'il prend des mesures, moi je veux que l'on sache que nous ne les voyons jamais mises en pratique. Ce n'est pas en venant voir l'un des rares harkis qui a réussi à s'intégrer que l'on peut connaître la misère de deux cent cinquante mille autres familles.* » M. Laradji a qualifié la visite à M. Dominati d'« *opportuniste* » à quelques mois des élections législatives. — B.R.

AFFAIRES

Les pouvoirs publics n'ont pas encore défini leur stratégie dans le secteur des circuits intégrés

M. Alain Crémieux, chef de la « mission pour les circuits intégrés » créée au cours de l'été, et plusieurs de ses collaborateurs, vont entreprendre un long périple aux Etats-Unis et au Japon. L'objectif de leur voyage est double : faire connaître et expliquer l'action du gouvernement français dans ce secteur; recueillir les suggestions des fabricants américains et japonais de circuits intégrés qui souhaiteraient développer leurs implantations en France.

Après des mois, voire des années de gestation, le ministre de l'industrie annonçait, le 23 mai dernier, la mise en place d'un « *plan pour le développement des circuits intégrés en France* ». Un secteur de haute technologie où l'industrie française s'est laissée distancer, puisque nous importons 80 % de nos besoins. Dans leur plan, les pouvoirs publics affichaient des objectifs ambitieux — rétablir la balance commerciale du secteur d'ici à 1980 — annonçaient comme imminents des accords industriels et promettaient un effort financier de l'Etat d'un montant de 600 millions de francs en cinq ans.

Désenchantement

Les semaines ont passé. Une seule initiative tangible a été prise par le gouvernement avec la création d'une mission pour le développement des circuits intégrés, dirigée par M. Alain Crémieux, ingénieur de l'armement. Aussi un relatif désenchantement commence-t-il à percer dans certains milieux professionnels. Il s'appuie sur une constatation, se nourrit d'une impression et débouche sur une inquiétude.

La constatation : l'aide de l'Etat n'est pas aussi importante que les propos officiels le laissaient croire. Les 120 millions de francs promis chaque année (1) ne s'ajouteront pas aux crédits d'études régulièrement alloués depuis des années pour le développement des circuits intégrés. Ce montant marque une progression spectaculaire par rapport à 1975 et 1976; mais ces deux années « catastrophiques » avaient vu une réduction draconienne des crédits versés par le ministère de l'industrie, qui, avait altéré encore un peu plus les positions de l'industrie française des circuits intégrés. Par rapport aux aides versées en 1972 (60 millions de F), 1973 (61 millions), 1974 (48 millions), l'augmentation des crédits n'est, compte tenu de l'inflation, pas aussi spectaculaire qu'on avait pu le croire. De plus, des aides étaient également versées dans le passé pour le développement des composants discrets et de divers autres produits. Apparemment ils ne sont pas concernés par le plan « *circuits intégrés* » du gouvernement. Aussi s'interroge-t-on. Ces crédits seront-ils reconduits ou purement et simplement supprimés? *Enfin*, la ventilation des crédits par produit et par entreprise n'est pas définie. Pour 1977, première année du plan, une quarantaine de millions seulement sur les 120 ont été, semble-t-il, affectés.

Cette incertitude, quant à la destination des aides publiques, vient probablement de ce que les pouvoirs publics n'ont pas encore arrêté leur stratégie industrielle. On se plaît à répéter dans les ministères concernés que « *tout est ouvert, tout est possible, qu'on regarde tous azimuts* ». Ainsi, la mission pour les circuits intégrés vient-elle de rédiger une brochure, succincte, exposant la situation de ce secteur industriel en France, les potentialités du marché et le plan du gouvernement. Traduit en anglais, ce *document* va être *diffusé* auprès de tous les constructeurs étrangers intéressés, plus spécialement aux Etats-Unis et au Japon. C'est l'un des buts de la mission que M. Crémieux va effectuer dans ces deux pays, où il doit également recueillir les propositions d'implantation ou d'association avec des sociétés françaises. D'ores et déjà, l'ambassadeur de France à Washington a écrit, sur ordre de Paris, une lettre dans ce sens à tous les constructeurs américains de circuits intégrés.

En attendant le rapport Crémieux

Un rapport sera rédigé par M. Crémieux et ses collaborateurs et remis aux pouvoirs publics à la fin de l'année. Ceux-ci devraient alors, en principe, décider et choisir parmi les propositions des étrangers celles qui leur paraissent les plus intéressantes.

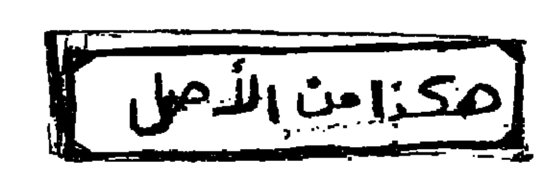
L'état d'esprit qui semble prévaloir au sein des pouvoirs publics n'est pas sans inquiéter certains milieux français qui touchent de *près ou de loin l'industrie des* circuits intégrés. « *On risque de revenir dix ans en arrière*, explique-t-on. *En échange d'une augmentation des effectifs des laboratoires, voire de l'implantation de quelques unités supplémentaires de fabrication*, *on va verser des crédits publics à ces groupes étrangers. A ceux qui sont déjà implantés en France, comme Texas Instruments ou Motorola, voire à de nouveaux, comme Fairchild ou des Japonais. Tout se passe comme si, en échange d'un accroissement de leurs activités en France — ce qui crée quelques emplois et peut effectivement, dans un premier temps, alléger la balance commerciale, — on offrait aux constructeurs étrangers le marché français, avec en prime les crédits d'Etat.* » Vision sans doute pessimiste des choses, mais qui n'est peut-être pas totalement dénuée de fondement.

D'autres, plus cyniques, ne s'inquiètent pas outre mesure d'une telle orientation : « *M. Crémieux remettra son rapport à la fin de l'année. D'ici là, hormis peut-être quelques petites mesures ou accords industriels ponctuels, il ne se passera rien. Les ministères concernés mettront quelques semaines à étudier le rapport, ce qui amène à fin janvier. A cette date, on peut penser que les cabinets auront d'autres préoccupations. Tout sera gelé jusqu'aux élections. Le nouveau gouvernement qui sortira des urnes, quelle que soit sa coloration, reprendra l'examen du dossier. Ce qui prendra encore quelques mois, voire peut-être... des années.* »

Habitués à dépendre de l'Etat, peu enclins à définir une stratégie qui leur serait propre, les industriels français concernés continueraient alors de vivre au jour le jour, et le retard technologique par rapport à la concurrence ne ferait que s'aggraver.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Les 120 millions de francs — constants — annuels se répartissent comme suit : 50 millions seront fournis par la Direction des industries électriques et informatiques du ministère de l'industrie, 30 millions par la D.G.R.S.T., 20 millions par le ministère de la défense et 20 millions par le secrétariat d'Etat aux P.T.T.



هكذا من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MOULINEX

RÉSULTATS PREMIER SEMESTRE 1977

avec comparaison premier semestre 1976

Les comptes du premier semestre 1977 — non consolidés — se présentent comme suit, comparativement à ceux de la même période de 1976 :

	1er semestre 1976	1er semestre 1977
a) RAPPEL DES VENTES HORS TAXES....	675 280 000	750 480 000
b) BENEFICE BRUT AVANT AMORTISSEMENTS, non compris les dividendes à recevoir des filiales étrangères	126 238 000	146 346 000
c) BENEFICE AVANT IMPOT, PROVISION POUR INVESTISSEMENTS ET PARTICIPATION	87 437 000	104 397 000
ce montant étant obtenu après inscription des quatre éléments suivants :		
— en plus :		
50 % des dividendes à recevoir des filiales étrangères	—	+ 3 380 000
— en moins		
● Amortissements	— 37 820 000	— 41 444 000
● Provision pour créances douteuses ..	— 313 000	— 3 857 000
● Pertes hors exploitation	— 668 000	— 28 000
d) RESULTAT NET FINAL	41 528 000	56 125 000
C'est-à-dire après :		
— Reprise de la provision pour investissements — base participation — échue après cinq ans	— 2 708 000	— 7 453 000
Déduction :		
● De la participation légale	— 6 130 000	— 6 849 000
● De l'impôt sur les sociétés	— 30 972 000	— 30 456 000
● De la nouvelle provision pour investissements comprise seulement à raison de 50 %	— 11 515 000	— 18 420 000

GROUPE TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES (C.F.P.)

Résultats (maison mère) du 1er septembre 1977

Le chiffre d'affaires de la C.F.P. s'est élevé à 9,4 milliards de francs pour le premier semestre de 1977, contre 8,3 milliards de francs au cours de la période correspondante de 1976. Il est rappelé que ce chiffre se rapporte aux seules opérations commerciales traitées directement par la maison mère et ses succursales, à l'exclusion de celles qui sont réalisées par les filiales spécialisées dans la commercialisation du brut et des produits : l'ensemble des tonnages commercialisés par le groupe au cours des six premiers mois de l'année atteint 37 millions de tonnes, contre 36,9 millions de tonnes pour le premier semestre 1976

La marge brute d'autofinancement est de 356 millions de francs, en augmentation de plus de 70 % par rapport à celle du premier semestre 1976, et de plus de 40 % par rapport à la moitié de celle de l'exercice 1976 ; mais le résultat net provisoire au 30 juin 1977 s'établit à 88 million sde francs, contre 95 millions de francs au 30 juin 1976 Cette évolution des résultats s'analyse comme suit :

— Le résultat commercial du premier semestre 1977 est du même ordre de grandeur que celui de la même période de 1976 :

— La situation générale des prix des produits pétroliers sur les différents marchés où le groupe exerce une activité a été défavorable, surtout en Europe, où la plupart des filiales de raffinage-distribution du groupe ont enregistré des pertes que la maison mère a dû provisionner dans ses comptes

Les écarts de change sur les postes monétaires à long terme du bilan, au demeurant peu importants au cours du premier semestre, ne sont pas enregistrés dans la situation au 30 juin et ne seront comptabilisés qu'en fin d'exercice

On peut noter, d'autre part, que le résultat semestriel tient compte des dividendes effectivement mis en paiement au 30 juin, qui, à la différence de l'exercice précédent, devraient être un peu supérieurs à la moitié des dividendes attendus pour l'ensemble de l'exercice.

L'augmentation sensible des dividendes, en particulier de ceux provenant des filiales de production, explique la progression de la marge brute d'autofinancement, tandis que le montant des provisions concernant les filiales, notamment de raffinage - distribution, conduit en fin de compte à une diminution du résultat net par rapport à celui du premier semestre 1976

BANQUE DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET

L'assemblée générale des actionnaires du 6 septembre 1977 a nommé aux fonctions d'administrateur M. Jean-Pierre Gilbert, fondé de pouvoir principal actuellement attaché au département Etranger.

Cette désignation est destinée à assurer la représentation au conseil de la fraction du capital (10 %) détenue conjointement par le comité central d'entreprise pour la nue-propriété, et par la société d'épargne des employés de la banque N.S.M pour l'usufruit.

La candidature de M. Jean-Pierre Gilbert était proposée par le conseil d'administration, en accord avec le comité central d'entreprise et la société d'épargne.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES EXERCICE 1976

Le collège exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale des Sociétés du Groupe des Assurances Nationales s'est réuni le 29 juin 1977 sous la présidence de M. Henri Lavaill, président de la section des finances du Conseil d'Etat

M. Guy Verdeil, président du Groupe des Assurances Nationales, a rendu compte, au nom du conseil d'administration, des résultats des opérations du Groupe.

La politique du GAN

Pour le GAN, l'année 1976 a été marquée à la fois par l'achèvement du programme de décentralisation (avec l'ouverture à Bordeaux d'un établissement de 20.000 m2) et la recherche plus active d'un développement équilibré.

La fonction commerciale a été renforcée au niveau du GAN et dans les Compagnies. De nouvelles formules de contrats répondant aux besoins exprimés actuellement par la clientèle ont été mises à la disposition du réseau en 1976 et au début de l'année en cours.

A l'étranger, le GAN a pu prendre, début 1976, une importante participation dans le groupe Minster Insurance Company, accédant ainsi à une place de choix sur le marché de Londres

Les résultats d'exploitation des trois sociétés du GAN

(GAN Incendie Accidents, GAN Vie et GAN Capitalisation)

Les primes nettes d'annulation pour l'ensemble des activités des trois sociétés du Groupe (filiales non comprises) se sont élevées à 4.602,9 millions de francs, en progression de 14,9 % contre + 12 % en 1975.

Le compte d'exploitation générale des trois sociétés fait ressortir un solde bénéficiaire cumulé de 66 millions de francs, soit près du double de celui de l'année 1975. Le résultat est sensiblement amélioré en France. Le solde des opérations outre-mer et à l'étranger s'améliore en raison du net redressement de la branche Incendie Accidents.

GAN INCENDIE ACCIDENTS

Les primes émises sont en augmentation de 13,1 %. Elles atteignent 2.689,1 millions de francs, dont, en affaires directes en France, 45,5 % pour la branche automobile et 27,4 % pour l'incendie et les autres dommages aux biens.

Le compte d'exploitation générale fait ressortir un solde créditeur de 12,8 millions de francs contre un déficit de 6,3 millions en 1975. La forte progression des revenus financiers et la maîtrise des frais de fonctionnement ont en effet plus que compensé l'accroissement de la redistribution aux assurés.

GAN VIE

Les primes émises ont fortement progressé en 1976 : + 18,3 %. Elles s'élèvent à 1.647,8 millions de francs, dont, en affaires directes en France, 807,3 millions de francs pour la branche Groupe, où la compagnie occupe la deuxième place du marché

En assurance individuelle, on notera le développement rapide du chiffre d'affaires réalisé en contrats à capitaux variables GAN Foncier Investissement, indexés sur la valeur d'un patrimoine immobilier

Le compte d'exploitation générale fait ressortir un solde créditeur de 45,3 millions de francs contre 36,5 en 1975

La participation des assurés aux bénéfices représente en assurances individuelles 128,8 % de l'attribution minimum réglementaire. Pour l'assurance grande branche, en excluant les contrats à capitaux variables, la participation atteint 24,9 % des primes, de telle sorte que les placements effectués pour le compte des assurés ont pu être, au cours de l'exercice, bonifiés d'un taux de 8,8 %. Pour l'assuré qui, par ailleurs, bénéficie d'un régime fiscal favorable, le rendement de l'opération que constitue la souscription d'un contrat d'assurance GAN Vie se situe donc à un niveau très compétitif

GAN CAPITALISATION

Les primes émises se sont élevées à 266 millions de francs, en augmentation de 12,7 %.

Le compte d'exploitation générale dégage un bénéfice de 7,9 millions de francs contre 4,6 en 1975

La participation des souscripteurs aux bénéfices (y compris la participation complémentaire) représente 55,1 millions de francs soit 20,72 % des primes

gan
assurances

Les résultats financiers

LE BÉNÉFICE

Le bénéfice de l'exercice à affecter (solde des comptes de pertes et profits augmentés des reports à nouveau de l'exercice précédent) s'élève au total pour les trois sociétés du Groupe à 122,4 millions de francs

LES FONDS PROPRES

Après affectation, le total des fonds propres apparents des trois sociétés se trouve porté à 1.016,4 millions de francs, en augmentation de 12,1 % sur l'exercice précédent

LE DIVIDENDE

Le dividende global distribué par les trois sociétés du GAN s'élève, pour l'exercice 1976, à 23.545.000 F, en augmentation limitée à 6,5 %, conformément aux recommandations des Pouvoirs Publics. Chaque action de la Société Centrale du GAN reçoit ainsi un dividende de 27,70 F, auquel s'ajoute l'impôt payé d'avance au Trésor 13,85 F

Les comptes consolidés du Groupe

La situation consolidée du Groupe des Assurances Nationales (après intégration globale des principales filiales à 50 % et plus et intégration proportionnelle de celles dans lesquelles sa participation est comprise entre 30 et 50 %) fait ressortir un actif total au 31 décembre 1976 de 14.873 millions de francs et des provisions techniques de 11.983 millions de francs

Le chiffre d'affaires global du GAN, après consolidation, c'est-à-dire le montant des primes émises augmenté de celui du produit des placements, déduction faite des opérations internes, est de 5 958 millions de francs, en progression de 19,4 % par rapport à celui de l'année précédente.

LES MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS

Baisse sensible des transactions en août

Les transactions à la Bourse de Paris *se sont encore amenuisées* au mois d'août. Elles se sont encore élevées à 2 772 millions, en régression de 13,4 % par rapport à la période correspondante de 1976 et de 5,9 % par rapport à juillet. Pour les huit premiers mois de l'année, les échanges ont totalisé 29 116 millions *au lieu de 38 909 millions à la fin d'août* 1976, soit une baisse de volume d'affaires de 25,2 %.

Les valeurs françaises du terme les plus actives du mois ont été Michelin, avec une moyenne quotidienne de 4,19 millions, PUK (1,65 million), L'Air liquide (1,43 million), Saint-Gobain - Pont-à-Mousson (1,26 million) et Peugeot-Citroën (1,05 million). Aux valeurs étrangères, Schlumberger a conservé la première place avec une moyenne journalière de 1,18 million, suivi de I.B.M. (1,10 million), Royal Dutch (0,94 million), De Beers (0,91 million) et Pétrofina (0,72 million).

Parmi les meilleures performances depuis le début de l'année, Agache-Willot a gardé le fleuron avec une hausse de 272,3 %. Viennent ensuite, loin derrière, Navigation Mixte (+ 184,8 %), Reti (+ 134,7 %) et Saviem (+ 101,9 %).

Les principales capitalisations boursières, à fin août, ont été celles de Michelin (5 265 millions), Elf-Aquitaine (4 506 millions), Saint-Gobain - Pont-à-Mousson (3 578 millions), L'Air liquide (2 970 millions), Peugeot-Citroën (2 422 millions) et PUK (2 243 millions).

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Sellaca, dr. ou a. 15	1 p. 20	8 35

LONDRES

Hésitant

La tendance est hésitante après la hausse de la semaine dernière. En dépit des ventes bénéficiaires, le ton reste à l'optimisme. Fermeté des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 148 .. contre 147 45

VALEURS	CLOTURE 9/9	COURS 12/9
Beecham	628	627
British Petroleum	916	908
Courtaulds	127	125
De Beers	231	283
Imperial Chemical	428	424
Rio Tinto Zinc Corp.	226	228
Shell	583	588
Vickers	222	225
War Loan 3 1/2 %	34	34 1/8
*West Driefontein	22 3/4	23 1/4
*Western Holdings	19 9/16	20 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NATIONALE NEDERLANDEN. — Bénéfice pour le premier semestre 1977 : par action, 5,99 florins contre 6,21, sur un capital augmenté de 10 %.

EUROMARCHE. — Le résultat net est en amélioration pour le premier semestre 1977, et sera supérieur aux prévisions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	8 sept.	9 sept.
Valeurs françaises	89,8	88,6
Valeurs étrangères	102,9	101,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,3	58,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9.9	12.9
1 dollar (en yens)	266 55	266 70

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/4 %

B. A. L. O.

Le B.A.L.O. du lundi 12 septembre publie notamment les insertions suivantes:

Manufacture française des pneumatiques Michelin, Michelin et Cie. — Emission et cotation éventuelle d'un emprunt d'un montant de 800 millions de francs représenté par *800 000 obligations de 1 000 F* nominal, au taux de 11,20 %, amorties en neuf années maximum, soit par remboursement au pair, soit par rachat en Bourse.

Banque de La Hénin. — Emission et cotation éventuelle en Bourse d'un emprunt obligataire d'un montant de 170 millions de francs divisé en 170 000 obligations de 1 000 F, au taux annuel de 11,20 %, amorties en dix ans maximum, soit par remboursement au pair, soit par rachat en Bourse.

Omnium de participations bancaires de Paris et des Pays-Bas (O.P.B. - Paribas). — Emission à 70 F par action et cotation de 2 583 000 actions de 50 F (une pour une), jouissance au 1er octobre 1977, représentant l'augmentation de capital de 129 150 000 F à 258 300 000 F.

Compagnie centrale Sicli. — Emission au pair et cotation éventuelle de 511 785 actions nouvelles de 50 F (une pour une), jouissance 1er janvier 1977, portant le capital de 25 589 250 F à 51 178 500 F.

Tricotage industriel moderne Timwear. — Réduction du capital de 26 637 150 F à 2 663 100 F par rachat et annulation de 123 actions et par imputation au compte « capital » de *partie du report à nouveau déficitaire.*

Cette réduction de capital s'effectuera corrélativement à une élévation à 100 F de la valeur nominale des actions, actuellement fixée à 50 F, par l'échange des 532 620 actions actuelles de 50 F nominal contre 26 631 actions nouvelles de 100 F nominal (une pour vingt).

— Augmentation du capital de 2 663 100 F à 32 253 100 F par l'émission au pair et la cotation de 295 000 actions nouvelles de 100 F, jouissance du 1er janvier 1978 (cinq actions nouvelles pour neuf actions anciennes avant échanges).

Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine. — Attribution gratuite à raison d'une action nouvelle pour dix anciennes et cotation éventuelle des 128 099 actions nouvelles de 50 F, jouissance du 1er janvier 1977. Le capital est porté de 64 049 500 F à 70 454 450 F.

Union financière pour l'industrie et l'énergie S.M.D. (UFINER). — Insertion effectuée en vue de l'admission à la cote officielle des 908 000 actions de 50 F nominal représentant l'augmentation de capital de 117 600 000 F à 163 millions de francs émises en rémunération d'apport.

BOURSE DE PARIS - 9 SEPTEMBRE - COMPTANT

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

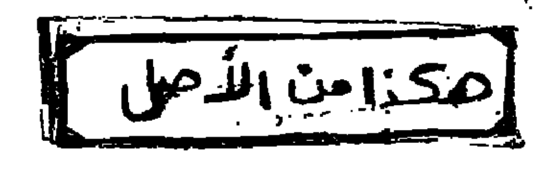
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 908	4 927	4 870
Allemagne (100 DM)	211 780	211 730	211
Belgique (100 F.)	13 760	13 763	13 625
Pays-Bas (100 fl.)	200 080	199 950	296
Danemark (100 krd)	79 750	79 800	79 000
Suède (100 krs)	101 190	101 300	100 500
Norvège (100 k.)	90 350	90 280	89 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 569	8 586	8 550
Italie (1 000 lires)	5 584	5 580	5 600
Suisse (100 fr.)	206 260	206 400	204
Autriche (100 sch.)	29 785	29 772	29 850
Espagne (100 pes.)	5 811	5 832	5 750
Portugal (100 esc.)	12 120	12 165	12 ..
Canada ($ can. 1)	4 569	4 580	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/9
Or fin (kilo en barre)	23925	23900
Or fin (kilo en lingot)	23945	23840
Pièce française (20 fr.)	247 70	245 50
Pièce française (10 fr.)	206 50	206 50
Pièce suisse (20 fr.)	217	217 50
Union latine (20 fr.)	209	203 80
Souverain	222 10	221 80
Pièce de 20 dollars	1120	1129 60
Pièce de 10 dollars	571	580
Pièce de 5 dollars	341	341
Pièce de 50 pesos	963 50	968
Pièce de 10 florins	217 50	217



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La veille de la rentrée

LES MAITRES AUXILIAIRES SE RASSEMBLERONT DEVANT LES RECTORATS

Plus de mille maîtres auxiliaires ont assisté, le dimanche 11 septembre, à une conférence nationale à la Mutualité, à Paris. Cette réunion était organisée par le Collectif national des maîtres auxiliaires, qui devait annoncer que plus de la moitié d'entre eux n'avaient reçu aucune nomination quatre jours avant la rentrée. A la tribune, les responsables se sont félicité de l'aide efficace des syndicats — de la FEN, notamment, qui, dès le 14 juin, avait entamé avec le ministre de l'éducation les négociations qui ont abouti ces jours derniers au réemploi de tous les maîtres auxiliaires ayant eu au moins un poste à mi-temps l'an dernier. « *Cette conquête*, reconnaît toutefois M. André Henry, secrétaire général de la FEN, *est aussi le fruit de la lutte difficile des maîtres auxiliaires au cours des derniers mois.* »

Après le débat, les maîtres auxiliaires, délégués de toutes les académies, demandaient, dans une résolution, que tous les enseignants viennent soutenir le 14 septembre prochain leurs collègues maîtres auxiliaires devant les rectorats, afin d'obtenir la nomination de ces derniers « *sur des postes à temps complet dans leur discipline et à l'année* ».

A Saint-Étienne

Un cadre supérieur de Manufrance présente un plan de sauvetage de l'entreprise

M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, devait tenir une conférence de presse lundi 12 septembre dans l'après-midi. Auparavant, il devait recevoir le juge-commissaire, M. Bokanovski. On s'attendait que le maire de Saint-Etienne divulgue les grandes lignes d'un plan de sauvetage de Manufrance remis ces derniers jours par un cadre supérieur de l'entreprise au président du tribunal de commerce de Lyon.

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A gauche comme à droite en passant par le centre, on se déclare convaincu de la nécessité de dépassionner le débat. N'est-ce pas, six mois après les municipales et six mois avant les législatives, un vœu pieux ? Sur des affichettes bleues apposées ici et là on a pu lire : « *Stéphanoises, Stéphanois, ne laissez pas Sanguedolce brader Manufrance.* » Quarante-huit heures après, le nom du maire communiste était remplacé par celui de son prédécesseur à l'hôtel de ville : « *Le plan des curateurs, du pouvoir, de Durafour et Neuwirth est inacceptable !* »

Le comité de défense des créanciers ne peut, compte tenu des circonstances, que trouver « *réaliste* » le plan des curateurs. Selon ce comité, fort de six cents adhérents (représentant presque 50 % des créances fournisseurs et 30 % de l'ensemble des dettes), le montant de la dette moratoire s'élevait, au 31 mai, à 266 millions de francs, dont 180 millions de francs concernant les créances fournisseurs. Le passif total atteindrait 500 millions de francs.

Le comité de défense a, tour à tour, rencontré M. Pinay, président de l'assemblée départementale, le préfet de la Loire, le maire de Saint-Etienne, les syndicats de Manufrance. Ceux-ci ont assuré que « *la municipalité stéphanoise ne s'opposerait à rien dès lors que les organisations syndicales et le personnel seraient d'accord avec un plan qui pourrait être proposé* ». On fait remarquer à Saint-Etienne que rien n'interdit au tribunal de commerce de Lyon de réformer le plan officiel des curateurs, en y incorporant toute une série de solutions émanant de différentes parties, sans qu'il s'agisse à proprement parler de véritable plan. On pourrait procéder ainsi avec les propositions contenues dans un document qui vient d'être remis au président du tribunal de commerce de Lyon par un cadre supérieur de Manufrance. M. Joseph Sanguedolce (P.C.), maire de Saint-Etienne, en a reçu copie.

« *Il s'agit d'une proposition visant à remédier aux difficultés que connaît actuellement l'entreprise.* » M. Sangueldoce considère qu'elle apporte « *d'importants éléments permettant de faire sortir Manufrance de la crise qu'elle connaît* ». « *Elle mérite toute notre attention* », a ajouté M. Sangueldoce, qui souhaite « *qu'il soit pris en considération par ceux qui ont la volonté réelle de sauver Manufrance. La municipalité va en conséquence procéder à une étude approfondie de ce document* ».

PAUL CHAPPEL.

M. MONTALDO MET EN CAUSE LA SÉLECTION DES OUVRAGES A LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ »

A la suite de l'intervention aérienne de M. Jean Montaldo, auteur d'un ouvrage intitulé *Les Finances du P.C.F.*, au-dessus de la fête de *l'Humanité* (voir le compte rendu page 10), le quotidien communiste a précisé lundi 12 septembre qu'aucune sélection des livres mis en vente par les éditeurs dans la fête n'est opérée par les organisateurs. M. Montaldo (édité par Albin Michel) a aussitôt répliqué : « *Les éditeurs m'ont déclaré : « Nous payons un stand à la fête de* l'Humanité, *nous soumettons une liste au* C.D.L.P. (Centre de diffusion du livre et de la presse) *et c'est lui qui choisit. Il en est de même pour toutes les maisons d'éditions.* » Il a ajouté : « *Le C.D.L.P. organise la « cité du livre » dans le cadre de la fête. Or, cet organisme, ainsi que je l'ai prouvé dans mon livre, monopolise les marchés des municipalités communistes et d'une multitude de comités d'entreprise contrôlés par le P.C. Partant, il est un des premiers clients des maisons d'éditions, Albin Michel compris.* »

Sur le marché des changes

LA HAUSSE DU DOLLAR SE POURSUIT

Amorcée vendredi, la hausse du dollar s'est poursuivie lundi sur les marchés des changes. Le cours de la monnaie américaine a dépassé 2,33 DM à Francfort, contre 2,2250 DM ; à Paris, il a sensiblement progressé au-dessus de 4,93 F contre 4,9150 F à la veille du week-end, ce qui dénote un certain fléchissement du franc, notamment vis-à-vis du deutschemark, coté à 2,12 F environ contre 2,1180 F. La fermeté du dollar est attribuée au raffermissement des taux d'intérêt aux Etats-Unis, sous l'effet de la politique plus restrictive menée par les autorités monétaires pour freiner l'accroissement de la masse monétaire.

● *550 millions pour la route Suisse-Atlantique.* — L'Association pour la route Centre-Europe-Atlantique, qui réunissait son assemblée générale samedi 10 septembre, à Limoges, a élu à sa présidence M. Jean Charbonnieras, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie Limousin - Poitou - Charentes. Cet axe, destiné à relier rapidement la façade atlantique à l'Allemagne du Sud et à la Suisse, aurait dû, selon les responsables de l'association, obtenir 1 112 millions de francs de crédits entre 1976 et 1980. Le ministère de l'équipement n'a accordé que 550 millions de francs. — *(Corresp.)*

A Rennes

MORT D'UN JEUNE DROGUÉ

Un jeune Rennais âgé de vingt-quatre ans, M. Gérard Marchand, a été trouvé mort samedi matin 10 septembre, allongé sur la banquette avant d'une 2 CV Citroën stationnée face à l'immeuble qu'il habitait. Dans l'appartement qu'il occupait avec deux amis, on a découvert ces deux jeunes gens, inanimés. M. Jean-Pierre Boulanger, âgé de vingt-six ans, a été hospitalisé dans un état extrêmement grave. M. Claude Griot, âgé de vingt-quatre ans, a pu être entendu par les policiers de la sûreté urbaine de Rennes.

Les trois jeunes gens n'avaient pas d'emploi fixe et tentaient de vivre en faisant quelques travaux de tapisserie. Vendredi soir 9 septembre, ils achevaient une semaine de « festivités » par une tournée des cafés de Rennes. Chaque verre de vin ou de bière était accompagné de comprimés de barbituriques.

M. Griot, que ce mélange d'alcool et de barbituriques n'avait pas gravement atteint, a été placé en garde à vue. Les enquêteurs cherchent à savoir s'il y a eu de sa part « *non assistance à personne en danger* ». — *(Corresp.)*

● *Accident d'avion en Birmanie : dix-neuf morts.* — Dix-neuf personnes, dont trois enfants, ont trouvé la mort dans un accident d'avion en Birmanie, apprend-on lundi 12 septembre. L'avion de ligne avait disparu le jeudi 8 septembre alors qu'il assurait une liaison intérieure. L'appareil étant tombé dans la jungle, les recherches ont été difficiles et les sauveteurs n'ont pu parvenir que dimanche sur le lieu de la catastrophe. — *(U.P.I.)*

● *L'OACI en session.* — La vingt-deuxième session triennale de l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) s'ouvre, le mardi 13 septembre à Montréal. Au cours de cette session, les hauts fonctionnaires de l'aviation civile représentant la plupart des cent quarante Etats contractants adopteront le programme des travaux pour les trois prochaines années. Un élément essentiel du programme des travaux de l'OACI portera sur l'assistance technique dont les fonds atteindront, en 1980, 30 millions de dollars. D'autre part, l'U.R.S.S., dont deux appareils ont été récemment détournés, proposera un renforcement des mesures visant à réprimer les actes d'intervention illicite dans l'aviation civile. — *(A.F.P.)*

L'INTERNATIONALE SOCIALISTE VA ACCROITRE SON AIDE AUX MOUVEMENTS DE LIBÉRATION D'AFRIQUE AUSTRALE

Conduite par M. Olof Palme, ancien premier ministre suédois, une mission de l'Internationale socialiste, qui vient d'effectuer une visite de sept jours en Afrique australe, va mettre sur pied un programme d'aide aux Etats africains de la « ligne de front » en lutte contre le régime rhodésien (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zamble).

La mission, qui s'est rendue successivement à Luanda, Lusaka, Maputo, Gaberones et Dar-es-Salaam, comprenait douze membres, dont trois suédois et des représentants des partis socialistes allemand, autrichien, belge, danois, espagnol, français, italien, portugais et dominicain. Elle a rencontré les chefs d'Etat de l'Angola, de la Zambie, du Botswana et de Tanzanie, ainsi que les dirigeants des divers mouvements de libération, parmi lesquels MM. Mugabe et Nkomo, chefs du Front patriotique rhodésien, et M. Nujoma, leader nationaliste namibien.

Le programme d'aide dont sera saisi le bureau de l'Internationale socialiste, le mois prochain à Madrid, comprend sept points : accroissement de l'aide aux différents mouvements de libération, arrêt total du soutien à la Rhodésie et à la République Sud-Africaine, arrêt des investissements dans les deux pays, embargo total sur les fournitures d'armes aux gouvernements de Salisbury et de Pretoria, arrêt du recrutement de mercenaires, mobilisation de l'opinion internationale en faveur de la lutte des mouvements de libération.











Dale Carnegie, fondateur

Le numéro du « Monde » daté 11-12 septembre 1977 a été tiré à 516 687 exemplaires.

A B C D E F G